I Lo

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-HUITIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1883

11,641

054
R3274
1883 v.4

LA

CHARITÉ PRIVÉE

A PARIS

III[1].

LES HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN-DE-DIEU.

I. — JEAN CIUDAD.

Que fut le fondateur de cette institution charitable entre toutes? Un saint, selon l'église; un fou d'après les aliénistes; pour le philosophe, un homme auquel nulle faiblesse, nulle vertu ne fut refusée et que la vue des misères dont il fut le témoin et souvent la victime entraîna vers le bien. Il s'appelait Jean Ciudad et naquit le 8 mars 1495 en Portugal, dans la petite ville de Montemor-o-Novo. On a miraculé son enfance, sa jeunesse, sa folie, sa vie tout entière, et il est parfois difficile de retrouver la vérité au milieu des fables dont on l'a entourée. On parvient cependant à distinguer l'histoire au travers de la légende et à déterminer les traits principaux d'une existence qui n'avait pas besoin de l'intervention du surna-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril et du 15 mai.

turel pour être extraordinaire. L'enfant grandit dans un milieu obscur et pauvre; l'esprit d'aventure le tourmentait-il déjà? On peut le croire, car, dès l'âge de huit ans, il déserta la maison paternelle. Un prêtre qui se rendait à Madrid l'emmena et l'abandonna à moitié route, dans la Nouvelle-Castille, à Oropesa. Jean se fit berger et entra au service d'un certain François, qui était intendant des troupeaux d'un propriétaire nommé Ferrus-e-Navas. Il montra de l'intelligence dans ses fonctions et semble avoir pendant bien des années vécu de la vie nomade des pâtres espagnols. Un de ses biographes dit qu'il était de haute taille et d'une vigueur peu commune; son mode de vivre en plein air avait développé ses forces. Son humble métier lui déplut; de tous côtés, on entendait un bruissement d'armes; il se sentit sollicité par l'attrait de l'imprévu, qui exerça toujours de l'influence sur lui; il laissa les troupeaux, les pâturages, il jeta sa houlette aux orties et se fit soldat.

L'heure était propice; l'Espagne inaugurait la grande période de son histoire : pour la première fois, depuis la trahison du comte Julien, elle s'appartenait. Les Maures avaient retraversé la Méditerranée, qu'ils ne devaient plus franchir. En 1492, Mohammed Abou Abd'Allah, ce Boabdil qui pleurait comme une femme parce qu'il ne s'était point battu comme un homme, avait abandonné Grenade « la bien fleurie » à Gonzalve de Cordoue; Christophe Colomb a découvert le continent qu'Améric Vespuce doit baptiser; Cortez va prendre le Mexique; Pizarre, l'ancien gardien de pourceaux, égorgera le Pérou; les musulmans sont à peine tolérés en Espagne, les juifs y sont brûlés; l'inquisition « régularisée, » le saint-office, comme l'on dit, introduit en 1481, sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, semble s'efforcer de rétablir le culte de Moloch dévorateur; ainsi que dans la *Marie Tudor* de Victor Hugo, « les bûchers sont toujours braises et jamais cendres. » Gutenberg avait inventé l'imprimerie, dont Martin Luther se servait; la face du monde se modifiait, l'esprit humain avait des ailes; l'Europe, prête aux dévastations, était sur le point d'entrer en lutte au nom du même Dieu que des principes opposés comprennent d'une façon différente; qui exercera la prépotence? Charles-Quint ou François Ier? Ces deux terribles batailleurs ne laissent guère de repos à leurs peuples. La Nouvelle-Castille s'était soulevée; le roi de France, profitant de l'occurrence, avait poussé deux armées contre l'Espagne; l'une, dirigée par l'amiral Bonnivet, s'était emparée de Fontarabie; l'autre, sous les ordres d'André de Foix, occupait la Haute-Navarre, que la prise de Pampelune lui avait livrée. En défendant cette dernière ville, Ignace de Loyola fut blessé. Pendant sa convalescence, il médita sur les périls dont

l'église catholique était menacée et conçut l'organisation de la compagnie de Jésus, qui devait être la milice d'initiative et de résistance que le saint-siège lancerait contre les progrès luthériens. Ce fut à ce moment, lorsque l'Espagne était envahie par la France, que Jean Ciudad endossa la casaque du soldat et partit pour la guerre. Il avait alors vingt-cinq ou vingt-six ans.

Moralement la guerre était alors ce qu'elle est aujourd'hui : l'expansion encouragée, glorifiée des instincts pervers que l'éducation, la civilisation, la morale refrènent et punissent chez l'homme vivant dans une société qui ne peut, sous peine de mort, tolérer ni le meurtre ni le vol. Matériellement elle était abominable : nul service de vivres, nul service médical; le soldat ne subsistait que de rapines, les blessés mouraient faute de soins; point de règlement, de discipline générale; partout la maraude, le viol, le pillage; un pays traversé par une armée nationale ou une armée ennemie était un pays ravagé; on abandonnait les morts aux oiseaux du ciel; la peste suivait les troupes en campagne et les dévorait; guerre et brigandage, c'était tout un; la vie que menait Jean Ciudad au milieu des bandes où il était enrôlé ne se peut imaginer. Les chefs payaient d'exemple et faisaient leur main comme des ribauds. L'un d'eux confia sa part de butin en garde à Jean Ciudad, qui la déroba, la perdit ou la laissa voler. Jean fut condamné à être pendu; on lui mettait déjà la corde au cou, lorsqu'un officier supérieur passa, lui fit grâce, mais le chassa de l'armée. Jean quitta ses compagnons, qui ne valaient pas mieux que lui, revint à Oropesa, rentra au service de son ancien maître et reprit la garde des troupeaux. On dit que c'est à cette heure que les premiers sentimens de repentir et de piété s'emparèrent de lui; cela est possible; il avait vu de près une mort ignominieuse; il n'y avait échappé que par hasard, et cela put suffire à faire naître en lui des pensées qu'il ignorait encore.

L'apaisement ne fut pas de longue durée, et dans la vie contemplative du berger, il regrettait sans doute les aubaines de son existence militaire, car, vers 1528, il s'engagea de nouveau et partit sous les ordres du comte d'Oropesa. Cette fois, il ne s'agit plus de guerroyer sur le sol natal et de chasser les Français de la Haute-Navarre; l'expédition est plus lointaine, la religion y convie, le souvenir de l'oppression musulmane l'impose; le Turc menace la chrétienté; le conquérant de Rhodes, Soliman le Magnifique, a traversé la Hongrie, il est aux portes de Vienne, qu'il bat en brèche. Vingt assauts furent repoussés, mais la ville eût succombé peut-être si des pluies torrentielles et les inondations du Danube n'avaient rendu la campagne intenable pour les troupes ottomanes, que les

janissaires, las de combattre, poussaient à la révolte. Jean Ciudad, après la levée du siège, revint en Espagne. Il opéra son retour par mer et débarqua en Galice au port de la Corogne. On dit qu'il se rendit alors à Montemor-o-Novo, où il était né, dans l'intention de revoir ses parens, et que, subitement frappé d'amnésie, il ne put se rappeler le nom de son père. Si le fait est vrai, il est l'avant-coureur de l'accès de folie dont il devait bientôt être atteint. Ceux qu'il cherchait étaient morts depuis longtemps; il quitta son pays et s'en alla à Ayamonte, en Andalousie, où il reprit, une fois encore, son métier de berger au service d'une femme riche nommée Éléonore y Zuniga. C'est là qu'il me semble avoir été « appelé » et avoir rêvé de se consacrer au soulagement des misérables par amour de Dieu.

C'était le beau temps des pirates barbaresques; montés sur leurs chébèques, ils couraient au long des côtes d'Espagne, de Provence et d'Italie, se jetant sur les villages mal protégés, enlevant les femmes et les hommes sans défense, pillant les maisons, ravageant les églises et s'en allaient vendre leur proie sur les marchés de Fez, d'Alger et de Tunis,

> Où l'on voit, tant ces Turcs ont des façons accortes,
> Force gens empaillés accrochés sur les portes.

On se souvient que, longtemps après l'époque dont je parle, Vincent de Paul, se rendant sur un bateau marchand de Marseille à Narbonne, fut enlevé par des corsaires arabes et fut esclave à Tunis sous trois maîtres différens. L'église ne pouvait combattre elle-même et aller brûler ces nids de vautours abrités derrière les criques de la barbarie, mais, de tous ses efforts et par tous les moyens, elle encourageait la rédemption des captifs. Deux ordres religieux, celui des mathurins, fondé en 1199 par Jean de Matha, celui des frères de la Merci, institué en 1223 à Barcelone par un Français nommé Pierre de Nolasque, étaient spécialement chargés de recueillir des aumônes et de parcourir les marchés d'esclaves ouverts dans les états barbaresques afin d'y racheter les chrétiens. Jean Ciudad paraît avoir eu l'intention de se consacrer à cette œuvre de salut; il s'embarqua pour Ceuta, qui appartenait au Portugal. Il y fut domestique dans une famille portugaise exilée et ruinée, qu'il nourrit, dit-on, en s'engageant comme manœuvre pour travailler aux fortifications de la ville. Cette vie le fatigua sans doute; car il y renonça, dit adieu à ses maîtres et partit pour Gibraltar. Il s'y fit libraire ou plutôt marchand d'images: depuis qu'il a été canonisé, les libraires et les imprimeurs d'Espagne et d'Italie

l'ont adopté pour patron. La vente des catéchismes et des estampes de piété lui rapporta quelque argent. Il quitta Gibraltar et vint s'établir à Grenade, qui avait encore un renom de capitale; il y ouvrit une boutique pour continuer son commerce; il avait alors quarante-trois ans et allait subir la commotion mentale d'où sa vocation devait naître.

Un jour, — on fixe la date, le 20 janvier 1539, — après avoir entendu à l'église de Saint-Sébastien un sermon prêché par Jean d'Avila, qui avait alors grande réputation, Jean Ciudad fut saisi d'un transport de pénitence. Il confessa ses péchés à haute voix, se roula dans la poussière, s'arracha la barbe, déchira ses vêtemens, courut à travers les rues de Grenade, implorant la miséricorde de Dieu, suivi des enfans, qui criaient : « Au fou! » Il entra dans sa librairie, lacéra les livres profanes qu'il possédait, distribua gratuitement les livres de piété, donna à qui en voulut son argent, ses meubles, ses vêtemens et resta en chemise, se frappant la poitrine, s'accusant et demandant à tous de prier pour lui. La foule s'était amassée et l'escorta de ses rumeurs jusqu'à la cathédrale, où, à demi nu, il recommença ses vociférations et ses éclats de désespoir. Le prédicateur Jean d'Avila, prévenu de la conversion éclatante que sa parole avait provoquée, écouta la confession du pauvre homme, le réconforta, ne lui épargna pas les conseils, qui paraissent avoir produit peu de résultat, car, en le quittant, Jean Ciudad alla se vautrer dans un bourbier sur la place publique, et, souillé de fange, il se reprit de plus belle à proclamer ses péchés. On lui jetait des pierres et de la boue, on le huait; la populace s'en amusait, et, comme toute populace est cruelle, elle le maltraitait. Quelques personnes en eurent pitié et le conduisirent à l'hôpital royal, dans le quartier des fous.

La thérapeutique des aliénistes de ce temps-là était peu avancée. Croyait-on à la folie? Je ne sais, mais, à coup sûr, on croyait au diable. Ce n'est pas la maladie qui agite le malade, c'est le démon qui s'agite dans le possédé : donc chassons le démon, et le possédé sera dépossédé. Quel moyen? Frapper le démon jusqu'à ce qu'il abandonne le corps dont il s'est emparé. On battait le corps à tour de bras et l'on était surpris qu'un démon pût résister à tant de souffrances. C'est que le démon n'est jamais seul, il est légion. Au XVIe siècle, Jean Weïer les dénombrera et en comptera plusieurs millions; au XVIIe siècle, Michaëlis, exorciste employé dans l'affaire Gaufridi, reconnaîtra en avoir chassé six mille cinq cents et plus du corps de Madeleine Mandols. On soumit Jean Ciudad au traitement « à la mode; » on le lia pour qu'il ne pût se soustraire aux coups de fouet à l'aide desquels on essayait de le débarrasser de

l'esprit impur dont il était tourmenté. L'esprit tint bon et l'on ne se lassa pas de lui administrer le médicament qui devait l'expulser. Les gens qui agissaient ainsi étaient de bonne foi, et il fallut des siècles pour dissiper une erreur dont le principe était dans la ferveur même des croyances religieuses. L'accès de Jean Ciudad paraît avoir été d'une extrême violence. Or, en matière d'aliénation mentale, on peut dire, d'une façon presque générale, que plus la folie est excessive, plus elle cesse vite ; un absorbé guérit moins facilement qu'un agité. On prétend qu'au milieu des tortures dont il fut accablé par ceux qui cherchaient à lui rendre la raison, on l'entendit exprimer le vœu d'avoir plus tard un hôpital à lui « afin d'y recevoir les pauvres aliénés et de les traiter comme il convient (1). » Je le crois et je crois aussi que son séjour à l'hôpital de Grenade, que le souvenir du supplice qui lui y fut infligé a, plus que tout autre motif, déterminé sa vocation hospitalière. Quand l'exacerbation nerveuse dont il avait souffert fut calmée, il s'employa auprès des malades; puis il obtint la liberté et sortit, emportant un certificat qui constatait qu'il avait été fou, mais qu'il ne l'était plus.

Jean Ciudad avait fait vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame-de-Guadalupe; il partit pieds nus, sans un réal, en hiver. La saison était rude; il fallait vivre et trouver asile pendant la nuit. La misère est ingénieuse ; elle lui inspira un moyen simple de pourvoir à ses besoins et dont plus tard il devait user pour venir en aide aux malheureux. Au cours de son chemin, le long des landes et à travers les forêts, il recueillait les branches mortes, en faisait un fagot, le chargeait sur ses épaules, et, arrivé dans un endroit habité, ville ou bourgade, le vendait en échange d'un peu de nourriture et d'un abri pour dormir. On dit que, parvenu à Notre-Dame-de-Guadalupe, il eut une vision, — hallucination du sens de la vue ou rêve? — qui exerça sur lui une influence décisive. La Vierge lui apparut et lui remit l'Enfant Jésus tout nu, avec des vêtemens pour le couvrir. C'était lui indiquer qu'il devait avoir pitié des faibles, recueillir les abandonnés et vêtir la nudité des pauvres. Du moins il le comprit ainsi. S'il a été dupe de son imagination, l'erreur fut féconde, car elle a engendré des actes admirables qui se renouvellent de nos jours et qui ont sauvé des milliers de malheureux. Il est certain que l'homme qui croit que les lois de la nature ont été renversées pour lui, qui se persuade qu'il a été l'objet d'une intervention miraculeuse, puise dans cette croyance une force et une persistance d'où peuvent naître des œuvres extraordinaires. C'est de cette heure que date sa mission : il l'a remplie

(1) *Vie de saint Jean de Dieu*, par l'abbé Saglier, page 97.

avec d'autant plus de zèle qu'il était convaincu qu'elle lui avait été imposée par la mère du Dieu qu'il adorait.

Vêtu d'une robe blanche qu'un hiéronymite lui avait donnée, la besace à l'épaule et le bâton en main, il revint à Oropesa, où il était arrivé enfant, où il avait passé une partie de sa jeunesse. Il alla prendre logement à l'hôpital des pauvres, qui, en ces temps encore pénétrés des coutumes arabes, devait s'ouvrir sans rétribution devant les voyageurs et devant les pèlerins. Le dénûment des pauvres près desquels il vivait l'émut; il sortit dans la ville, mendia pour eux et rapporta les aumônes qu'il avait récoltées. Il prélude ainsi à cette vaillante mendicité qui créera des hôpitaux et offrira un refuge à tant d'infortunes. Je me le figure d'aspect inculte, indifférent aux railleries que provoque son costume dépenaillé, maigre et vigoureux malgré sa maigreur, illuminé par une sorte d'extase permanente qui le maintient au-dessus des choses terrestres, s'efforçant de s'abaisser devant les hommes afin de s'élever jusqu'à plaire à Dieu et rêvant d'assumer sur lui l'universalité de la souffrance humaine pour en délivrer l'humanité. Toute religion profondément sentie produit des êtres semblables. Dans le désert, sur les routes qui vont vers la Mecque, j'ai vu des santons nus, rugueux, dévorés de vermine, courir au-devant des caravanes pour porter leur dernière goutte d'eau aux pèlerins altérés et donner aux dromadaires la poignée de paille sur laquelle ils couchaient. La foi est une dans son principe et dans ses effets; le Dieu qu'elle sert revêt des formes différentes; les actions qu'elle inspire sont identiques et grandes sous toute latitude, près de tous les temples. J'ai beaucoup voyagé, je me suis mêlé à bien des peuples, j'ai regardé vivre bien des nations, j'ai entendu prier bien des sectes; quelle est la race la plus bienfaisante, la plus secourable que j'ai rencontrée sur le chemin de ma vie? — La race juive, dont la foi a résisté à toutes les haines et à toutes les persécutions.

Cette foi abstraite, Jean Ciudad la possédait. Lorsqu'il revint à Grenade, là même où sa folie avait ameuté la populace contre lui, il était résolu à consacrer sa vie aux malheureux. Il se fit marchand de fagots, étalait ses brindilles de bois sur la place publique, les vendait et s'en allait dans les rues, donnant aux pauvres, aux infirmes l'argent qu'il avait reçu. Il couchait au hasard, chez des gens charitables qui le laissaient dormir sous l'escalier ou dans les écuries. On raconte que, traversant un jour une place de Grenade, il vit sur une maison un écriteau : « Maison à louer pour les pauvres. » Il alla trouver des personnes pieuses qui avaient l'habitude de lui faire l'aumône, en obtint la première somme indispensable à l'accomplissement de ses projets et loua la maison. Grâce à

la libéralité d'un prêtre, il put acheter des nattes, des couvertures et quelques ustensiles. Puis il parcourut la ville, y ramassa quarante-six mendians estropiés, moribonds, et les installa dans ce premier hôpital. Ceci se passait en 1540; Jean Ciudad avait quarante-cinq ans. Il avait été fou; en voyant les dépenses auxquelles il allait être obligé de pourvoir, on crut qu'il l'était encore.

Il fallait nourrir ces malades recherchés avec tant d'imprévoyance. Le soir, lorsque les soins de l'hôpital ne le réclamaient plus, Jean Ciudad, le dos chargé d'une hotte, une marmite dans chaque main, allait de maison en maison, s'arrêtait devant les portes et criait : « Pour l'amour de Dieu, faites-vous du bien, mes frères! » Il s'expliquait et disait : « Faire du bien à ceux qui souffrent, c'est faire du bien à soi-même. » C'était l'heure du souper : on donnait la desserte, parfois quelques réaux, et Jean rentrait à l'hôpital, dont il s'était constitué le pourvoyeur, le cuisinier, l'infirmier et le médecin. La besogne ne chômait pas pour lui; on a prétendu qu'il ne dormait pas et qu'il passait les nuits en prières; je n'en crois rien : quelque ardente que soit une âme, elle est enveloppée d'une matière qui a des exigences auxquelles, sous peine de mort, on ne peut se soustraire; vivre sans dormir, vivre sans manger, c'est impossible. J'estime que, sa journée faite, Jean Ciudad trouvait sur sa natte de paille un bon sommeil, qui lui permettait de ne pas faillir le lendemain aux fatigues des jours précédens. L'œuvre qu'il avait entreprise, il la conduisait avec une telle persistance d'abnégation que l'on crut qu'il était aidé par des interventions surnaturelles. Les gens riches de Grenade comprirent que « ce fou » était un homme de grande volonté, dont la bienfaisance méritait d'être encouragée. Les aumônes devinrent plus abondantes; elles furent larges à ce point que Jean Ciudad put agrandir sa maison, doubler les salles hospitalières et remplacer les nattes par des lits. Un fait digne de remarque, c'est qu'en matière d'hospitalité pour les malades, Jean fut un réformateur : chez lui, dans sa maison, dans les maisons relevant de l'ordre qu'il a fondé, chaque malade eut son lit, un lit ne contint jamais qu'un malade. Ce fait, qui nous paraît simple aujourd'hui, constituait alors une amélioration extraordinaire. La promiscuité des malades dans le même lit, dont la seule pensée nous fait reculer d'horreur, était d'usage dans les hôpitaux d'autrefois. Il ne fallut rien de moins à Paris que la révolution française pour abolir un tel état de choses, pour que chaque moribond pût mourir seul sur son grabat. Lorsqu'en 1785, Tenon visita l'Hôtel-Dieu, il constata que 1,219 lits contenaient 3,418 malades (1).

(1) Dans *Paris, ses organes*, t. IV, ch. XX, *les Hôpitaux*, je trouve la note suivante : « Sur les 1,219 lits (Hôtel-Dieu), il y en avait 733 grands, ayant cinquante-deux pouces

A l'époque où Jean Ciudad opérait une si profonde modification dans les habitudes hospitalières, sa perspicacité chrétienne était en avance de deux siècles et demi sur « les amis de l'humanité. » Il avait souffert à l'hôpital royal lorsqu'il y était fouetté; il s'en est souvenu et les malades en ont profité. C'est alors qu'il adopta le nom de Jean de Dieu. Ce nom, il l'a rendu immortel en lui donnant la plus enviable des illustrations, celle de la charité.

Faire du bien dans ce monde et assurer son salut dans l'autre, c'est de quoi tenter les cœurs animés par la foi. L'exemple de Jean de Dieu provoqua l'émulation; des hommes de bon vouloir s'offrirent à lui pour le soulager dans son œuvre de miséricorde. Il les façonna à leurs fonctions nouvelles et devint ainsi le directeur d'un groupe qui, en se multipliant, devait être la grande congrégation hospitalière où tant de misères physiques et morales ont été secourues. Les nouveaux compagnons de Jean faisaient comme lui, recueillaient les infirmes, soignaient les malades, pansaient les blessés, servaient cette famille de délaissés, la nourrissaient et mendiaient pour elle. Les aumônes ne faisaient plus défaut; souvent elles étaient magnifiques : deux cents écus d'or en une seule fois. Jean de Dieu, confiant en partie le gouvernement de son hôpital aux nouveaux infirmiers qui l'assistaient, semble dès lors s'être consacré à la quête, qu'il commençait chaque jour à dix heures du matin et prolongeait souvent jusqu'à onze heures du soir. Il avait étendu son champ d'action; non-seulement il sortait de Grenade pour parcourir l'Andalousie, mais il allait jusqu'en Castille. Les grands seigneurs, les gens riches se faisaient un honneur de remplir son escarcelle, de concourir à ses fondations et de s'associer aux œuvres qui, pour les âmes ferventes, ouvrent l'espoir des récompenses futures. La populace, qui l'avait conspué jadis, le regardait avec admiration; on se signait quand il passait et l'on disait : Voici le saint!

Les ressources mises à sa disposition lui permirent de réaliser son rêve d'autrefois et de construire un hôpital pour y soigner les malades « comme il convient. » Là encore il fut un précurseur, et le premier, bien avant la science expérimentale, il comprit que l'on doit catégoriser les malades et les diviser selon le genre d'affection dont ils sont atteints. Séparer les maladies sporadiques des maladies contagieuses, dans un temps où les fébricitans, les pestiférés, les amputés, les varioleux, les fous vivaient dans un pêle-mêle épidémique et empoisonné, quelle innovation! On peut dire

de largeur, et 486 petits ayant trois pieds. Lors des momens de presse, on mettait ordinairement six malades dans les premiers et quatre dans les seconds. »

en termes absolus que Jean de Dieu a été le créateur de l'hôpital moderne, de l'hôpital méthodique et spécialisé : que ceci lui vaille l'indulgence de ceux qui ne lui pardonnent pas la robe qu'il a portée, sa foi catholique et sa canonisation. Le premier encore, et bien avant l'Angleterre, il fonde le workhouse, en ouvrant dans son nouvel hospice une salle où les mendians sans asile, les voyageurs sans argent peuvent venir dormir. La salle est vaste ; au milieu brûle le brasero, et le long des murs des nattes peuvent recevoir deux cents personnes; c'est l'hospitalité de nuit établie au milieu du XVIe siècle. Tant de bienfaits ne pouvaient rester ignorés ; le nom de Jean de Dieu, du « père des pauvres, » s'était répandu en Espagne. L'ancien fou était vénéré; on disait qu'il faisait des miracles et que les anges l'aidaient dans son œuvre. Jean de Dieu profita de la rumeur d'admiration qui s'élevait autour de lui, se mit en route et quêta partout pour les malheureux. Il alla jusque dans la Vieille-Castille, à Valladolid, où résidait la cour. Charles-Quint était en Allemagne ; l'infant don Philippe reçut Jean de Dieu. Celui qui devait être Philippe II, le plus implacable, le plus étroit des bigots, qui s'imaginait racheter ses péchés par des sacrifices humains, accueillit avec bienveillance l'homme dont la charité, dont la foi débordaient sur toutes les misères, ne leur demandant rien que de les adoucir et de les arracher au désespoir. L'église a canonisé le pauvre frère mendiant, l'histoire a damné le souverain : bonne justice a été faite.

Jean de Dieu revint à Grenade, il avait reçu des aumônes magnifiques dont les malheureux profitèrent. Les fatigues plus que l'âge l'avaient épuisé. Il était sans douceur pour lui-même et se traitait avec une sévérité qui n'ajoute rien à ses mérites : sans linge, vêtu de la robe de bure, toujours tête nue sous le soleil, toujours pieds nus sur les chemins pierreux, toujours voyageant à pied, jeûnant sans cesse, se flagellant et s'ingéniant à s'imposer les besognes les plus pénibles, se jetant à travers les incendies pour enlever les malades, se précipitant au milieu des inondations pour sauver des enfans à demi noyés, il avait accumulé sur lui tant d'austérités et tellement brutalisé sa chair, que celle-ci défaillit et que la vie s'en retira. Jean de Dieu fit appeler Antonio Martin, son premier disciple, et lui recommanda de poursuivre l'œuvre commencée. Lorsqu'il sentit que la mort approchait, il put encore quitter la natte qui lui servait de lit et se mit en prières; il est mort à genoux, comme plus tard, au centre de l'Afrique, devait mourir Livingstone. Né le 8 mars 1495, il s'en alla le 8 mars 1550, un samedi, au moment où l'on chantait matines à la chapelle de son hôpital. On lui fit des funérailles souveraines. Des estropiés touchaient son cercueil pour être guéris; le linceul qui enveloppait ses restes fut déchiré, on en

fit des reliques. L'église honore ceux qui se sont consacrés à la servir et qui ont fait le bien en son nom : elle avait été trop glorifiée par Jean Ciudad pour ne pas l'élever au plus haut rang de ceux qu'elle vénère. Une enquête fut ouverte sur les faits relatifs à l'ancien berger d'Oropesa; l'imagination populaire put les environner d'une auréole merveilleuse, ils n'en restent pas moins merveilleux par eux-mêmes et de prodigieux résultats; la foi fait des miracles. « Le fou » de Grenade l'a démontré, cela suffisait. Il fut béatifié le 21 septembre 1630 par Urbain VIII ; la bulle de sa canonisation fut expédiée le 15 juillet 1691 par Innocent XII. Jean Ciudad est aujourd'hui saint Jean de Dieu.

Sa mort ne nuisit pas à son œuvre; la légende s'était vite formée; pour la foule, le pauvre homme qui avait tant besogné afin de secourir les malheureux était une créature privilégiée que la Providence avait favorisée d'une protection particulière; c'était donc faire acte agréable à Dieu que d'aider au développement des instituts de bienfaisance que Jean Ciudad avait fondés. La charité royale, la charité privée, la charité publique, furent inépuisables; on bâtit un hôpital à Madrid, que la cour commençait à habiter; on en éleva un second à Grenade; la réputation des nouveaux frères hospitaliers avait franchi la mer et les montagnes; on en parlait en Italie et en France; partout le nom de Jean de Dieu était répété; Lope de Véga devait composer un poème sur son existence, Murillo peindre un des faits « miraculeux » de sa vie. L'ordre s'était multiplié et était devenu une congrégation. Par une bulle du 1er janvier 1571, le pape Pie V détermina le costume des frères de Saint-Jean-de-Dieu, les rattacha à la règle augustine; aux vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance ils furent tenus d'ajouter celui de se consacrer au soulagement des malades. Grégoire XIII en attira un certain nombre à Rome; il leur abandonna l'église de Saint-Jean Cabylite et fit construire un hôpital dont il leur confia la direction. De là ils rayonnèrent sur l'Italie, répétant sans cesse la phrase que leur fondateur avait coutume de prononcer : « Faites le bien, mes frères! *Fate bene, fratelli!* » Cette phrase devint leur surnom populaire; je me souviens de les avoir entendu appeler ainsi à Rome en 1844. Ils avaient à Florence une maison qui prospérait. Lorsque Marie de Médicis s'assit, aux côtés de Henri IV, sur le trône de France, elle se souvint des frères hospitaliers qu'elle avait vus mendier aux portes pour nourrir les malades; elle en fit venir cinq à Paris en 1602. Ils s'établirent d'abord rue des Petits-Augustins, qu'ils furent forcés de quitter en 1607 pour céder la place à Marguerite, — la reine Margot, — qui voulait élever un hôtel sur le terrain qu'ils occupaient. Ils s'installèrent alors près de la chapelle de Saint-Pierre, que le langage du peuple appelait la petite chapelle des Saints-Pères. Il y avait

là de vastes jardins; ils purent y bâtir une maison d'hospitalité, où l'on recevait les pauvres, où l'on soignait les malades. Cette maison existe encore sur l'emplacement primitif : c'est l'hôpital de la Charité.

II. — RUE OUDINOT.

Un décret de l'assemblée nationale, en date du 15 férier 1790, prononça l'abolition des vœux religieux. La révolution française ouvrit la porte des couvens; elle en laissa sortir ceux auxquels on avait imposé la vie monastique, elle eut raison; mais elle en chassa ceux qui voulaient y rester, et elle eut tort. Elle manquait au principe de liberté qu'elle avait inscrit en tête de ses lois; elle faisait acte de despotisme en empêchant des créatures humaines, douées de libre arbitre, de vivre à leur guise et selon leurs aptitudes. La mesure qui frappa les congrégations eut un contre-coup qui porta de plein fouet sur les indigens, les infirmes, les orphelins et les malades. Les frères de Saint-Jean-de-Dieu ne furent point épargnés, ils durent quitter les maisons qu'ils desservaient en France et les cinq mille lits qu'ils y possédaient. L'ordre fut dispersé et l'on peut dire qu'il disparut de notre pays. On le ressuscita en 1819.

Un souvenir, un remords qui datait du temps des guerres de l'empire fut le point de départ de la restauration de l'hospitalité des frères de Saint-Jean-de-Dieu en France. Entre le mois de mai et le mois de novembre 1813, c'est-à-dire entre les batailles de Lutzen et de Leipzig, les troupes auxiliaires des petits états allemands étaient maintenues avec difficulté sous les drapeaux français. Malgré la surveillance, malgré la sévérité de la discipline, les désertions étaient fréquentes, et chaque jour des Saxons, des Badois se dérobaient pour aller rejoindre l'armée prussienne, qui marchait en chantant les chansons de Kœrner. Un soldat allemand dont j'ignore le nom et la nationalité précise fut arrêté au moment où il passait à l'ennemi. Il fut traduit devant un conseil de guerre, condamné et fusillé. Un capitaine d'état-major, nommé de Magalon, fit office de ministère public; le fait était flagrant, le code militaire édictait d'inéluctables lois : le capitaine ne put que requérir la mort. Le déserteur fut très ferme et très simple : « Je dois avant tout le service à mon pays. Vous faites la guerre à l'Allemagne, il ne m'est pas possible de ne pas combattre contre vous. Au-dessus de votre justice il y a une justice souveraine qui m'approuve et dans laquelle j'ai confiance. » Cet homme mourut sans forfanterie, avec la simplicité de ceux qui ont accompli leur devoir.

Le capitaine de Magalon continua la guerre jusqu'au bout, jusqu'aux buttes Chaumont, jusqu'à Waterloo. Licencié comme « brigand de la Loire, » rejeté dans la vie civile, se rappelant ses campagnes et se remémorant ses hauts faits, il eut une sorte d'obsession dont il ne pouvait se délivrer. Le souvenir du soldat déserteur qu'il avait fait condamner à mort le poursuivait; il était hanté par ce fantôme; il s'imaginait que le sang était retombé sur lui et qu'il avait un crime à expier. Il résolut de consacrer aux malheureux les jours qui lui restaient à vivre. Il avait sans doute traversé les hôpitaux de Mayence empoisonnés par le typhus, par la peste de guerre; sur les champs de bataille, il avait vu les blessés abandonnés, il les avait entendus crier dans les ambulances, il avait compté les ravages que la maladie, plus que le fer et le plomb, fait dans les armées en campagnes, il se souvint de l'œuvre de Jean-de-Dieu et voulut la reconstruire : il y réussit (1). Il parla de son projet à deux hommes d'une foi ardente comme la sienne, et dont je ne sais pas les noms; tous les trois voulurent faire revivre en France les vertus hospitalières où, pendant trois siècles, les infortunés avaient trouvé tant de secours. La vie religieuse les attirait et, pour se rendre aptes aux fonctions qu'ils comptaient exercer auprès des malades, ils firent un noviciat et entrèrent à l'hôpital de Marseille en qualité d'infirmiers. Des marins, des soldats noyés de déceptions par nos défaites, par le double écroulement de l'empire, par les difficultés mêmes de leur existence soupçonnée et surveillée, se groupèrent autour d'eux. La petite communauté fut bientôt composée de douze infirmiers volontaires qui, le 8 avril 1819, reprirent le costume des anciens frères de Saint-Jean-de-Dieu. Leur nombre s'accrut rapidement et bientôt ils furent préposés aux salles des hommes dans les trois hôpitaux de Marseille. L'œuvre renaissait, petitement, faiblement, comme à ses débuts, mais elle n'allait pas tarder à s'accroître. Les nouveaux frères prennent le service de l'hôpital de Salon, ouvrent un asile aux aliénés pauvres dans le département de la Lozère et dirigent l'infirmerie d'une des prisons de Lyon. Ils reçurent de Rome, en date du 20 août 1823, l'autorisation de se rétablir dans la « province de France » et fixèrent le centre de leur congrégation à Lyon, où ils fondèrent une maison pour le traitement des aliénés. On peut croire

(1) Ce fait m'a été raconté par M. le marquis de Quinsonas, qui a personnellement connu le capitaine de Magalon. Celui-ci était homme d'esprit. Pendant un séjour qu'il fit à Paris, sous la restauration, il passa dans la rue de La Harpe vêtu de son costume de moine hospitalier, des étudians l'entourèrent et le suivaient en l'accablant de quolibets; il monta sur une borne et dit : « J'ai fait vœu de me consacrer au service des fous, messieurs; je suis prêt à vous donner mes soins. » On se mit à rire, on applaudit, et il continua son chemin sans être inquiété.

que le souvenir des souffrances que Jean Ciudad a endurées à l'hôpital royal de Grenade a déterminé leur résolution de se consacrer d'abord aux fous; après la maison de Lyon, ils en ouvrent une à Lommelet, près de Lille, en 1826, et une autre à Dinan, 1833, non loin de Saint-Servan, où l'œuvre des Petites-Sœurs des Pauvres allait germer.

Ils ne sont venus que tard à Paris; on dirait qu'ils ont reculé devant les tracasseries administratives qui pourraient les atteindre et entraver leur action. Sans nul doute, ils eussent voulu avoir un véritable hôpital, l'organiser, l'outiller et, selon la tradition de leur ordre, y recevoir tous les malades; mais les terrains, les constructions sont chers à Paris la trop peuplée; il fallait d'abord se faire accepter de nouveau par une population volontiers oublieuse des bienfaits reçus et commencer par « une opération » qui, en assurant quelques ressources, permettrait de tenter une œuvre de charité pure. En 1842, on fonda une maison de santé. Elle existe toujours et elle a du renom dans le monde médical. A proximité du boulevard des Invalides, non loin de la maison mère des frères de la Doctrine chrétienne, les frères de Saint-Jean-de-Dieu se sont installés dans la rue Oudinot, qui, avant d'être baptisée de ce nom glorieux, fut d'abord le chemin de Blomet, puis la rue Plumel et enfin la rue Plumet. La maison est de chétive apparence et, malgré un revêtement en pierres de taille, on s'aperçoit qu'elle n'est pas jeune: porte bâtarde, couloir étroit, petit parloir luisant, maigrement meublé, obscur, décoré de quelques estampes de sainteté et d'une pendule de bronze en forme de cathédrale. C'est là que le révérend père provincial reçoit les personnes qui ont à lui parler. La tête est intelligente et calme, la voix est très douce et le geste a une certaine fermeté résignée qui semble, pour toutes choses, s'en remettre à la volonté de Dieu. Le costume est simple, tous les frères le portent indistinctement : robe de bure noire serrée par une ceinture en cuir, le scapulaire et le capuce; c'est l'habit d'intérieur; dehors, on revêt la soutane. Les chambres sont spacieuses et aérées, munies de tous les meubles qui peuvent être utiles à un malade; c'est assez gai, lumineux et moins « sec » que les chambres de la Maison municipale de santé. L'attrait de la maison, c'est le jardin, qui est admirable, avec des quinconces, de larges plates-bandes et un immense promenoir en forme de gloriette assombrie de vigne vierge qui permet aux convalescens de respirer à l'ombre pendant les jours de soleil. Le jardin n'est séparé que par un mur de la rue Rousselet, dont il occupe tout un côté. Il y a là de la place pour s'agrandir, pour construire des annexes, qui deviennent indispensables; mais on n'ose pas; il y a des bourrasques dans l'air et l'on attend que

les nuages soient dissipés. Tout en espérant des jours d'une sécurité moins incertaine, on profite du jardin, qui verse des effluves de vie dans toute la maison; sur le plan Turgot on voit que l'emplacement occupé par les frères de Saint-Jean-de-Dieu était alors en cultures maraîchères. C'est un survivant des jardins du vieux Paris; il n'en reste plus guère aujourd'hui; la spéculation s'en empare, la cognée les jette à bas et les moellons s'y entassent les uns sur les autres, au détriment de la santé publique, à laquelle les plantations de nos boulevards et de nos squares ne peuvent plus suffire.

Aux malades qui viennent se faire soigner dans la maison de la rue Oudinot on ne demande pas d'extrait de baptême; qu'ils soient chrétiens, juifs ou musulmans, on ne s'en occupe guère; on ne s'enquiert point de leur religion, on ne s'inquiète que de leurs maux, que l'on tâche de guérir. Ils sont libres d'appeler près d'eux le médecin qui leur convient; auprès d'eux, les frères n'ont office que d'infirmiers. Plus d'un malade cependant qui s'est fié à eux n'a pas eu à s'en repentir. Il y a là un frère François, de tenue modeste et ne disant mot, qui, mieux que Grosjean en remontrerait à son curé. Un grand chirurgien, un de ceux que l'on appelle volontiers « un prince de la science, » me disait : « Il en sait long, le frère François, si long que, dans bien des cas, il en sait plus long que nous. » L'esprit d'observation, l'intelligence, l'étude, la volonté de soulager ceux qui souffrent, ont parfois plus de valeur qu'un diplôme sur parchemin. On cite des cures extraordinaires obtenues par le frère François, et le blessé qu'il a pansé ne veut plus être touché par d'autres mains que les siennes. Les chirurgiens le connaissent, l'ont apprécié, et l'appellent lorsqu'ils ont quelque opération délicate ou périlleuse à faire dans la maison. Je suis certain qu'il était là lorsque le docteur Labbé a ouvert et délivré M. Lausseur, qui restera célèbre sous le nom de « l'homme à la fourchette. » C'est lui qui prit soin de Cabet, le sculpteur, quand il alla chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu, demander au bistouri d'arrêter la marche du cancer dont il était dévoré. Le frère François ne s'épargna pas; le mal était invincible et l'on ne put le vaincre; l'auteur de tant de statues charmantes, de la décoration de l'église de Saint-Isaac à Pétersbourg, de cette *Résistance* que l'on abattit et que l'on releva à Dijon, ne put être sauvé, malgré la science, malgré le dévoûment, malgré les soins de toute minute. Il voulut mourir chez lui, on l'y reporta : la bête féroce qui le mangeait acheva son œuvre le 24 octobre 1876 (1).

Dans le principe, la maison avait été fondée en vue d'accueillir

(1) J.-B.-Paul Cabet était né à Nuits (Côte-d'Or), le 2 février 1815.

surtout les étudians et les jeunes gens que les nécessités de l'école maintiennent à Paris, loin de leur famille. Un règlement d'une extrême douceur où la main de l'administration ne se fait pas sentir, une certaine tendresse dans les soins prodigués aux malades remplaçaient à peu près les dorloteries que l'on trouve auprès du foyer natal. Quoique j'aie vu des convalescens jeunes et chevelus causer entre eux dans le jardin, pendant que je me promenais sous le berceau de vigne vierge avec le père provincial, je doute que la maison soit fréquentée par les « escholiers » d'aujourd'hui. Lorsque la maison fut ouverte en 1842, les chemins de fer étaient rares et les diligences s'en allaient lentement au long des routes. A cette heure, il n'en est plus ainsi; dès que l'on se sent un peu souffrant, on monte en wagon et l'on retourne au pays chercher les gâteries maternelles. Si l'accident est subit, le télégraphe a vite fait d'en porter la nouvelle; la mère, les sœurs accourent, et l'étudiant ne reste plus isolé comme autrefois dans la chambrette de son auberge. Je n'ai point parcouru la liste des pensionnaires, je ne puis donc savoir à quelle catégorie de monde appartiennent les malades qui viennent demander secours aux descendans de Jean de Dieu, mais j'imagine que ce sont des rentiers vivant seuls, des hommes veufs et sans enfans, des fonctionnaires en retraite, des prêtres, des officiers de marine, des soldats qui respectent le dévoûment des frères hospitaliers, parce que leur vie à eux-mêmes n'a été qu'une expansion de dévoûment. Le champ de bataille est différent, mais la lutte est pareille et l'abnégation est la même.

C'est dans la petite maison de la rue Oudinot qu'est venu mourir un homme que j'ai connu, que j'ai aimé et pour la mémoire duquel je conserve une vénération sans alliage. Je parle du général Félix Douay. Ce fut un homme de guerre dans la haute exception du mot; il eut pour la France un amour passionné, et il envia le sort de son frère qui tomba à Wissembourg et ne vit pas jusqu'où pouvaient descendre nos désastres. Il était de race militaire et avait écouté souvent le récit des campagnes de son père, ancien officier de l'empire, qui commandait la compagnie des sous-officiers-vétérans auxquels la garde du palais du Luxembourg était alors confiée. Il rêvait de voyages et d'expéditions lointaines. Né à Paris le 14 août 1816, il se présenta en 1832 aux examens pour l'École navale ; il échoua et s'engagea comme novice au port de Brest. Il navigua sur *l'Orion*, sur le *Lutin*, employé à la timonnerie, travaillant en ses heures de loisir et ne voyait pas s'approcher le moment où les aiguillettes d'aspirant flotteraient à son épaule. On venait de créer le corps de l'infanterie de marine, il put y entrer en qualité de fourrier. En prenant terre, il mit le pied sur son véritable élément. Il tenait

désormais son avenir en mains, en bonnes mains. Il fut en garnison à la Guadeloupe, puis à la Martinique ; en 1838, il est nommé sous-lieutenant; il n'avait que vingt-deux ans. S'il fût sorti de l'École de Saint-Cyr, il n'eût pas été plus avancé. En 1843, il était capitaine et revint en France, ramené par le général de Fitte de Soucy, inspecteur permanent de l'infanterie de marine, qui en avait fait son aide-de-camp. La position était enviée et pleine de promesses ; elle ne retint pas le capitaine Douay, qui abandonna Paris, quitta son général et, dès 1844, réussit à passer au 32e de ligne, en expédition dans la province d'Oran. De ce jour, il ne se tira pas un coup de fusil contre la France que Félix Douay ne fût au premier rang pour riposter. En 1848, il est à l'armée des Alpes ; en 1849, il est devant Rome; dans la nuit du 29 au 30 juin, il monte le premier à l'assaut et reçoit un coup de baïonnette qui ne l'empêche pas de se jeter dans la place à la tête de ses voltigeurs. Le séjour de Rome n'était point pour lui plaire ; se promener au Corso, aller au café grec, bâiller au théâtre Argentina, c'étaient là de médiocres plaisirs pour un homme accoutumé à la vie active. Il avait été nommé chef de bataillon, il obtint d'être envoyé dans la province d'Oran, au 68e de ligne.

En 1854, il rejoignait l'armée d'Orient, faisait l'expédition de Crimée et rentrait en France avec les épaulettes de colonel. On peut convenir qu'il les avait méritées : il est à l'attaque de nuit du 1er mai 1855, l'une des plus meurtrières de la campagne ; à la bataille de Traktir, il défend la tête du pont et ne permet pas aux colonnes russes de débucher; à l'assaut du 8 septembre, il attaque la grande courtine et, quoique blessé, se porte au secours du général Vinoy, qui se maintenait avec peine dans la gorge de Malakof. En 1859, il est en Italie et bat les Autrichiens à Turbigo. Général de brigade à Solférino, il est, dès le début de l'action, devant le cimetière qui est la clé de la position ; il y est et il y reste jusqu'à ce que le mouvement de la garde permette d'enlever l'obstacle et de pousser en avant. Ce jour-là, les trois frères Douay étaient engagés; Abel fut grièvement blessé au pied ; Félix reçut une balle et eut deux chevaux tués sous lui ; Gustave fut tué. La digression n'est point inutile qui rappelle de tels souvenirs. En 1862, le général Douay, qui commandait la subdivision d'Amiens, fut appelé à diriger la brigade du corps expéditionnaire du Mexique, placé sous les ordres du général Lorencez. Au siège et dans les rues de Puebla, en campagne, en corps détaché, partout où il fut envoyé, il fut héroïque, donnant l'exemple d'une obéisssance irréprochable, mais qui devait lui être douloureuse, car il blâmait les opérations du commandant en chef, dont il ne comprenait ni la tactique ni les intentions. Il fut

rappelé en France, eut plusieurs entrevues avec Napoléon III, et repartit pour le Mexique. Lorsque tout fut perdu, lorsque nul espoir ne subsista, on voulut lui infliger la responsabilité suprême de l'expédition; il refusa et écrivit à l'empereur : « Je ne veux pas me faire l'instrument de la ruine de mes camarades. »

Il revint en France; lorsque la guerre éclata en 1870, il reçut le commandement du 7e corps d'armée, qu'il organisa à Belfort, où bien peu d'approvisionnemens furent mis à sa disposition et dont il fit augmenter les travaux de défense. Après la défaite de Wœrth, il fut dirigé en hâte sur Reims pour rejoindre les débris de l'armée du maréchal Mac-Mahon. Il était à Sedan et fut interné à Bonn pendant sa captivité. Il rentra en France au moment où l'insurrection du 18 mars 1871, assassinant des généraux, massacrant des gendarmes, épouvantant le monde par sa violence et sa bêtise, complétait le désastre que nous supportions et le rendait insupportable. Le général Douay eut horreur de tant d'impiété envers la patrie; il accourut se mettre aux ordres du gouvernement réfugié à Versailles et reçut le commandement du 4e corps, qui devait opérer entre la rive droite de la Seine et l'avenue de Neuilly. Mieux que personne, je puis dire quelle énergie il déploya en cette circonstance, d'où le salut du pays dépendait, car j'ai eu « ses papiers » en mains et j'ai pu suivre, jour par jour, les progrès de cette marche en avant qui devait le conduire le premier jusqu'aux murailles derrière lesquelles on préparait le meurtre des otages et l'incendie. Renseigné d'une façon précise par Ducatel, qui était son « éclaireur volontaire, » il força l'entrée de Paris soixante-douze heures avant le moment fixé par l'autorité militaire supérieure; grâce à lui, grâce à son initiative, une large portion de Paris put échapper au pétrole : cette action seule suffirait à la gloire d'un homme.

Appelé en 1873 à la tête du 6e corps cantonné au camp de Châlons, il fit procéder sur les feux de guerre à des expériences, qui, au dire des personnes compétentes, constituent un notable progrès sur les anciennes méthodes. Il eût voulu rester au milieu des troupes qu'il aimait et auxquelles il avait bien réellement consacré sa vie; la politique ne le permit pas. Au commencement de 1879, il fut relevé de son commandement et nommé inspecteur-général d'armée : compensation illusoire qui l'enlevait à ses occupations favorites, qui brisait des habitudes devenues une nécessité et qui le condamnait à une oisiveté peu faite pour cette nature active et ambitieuse de bien faire. Le coup fut dur, si dur qu'il en a été mortel. La vie lui parut inutile et il la quitta.

L'existence ne lui avait pas été clémente; ces hommes d'airain ont parfois le cœur tendre, et je crois que le général Douay a souf-

fert. Très réservé, vivant seul, d'apparence froide, parfois même un peu rude, on comprenait, à le regarder attentivement, qu'il se donnait une attitude et redoutait d'être pénétré. Derrière ce personnage imposé qui ne parlait pas dans la crainte de trop dire, il y avait un homme d'une douceur exquise, d'une rare générosité de sentimens, d'une pitié intarissable pour la souffrance d'autrui et qui fut adoré par ceux dont il ne repoussa pas l'intimité. Un jour que j'avais surpris en lui une émotion qu'il ne put réprimer, je lui dis : « Vous êtes comme les noix de coco : l'enveloppe est résistante, mais la pulpe est savoureuse. » Ses yeux devinrent humides, et il me répondit en essayant de sourire : « Ne parlons pas botanique. » La mort n'avait pas voulu de lui sur les champs de bataille, elle le guettait au coin d'une maladie vulgaire. Il avait été blessé assez souvent pour comprendre, dès la première atteinte, que le mal était grave; il se fit transporter rue Oudinot, dans la maison des frères de Saint-Jean-de-Dieu ; le vieux soldat qui n'avait pas quitté le harnais fut soigné par les infirmiers à scapulaire. J'imagine que, sur le lit d'où il ne devait plus se relever, le général Douay a eu des larmes intérieures dont nul n'a été le confident ; il s'est rappelé son frère Gustave, tué devant Cavriana, il s'est rappelé son frère Abel tué à Wissembourg; il a pensé au « beau trépas » qu'a chanté Béranger et il s'est senti humilié; il a pleuré de mourir dans une chambre close, sous un édredon comme un « péquin. » Il n'en est pas moins mort héroïquement. Au lendemain d'un des combats devant Sébastopol, Bosquet écrivait à sa mère : « Avant de monter à cheval, j'ai baisé la croix de mon épée. » Le général Douay, avant de livrer le dernier assaut à celle qui n'est jamais vaincue, fit appeler l'aumônier de la maison et lui dit : « Mon père, il est temps de mettre ma conscience en règle avec Dieu. » Lui qui jamais ne s'était ménagé, qui avait ri au péril, qui toujours avait été de bon vouloir et de grand cœur, dont le sacrifice avait été permanent et l'holocauste toujours prêt, il savait bien qu'il y a pour l'âme des destinées auxquelles les hautes intelligences aiment à se préparer. Il se prépara donc et mourut en paix, comme un bon soldat qu'il avait été. Le 4 mai 1879, cinq mois après avoir été forcé d'abandonner le commandement du camp de Châlons, il entrait dans le repos. Ce jour-là, l'armée française a fait une perte cruelle; l'homme qui, sorti des rangs les plus humbles, était arrivé, sans protection ni faveur, au grade de général de division, eût été un ministre de la guerre incomparable. Lorsque le cercueil, suivi des frères en prières, escorté des compagnons d'armes, glissa hors de la petite maison pour être placé sur la voiture funèbre, la France put dire : « Une vertu est sortie de moi. »

Le souvenir de Félix Douay est resté vivant chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu; on en parle, on dit : Il était si bon! On montre la chambre où il est mort; là, dans cette maison, on garde volontiers la mémoire de ceux que l'on y a guéris, et il est rare que des relations ne se nouent pas entre les frères et leurs anciens malades. Ce n'est qu'une maison de santé cependant, et les soins n'y sont point gratuits. Selon l'importance de l'appartement qu'on y occupe, la pension varie de 6 à 10 francs par jour : au bout de l'année, cela fait un petit budget de recettes. Qui en profite : Les frères? Nullement. Les bénéfices servent à soutenir les œuvres de charité auxquelles saint Jean de Dieu a consacré ses disciples; la maison de santé s'empresse à secourir l'hospice; les fonds recueillis doivent être promptement utilisés, car il n'y a pas loin de la rue Oudinot à la rue Lecourbe.

III. — RUE LECOURBE.

Le village de Vaugirard est annexé à Paris depuis la loi du 16 juin 1859; si l'on prolonge la rue de Sèvres au-delà du boulevard de Grenelle, on pénètre dans une interminable rue qui s'en va jusqu'aux fortifications, c'est la rue Lecourbe; elle a plus de 2,250 mètres de parcours; pour un Parisien du centre, c'est le bout du monde. On a beau avoir construit dans ce quartier une mairie monumentale, on n'en a pas modifié l'aspect provincial et suranné; des maisons basses, des vacheries, des poules sur le trottoir, des jardins maraîchers mamelonnés de cloches de verre, des cabarets à fenêtres ternes, le turlututu d'une voiture de tramway presque vide, du linge séchant aux croisées; c'est gris, triste, et cela paraît trop grand. C'était bien loin de Paris jadis; au siècle dernier, Louis XV y possédait un rendez-vous de chasse; le temps et l'abandon en avaient fait une masure; le terrrain qui l'entourait était vaste, vêtu de folles herbes, protégé par une muraille que verdissait la mousse et que rongeaient les lichens. Si délabrée que fût l'habitation, elle offrait un avantage considérable; elle était en « bon air. » C'était là une condition faite pour tenter les frères de Saint-Jean-de-Dieu, qui ne sont pas infirmiers pour rien et font preuve de discernement hygiénique lorsqu'ils créent un établissement d'hospitalité. Il ne leur suffisait pas d'avoir ouvert en province des asiles pour les aliénés, de soigner, à Paris, des malades payans, ils rêvaient de faire l'œuvre de charité par excellence, en recueillant l'enfance abandonnée, infirme, rachitique et impotente. Elle ne manque pas à Paris : le cabaret et le reste en sont les infatigables producteurs.

On parla de ce projet à l'archevêque, qui l'approuva, au directeur de l'Assistance publique, qui l'encouragea, et on se mit en devoir de le réaliser. Il y a dans le monde parisien bien des gens riches qui sont friands de bonnes actions; on s'adressa à eux, ils donnèrent et promirent leur concours; on fit une quête, on emprunta et on put acquérir l'enclos où se lézardait la maison en ruines. Cinq frères de Jean-de-Dieu en prirent possession le 19 mars 1858; tant bien que mal ils l'approprièrent eux-mêmes, bouchèrent les crevasses, réparèrent la toiture, collèrent du papier sur les vitres brisées et, le 2 juillet, y reçurent le premier enfant infirme. Au 1er janvier 1859, la maison en comptait déjà dix, et vingt-sept en 1860; mais c'était tout ce qu'elle pouvait contenir. Il fallait ou s'agrandir ou fermer sa porte et renvoyer au pavé, à la misère, à la dépravation, les avortons chétifs qui criaient merci. On se souvint des commencemens de Jean Ciudad et l'on n'hésita pas. On fit de nouvelles quêtes, on contracta un nouvel emprunt; on construisit une annexe, et l'on put donner asile à cent cinquante enfans. On espérait vivre ainsi, au jour le jour, profitant des ressources offertes par la charité pour augmenter le nombre des pensionnaires et la place qu'on pouvait leur consacrer; mais on avait compté sans la guerre et sans la commune. Dès le début des hostilités, les frères de Saint-Jean-de-Dieu ne faillirent pas à leur mission, ils devinrent infirmiers militaires et ouvrirent une ambulance dans leur maison. On s'appauvrit, car l'on distribua aux blessés les provisions destinées aux enfans. Ce n'était que demi-mal, en ce temps de jeûne forcé; on en fut quitte pour diminuer un peu les rations; mais l'inconvénient fut plus préjudiciable et de conséquences graves. Les bombardemens sont mauvais pour les vieilles bâtisses; les ondes sonores ne les frappent pas en vain, la trépidation les ébranle; elles oscillent, s'entr'ouvent et semblent se pencher pour choisir la place où elles vont se laisser tomber. Les murailles disjointes, les fondations tassées sur elles-mêmes n'offraient plus de sécurité; on avait beau appliquer des étais, soutenir les angles affaiblis et les pignons chancelans, la maison menaçait ruine, elle s'effondrait; dans les grands vents d'ouest, elle tremblait. Il fallait prendre un parti ou risquer de se réveiller un matin englouti sous les décombres. Après bien des hésitations, bien des calculs, on se mit à l'œuvre : à la grâce de Dieu! La grâce de Dieu ne fit pas défaut. Les bienfaiteurs de l'asile ne reculèrent point devant un sacrifice; un des frères s'improvisa architecte; comme Renaud de Montauban à la cathédrale de Cologne, il traçait les lignes, jetait les fondemens, portait les pierres et s'ingéniait à utiliser les vieux matériaux. L'effort fut considérable; lentement, économiquement,

on travailla pendant deux années consécutives, et à la fin de 1875 la maison était ce que nous la voyons aujourd'hui, rue Lecourbe n° 223, solide, spacieuse, appropriée à sa destination, accrue dans des proportions secourables et pouvant abriter deux cent dix enfans. Que ne peut-elle être doublée, triplée! ce ne seraient pas les postulans qui manqueraient; ce n'est pas le dévoûment des frères hospitaliers qui serait en défaillance.

Seuls, les frères de Saint-Jean-de-Dieu ne seraient peut-être point parvenus à un tel résultat; ils ont trouvé des secours et des encouragemens, que l'on ne saurait trop louer, dans le conseil d'administration, — exclusivement laïque, — qui surveille leur œuvre et qui est actuellement composé du vicomte de Mortemart, du comte Le Pelletier d'Aulnay et du comte Paul de Thury. Pour ne point porter le scapulaire et la robe de laine, ces hommes de bon vouloir, représentant l'ensemble des bienfaiteurs de l'asile, n'en sont pas moins associés de cœur et d'action au travail de cette foi que rien ne lasse, de cette espérance que rien n'atténue, de cette charité que rien ne décourage. L'un d'eux me disait : « J'ai six enfans d'intelligence et de santé irréprochables ; j'ai cru que le meilleur moyen d'en remercier Dieu était de consacrer une partie de mon temps et quelque argent au soulagement d'enfans pauvres et infirmes; de cette façon, ma gratitude n'est pas stérile. » La pensée est haute et fait comprendre pourquoi nulle déception ne peut fatiguer ces pourvoyeurs de bonnes œuvres. Celle dont je parle est exceptionnelle : elle est connue, elle est appréciée de la population parisienne, à laquelle on enseigne cependant à vilipender les hommes de paix et de consolation. Nulle injure n'est adressée aux frères lorsqu'ils sortent dans les rues, et quand ils accompagnent lentement les petits infirmes, qu'ils conduisent à la promenade, on les salue. Le conseil municipal, maître et distributeur des finances de la ville et que l'on ne peut guère accuser de favoriser le développement des ordres religieux, n'a point cru pouvoir supprimer la subvention de 1,500 francs que reçoit l'asile de la rue Lecourbe. La question a été discutée, et, à ce sujet, un mot a été dit que l'on doit répéter : « Nul laïque, ni pour or ni pour argent, ne consentirait à faire un métier pareil. » Cela est strictement vrai; pour payer un tel labeur, il faut une monnaie qui n'est point de ce monde. On pourra juger du respect que les frères de Jean-de-Dieu inspirent dans le quartier témoin de leur dévoûment par un fait que je regrette de n'avoir pas connu plus tôt, car je me serais empressé de le mettre en lumière. Pendant la commune, l'approvisionnement de l'asile offrit des difficultés presque insurmontables; « les bienfaiteurs » n'étaient point à Paris, la quête était plus que restreinte au

milieu des bandes alcoolisées qui titubaient à travers la ville; les frères et leurs pensionnaires risquaient d'être soumis à un jeûne voisin de la famine. La mairie du XVe arrondissement, sans en être sollicitée, nourrit l'asile, lui envoya des viandes salées, du pain et des légumes secs. Le délégué, membre de la commune, était un teinturier nommé Victor Clément, homme débonnaire, dont la conduite, en ces jours de furie, démontra la mansuétude. Sa bienfaisance envers les enfans soignés à la rue Lecourbe ne fut entravée par aucun de ses deux collègues de Vaugirard, ni par Camille Langevin ni par Jules Vallès. Grâce à eux, les petits infirmes ne sont pas morts de faim; mais si la charité de la commune se souvint d'eux, la guerre ne les oublia pas; les obus écornaient les murs de la maison; les balles sifflaient dans le jardin; on pouvait dire : « Il y a péril en la demeure. » Les frères furent obligés de se séparer de leurs élèves, pour lesquels nulle sécurité n'existait plus. Tout le monde pleurait; les pauvres petits se pendaient à la robe de leurs maîtres, les maîtres les exhortaient à la résignation. Dès que le calme fut un peu rétabli dans la ville incendiée, on se hâta de rouvrir l'asile. Les enfans y furent rapportés et reprirent cette existence à la fois douce et disciplinée qui, dans la maison hospitalière, remplace pour eux, et souvent avec avantage, les soins de la famille.

L'admission dans la maison n'est pas gratuite; le prix de la pension est des plus modiques, car le maximum est fixé à 50 centimes par jour, maximum théorique pour ainsi dire et qui souvent s'abaisse à n'être que de 10 sous par mois. A quoi bon exiger une si faible somme? On y tient cependant et on l'impose autant que possible, même aux familles les plus pauvres, car l'expérience a démontré ce fait extraordinaire que les parens auxquels nulle rémunération n'est réclamée abandonnent leurs enfans, disparaissent et ne s'en occupent plus; on dirait que ce léger sacrifice raffermit le lien de la famille et empêche qu'il ne soit brisé. Quand des parens cessent de payer l'obole qui assure à leur fils l'abri, la nourriture, le vêtement, l'instruction, les soins moraux et les soins hygiéniques, on sait ce que cela veut dire; on aura désormais à garder un orphelin dont le père et la mère vivent encore. Ils ont déménagé sans laisser d'indication sur leur nouvelle demeure; où les retrouver dans l'immense Paris? La maison ne rejette pas l'enfant; au contraire, elle se referme sur lui et l'adopte. C'est le révérend père directeur de l'asile qui prononce les admissions; sa règle lui prescrit avec raison de repousser les épileptiques et les idiots, toujours dangereux en communauté; sans être resserré dans des limites trop absolues, l'âge est fixé entre cinq et douze ans. Toute

place libre est immédiatement occupée, car elle est toujours promise et les postulans sont nombreux qui attendent que la mort ou un départ ait rendu un lit vacant.

Les charges de la maison pèsent sur les frères hospitaliers; chaque jour, il faut nourrir cette marmaille impotente : la charité y pourvoit. Comme les Petites-Sœurs des Pauvres, les frères de Saint-Jean-de-Dieu sont un ordre mendiant; ils tendent la main pour secourir les petits enfans qui souffrent; ils vont quêter et reçoivent l'argent; eux aussi, ils ramassent le vieux linge, les meubles brisés, les ustensiles hors d'usage, qu'ils font servir encore, les vêtemens dépiécés, dans lesquels ils taillent des costumes pour leurs bambins; lorsque l'on quitte un appartement et qu'ils sont prévenus, ils arrivent et, après les locataires, après les déménageurs, ils recueillent ces mille débris de ménage que l'on croit inutiles et qu'ils savent utiliser. Leur industrie est ingénieuse et il n'est si misérable objet qu'ils dédaignent. Ils acceptent tous les dons en argent et les dons en nature; mais, contrairement aux Petites-Sœurs des Pauvres, ils ne demandent jamais ce que l'on pourrait appeler les dons alimentaires; la nourriture consommée dans la maison est achetée. Tous les deux jours, dès l'aube, après matines, la voiture part pour les Halles et fait les provisions nécessaires à l'asile, qui possède, en outre, un bon poulailler, une étable de quatre vaches et un jardin potager. Pour des enfans rachitiques que dévorent les scrofules, l'alimentation doit être substantielle et de choix; on boit de la bière qui se brasse dans la maison même et qui est forte en houblon; on cherche à réagir contre la débilité matérielle des pensionnaires, et le premier « repas » est invariablement un verre d'huile de foie de morue.

On a beau faire, on ne peut que les rendre moins faibles, mais on ne les guérit pas, et l'on n'en sera pas surpris si l'on considère que les frères de Saint-Jean-de-Dieu choisissent parmi les enfans ceux qui ne sont point nés viables et qui néanmoins sont condamnés à vivre. La mort s'est trompée, elle les avait marqués au jour de leur naissance, elle a oublié de les prendre; elle a déçu les craintes et peut-être l'espoir des parens. C'est un spectacle lamentable de les voir réunis. A les regarder, de vieux soldats se sont mis à pleurer. En 1866, on avait organisé une loterie pour venir en aide à l'asile de la rue Lecourbe, qui luttait à grand'peine contre la pauvreté. Les lots avaient été exposés dans une des salles de l'hôtel des Invalides. Le frère supérieur voulut aller remercier le gouverneur de la courtoisie dont il avait fait preuve. On partit avec les pensionnaires, les uns à pied sur leurs béquilles, les impotens dans des voitures; arrivés à l'hôtel, les frères prirent

les infirmes dans leurs bras et on se rendit en corps auprès du gouverneur, qui était le marquis de Lawœstine. Il vivait au milieu des mutilés de la guerre, il avait traversé plus d'un combat et affronté bien des périls; quand il aperçut les pauvres petits tortus, difformés, à jamais invalides dès l'enfance, il voulut leur parler et éclata en sanglots. Les uns s'attristent en les voyant, les autres se révoltent : je suis de ceux-là; ma colère ne remonte pas à la nature, qui suit ses immuables lois et ne peut qu'employer les élémens que l'on offre à ses métamorphoses; d'un champignon vénéneux elle ne tirera jamais qu'un champignon empoisonné. Ces enfans condamnés à la souffrance perpétuelle sont innocens, ils sont punis pour un péché qu'ils n'ont pas commis, ils sont responsables du crime de leurs parens, et j'en reste indigné contre ceux-ci. Quand l'alcoolisme et le mal provenant de débauche ne s'éloignent pas l'un de l'autre, la scrofule vient au monde et s'épanouit dans toutes ses horreurs. Les épileptiques, les idiots, les aveugles-nés, les ataxiques, — les monstres, pour tout dire en un mot, — doivent le plus souvent leurs maux à ces rencontres impies. Sans s'expliquer davantage sur ce sujet, on peut dire, je crois, que dans un homme ivre tout est ivre et que l'ivresse se prolonge sous forme implacable chez les infortunés qui en résultent. Ni le père ni la mère ne font un retour sur eux-mêmes et ne s'accusent; ils ne se dévouent pas au pauvre être que leur vice a créé. S'il n'est que ridicule et hideux, ils l'envoient mendier à leur profit au long des rues; si le mal est plus intense, si l'enfant est un cul-de-jatte incapable de se mouvoir, on en a honte, on le prend en haine, car il est coûteux à nourrir. La mère dit : « Ah! si le bon Dieu voulait le reprendre! » L'homme, plus brutal ou plus franc, dit : « Il ne crèvera donc pas, ce crapaud-là! » Les frères de Saint-Jean-de-Dieu accourent alors, ils arrachent ce malheureux à la faim, aux mauvais traitemens, à l'immoralité et l'emportent dans leur maison.

Il faut la visiter, cette maison, où l'on ne devrait entrer que tête nue, comme dans le temple de la charité. Nulle apparence; c'est triste et pauvret; on pénètre dans un avant-corps : à gauche, une loge de portier occupée par un pensionnaire qui a encore assez de main pour tirer le cordon et assez de jambes pour guider les visiteurs; à droite, un parloir; aux murailles un tableau représentant des frères de Saint-Jean-de-Dieu accueillant des enfans infirmes et l'arbre généalogique du refuge primitif de Grenade d'où sont sorties tant de maisons hospitalières. Près de la cheminée s'élève le buste d'Augustin Cochin. L'image de ce grand homme de bien est à sa place, là, au seuil de l'asile où l'oubli de soi-même et le dévoûment aux autres sont de règle commune. Il n'est pas une

œuvre de bienfaisance à laquelle A. Cochin ne se soit associé, pas un effort vers une amélioration matérielle et morale qu'il n'ait encouragé, pas un rêve d'élévation intellectuelle, de soulagement de la souffrance, de combat contre la misère et le vice, qu'il n'ait caressé et souvent réalisé. Tant qu'il vécut, il fut l'âme de la charité de Paris; il était aux Petites-Sœurs des Pauvres, aux frères de Saint-Jean-de-Dieu, aux fourneaux économiques, aux maisons de secours, à l'hôpital que construisit et que nomma son oncle; il portait le pain aux affamés, les consolations aux affligés, l'espoir aux désespérés; sa vie a été une expansion de commisération; ce fut un saint laïque que la foi conduisit aux actes qui sont la gloire même de l'humanité. Il aima les malheureux : Jean Ciudad peut le reconnaître pour un des siens.

Au-delà de ce pavillon d'entrée s'étend le jardin bien cultivé; il y a plus de légumes que de fleurs, plus d'arbres fruitiers que d'arbres d'agrément : bien des bouches sont à nourrir dans l'asile et les plates-bandes font office de pourvoyeurs. La maison proprement dite est grande et forte; on s'est souvenu des effets produits par le bombardement et l'on a choisi un solide appareil. Elle a été construite en vue même de sa destination, ce qui est rare à Paris, et elle a été aménagée dans d'excellentes conditions. A la parcourir, on comprend que l'architecte qui a dressé le plan avait des notions d'hygiène et qu'il savait que les enfans ont besoin d'air, de soleil et d'espace. Lorsque je me rappelle les salles sordides où mon enfance a traîné sur les bancs scolaires, j'estime que les petits infirmes admis dans l'asile de la rue Lecourbe sont mieux logés qu'on ne l'était de mon temps dans les collèges de Paris. De vastes couloirs de dégagement, d'amples escaliers, de larges dortoirs prenant jour par de hautes fenêtres sur le jardin, des parquets passés à l'encaustique et cirés, une salle de bain bétonnée, un promenoir abrité contre la pluie, prouvent le souci hospitalier dont on fut animé en commençant les constructions. Le régime alimentaire est abondant; quatre repas par jour : à déjeuner, de la soupe; à dîner, de la viande et des légumes; à goûter, du pain; à souper, de la soupe et des légumes; ceci, c'est l'ordinaire, comme l'on dit dans les casernes; mais dès qu'un enfant exige une diète plus fortifiante, il mange de la viande à chaque repas, car la maison est avant tout une infirmerie.

Ce sont des malades que l'on soigne, mais ce sont aussi des enfans que l'on élève; si l'on s'essaie, le plus souvent en vain, à redresser leurs membres, on tâche aussi de développer leur intelligence et même de leur apprendre un métier dont peut-être ils réussiront plus tard à tirer le pain quotidien. Les pensionnaires qui

sont en état de recevoir quelque instruction sont séparés en deux divisions : les petits et les grands; on leur enseigne la sténographie, qu'ils traduisent en écriture vulgaire, ce qui, dit-on, les oblige à une réflexion plus attentive; on leur donne des notions de grammaire, de géographie, de calcul et d'histoire, notions élémentaires appropriées à des cerveaux qu'une matière incomplète a parfois déprimés. Quelques-uns de ces enfans ont, néanmoins, une intelligence ouverte et apte à profiter de l'étude; j'ai aperçu là des bossus ricaneurs et madrés qui ne font point mentir le vieux dicton et qui semblent prêts à toutes les saillies de l'esprit; on le devine à leur physionomie, à l'expression de leurs regards, à leurs gestes ironiques, car, en présence des frères, ils se taisent et ne s'épanchent qu'avec leurs camarades. L'aspect des classes est lamentable; lorsqu'on entre, tous les pensionnaires se lèvent; pas un n'a la taille normale, tous sont de travers, appuyés sur des béquilles, la tête rejetée de côté par un cou difforme, soulevés de gibbosité, cagneux, bancroches, avec des fronts trop aplatis, des mains trop longues, des moignons au lieu de pieds, des jambes arquées, des nez démolis, des oreilles saillantes comme des ailes. Callot eût trouvé là des modèles pour ses assemblées de gnomes, hurlant derrière un ermite agenouillé. C'est pénible à regarder, plus pénible à concevoir. Ces pauvres enfans sont vêtus un peu à la diable, de toutes pièces; on leur a taillé une veste dans une vieille redingote, on leur a fait endosser l'ancienne tunique d'un collégien délivré de l'université, on leur a mis aux épaules le sarrau abandonné avec des défroques épuisées; les manches sont trop longues, les pantalons sont trop courts, les souliers sont trop larges : enfans de troupe de l'armée misérable et maladive, trop heureux encore d'être couverts avec décence et d'être garantis contre le froid. C'est là le costume de la semaine, le costume ouvrier, que l'on peut, sans trop de précaution, déchirer en jouant et salir sur le sable du jardin; le dimanche et les jours fériés, le costume est uniforme et bien compris pour des enfans : un pantalon et une blouse de drap léger par-dessus un tricot de laine.

La discipline est d'une extrême mansuétude; les enfans s'y soumettent sans difficulté; il est rare que l'on ait à punir, car si dans le frère de Jean-de-Dieu le pédagogue doit parfois être sévère, l'infirmier est toujours indulgent. Dans cet asile comme dans tous les établissemens scolaires, le même phénomène se produit. Le petit écolier et le grand écolier ne regimbent point contre la direction qu'on leur impose; avant douze ans, après seize ans, il faut être maladroit pour ne pas maintenir les enfans dans une conduite raisonnable. Entre ces deux âges, cela est plus malaisé. L'écolier n'est

plus un enfant, ce n'est pas encore un adolescent, la nature accomplit en lui un travail de transformation; son être souffre et s'efforce, sans qu'il en ait conscience; bien souvent, presque toujours, il en résulte des incohérences qui n'étonnent point les médecins, mais auxquelles la plupart des maîtres ne comprennent rien. C'est l'âge des « lubies, » des violences, des colères sans motifs, des désespoirs sans cause; c'est l'âge nerveux, et l'enfant qui le traverse est bien peu responsable. Les proviseurs de lycée disent volontiers et sans plus réfléchir : « La quatrième est une mauvaise classe. » C'est précisément la classe qui correspond à l'âge des éclosions; les pensums n'y font rien, ni les arrêts non plus, ni les consignes. De l'enfant qui se débat contre un malaise vague, sans forme définie, sans siège déterminé, les maîtres d'étude disent : C'est un raisonneur; les bonnes disent : Comme il est obstiné! les mères disent : Il est bien difficile!.. En effet, le pauvre petit est difficile, obstiné et raisonneur : cela tient simplement à ce que c'est un malade; il faut le soigner et non pas le punir. Cette condition très pénible de l'enfance, résolument méconnue ou ignorée dans toutes les maisons d'instruction où j'ai regardé, elle a été étudiée chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu. Ce n'est pas pour rien qu'ils ont fait vœu de s'intéresser aux malades. Ils n'iraient peut-être pas aussi loin qu'un aliéniste qui me disait : « Pendant deux ans tous les enfans sont fous; » mais leur expérience leur a appris que l'inévitable perturbation subie par l'enfance exige les plus sérieux égards et une extrême modération disciplinaire. Aussi, dans ces heures critiques, ils redoublent de soins pour leurs élèves, ils les adoucissent, ils les attendrissent par de bons procédés et ne négligent point l'hygiène, qui a son utilité en pareil cas. Si cet âge est douloureux pour des enfans sains et bien bâtis, on peut se figurer quelles souffrances, parfois intolérables, il détermine chez ces pauvres êtres qui, comme le Triboulet du *Roi s'amuse* peuvent dire :

> Triste et l'humeur mauvaise,
> Pris dans un corps mal fait, où je suis mal à l'aise,
> Tout rempli de dégoût de ma difformité,

et dont la famille s'est débarrassée au préjudice — au profit — de la charité chrétienne. C'est à ce moment que meurent ceux chez qui la vie n'est point de force à supporter leur infirmité. L'embryon qu'ils étaient ne peut atteindre un plus grand développement. L'effort l'épuise, il s'en va et laisse tomber sans regret cette guenille incomplète qui revêtait une âme. Ceux dont la mort fait élection partent le cœur radieux et les yeux fixés vers les splendeurs immortelles

que les frères hospitaliers leur ont fait apercevoir. « Le ciel est pour ceux qui y pensent, » disait Joubert. On y pense dans l'asile de la rue Lecourbe.

On ne prend pas seulement les infirmes dans cette maison du bon Dieu; on y prend aussi les aveugles-nés que leurs maladies excluent de l'institut dont Valentin Haüy fut le fondateur. Avec leurs gros yeux laiteux, saillans hors de la tête, ils sont horribles à contempler ces malheureux pour lesquels il a été nécessaire d'organiser une classe spéciale, car ils exigent un enseignement particulier. Je les ai vus lisant leurs livres ponctués, écrivant à l'aide du poinçon et de la grille inventés par Braille, penchant la tête comme des oiseaux attentifs pour mieux saisir les modulations de la voix, regardant par le toucher, et remplaçant le sens qui leur manque par l'acuïté des autres. Je suis entré dans la classe de musique; cinq de ces enfans voués à l'obscurité perpétuelle, assis devant cinq pianos, jouaient cinq airs différens, au milieu desquels ne s'égarait pas leur professeur, vivant comme eux dans la nuit, sorti de l'Institut des jeunes aveugles, marchant à grands pas dans la chambre, jetant ses bras en avant, s'arrêtant tout à coup et faisant taire les élèves, dès qu'il m'entendit parler. Il toucha légèrement la manche de mon vêtement et parut surpris; il frôla des doigts la robe du supérieur qui m'accompagnait et dit : « Bonjour, révérend père Gaëtan! » Il l'avait reconnu : son toucher avait vu clair. A ma prière, les enfans reprirent le morceau interrompu : ils ne s'en tiraient point mal; les aveugles sont passionnés de musique; pour eux le bruit harmonieux est de la lumière.

Depuis une année environ, les frères de Saint-Jean-de-Dieu ont organisé dans leur asile ce qu'ils nomment une harmonie, c'est-à-dire un orchestre. Sous la direction de M. Alfred Josset, on tâche de donner aux pensionnaires « un talent d'agrément » qui sera peut-être un jour leur gagne-pain. Les enfans prennent plaisir à la classe de musique, et l'orchestre est nombreux. Pour des motifs que j'ignore, je n'y ai vu aucun instrument à cordes; l'instrument spiritualiste par excellence, l'instrument qui seul a « une âme » est remplacé par les clarinettes, les cornets à piston, les ophicléides et les tambours. Si Marsyas venait là pour défier Apollon joueur de viole, il ne le trouverait pas. C'est de la musique de chambre qui a besoin de plein air pour ne pas être assourdissante. Les enfans arrivent, se traînant comme des crabes blessés; on leur distribue leurs instrumens, ils se rangent selon un ordre déterminé, le professeur donne le signal et la tempête éclate. Jamais orchestre militaire n'a produit telle rumeur. Qu'importe? Plus d'un de ces malheureux pourra sans doute, un jour, faire sa partie dans quelque

théâtre ou dans quelque guinguette, et en échange, il ramassera de quoi subvenir à ses besoins. Les métiers dont ils font l'apprentissage à l'asile sont très restreints, car ceux qui exigent un peu de force leur sont interdits par leur faiblesse même; il leur faut des métiers sédentaires, — ils ne peuvent marcher; — des métiers assis, — ils ne peuvent rester debout; on prend les plus valides pour en faire des tailleurs, des cordonniers et des brossiers. Parmi ceux-ci j'ai vu un petit bonhomme biscornu qui bouclait lestement le fil d'archal sur la « patte, » assemblait le pinceau de soies et troussait une vergette avec la rapidité et l'aplomb d'un vieil ouvrier. Celui-là a son pain assuré. Les tailleurs et les cordonniers travaillent pour leurs camarades; ils rapiècent les uns, rapetassent les autres. L'atelier de brosserie est affermé à un entrepreneur qui fournit la matière première; il produit par année un millier de francs qui sont versés et dépensés à la maison.

Autrefois, on ne conservait les pensionnaires à l'asile de la rue Lecourbe que jusqu'à l'âge de dix-huit ans; ils avaient alors atteint leur développement possible. Ils avaient reçu quelque instruction, ils étaient dégrossis; l'Assistance publique les acceptait et les admettait à l'Hospice des incurables. Par suite de mesures récemment adoptées et qu'il me paraît difficile de justifier, l'Assistance publique leur a fermé ses portes. On ne peut rejeter ces malheureux sur le pavé et les réduire à étaler leurs difformités dans les rues pour exciter la compassion des passans; on les garde, on continue à les soigner, à les héberger, à les nourrir, au grand détriment des petits enfans rongés de maux dont ils occupent la place. L'asile a déjà été agrandi, il faudrait l'agrandir encore. Hélas! on ne peut visiter une maison hospitalière sans former le même vœu. Quel que soit le nombre, quelle que soit la dimension des asiles, quel que soit le genre d'infortunes que l'on y recueille, il y aura toujours des malheureux qui attendront à la porte. Les jeunes gens qui restent en hospitalité se rendent utiles dans la maison autant que leur infirmité le leur permet; ils aident à surveiller les petits, ils donnent un « coup de main » à la cuisine pour éplucher les légumes; clopin-clopant, trébuchant à chaque pas, ils essaient de ratisser les allées du jardin, et ils tendent les cordes au-dessus de la piscine quand vient la saison des bains; voici les mois d'été, on va pouvoir se baigner. Dans un coin du jardin, non loin de la vacherie, dans un endroit bien choisi que nulle construction ne domine, un grand bassin en ciment de Portland est alimenté par l'eau que vend la préfecture de la Seine. Tous les jours, pendant les heures chaudes, on y mène les enfans, ils mettent à nu leurs gibbosités, leurs déformations, leurs ankyloses et, sous la surveillance d'un frère, ils barbotent dans cette eau fraîche

qui les fortifie et les amuse. Être privé de bain, c'est une punition grave, mais comme elle est contraire à l'hygiène, on ne l'applique que dans les cas exceptionnels. En hiver, ces bains, qui sont aussi des bains d'air et de soleil, sont remplacés par des bains d'eau de Barèges, administrés dans une immense salle très bien aménagée.

La maison est disposée de telle sorte que la surveillance peut y être incessante; il est facile de voir ce qui se passe dans les quartiers d'étude et dans les dortoirs. La précaution n'est pas superflue, car il n'y a pas seulement des difformités physiques à l'asile : on y soigne les corps et l'on tâche d'y nettoyer les âmes. L'infirmerie même n'échappe point à cette inspection permanente. Elle contient beaucoup de lits; quatre ou cinq seulement étaient occupés lorsque je l'ai visitée. Deux ou trois petits enfans atteints de coxalgie semblent condamnés à l'horizontalité perpétuelle. J'en ai avisé un dont les mains et les ongles très propres indiquaient l'oisiveté; je lui ai dit : « Depuis combien de temps es-tu couché? » Il m'a répondu : « Depuis trois ans. » Un autre, un blondin, presque transparent à force d'être pâle, tenait à bras-le-corps un frère hospitalier qui lui peignait la tête. Près de lui, sur une chaise, était assis ou plutôt écroulé un grand garçon d'une jolie figure qui me regarda avec une indéfinissable tristesse; le cou, troué d'ulcères sanguinolens, a repoussé la tête presque sur l'épaule; la poitrine est étroite; la main noueuse a des ongles bombés, de cette forme à laquelle Hippocrate a donné son nom : encore un peu et il sera délivré. On venait d'apporter et de déposer sur un lit un enfant qu'une attaque avait abattu ; la névrose s'ajoute aux scrofules; le visage est convulsé, il y a de la bave visqueuse et rosée aux bords des lèvres : c'est un épileptique; on le rendra à ses parens, qui le conduiront à la maladrerie de Bicêtre; il y regrettera la maison des frères de Saint-Jean-de-Dieu.

Les petits malades s'occupent dans leur lit et tâchent de tuer le temps avant que le temps les tue : ils découpent des cartonnages, ils assemblent des jeux de patience, ils lisent des historiettes qui les enlèvent au milieu où ils sont immobilisés et les font rêver à des choses merveilleuses. Il faudrait envoyer là des livres, beaucoup de livres où ces petits trouveraient quelque pâture pour leur intelligence, quelque distraction à l'ennui qui pèse sur eux dans le lit qu'ils ne peuvent quitter. Mais ces livres, il est indispensable de les bien choisir; le révérend père supérieur se souvient que Jean Ciudad, libraire à Grenade, a déchiré ses livres profanes; il l'imite et détruit tout volume dont l'orthodoxie ne lui semble pas irréprochable. Je note le fait en guise d'avertissement aux donateurs, car je suis de ceux qui ne croient pas aux dangers du livre; malgré

tout ce que j'ai entendu dire à ce sujet, je n'ai jamais pu me figurer que l'imprimerie fût d'invention diabolique : j'ai même quelque propension à m'imaginer le contraire. Quoi qu'il en soit, ce serait un grand bienfait si les pensionnaires de l'asile, réduits à vivre étendus sur leurs matelas, avaient à leur disposition une bibliothèque qui renouvellerait leurs pensées et les sortirait du marasme qui les étreint. Je me rappelle, lorsque j'ai étudié les prisons, avoir été frappé de ce fait que les détenus lisaient de préférence les voyages. Les infirmes dont je parle sont aussi des prisonniers, prisonniers de leur corps, qui les condamne à la réclusion forcée, dont la mort seule leur fera grâce; eux aussi, pour échapper à eux-mêmes, ils doivent aimer les aventures en pays lointains, les histoires des Robinsons naufragés, que Dieu n'abandonne pas dans la détresse, et je voudrais les voir pourvus de ces livres qui endorment les angoisses de l'esprit et sont bons pour la santé morale.

Les élèves grands et petits que j'ai montrés au lecteur sont presque des valides : parmi ces infirmes, il y a les plus infirmes qui vivent, — est-ce vivre? — dans un quartier séparé. En vertu de cette figure de rhétorique que l'on appelle la synecdoque et qui prend la partie pour le tout, on les nomme les paralytiques. C'est le monde des cauchemars. Pas un sourire qui ne soit une grimace, pas un mouvement qui ne soit un effort, pas un geste qui ne soit une contorsion. La salle où ils rampent est vaste, elle aboutit de plain-pied à une large terrasse exposée au midi, où ils passent presque toute la journée au soleil, baignés de lumière, oxydés par le grand air, gloussant, se traînant comme des larves qui seraient la caricature de l'enfance. La nature est inépuisable dans ses débauches et dans ses inventions monstrueuses, elle semble se plaire à démontrer que, si elle est la mère de toute beauté, elle est inimitable dans son art de créer la hideur. L'enveloppe est horrible, on dirait que, pour ne pas la voir, l'intelligence y sommeille. Là, dans ce quartier, nul travail; l'*a, b, c, d* peut passer devant les yeux, ce n'est qu'une image sans signification; il est possible qu'on la regarde; la voit-on? j'en doute; à coup sûr on ne la comprend pas. Sont-ce réellement des enfans issus du couple humain? En les voyant, on pense aux mandragores qui chantent et aux lupins qui, pendant les ténèbres, crient : La lune est morte! Accroupis le long des murs, s'étayant, pour marcher, d'un tabouret qu'ils font pivoter, s'aidant de deux béquilles, assis sur le fauteuil, d'où ils se laisseraient tomber s'ils n'y étaient retenus par une sangle, éclatant de rire sans prétexte, pleurant sans motifs, grouillant sur le parquet avec les ondulations maladroites d'un amphibie qui chemine sur le rivage, ils ressemblent aux ébauches

d'une humanité antédiluvienne faite pour vivre sur les bords des marécages, à l'abri des forêts de cryptogames, au milieu des plésiosaures et de crapauds gigantesques.

J'ai senti quelque chose qui remuait sur mes pieds, j'ai baissé les yeux et j'ai vu un marmot qui paraissait avoir trois ans. Je l'ai pris dans mes bras et je lui ai dit : « Quel âge as-tu? » Il a ouvert la bouche, j'ai failli le laisser tomber; il a une denture d'adulte; entre ses petites lèvres ses dents étaient tellement démesurées qu'elles m'ont fait peur. D'une voix rauque et forte il a répondu : « Quinze ans. Des bonbons! des bonbons! » L'un est choréique, la danse de Saint-Guy ne lui laisse pas une seconde de repos; en lui tout s'agite; la trépidation nerveuse le secoue; le mouvement de la tête est perpétuel, l'étoffe du coussin sur lequel il s'appuie est usée, ses cheveux sont usés; une ceinture de cuir l'attache à son lourd fauteuil, que le poids seul empêche de chavirer; les genoux ont des détentes subites, on s'écarte de lui, car il lance des coups de pieds dont il ne s'aperçoit même pas. Un autre, aphasique et contourné, ne pouvant articuler une parole, ne pouvant marcher, car ses membres sont presque à l'envers, est enfoncé sur son siège; la tête est retombée sur la poitrine; de ses mains dont la longueur est extravagante, il tient un morceau de sucre qu'il tourne et retourne avec les gestes lents et pénibles d'une machine près de s'arrêter. L'attention de tout son être est concentrée sur son morceau de sucre, qu'il lèche par un geste animal; quand on l'approche, il pousse des cris de détresse, cache son sucre et recommence à le lécher lorsque l'on s'éloigne de lui. Quelques-uns d'apparence un peu moins bestiale que les autres ne quittent point le frère, — frère Simon, — qui les garde : *Immanis pecoris custos.* Ils le suivent et semblent s'attacher à sa robe comme s'il en émanait quelque chose de maternel qui leur manque et dont ils ont besoin. Pour soigner ces pauvres êtres, les tenir propres, supporter leurs incohérences, calmer leurs accès de colère inconsciente, les amuser, les coucher, les lever, les faire manger, pour ne point répudier cette tâche qui rebuterait bien des mères, il faut avoir la foi et croire à la parole de celui qui a dit : « Le bien que vous ferez au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'aurez fait! »

Le 8 mars 1883, j'étais à l'asile : c'était la fête de saint Jean de Dieu, jour anniversaire de sa naissance et de sa mort. La maison était en rumeur, le nonce du pape y devait venir. Les enfans avaient revêtu leur costume des dimanches; les bienfaiteurs, les bienfaitrices étaient là, pouvant se féliciter de tant de misères soulagées, de tant de bien accompli; sans eux, deux cent dix enfans croupiraient sur leur paillasse entre la dépravation et la brutalité.

Je suis entré à la chapelle, j'ai entendu le bruit des béquilles sonnant sur les parquets ; c'étaient les pensionnaires qui venaient prendre place. Lorsque le nonce apostolique a élevé le saint sacrement pour donner la bénédiction, l'orchestre a éclaté, les tambours ont battu aux champs, les clairons ont retenti : trop de fanfares dans l'église de Saint-Jean-de-Dieu, du saint qui eut tant de douceur; cela m'a choqué. Quand le salut a été terminé, on s'est réuni dans la grande salle, où les frères ont apporté sur leurs bras les impotens qui ne peuvent marcher. « L'harmonie » nous a donné un concert très bien dirigé par M. Josset. La fonction de chef d'orchestre, en pareille circonstance, n'est point facile : il faut battre la mesure par les gestes pour les voyans en faisant claquer les doigts pour les aveugles. Tout a été à souhait, et c'est avec sincérité que l'on a pu applaudir.

Pendant que l'on était en joie, je me suis esquivé ; j'ai gravi l'escalier jusqu'au dernier étage, j'ai pénétré dans la communauté, c'est-à-dire dans le quartier exclusivement réservé aux frères. Au-dessus de la porte, un seul mot : Silence ! Au mur du corridor étroit qui sépare les cellules placées vis-à-vis l'une de l'autre, je vois une pancarte, et je lis le nom des frères de Saint-Jean-de-Dieu qui sont morts en profession ; la liste est longue ; trop de fatigues accablent ces infirmiers de la charité ; ils meurent rapidement, comme ils ont vécu, pleins de foi et vêtus du scapulaire. Les chambres sont petites ; les détenus de Mazas seraient mécontens s'ils étaient logés de la sorte ; une couchette maigrelette, un buffet-armoire, une table de bois blanc, une terrine, un pot pour la toilette ; à la muraille quelque image de piété qui est un souvenir de la famille ou l'indice d'une dévotion particulière. L'on a fait vœu de pauvreté, cela se voit, vœu de ne rien conserver et de tout donner aux infirmes. A quatre heures du matin, on se lève, et l'on se couche à dix heures du soir après avoir besogné tout le jour. Chaque nuit, un frère veille et porte secours aux enfans qui peuvent réclamer ses soins. « La journée passe vite, me disait un frère ; nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. » Jean de Dieu avait coutume de répéter : « Faites le bien ! » Cette parole n'a pas été prononcée en vain ; elle vibre dans le cœur de ses disciples : on s'en aperçoit à leurs œuvres.

MAXIME DU CAMP.

TÊTE FOLLE

TROISIÈME PARTIE (1).

XII.

Le dimanche fixé pour la solennelle rencontre était venu; les vieux chevaux blancs et leur cocher sexagénaire attendaient dans la cour de Kerlan que les deux dames fussent prêtes, mais celles-ci tardaient à descendre, la toilette de Laure se prolongeant ce matin-là, bien contre son gré.

— Ne pourriez-vous, ma chère petite, choisir dans votre garde-robe quelque chose de plus modeste? lui avait dit timidement Mlle Nonne, lorsqu'elle s'était montrée tout habillée pour la messe.

— De plus modeste! répéta Laure en se récriant. Vous ne trouvez pas modeste une robe de laine grise?

— Est-elle en laine grise, mon Dieu! Vous aurez peine à me persuader cela. Si fait pourtant! Oh! cet art des couturières parisiennes!.. C'est donc la forme... le je ne sais quoi qui la rend si élégante?.. Si vous retiriez?..

— Le je ne sais quoi?.. ce serait difficile! dit Laure en riant pour dissimuler sa mauvaise humeur.

— Seulement ce flot de rubans posé sur l'épaule. Et puis laissez-moi fermer davantage la petite ouverture en carré,.. c'est cela! Dans votre intérêt, je vous en prie, Laure, mettez de préférence ce chapeau, vous savez?.. qui baisse sur le front, qui vous va mal, à ce que vous prétendez. Cela vaudra mieux, croyez-moi.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juin.

Et comme la jeune fille obéissait en silence, avec de petits mouvemens brusques et saccadés qui trahissaient le dépit, Mlle Nonne poussa un soupir :

— Hélas ! vous êtes encore trop belle !

— Dites que je suis mise comme une femme de chambre, s'écria Laure s'abandonnant enfin à une colère d'enfant gâtée. Je ne peux emprunter pourtant les habits de Corentine; je porte ce que j'ai. Mme d'Erquy s'aviserait-elle par hasard de me prescrire le sac et la cendre ? Si elle n'est pas contente, j'y renonce.

— De grâce, calmez-vous ! Songez que nous sommes des gens si arriérés, si rétrogrades, que nous n'avons rien vu, que tout nous étonne. Tenez, une dernière exigence. Permettez-moi de relever vos cheveux ou de les enfermer dans un réseau, mais enfin de vous coiffer comme tout le monde...

— Oh ! quant à cela, jamais !

— Laure ! cette chevelure flottante a déjà scandalisé M. Le Goff; il me l'a dit ! Quel effet produira-t-elle sur votre grand'mère ?

— Jamais ! Sans mes cheveux au vent, je ne suis plus moi-même.

— Mais, mon enfant, la circonstance est si grave, et ce serait là une si petite concession !

— Vous appelez cela une si petite concession, cacher mes cheveux ?

— Pour l'amour de moi, Laure !

La jeune fille lui planta deux baisers sonores sur les joues, mais en s'obstinant.

— Allons ! dit Nonne avec un nouveau soupir, à la grâce de Dieu ! Nous manquerions la messe.

— Mademoiselle Blondet, cria Laure, appelant sa gouvernante en témoignage, ne suis-je pas fagotée ? Peut-on me reprocher d'être coquette ? Heureusement ce n'est qu'une fois par hasard, qu'on s'enlaidit comme cela !

Le temps était beau. La route, au sortir de la lande, devenait montueuse peu à peu ; elle courait entre deux remblais de terre rougeâtre couronnés d'une haie de prunelliers et de cerisiers sauvages, vers les bois qui aboutissent à la fertile vallée du Léguer. Celle-ci se creuse verdoyante, avec ses fraîches prairies et ses riches vergers, au pied de coteaux rocheux, crénelés de ruines et tapissés de forêts. Laure oublia bien vite les petits nuages de la matinée ; elle était de ces heureuses créatures qui se laissent distraire par le vol d'un papillon. Cependant une préoccupation tout à fait étrangère à celle qui absorbait Mlle de Kerlan jetait par intervalles une ombre sur son joli visage. Elle n'avait pas reçu la veille cette lettre de son père qui jusqu'alors était arrivée quotidiennement avec une invariable

exactitude, et les dernières nouvelles parties de Kerlan eussent mérité une prompte réponse. C'était un bulletin de victoire, un peu prématuré peut-être : — Nous entrons dans la place ! avait écrit Laure.

La messe était commencée quand l'attelage poussif, aux lentes allures, s'arrêta devant le petit cimetière qui entoure une église en partie romane, curieuse comme toutes les églises des moindres bourgs de Bretagne, mais fort pauvre, Mme d'Erquy, la seule grande propriétaire du pays, réprouvant le luxe, même dans la maison du Seigneur, et réservant ses aumônes pour vêtir Dieu dans ses pauvres plutôt que sur ses autels, comme elle avait coutume de le dire assez noblement.

Quelques gars flânaient encore sous le porche, mais les fidèles d'ailleurs étaient nombreux et dévotement agenouillés sur les dalles, quoique moins recueillis qu'à l'ordinaire ; on leur donnait aussi ce dimanche-là trop de sujets de distraction ! La dame d'Erquy, que ses infirmités obligeaient le plus souvent à entendre la messe chez elle, venait de fendre la foule, soutenue par M. Armel, pour atteindre le vieux banc seigneurial tout vermoulu, et, à présent, dans le banc parallèle, de l'autre côté du chœur, une brebis étrangère, d'espèce inconnue, se glissait sur les pas de la demoiselle de Kerlan ! Pourquoi celle-ci abandonnait-elle sa paroisse ? Quelle était cette princesse avec ses grands cheveux d'or ? On chuchotait. Comme M. Armel avait vite tourné la tête ! Cependant de chaque côte du lutrin, où figurait un seul ophicléide, médiocrement embouché, deux paysans marchaient à grands pas de long en large, se renvoyant les phrases du *Gloria*, celui-ci d'une voix de basse profonde, celui-là en fausset, l'un trop petit pour ses vêtemens d'église qui traînaient derrière lui, celui-là montrant de longues jambes sous une chape beaucoup trop courte, tous les deux chantant faux à l'envi. Personne, dans cette simple assemblée pour laquelle un pain de seigle remplaçait la brioche bénite et qui portait à l'offrande un écheveau de chanvre filé, ne les avait jamais trouvés ridicules ; mais Laure, étrangère à ces naïves cérémonies du culte des campagnes, réprima non sans peine une irrésistible envie de rire quoiqu'en même temps son cœur battît de crainte, car l'œil de sa terrible grand'mère devait être sur elle. Furtivement elle regarda dans la direction du banc seigneurial ; elle entrevit un profil crochu et sèvère sous une capote de forme antique ombragée d'un voile noir et affecta aussitôt de reporter son attention sur les pierres tombales du chœur, qui, usées par les pas et les génuflexions, recouvraient la dépouille mortelle des seigneurs de La Ville-Revault. Puis elle ouvrit son livre, essayant de suivre l'of-

fice, mais entre la page et ses yeux, il y avait toujours ce profil crochu, cette capote noire, et un aimant irrésistible la forçait à se tourner de leur côté. Armel n'était occupé que de sa belle cousine, Mlle de Kerlan elle-même ne pensait pas uniquement à prier Dieu quoiqu'elle lui demandât avec ferveur de terminer à souhait l'aventure. Seul l'abbé Le Goff, rencogné dans sa stalle, paraissait impassible. Le recteur, jeune homme au visage ascétique, fit ce jour-là son sermon en français; il prêchait en breton ordinairement, mais il crut devoir manquer à ses habitudes; soit par hasard, soit à dessein, il parla de la charité, du pardon des injures; il en parla d'une façon simple et touchante qui tout à coup réveilla chez Laure des sentimens de respect. Et la grand'messe s'acheva, de plus en plus mal chantée, en laissant à tous ces cœurs pleins d'appréhension, de révoltes ou d'angoisse, le temps de se calmer, de s'aguerrir ou de se soumettre. Mlle de Kerlan sortit la première avec Laure. Tous les paysans étaient maintenant rangés dans le cimetière se poussant à la façon d'une troupeau de moutons. Ce n'était pas une belle population; les hommes petits, trapus, taciturnes sous leurs chapeaux à grands bords, les femmes chétives et malpropres; nombre d'enfans infirmes. L'habitude que gardent leurs mères de chevaucher jambe de-ci jambe de-là jusque dans la période la plus avancée de leur grossesse en est cause, dit-on. Beaucoup de mendians plus déguenillés que partout ailleurs. Au milieu de cette foule qui se pressait autour d'elle, craintive et curieuse, à la fois, Laure reconnut la figure farouche de Loïc Guern adossé contre le mur pour la voir passer. Au même instant, Mme d'Erquy franchissait avec son petit-fils le seuil de l'église. Nonne s'approcha d'elle d'un air anxieux, presque suppliant, tandis que Laure s'avançait à son tour et saluait, les yeux baissés, un peu inquiète de ce qui allait suivre. La comtesse pâlit étrangement et, comme si une défaillance l'eût prise au moment décisif, laissa échapper son livres d'heures. En un clin d'œil, Laure l'eut ramassé; avec une grâce timide, elle le lui présenta :

— Je vous remercie, dit lentement la vieille dame ; je vous remercie, ma...

Ne voulant pas dire : mademoiselle, ne pouvant s'imposer de dire : ma fille, elle s'arrêta, puis par une résolution brusque se tourna aussitôt vers Mlle de Kerlan :

— Vous savez, Nona, que je vous ai priées toutes deux de dîner avec nous? Donne-moi le bras, Armel.

Mais il se trouva qu'Armel avait disparu après avoir dit un mot à l'oreille de Nonne, qui, à son tour, fit un signe, auquel Laure obéit en allant offrir son bras à Mme d'Erquy. Il y eut, de la part de cette

dernière, une seconde d'hésitation, puis elle prit son parti, et, appuyée sur la jeune fille, traversa le cimetière, le village ensuite, tandis que les paysans ébahis se demandaient : — Que lui est donc celle-là, qu'on n'avait jamais vue ? — Question à laquelle le vieux maître Jacques de Kerlan répondait, tout gonflé d'importance : « Comment ! vous ne savez pas ? C'est la fille de M. Jean, la demoiselle d'Erquy. » L'épreuve fut rude pour la comtesse. A peine lui eût-il coûté davantage de se montrer publiquement dans cette attitude familière avec Laura elle-même, la mère de cette Laure qui lui avait tout emprunté apparemment, car il n'y avait rien dans ses traits ni dans sa tournure qui rappelât le type inaltéré jusque-là des d'Erquy. Le sourire, comme le fit plus tard observer Nonne, était bien celui de Jean, mais Jean souriait si peu à La Ville-Revault ! C'était dans un milieu plus conforme à ses goûts qu'on avait pu le voir autrement qu'irrité ou morose. Et toute la tendresse volée à sa famille s'était depuis vingt ans reportée sur cette petite personne en costume de baladine qui venait maintenant s'asseoir, comme si elle en avait eu le droit, au foyer des ancêtres ! Combien fallait-il, pour se résoudre à cette humiliation, désirer le retour du fils prodigue ! « Le sort en est jeté ! » se disait Mme d'Erquy ; mais il lui fut impossible toutefois de prononcer un mot durant le trajet, assez court par bonheur, qui sépare l'église du château. Nonne et Armel, qui s'était retrouvé sur le chemin inopinément, suppléèrent à ce mutisme par leur loquacité quelque peu fiévreuse. Puis, aussitôt arrivés, on se mit à table ; tous les dimanches le recteur prenait au château le repas de midi ; sa présence expliqua suffisamment qu'aucun sujet délicat ne fût même effleuré tout d'abord. Pendant ce dîner matinal une discussion qui suffit à amuser le tapis s'engagea entre lui et l'abbé Le Goff. Les deux prêtres jugeaient différemment la conduite d'un desservant des environs qui avait prêché de la façon la plus révoltante, disait avec indignation le chapelain de La Ville-Revault, contre le pèlerinage de Saint-Cadou.

— Contre un pèlerinage ? répéta Mme d'Erquy en relevant brusquement ses lunettes.

— Distinguons, essaya d'expliquer le jeune recteur. Il ne prêche pas contre le pèlerinage même, il attaque la manière dont on le comprend et les abus auxquels ce pèlerinage donne lieu.

Mais l'abbé Le Goff interrompit : — Madame, vous connaissez la Marja ? Cette femme gagnait sa vie en se chargeant de neuvaines pour le monde. Elle emportait des vêtemens qu'elle faisait toucher aux reliques, elle rapportait parfois jusqu'à trente bouteilles remplies à la fontaine, et chacun payait selon ce qu'il recevait d'eau. Eh bien ! l'abbé Lormel a persuadé à ses paroissiens qu'un pèlerinage

ne pouvait avoir de vertu qu'autant qu'on le faisait soi-même et qu'un vil trafic, — c'est l'expression dont il s'est servi pour qualifier l'intermédiaire de la Marja, — ne devait pas trouver place dans un acte semblable. Qu'en résulte-t-il? Tout le monde n'a pas le temps de faire six lieues pour se débarrasser de la fièvre, on ne va donc plus à Saint-Cadou.

— Tant mieux! le docteur y gagne des malades, dit Armel en riant.

Mais sa grand'mère lui jeta un coup d'œil que Laure saisit au passage et qui l'avertit qu'elle ferait bien de marcher avec prudence sur le terrain dangereux des questions religieuses. Aussi fut-elle presque effrayée lorsque le recteur reprit en s'adressant à elle :

— Mon Dieu! un prêtre est souvent bien embarrassé en ce pays pour ne pas pactiser avec la superstition et pour éviter en même temps de blesser les bonnes âmes. Je suis obligé, moi-même, de laisser dans le sanctuaire des images de bois peint qui prêtent à rire, quelques-unes d'entre elles du moins... Je vois, mademoiselle, que vous êtes de cet avis.

Laure se rappelait, en effet, trop vivement un saint Tugdual liant le dragon à l'aide de son étole, qui l'avait frappée comme voisin de la caricature, et sa physionomie sincère la trahit.

Ce fut sur elle cette fois que se posa, plus sévère que jamais, le regard de la comtesse.

— Qui donc oserait rire, monsieur? riposta l'abbé en s'échauffant. Ces beaux gars de la nouvelle école probablement, qui doutent de tout depuis qu'ils savent lire! Les aïeux n'ont pas ri, jamais ils ne se sont scandalisés. Rappelez-vous le tort irréparable que s'est fait votre prédécesseur en remplaçant la statue de saint Nodez. Vous n'ôteriez pas de l'esprit des anciens de cette paroisse qu'elle n'ait marqué son départ d'un miracle. Elle a pesé si lourdement sur les épaules de celui qui la transportait hors de l'église que le malheureux, effrayé, dut s'arrêter, déclarant qu'il ne ferait point un pas de plus. Et saint Nodez, conclut triomphalement l'abbé, restera dans la sacristie!

— D'où je n'ai nulle envie de le bannir, croyez-le, dit en souriant le recteur.

— Méfions-nous des innovations, reprit M. Le Goff avec son clignement d'œil malin; vous ne seriez que trop disposé à y verser, mon cher recteur... oh! par excès de zèle, je le sais bien; mais mon âge me permet de vous faire la leçon. Avez-vous très sagement agi en refusant la redevance d'œufs et de beurre que l'on offre au prêtre chaque année quand il va bénir les étables et

les maisons? Il me semble que les paysans sont humiliés de ce refus, qu'ils ne croient plus la bénédiction aussi bonne parce qu'ils ne l'ont point payée, enfin que l'exemple est fâcheux pour les communes voisines, qui trouveront fort dur maintenant d'approvisionner le panier de l'enfant de chœur, puisque les gens de chez nous en sont dispensés.

Le recteur rougit comme si on lui eût réellement reproché un tort grave et concentra toute son attention sur la crêpe qu'il avait dans son assiette.

— Celui qui a chassé les vendeurs du temple serait, je crois, avec vous, monsieur le recteur, fit observer doucement Nona.

— M. le recteur sait sans doute mieux que nous ce qu'il convient de faire, dit Mme d'Erquy, de sa voix âpre et brève aux inflexions gutturales, mais l'abbé n'a pas tort; il y a toujours péril à se singulariser.

Laure crut sentir que l'avertissement s'adressait à elle plutôt qu'à tout autre. Combien elle devait, en effet, paraître singulière!.. Une petite fille à peau de cuivre ou d'ébène, avec un anneau dans le nez, n'eût certainement pas étonné cette grand'mère plus qu'une Parisienne habillée à la mode et ne lui eût pas été plus étrangère. Qu'eût-on dit, en outre, si elle avait parlé au lieu de rester bouche close? Cela ne pouvait durer pourtant... Elle parlerait, à la fin, elle parlerait avec sa franchise habituelle, quitte à être exorcisée par l'abbé Le Goff! — Mais pour cela, elle attendrait d'être soutenue par son père. Pauvre père! que deviendrait-il dans un pareil milieu? Pourrait-il s'empêcher de casser les vitres à chaque instant? Et qu'en résulterait-il? quel *tolle* ne manquerait pas d'éclater lorsque, pour si peu de chose, on traitait Mlle Nonne d'originale, le recteur de brouillon et de jacobin, Armel lui-même de sceptique gâté par les voyages et les fréquentations exotiques? Sans doute il ne ferait pas de longs séjours dans cette sinistre forteresse, d'où il avait réussi à s'échapper une fois.

On passa de la salle à manger dans le salon au moment où le cartel en écaille incrusté de cuivre terni sonnait une heure qui était apparemment celle du catéchisme précédant les vêpres, car le recteur prit aussitôt congé. M. Le Goff le suivit, comme c'était son habitude, et enfin Mme d'Erquy adressa directement la parole à sa petite-fille.

— J'ai voulu vous voir, mon enfant, lui dit-elle, pour vous charger d'une mission,.. la mission d'avertir votre père, qui depuis longtemps, vous le savez, n'est plus en rapport avec moi, qu'il sera le bienvenu à La Ville-Revault quand il lui conviendra d'y rentrer. Vous lui direz, ajouta-t-elle, tandis que le genre d'attendrissement

qui s'empare des vieillards quand ils parlent de la mort, humectait ses paupières rougies, vous lui direz que vous avez trouvé ici une vieille femme bien près de sa fin, et il se hâtera peut-être.

— Oh! madame, balbutia Laure, je suis sûre qu'il n'attendait qu'un mot qui l'autorisât...

— Eh bien! ce mot, vous le lui écrirez de ma part, de la part de votre grand'mère, reprit avec effort Mme d'Erquy.

Et elle tendit à Laure une main décharnée sur laquelle celle-ci posa ses lèvres en s'inclinant. A son tour, l'aïeule lui mit au front un de ces baisers officiels qui peuvent sceller entre ennemis de la veille le traité de paix conclu à contre-cœur peut-être. Laure avait désormais une famille. N'en ayant jamais senti le besoin, elle ne songea nullement à s'en réjouir. Son père serait content, ce point seul importait, et un pas difficile était franchi. Elle espérait s'en être convenablement tirée, si peu experte qu'elle fût en politique.

Une sorte de détente agréable suivit les émotions de la matinée. Armel fit à sa jeune cousine les honneurs du parc, qui, sur une pente abrupte, descend du haut de la colline jusqu'à la rivière, encaissée à cet endroit dans des rochers qui rétrécissent le vallon et lui prêtent l'aspect le plus romantique. Ils parcoururent la futaie peuplée de géans centenaires, la garenne toute pleine de cette humidité aux parfums mélancoliques qui annonce l'automne, puis, à travers d'épais taillis, ils gagnèrent les bords du Léguer.

— C'est une forêt plutôt qu'un parc, disait Laure; ces sentiers sont tout effacés. On ne doit pas souvent venir de ce côté.

— Oh! depuis longtemps ma grand'mère ne dépasse plus la terrasse, répondit Armel; tout cela est revenu à l'état sauvage: d'ailleurs la vraie forêt n'est pas loin. On peut entendre dans le silence le bruit de la cognée des bûcherons.

— Et, reprenait Laure, mon père enfant s'est promené ici avant moi! Il me semble que tous ces beaux arbres pourraient me raconter ce qu'il a pensé sous leur ombre. Quels jolis panaches blancs au bord de l'eau!.. La reine des prés, dites-vous? Ce nom lui sied.

Tandis qu'Armel dégringolait les rochers pour aller cueillir dans le lit même du ruisseau la fleur admirée, dont il lui apporta une gerbe:

— Mon Dieu! s'écria-t-elle, vous vous romprez le cou... Non, n'est-ce pas? les marins sont si forts en gymnastique! Merci!.. O la délicieuse odeur d'amande!.. Sommes-nous loin maintenant de ce fameux chêne dont papa m'a tant parlé, qui a une légende sinistre?

— Vous voulez dire sans doute le chêne de la Sorcière? Non, il

est situé plus haut, sur la lisière du parc, près de la maison du garde. Nous avons tout le temps de lui rendre visite. Venez...

Chemin faisant, il lui raconta la légende. Chacun sait qu'en Bretagne, comme dans beaucoup d'autres provinces de France, mais en Bretagne plus qu'ailleurs, un animal fantôme, la grand'bête, va tourmenter le bétail dans les champs et rôder autour des étables. C'est en vain qu'on lui donne la chasse. Elle change de forme à tout instant et disparaît quand on croit en approcher. Les coups de fusil ne l'atteignent jamais; du reste, elle ne fait pas grand mal. D'aucuns disent que c'est quelque âme en peine forcée d'errer dans les ténèbres. Il y a bien des années, peut-être même des siècles, un chien blanc, de taille démesurée, passait chaque nuit devant la maison du garde, qui était alors une petite ferme, et c'était un concert d'aboiemens furieux de la part des autres chiens du voisinage. Le fermier, qui demeurait seul avec sa fille et sa servante, ne doutait point que ce ne fût la bête, et il avait grand'peur. Cependant un beau jour, il rassembla son courage et, sans rien dire, porta son fusil à l'église pour le faire bénir, puis attendit le coup de minuit. A cette heure-là toujours le chien blanc traversait comme un trait la cour de la ferme. Un beau clair de lune permettait de distinguer les objets; le fermier, abrité derrière la porte de l'étable, visa et fit feu. Il entendit un cri perçant, comme un cri de femme, puis la chute d'un corps lourd. Alors saisi de peur, il se barricada en compagnie de ses vaches, et n'osa plus sortir jusqu'à l'aube. Lorsqu'il s'y décida enfin, savez-vous ce qu'il vit? Un cadavre ensanglanté,.. un cadavre qui n'était pas la grand'bête ni un chien quelconque, mais celui de sa propre fille...

— Quelle horreur! s'écria Laure, qui avait écouté avec un extrême intérêt. La malheureuse passait donc par hasard au moment même?

— Il est à croire, répondit Armel, enchanté de son succès de narrateur, que le chien fantôme n'avait jamais été autre que la fille du fermier, laquelle, ayant des rendez-vous nocturnes, avec un amoureux, je suppose, exploitait les superstitions du pays pour éviter d'être suivie.

— Et que devint son misérable père, l'assassin? Il mourut de désespoir sans doute?

— L'histoire ne dit pas cela. Tout porte à croire, au contraire, qu'il se consola vite d'avoir tué une sorcière.

— Une sorcière?

— Vous pensez bien que l'existence de la grand'bête ne pouvait être revoquée en doute; tous les paysans d'alentour l'avaient vue aussi clairement que je vous vois; c'était sur la grand'bête

qu'avait tiré le fermier, et si sa fille était tombée, c'est qu'affidée du diable, elle prenait chaque nuit cette forme pour aller au sabbat.

— Était-on vraiment assez ignorant, assez stupide dans ce temps-là pour admettre de bonne foi une pareille supposition?

— L'était-on?.. Ma chère cousine, on l'est toujours, et personne ne révoque en doute à l'heure qu'il est l'histoire de la sorcière. Cet endroit-ci est mal famé. On n'y passe jamais à nuit close sans faire le signe de la croix, car le chien blanc revient...

Ils étaient arrivés devant un chêne membru, dont la cime seule se couronnait désormais de feuillage, tandis que les branches inférieures, complètement mortes, s'étiraient comme de grands bras noueux et desséchés.

— C'est sous ce chêne, dit Armel, que la sorcière rendit son âme au diable, qui lui avait prêté des déguisemens immondes. Son père fut guidé jusqu'ici par des traces de sang. Elle s'était traînée hors de l'enceinte de la ferme, espérant pouvoir fuir...

— Ou rejoindre son amant? dit tristement Laure. Pauvre fille!

— L'amant est de mon invention; on n'en a jamais parlé.

— Quel étrange pays que le vôtre!.. et comme il me semble que j'y aurais peur!

— Pourquoi? Vous y seriez au milieu de bonnes gens. S'ils égaient leurs veillées d'hiver par des contes à dormir debout qui passent ainsi de génération en génération, je n'y vois pas grand mal.

— Vous appelez cela égayer, quand moi j'ai le frisson?

— Viens donc dire à ma cousine que tu n'as jamais vu la grand'-bête depuis tantôt trente ans que tu demeures ici, dit Armel en appelant du geste une paysanne maigre et brune, qui, assise sur le pas de la porte du garde, savourait le repos dominical en égrenant son chapelet. Il faut que vous connaissiez Jeannie Guern, la bonne Jeannie, ma nourrice, ajouta-t-il en posant la main sur l'épaule de la paysanne, qui était accourue, l'air heureux, à son appel. — Tout le monde va bien chez vous, Jeannie?

— Tout le monde va toujours bien, monsieur Armel; ni mon homme ni mes enfans n'ont jamais eu, vous le savez, seulement une maladie, sauf mon pauvre Loïc, qui est, on peut le dire, la misère de la maison. Mais on croirait que le contentement arrête ses accès, car, depuis que vous êtes ici, il n'en a pas eu de bien forts.

— Ses accès? répéta Laure.

— Oui, not' demoiselle. Quand cela le prend, il jette un cri, il tombe, ce n'est plus qu'une masse. On le frapperait, on le brûlerait vif

qu'il ne sentirait rien, et l'écume lui sort par la bouche; longtemps après qu'il est revenu, la face reste violette. C'est une frayeur quand il était petit qui l'a mis dans cet état-là. On nous avait dit qu'une frayeur aussi le remettrait; on l'a jeté à l'eau par surprise, ça ne l'a pas guéri; on lui a fait boire des raclures d'ossemens,.. c'est souverain pour qui a le mal de Saint-Jean, rien n'y a fait. Nous avons pourtant consulté tout le monde, le médecin, M. le recteur et le rebouteux,.. jamais plus il ne guérira... Je sais ça depuis longtemps.

La mère de Loïc essuya ses yeux du coin de son tablier.

— Quand il est quelques semaines sans tomber, les idées lui reviennent. Il n'en a pas beaucoup, c'est vrai, mais celles qu'il a lui tiennent à la tête, il n'en veut pas démordre. Pourvu qu'on le prenne par la douceur, il comprend tout aussi... oh! bien mieux qu'on ne croit. Tenez, si quelqu'un s'avisait de mal parler de vous, monsieur Armel, vous le verriez dans ses colères... Je défierais personne de l'arrêter; il devient fort comme un taureau... Mais c'est rare, et il faut qu'il ait quelque bonne raison. Autrement je ne connais pas de fille plus douce que mon pauvre gars; il m'a aidé à élever ses petites sœurs,.. et, tel qu'il est,.. on en dira ce qu'on voudra, mais Loïc, de tous mes enfans, est mon préféré,.. acheva la bonne femme en regardant Laure. Les mères sont comme ça! Vous aussi, vous l'aimez bien, monsieur Armel?

— Oui, dit Armel, je donnerais beaucoup pour le soulager seulement, pauvre Loïc!

— Il ne vous a déjà coûté que trop en médicamens; mais maintenant, voyez-vous, j'en ai fait mon deuil; il faut le laisser au bon Dieu, qui le guérira un jour dans son paradis. Je disais deux dizaines de chapelet pour ça quand vous êtes passé. Je vas en dire une troisième pour vous à présent.

— Merci, ma bonne mère!

— Pour vous et pour la demoiselle, reprit Jeannie Guern avec un malin sourire.

Une vive rougeur passa sur le front d'Armel. Laure n'écoutait pas; elle regardait le vieux chêne et lui trouvait l'air sinistre sur son tapis de bruyère.

— La demoiselle est de Paris? demanda Jeannie Guern.

Armel fit un signe de tête affirmatif.

— En tout pays bonnes gens, reprit poliment la nourrice, — quoiqu'elle ne crût guère à ce dicton, Paris représentant pour elle, comme pour la plupart des Bretons, Sodome et Gomorrhe.

Lorsqu'ils rentrèrent au château, Mme d'Erquy et Nonne de Kerlan n'étaient plus dans le salon. Réflexions faites, ces dames avaient

décidé d'un commun accord que la place de Laure était désormais à La Ville-Revault, où son père la retrouverait installée en enfant de la maison. Laure pourrait rester le soir même, ses malles lui seraient envoyées avec Mlle Blondet. En attendant qu'elle consentît à cet arrangement, on lui préparait sa chambre, la chambre bleue, l'ancienne chambre de Jean. Sans se douter de rien, et tandis qu'Armel courait chercher dans une pièce voisine pour les lui faire voir des photographies rapportées de ses voyages, la jeune fille s'assit, un peu lasse, auprès d'une grande table ronde qui occupait le milieu du salon. Il était lugubre, ce salon, avec ses tapisseries effacées. La tristesse y tombait sur vous comme un suaire de glace. Pour se distraire de cette impression, elle ouvrit au hasard un journal de Paris, arrivé dans la matinée. La bande en était restée intacte, personne n'ayant songé encore à la déchirer. Mme d'Erquy ne s'intéressait qu'à la petite feuille locale; l'abbé n'était pas revenu des vêpres et Armel avait oublié, au milieu des vives impressions de ce dimanche-là, qu'il existât au monde quelque chose de semblable à la politique. Effleurant du regard les deux premières pages, Laure atteignit les nouvelles du jour et les parcourut d'abord avec indifférence. Tout à coup elle pâlit affreusement, sa main se crispa sur son cœur... L'oiseau en train de gazouiller au sommet d'une branche fleurie n'est pas atteint plus brusquement par le plomb qui lui brise l'aile et arrête sa chanson pour toujours. Un cri déchirant retentit jusqu'à l'oreille d'Armel :

— Mort!

Non, elle n'y pouvait croire... Et rien ne l'avait avertie,.. et cela tenait en deux lignes... Il était mort,.. lui, son père,.. son tout,.. quand elle l'attendait!.. Mort loin d'elle!.. ce silence, c'était la mort... Armel rentra éperdu pour retrouver sans connaissance celle qu'il venait de laisser insouciante et gaie. Il la souleva entre ses bras : avec quel mélange d'effroi, d'amour et de désespoir!.. Il appela, et Mlle de Kerlan accourut, suivie à quelques pas de distance par Mme d'Erquy. Qu'était-il arrivé? Les doigts glacés de Laure serraient encore le journal, qu'ils avaient déchiré dans une convulsion. Tandis que Mlle de Kerlan prodiguait tous les soins indiqués en pareil cas, Mme d'Erquy lut à son tour : « Le monde des lettres vient de faire une perte cruelle et imprévue. Hier, au foyer du Théâtre-Français, une attaque d'apoplexie foudroyante a frappé M. d'Erquy, l'auteur dramatique dont nous annoncions récemment la candidature à l'Académie. Depuis plusieurs jours, il était souffrant, mais n'avait rien changé à ses habitudes. La mort le prend en pleine vie, en plein talent, en plein succès. Les rôles de sa dernière comédie, supérieure, assure-t-on, à tout ce qu'il avait

encore produit et qui devait être jouée cet hiver, étaient déjà distribués. »

Mme d'Erquy tomba lourdement à genoux : — Mon fils!.. Je ne le verrai plus. Il n'aura même pas su que je lui pardonnais!.. Trop tard! répétait-elle en serrant ses tempes grises d'un geste de folle, j'ai pardonné trop tard!.. Jean, mon enfant, Jean, où es-tu?

Laissant aux mains d'Armel Laure toujours immobile, Nonne de Kerlan revint auprès de sa vieille amie : — Du courage! lui dit-elle, puisque c'est la volonté de Dieu.

Mais un flot de larmes inondait son visage, et son cœur lui répétait à chaque battement douloureux : — C'en est fait! tu ne le reverras plus.

Jamais elle n'avait trouvé aussi difficile de s'oublier pour les autres, de se persuader qu'en somme elle n'avait rien été dans la vie de Jean. Pour elle, cette mort datait du jour lointain où son bien-aimé s'était enfui vers Paris, vers cet odieux Paris qui l'avait dévoré. Depuis vingt-cinq ans, elle était veuve. Souffrir ainsi,.. sa mère, sa fille en avaient seules le droit, mais elle, pauvre Nonne, souffrait quand même.

— Ce journal ment, dit tout à coup avec impétuosité Mme d'Erquy. Un cheval! prends un cheval, Armel. Il doit y avoir des nouvelles à Kerlan. Nous saurions,.. nous aurions su si cela était vrai.

— La quitter!.. dit le jeune homme, posant à regret la tête qu'il soutenait sur un coussin du canapé.

Mais aussitôt les yeux de cette blanche et froide statue s'ouvrirent, la bouche balbutia des mots incohérens :

— Eh! tu vois bien qu'elle vit, s'écria Mme d'Erquy avec un geste qui signifiait : Qu'importe! — Mon fils n'est pas mort, je te le dis, et j'en veux la preuve.

Deux minutes après, Armel partait à franc étrier pour rencontrer à une demi-lieue de là les exprès dépêchés de Kerlan par Corentine. Un télégramme s'était égaré en route par suite de quelque erreur d'adresse. Qui donc, dans l'entourage de Jean d'Erquy, connaissait si peu que ce fût ses parens ou ses amis de Bretagne? Le journal n'avait point menti, et il fallut bien le dire à la malheureuse mère, que le remords tardif de sa dureté tourmentait plus que sa douleur même. Quant à Laure, elle était hors d'état de rien entendre. A la stupeur avait succédé une sorte de délire furieux; elle criait, se débattait, voulait partir.

— Grand'mère, s'écria tout à coup Armel, elle est maintenant seule au monde... Elle n'a que vous, ne l'oubliez pas.

— La fille de Jean sera la mienne, répondit Mme d'Erquy d'une

voix haute et solennelle, le visage tourné vers le ciel, comme si elle se fût adressée au mort et qu'il pût encore l'entendre. Nous avons tous besoin de miséricorde. Que cette pauvre âme, qui n'a pas eu le temps de se reconnaître et d'expier, soit en repos!

L'abbé Le Goff, dans un coin de la chambre, s'était mis en prière, et les serviteurs, émus du chagrin de leur dame, pleuraient à grands sanglots, réunis dans l'embrasure de la porte, celui qui devait rester dans leur esprit le jeune maître. Loïc Guern, qui ne l'avait pas connu et qui comprenait à peine, pleurait comme les autres, navré de ce qui affligeait son dieu, M. Armel.

XIII.

Quand Laure revint à elle dans la chambre bleue qui avait été celle de son père à La Ville-Revault, elle ne se rappela plus d'abord à travers une grande langueur que des sensations de souffrance physique, le feu de la fièvre dans sa tête endolorie, le froid des compresses, la brûlure des sinapismes, tout cela mêlé au genre d'angoisse vague qui vous poursuit dans le cauchemar. Elle porta une main débile à son front comme pour y rappeler la pensée encore éteinte... quelque chose lui manquait, une partie essentielle d'elle-même. Quelle amputation avait donc été pratiquée sur elle pendant sa douloureuse léthargie?.. Amputée, elle l'était en effet, pauvre fille! amputée du bonheur, de l'amour, de l'espérance. Le monde était vide, le soleil s'était éteint, il n'y avait plus d'avenir... Que faisaient ces indifférens, ces inconnus autour de son lit? La seule figure qu'elle voulût voir se dérobait toujours... Peu à peu l'usage de ses sens paralysés par la maladie lui fut rendu; elle distinguait maintenant autre chose que les fantômes du délire, des lambeaux de phrases arrivaient vaguement jusqu'à son oreille... *Sa* voix... n'était-ce pas *sa* voix qu'elle avait entendue prononcer le nom de Laure? De nouveau, elle souleva cette main qui lui semblait lourde comme du plomb, et pour la première fois, elle la sentit retenue dans une affectueuse étreinte. Incapable encore d'articuler un mot, elle laissait de grosses larmes couler une à une sur ses joues amaigries, sans savoir ce qui les provoquait. Quelqu'un tendrement les essuya. Durant toutes les phases de la fièvre cérébrale, Armel l'avait veillée avec Nonne de Kerlan, Mlle Blondet s'étant trouvée très vite exténuée de fatigue. Il n'avait dérobé à sa tâche de garde-malade que trois jours passés à Paris pour assister aux obsèques de Jean d'Erquy. Son calme apparent, sa présence d'esprit ne se démentirent pas tant que Laure fut en danger, mais lorsqu'il vit les symptômes funestes disparaître, la fièvre se ralentir, l'intelligence se

ranimer, des sanglots le suffoquèrent et il s'enfuit pour les cacher. Ces longues semaines de perpétuelle inquiétude et de soins incessans avaient serré au plus profond de son cœur le nœud d'un amour allumé d'abord par la beauté de celle qui en était l'objet, exalté presque aussitôt par le malheur, et qui avait reçu aux portes du tombeau une suprême consécration. Il avait failli la perdre, il lui semblait l'avoir sauvée par l'ardeur de son désir, par la force de son dévoûment, elle lui appartenait de droit. Le jour où, la mémoire revenant au pauvre cerveau engourdi, Laure balbutia d'un ton de reproche navré : — Pourquoi m'avoir forcée à vivre? — il fut tenté de lui répondre : — Pour te laisser aimer comme je t'aime. — Mais quand une insurmontable timidité n'aurait pas suffi à glacer les paroles sur ses lèvres, il eût été arrêté encore par le morne désespoir de l'orpheline, un désespoir qui renaissait presque avant la vie elle-même. Il fallait la traiter comme un petit enfant déshabitué de toutes les fonctions qui nous permettent de penser et d'agir, lui prodiguer la tendresse, la pitié, la traiter avec des ménagemens infinis. Il enlevait aux mains des domestiques les tasses de bouillon pour les lui porter et lorsqu'elle repoussait le miroir, craignant de rencontrer son visage méconnaissable, dépouillé de l'auréole de cheveux blonds qu'il avait fallu couper, il affirmait avec conviction qu'autant que jamais elle était belle. Ce fut à son bras que Laure fit ses premiers pas dans la chambre, puis au soleil, sur la terrasse maintenant jonchée de feuilles jaunies. Il soutenait ce précieux fardeau avec des précautions quasi maternelles, et si elle le remerciait d'un mot, fût-ce de l'air le plus distrait, il éprouvait le besoin passionné de mériter ce remercîment en donnant pour la rendre heureuse jusqu'à la dernière goutte du sang de ses veines. D'ailleurs, Armel était de tous les hôtes du château le seul dont Laure pût supporter la vue. Entre elle et sa grand'mère une étrange rivalité d'affection rétrospective et une irréparable discordance dans la douleur même qui aurait dû les rapprocher, creusait des abîmes de plus en plus profonds. Qu'avait-elle à pleurer, cette marâtre qui s'était volontairement séparée de son fils, qui ne l'avait jamais compris? Si c'était de remords, soit!.. Mais non, elle jugeait, elle blâmait, elle condamnait encore! La volonté manifestée dans le testament de Jean d'Erquy d'être inhumé à Paris avait suffi pour réveiller ses indignations : Mort dans les coulisses d'un théâtre, enseveli hors du caveau de famille! n'était-ce pas l'impénitence finale? Elle s'était flattée vainement de rentrer en possession des os de son fils, de les réunir à la poussière de tous les d'Erquy... Même après sa mort, il persistait à s'exiler. Et derrière lui encore, il laissait une occasion de scandale, cette pièce posthume qu'elle fit d'inutiles efforts

pour arracher au Théâtre-Français... Autant qu'autrefois, il multipliait pour elle les chagrins, les humiliations et, plus que jamais, c'était de l'ingratitude. Un reproche contenu se faisait jour dans toutes les paroles qu'elle adressait à Laure, dont les yeux clairs, où le renouveau de la convalescence semblait avoir mis une pénétration presque surnaturelle, lisaient sur cette physionomie malveillante tout ce qui n'était point exprimé de vive voix. Mais les griefs que Laure pouvait avoir contre Mme d'Erquy n'étaient rien en comparaison de la rancune imméritée que lui inspirait Nonne de Kerlan. N'était-ce pas celle-ci qui l'avait séparée de son père, qui l'avait entraînée loin de lui comme dans un piège, qui était cause qu'elle n'avait pas reçu son dernier adieu? — Si j'eusse été là, il ne serait pas mort, disait-elle avec égarement; j'aurais su le retenir, le sauver... — Elle en voulait à tous et à elle-même; elle se reprochait jusqu'à sa maladie qui l'avait empêchée d'aller embrasser une fois encore ce qui restait de lui.

— Du moins, l'ayant vu, je croirais... tandis que cela me semble impossible... impossible... — C'était à Armel qu'elle adressait ces redites écoutées avec patience et doucement discutées, c'était à lui qu'elle demandait d'interminables détails toujours les mêmes : — Avait-il souffert? — Avait-il eu le temps de la demander? — Qu'avait-il dit pour elle?

Armel inventait sans scrupule tout ce qui pouvait la consoler. De fait il savait fort peu de chose. Il avait conduit le deuil en tête d'un cortège de littérateurs et d'artistes illustres, les journaux l'affirmaient du moins, car, lui, il rencontrait, pour la première fois, ces visages connus de tout le monde. Puis il s'était entretenu avec l'exécuteur testamentaire, un avoué, maître Liégeard, désigné comme subrogé-tuteur de l'orpheline. M. d'Erquy n'avait pris aucune précaution pour assurer à sa fille la totalité d'une fortune à laquelle elle n'avait droit que pour un tiers en qualité d'enfant naturel. Il laissait à la générosité de la comtesse d'Erquy de réaliser ses intentions, qui étaient que Laure fût héritière unique. La crainte du moindre débat à ce sujet ne semblait pas lui être venue, quoique le testament déjà ancien fût daté d'une époque où il ne pouvait concevoir aucune espérance de réconciliation. En cela il jugeait bien sa mère. Tout intéressée qu'elle fût, parcimonieuse même dans les détails, elle savait, à l'occasion, montrer le genre de détachement qui convient à une véritable grande dame. Il lui eût paru indigne d'abuser de la situation, de léser l'orpheline si peu que ce fût. Pour qu'elle respectât ses droits, il n'était même pas besoin de la lettre jointe au testament, dans laquelle son fils lui recommandait une enfant désormais sans appui dans le monde. Cette

lettre remontait à une dizaine d'années. Celui qui l'avait écrite dans un des jours de réflexion où il s'effrayait de l'isolement qui menaçait Laure, s'il ne réussissait pas à la marier avant de mourir, n'y avait fait depuis aucun changement, l'idée du péril prochain étant bien loin de sa pensée. Quoiqu'il eût beaucoup travaillé, gagné beaucoup d'argent, d'Erquy ne laissait que des rentes assez médiocres ; en revanche, on estimait très haut ses tableaux et sa bibliothèque, que maître Liégeard conseillait de vendre. Mme d'Erquy fut du même avis pour certains motifs que l'homme de loi, uniquement préoccupé des intérêts matériels de sa pupille, aurait eu quelque peine à comprendre. Des peintures impudiques, des livres de philosophie et de science athée ne pouvaient entrer à La Ville-Revault, où était maintenant fixée l'existence de Laure. Il fut donc décidé, sans consulter celle-ci, mais pour son bien, qu'une vente aux enchères aurait lieu qui convertirait en espèces les collections rassemblées avec tant d'amour par le défunt. Ce fut, lorsqu'elle vint à l'apprendre, un ressentiment et un chagrin de plus pour Laure, mais longtemps elle ne sut rien et ne se soucia de rien savoir.

Toutes les choses de ce monde lui étaient, tristes ou gaies, devenues indifférentes ; elle ne trouvait un peu de douceur que dans la sympathie discrète de son cousin et dans ses entretiens avec le recteur, dont la parole vraiment évangélique calmait chez elle la cruelle impression produite par le christianisme étroit et fanatique de Mme d'Erquy ou de l'abbé Le Goff. Ceux-ci témoignaient une telle inquiétude au sujet de l'âme qu'elle avait besoin de croire délivrée de tout mal, que Laure, encore affaiblie au point de n'avoir plus d'idée personnelle bien arrêtée sur quoi que ce fût, avait peine à chasser les visions de l'enfer qui la poursuivaient.

L'excellent recteur en venait à bout ; il écoutait tout ce qu'elle disait des perfections sans nombre de son père et lui parlait de la miséricorde de Dieu, dont les voies ne sont pas les nôtres, qui sait ce qui échappe aux regards humains, qui tient compte au pécheur lui-même d'une bonne intention. Puis il l'amenait à la piété en lui prouvant que c'était l'unique moyen de se rapprocher de l'absent dans les sphères supérieures où il l'attendait, et en lui répétant que toutes nos actions doivent être accomplies en vue d'assurer le salut des morts chéris, par le mérite de l'expiation volontaire. Ce but exaltait de plus en plus l'imagination de la convalescente, dont les facultés étaient bien loin encore d'avoir recouvré leur équilibre normal, et les idées religieuses prenaient sur elle un tel empire que l'abbé Le Goff dit un jour à Mme d'Erquy qu'il ne serait pas étonné que son grand deuil ne se transformât en goût déterminé pour le couvent.

— Nous ne pourrions rien souhaiter de mieux, ajouta-t-il. Le cloître est le refuge naturel de ceux qui sont entrés dans la vie par une mauvaise porte.

Et Mme d'Erquy de répondre : — Cette immolation est peut-être nécessaire, en effet, à la justice de Dieu. Laissons agir la Providence.

Ils en reparlèrent souvent. Choisirait-elle le couvent des carmélites de Morlaix, qui compte tant de filles nobles et dont la chapelle est surmontée d'un écusson aux armes des Guicaznou, celui des dames de Saint-Augustin à Lannion, où une d'Erquy était morte en odeur de sainteté, celui des dames blanches de Saint-Brieuc, duquel dépendent cent-quatre-vingt-dix-neuf maisons dans les divers départemens de la Bretagne? Conjectures vaines... Cette prétendue vocation, remplaçant le désir passionné de mourir, ne devait être qu'une des phases de la crise aiguë que traversait Laure. A mesure que les forces lui revenaient et que repoussaient ses cheveux, les aspirations prenaient chez elle un caractère moins lugubre. Peut-être n'était-elle pas loin d'entrevoir la possibilité de vivre, à la condition, toutefois, que ce ne fût pas entre les quatre murs de La Ville-Revault, assombrie encore par l'hiver et par le départ d'Armel, qui avait dû, son congé expiré, rejoindre le port d'attache de l'*Amphitrite*. Pour lui, le regret de quitter Laure était tempéré par l'espoir de permissions fréquentes et par le sentiment de pouvoir, la plume en main, mieux que de vive voix, familiariser sa grand'mère avec un projet bien arrêté dans son esprit. De ce projet Nonne de Kerlan avait déjà reçu la confidence, sans oser trop l'encourager.

Sur ces entrefaites, Laure trouva enfin le courage de parcourir les lettres de condoléances arrivées en assez grand nombre à son adresse et qu'elle n'avait pas regardées jusque-là, toute allusion à la perte qu'elle venait de faire lui étant trop douloureuse. Elle les trouva décachetées par la main vigilante de Mme d'Erquy, et cette curiosité tyrannique, qui, une première fois, trouvait le moyen de s'exercer, souleva chez elle des révoltes que Mlle Blondet essaya inutilement de combattre. Pendant son séjour en pension, rien de semblable n'était arrivé jamais. — C'est qu'en pension vous ne receviez de lettres que de M. votre père, disait Mlle Blondet, à cheval sur le règlement.

— Et mon père, lui-même, se mêlait-il de ma correspondance? Je lui disais mes moindres pensées, mais il ne cherchait à rien surprendre. Il avait confiance en moi.

— Une mère est souvent plus rigoureuse, hasarda l'institutrice.

— Elle n'est pas ma mère, elle ne le sera jamais! répliqua Laure avec rage.

Après tout, elle n'avait rien à cacher. Ces enveloppes violées ne renfermaient guère que des cartes envoyées par les amis de son père, qu'elle ne connaissait pas pour ainsi dire. Il y avait une épître assez longue, très étudiée, pleine de conseils généraux, applicables à toutes les jeunes personnes en pareilles circonstances, le tout moulé fort élégamment par la directrice du pensionnat où elle avait été élevée, quelques mots plus ou moins sentis de petites compagnes aujourd'hui dispersées, une affectueuse lettre de Mme Aubin, qui, après avoir rappelé l'amitié de son mari pour celui qui n'était plus, exprimait la part très vive qu'elle prenait au chagrin de Laure, tout en la félicitant d'avoir trouvé auprès de son aïeule une protection si sûre et si honorable. L'orpheline jeta cette lettre au feu d'un geste d'impatience ; cependant l'évocation des jours heureux passés à Aix venait de ramener à ses joues une fugitive rougeur, des souvenirs longtemps relégués dans l'ombre avaient précipité les battemens de son cœur. — Qu'était-ce encore que ceci?.. cette suscription en caractères hardis, élancés, énergiques, de l'aspect le moins parisien, bien que le timbre fût de Paris?.. Elle avait deviné presque avant de voir, avertie par un instinct singulier... elle savait que ce ne pouvait être que de lui... Vraiment! il pensait encore à elle? Sur un carré de vélin, transparent comme l'ivoire, timbré au coin d'une couronne, Mathias Tzérényi avait écrit en anglais par une précaution qui se trouvait justifiée, personne, Laure exceptée, ne parlant cette langue à La Ville-Revault : — « Si vous avez besoin, aujourd'hui ou jamais d'un dévoûment absolu, sans mesure, n'oubliez pas que je suis à vous, quelque distance qui nous sépare et des années eussent-elles passé sur notre rencontre d'un jour. » Elle relut, elle épela chaque mot, c'était vraiment un talisman. Entre ces quatre lignes si expressives, elle voyait mille autre choses encore : la promenade sur le lac, le bal au casino, la rencontre dans le salon de jeu, tous les incidens de l'été auxquels avait été mêlé son père, alors plein de vie. Des larmes plus abondantes, plus faciles, moins amères que celles qu'elle avait versées jusque-là jaillirent de ses yeux. Puis elle se reporta avec un reste de honte, désormais sans mélange de colère, à cette sieste sous le rideau de chèvrefeuille qui abritait la véranda, à cette conversation surprise qui lui avait appris qu'il l'aimait. Et elle, qu'éprouvait-elle pour lui? Comment expliquer le trouble que lui avait causé ce baiser, le trouble qu'il lui causait encore quand sa pensée s'y arrêtait, ne fût-ce qu'une seconde? Cette émotion, n'était-ce pas de l'amour? Qu'en savait-elle?.. L'idée qu'elle pût aimer elle-même cet homme qui l'aimait prit tout à coup naissance dans le vide qui s'était creusé autour d'elle et qu'un événement survenu à l'improviste venait de

remplir. Comment n'y avait-elle pas songé auparavant? Ah! c'est qu'une autre affection, incomparable celle-là et aujourd'hui perdue, tenait toute la place, c'est que la douleur de cette perte avait ensuite tout effacé! Nous cherchons toujours des explications logiques aux inconséquences de notre cœur. Quoi qu'il en fût, un rayon de soleil perçait les lugubres ténèbres où, cinq minutes auparavant, Laure se perdait.

— Vous vous occupez de votre correspondance? dit en entrant dans sa chambre Mme d'Erquy; je voulais justement vous demander à ce propos quel est le grimoire signé d'une simple initiale, que je n'ai pu déchiffrer.

— Ceci? répliqua Laure en lui montrant la lettre de Tzérényi. C'est un mot de sympathie bien laconique, comme vous voyez. Il vient d'une Anglaise de nos amies.

— Vous avez des amis anglais?.. interrompit en fronçant le sourcil la comtesse, dont les aïeux avaient figuré au combat des Trente et qui se piquait de ne pas l'oublier. Si les Bretons se sont réconciliés peu à peu avec les Francs, ils sont restés fidèles à leur haine séculaire contre le Saxon, et tous les préjugés de son pays entraient dans la religion de Mme d'Erquy.— Votre Anglaise, ajouta-t-elle, peut se flatter d'avoir une écriture décidée.

La malicieuse satisfaction d'avoir si bien réussi à garder son secret ramena le rire pour la première fois sur les lèvres de Laure. Bien souvent depuis, elle contempla le grimoire magique, en effet, qui lui avait apporté l'assurance consolatrice du souvenir de Tzérényi; elle le gardait sur elle, le serrant de temps en temps comme elle eût fait une main secourable tendue vers la sienne dans le naufrage.

— Pourtant, se disait-elle en d'autres momens, qui devenaient d'ailleurs de plus en plus rares, que peut-il pour moi, lui ou qui que ce soit au monde? Tout est fini,.. rien ne m'intéresse plus...

Elle désirait sincèrement qu'il en fût ainsi, elle prétendait rester fidèle à son inconsolable chagrin, mais elle avait beau faire, une pensée tout à fait étrangère à ce chagrin se glissait obstinément auprès de lui et réussissait parfois à l'en distraire.

XIV.

La neige ou des pluies diluviennes continuaient cependant à battre les petites vitres verdâtres des hautes fenêtres de La Ville-Revault, la terrasse disparaissait sous une couche blanche, et à perte de vue les bois dépouillés ondulaient, fouettés par la bour-

rasque. L'orpheline eût trouvé quelque douceur à cette tristesse profonde de la nature en harmonie avec l'état habituel de son âme si la solitude complète lui eût été donnée, mais, outre les lamentations de Mlle Blondet, qui se plaignait comme si elle eût renoncé pour l'amour d'elle aux plaisirs les plus enivrans d'une capitale, il fallait subir le perpétuel contact des deux personnes qui pouvaient le moins la comprendre, l'abbé Le Goff et Mme d'Erquy. L'heure des repas revenait trop souvent à son gré, car c'était aussi celle de conversations toujours périlleuses, chacune de ses paroles semblant étonner ou déplaire, sans qu'elle devinât pourquoi. Même dans son abattement et sous sa robe de deuil, on la trouvait entachée de *parisianisme*. Quelles lectures avait déjà faites cette petite fille! Quelles idées fausses elle nourrissait sur toutes choses! Elle avait beau se taire, le plus souvent il échappait encore à la vivacité, qui, chez elle, reprenait ses droits, quelques boutades excitées par les provocations de M. Le Goff, dont le moindre défaut était d'être taquin avec bonhomie, et l'on entrevoyait alors à travers ses discours des abîmes de malice, de perversité inconscientes peut-être. Il fallait redresser cette plante mal venue. On lui donnait des livres dont elle ne pouvait se résoudre à tourner la seconde page; on lui refusait, en revanche, tous ceux qu'elle eût désirés. Du reste, moins une femme lisait, mieux cela valait peut-être. Le travail à l'aiguille lui était recommandé comme spécifique et elle s'évertuait consciencieusement à ourler des petites layettes en indienne brune auprès de sa grand'mère, qui tricotait pour le même usage, sans autre interruption que le cliquetis de la grande horloge. Dans ces tête-à-tête, il lui eût été doux de parler de son père, mais aucun sujet par malheur n'amenait plus de dissentimens et de contradictions. Un jour que Laure se montrait fière des discours prononcés sur la tombe de ce père illustre et adoré, des éloges consacrés à sa mémoire, du tribut d'enthousiasme et de regrets qu'avait provoqué la représentation posthume de son dernier ouvrage, la comtesse s'était écriée avec emportement : — Tout cela nous déshonore! Plût à Dieu que le silence accordé aux honnêtes gens se fît autour de notre nom! Plût à Dieu que les d'Erquy ne se fussent jamais employés qu'à de beaux faits d'armes et à la culture de leurs terres, laissant le reste aux croquans!

Là-dessus, Laure avait compris mieux que jamais qu'il ne pouvait y avoir rien de commun entre elle et cette grand'mère ennemie de tout ce qui était sa consolation et son orgueil. Elle s'était retranchée dans une réserve systématique dont Mme d'Erquy ne daignait pas s'apercevoir. Plus d'expansion affectueuse n'eût sans doute point été de son goût. Elle faisait, pensait-elle, tout ce que lui prescrivait le

devoir et c'était, en réalité, fort peu de chose. La jeune fille se sentait épiée par deux vieillards moroses et curieux qui cherchaient sans cesse avec inquiétude à découvrir en elle un inévitable héritage d'idées folles et de mauvais penchans; les témoignages d'amitié que lui prodiguait Nonne de Kerlan, toujours prête, pour la venir voir, à braver le froid et les chemins défoncés, n'étaient qu'une mince compensation. Des propos recueillis de différens côtés lui faisaient croire que celle-ci comme les autres devait haïr en elle la fille de Laura, de la triomphante rivale pour laquelle on l'avait délaissée. Tous ces gens-là étaient contre elle, tous, jusqu'aux paysans, qui, le dimanche à l'église, continuaient à la poursuivre de regards effarés comme si elle eût usurpé sa place dans le banc des d'Erquy. Pourquoi s'y trouvait-elle en effet, étant née sans sacrement? On se le chuchotait à l'oreille. La grande Yvonne, de la ferme du Calvaire, Simon, le cabaretier, d'autres encore, que l'on appelait par euphémisme les filleuls du vieux maître, auraient eu le droit d'y entrer au même titre. C'était un scandale, on la saluait à regret. Dans d'autres circonstances, la semence longtemps ensevelie qui, depuis peu, germait sourdement au fond du cœur de Laure, aurait pu être étouffée, mais cette atmosphère d'hostilité, de contrainte, de répression n'était que trop favorable à son développement. Que faire en ce triste gîte battu par l'hiver et où aucune distraction ne pénétrait, sinon s'abandonner à la rêverie et bâtir un roman? La plupart des femmes sont poètes, leur imagination a bien vite improvisé un héros sur la plus fragile donnée. Ne fallut-il pas l'ennui de la captivité de Lochleven pour décider Marie Stuart à encourager l'amour presque enfantin du jeune lord Douglas? Toutes les qualités que Laure eût voulu rencontrer chez le chevalier qui devait la délivrer du maussade enchantement de La Ville-Revault, elle les prêta en prodigue à Tzérényi. Cette personnalité aventureuse lui apparaissait comme une protestation vivante contre les caractères et les habitudes qui l'entouraient.

Elle exaltait même ses défauts. Il n'y a guère de petite fille que ne fascine la réputation effrayante d'un mauvais sujet de quarante ans; et gratuitement elle lui attribuait les hauts faits accomplis par ses ancêtres, comme s'il en avait eu le mérite. Autant qu'aucun d'entre eux il était brave : il avait conspiré en Pologne, — la Pologne n'était-elle pas la sœur d'adoption de sa patrie? — il y avait rempli au milieu de mille périls un rôle d'émissaire; il avait payé sa dette à la France hospitalière en la défendant comme une mère d'adoption; il ne lui fallait qu'un prétexte pour sortir de sa vie oisive, qui en somme était élégante, embellie par toute sorte de talens. Quelle belle voix expressive que la sienne! Avec quel feu il chantait sur une jolie mélodie

de sa composition les vers de Petœfi : « J'ai le pied à l'étrier, déjà mon âme a pris les devans. — Vois cet oiseau sur nos têtes, il passe, il a passé, — lui aussi il va là-bas retrouver sa compagne. — Vite au galop, dépasse-le, mon cheval! » Et comme les beaux yeux si hardis et si tendres à la fois l'avaient regardée un soir chez Mme Aubin, après ce dernier vers : « Va ! il n'aime pas sa bien-aimée plus que je n'aime la mienne ! » — Dans quelle direction le conduisait maintenant le galop de ce cheval indompté, sur quel visage de femme se fixait son regard ? — Du moins il pensait souvent à elle... Il le lui avait prouvé... Parfois il semblait à Laure que cette pensée tenace et passionnée flottât autour d'elle, lui tenant compagnie, remplissant sa solitude; elle se rappelait maintenant les moindres détails de leur rencontre, ils surgissaient de l'oubli, prenant une importance qu'elle ne leur avait pas accordée d'abord. On l'eût bien étonnée, on l'eût révolté surtout en essayant de lui démontrer que tout ce trésor d'illusions reposait sur le souvenir d'une sensation soudaine et troublante. Elle aimait Tzérényi parce qu'il était beau, brave, spirituel, royalement doué, excentrique et malheureux, victime de fatalités que personne en Bretagne n'aurait pu comprendre; elle l'aimait parce que, bon ou mauvais, il était une exception, et qu'elle était condamnée à vivre dans ce qui lui semblait le convenu et la banalité. Peut-être, après tout, le portrait qu'elle s'était forgé de loin n'était-il pas très ressemblant. Tout se réunissait pour produire dans ce cerveau de jeune fille le phénomène qu'un homme d'esprit, expert dans les paradoxes et les perversités de l'amour, a nommé ingénieusement la cristallisation. Chaque jour le rameau sans valeur décrit par Stendhal se parait d'un diamant de plus qui éblouissait sa créatrice. Le stimulant d'une persécution intempestive vint avancer encore les affaires du comte Mathias, sans que celui-ci s'en mêlât.

Depuis quelque temps, chose étrange, toutes les fois qu'une lettre d'Armel parvenait au château, on voyait l'humeur de Mme d'Erquy s'assombrir, et ses manières à l'égard de Laure devenir plus revêches comme si elle avait eu quelque tort nouveau à lui reprocher. Une fois ou deux, après l'arrivée du courrier, elle fit dire qu'elle ne descendrait pas souper; on la servit dans sa chambre. De longs conciliabules avaient lieu, au sujet d'Armel, entre entre elle et l'abbé Le Goff. Le recteur était parfois admis en tiers et des éclats de voix qui arrivaient jusqu'à Laure l'avertissaient d'une discussion. Un jour, elle entra dans le salon au moment où sa grand'mère s'écriait avec violence : — Vous avez beau dire, il y a bien des chances pour que nous ne trouvions pas dans la fille d'une coquine l'étoffe d'une honnête femme.

Brusquement on s'interrompit à sa vue, et sans savoir de quelle coquine il s'agissait, Laure eut l'impression d'un soufflet reçu ne

plein visage. Si, au lieu de remonter dans sa chambre, après avoir pris sur la table son ouvrage qu'elle était venue chercher, la jeune fille eût écouté la fin de cet entretien, elle aurait entendu l'abbé Le Goff répondre :

— Vous étiez tombée d'accord avec moi que le meilleur moyen était de la marier...

— Au jeune Berven, peut-être... A mon petit-fils, jamais!

— Les deux fortunes pourtant se trouveraient réunies...

— Question secondaire... Qu'elle porte ailleurs sa dot!

— Mais si Armel donnait sa démission, se fixait ici pour toujours?

— Quelque autre femme obtiendra de lui tôt ou tard ce sacrifice.

— Vous savez bien, madame la comtesse, fit observer le recteur, que vous lui avez proposé inutilement de très bons partis. En attendant que l'autre femme sur laquelle vous comptez survienne, si elle doit survenir, il s'en ira stationner deux ou trois ans à Madagascar.

— Ou prendre la dyssenterie en Cochinchine, dit l'abbé en hochant la tête.

— La fièvre jaune au Sénégal, ajouta Mlle de Kerlan, qui était présente, — sans parler des tempêtes.

Elle se tourna furieuse, en frappant de son poing fermé le bras du fauteuil où elle était assise.

— Une fois de plus, vous êtes tous contre moi! Qu'ai-je gagné à vous écouter jusqu'ici? C'est grâce à vos mauvais conseils qu'elle est venue recommencer l'œuvre de sa mère, me le prendre...

— Il me semble plutôt qu'elle vous le rend, osa dire Nonne de Kerlan. Qu'avez-vous à lui reprocher en somme? Sa douleur filiale est ce que j'ai vu de plus touchant et nous répond d'une âme tendre. Elle est déjà faite à vos habitudes...

— Vous allez naturellement entreprendre de me persuader que tout est pour le mieux, interrompit Mme d'Erquy, le sourcil froncé, les lèvres tremblantes. On pourrait croire vraiment que vous avez d'avance calculé ce qui arrive, que vous y avez prêté les mains.

La pauvre Nonne rougit, ne se sentant pas tout à fait innocente d'intention.

— Il était facile de voir, pendant la maladie de Mlle Laure, que M. Armel lui avait déjà donné tout son cœur sans que personne eût besoin de l'y pousser, dit timidement le recteur.

— Elle saura le faire renoncer à la mer, reprit Nonne de Kerlan, sachant quel était le point vulnérable qu'il fallait attaquer. Et vous ne trouverez jamais de bru plus obéissante. Le chagrin l'a mûrie; nous lui inculquerons peu à peu les qualités bretonnes; elle vous donnera des petits-enfans qui seront doublement à vous, étant sortis de vos deux fils, — d'Erquy jusqu'à la moelle. Croyez-moi, vous n'aurez rien à regretter si elle consent à épouser Armel.

— Si elle consent! s'écria Mme d'Erquy en se levant toute droite. — La supposition qu'elle pût refuser ou hésiter seulement lui semblait exorbitante.

— Assurément aucun homme au monde n'est mieux fait que le comte d'Erquy pour inspirer de l'affection, de l'estime, et cette sécurité sans laquelle il n'est pas de bon ménage, dit le recteur.

— C'est le premier chagrin qu'il me cause, répondit brièvement l'aïeule.

Entre elle et son petit-fils la correspondance continua orageuse et active pendant quelque temps encore, puis un matin Mme d'Erquy fit prier Laure de passer dans sa chambre pour une ouverture importante qu'elle avait à lui faire, et du ton d'une reine mère annonçant à quelque sujette que l'héritier présomptif au trône a daigné jeter les yeux sur elle, lui annonça qu'Armel souhaitait de l'épouser.

Cette démarche se produisit au moment où Laure était le plus persuadée de l'antipathie croissante qu'elle inspirait à sa grand'-mère et la laissa muette d'étonnement. Son trouble ne déplut pas d'ailleurs; on la crut éblouie.

— Il vous aime, ajouta Mme d'Erquy avec un de ces soupirs résignés qui en disent long.

— Un frère assurément n'aurait pas été meilleur pour moi que ne l'a été mon cousin, mais je croyais,.. je supposais, madame, que, de son côté comme du mien, il n'existait que cette amitié qui ne suffit pas pour le mariage.

— Dans les mauvais livres, peut-être... Mais dans la réalité elle est au contraire la base d'une union chrétienne, la seule base nécessaire...

— C'est que mon cousin ne m'avait jamais laissé deviner...

— Mon Dieu! ma pauvre enfant, dans quel monde avez-vous vu qu'un honnête homme laissât deviner à une jeune fille qu'il pense à elle pour l'épouser? Il s'assure d'abord de l'agrément de sa famille qu'il charge de parler en son nom; après quoi il vient faire sa cour. Voilà comment les choses se passent partout où l'on sait vivre.

Un rapprochement rapide mit en présence dans l'esprit de Laure l'amour qui s'était déclaré spontanément un soir par la bouche éloquente de Tzérényi, au milieu de la splendeur d'un soleil couchant qui embrasait le monde autour d'elle, et le mariage présenté de cette façon sèche et convenue, dans cette chambre austère comme un oratoire, par un intermédiaire tel que Mme d'Erquy. La peur que lui inspirait celle-ci se mêla de colère vraie contre le pauvre Armel. Prête à pleurer : — Comment voulez-vous, s'écria-t-elle que je puisse penser au mariage dans le deuil où je suis encore?..

— Où nous sommes tous, reprit sa grand'mère. Aussi ne vous presse-t-on pas de répondre. J'ai voulu seulement vous dire que les désirs d'Armel ne rencontreraient pas chez moi d'obstacle...

Laure pensa qu'elle avait dû lutter terriblement contre elle-même avant de lui parler avec cette bonté relative; les agitations, l'aigreur des derniers temps lui étaient expliquées.

— Vous voilà préparée à voir dorénavant dans votre cousin un fiancé. Il viendra au mois de mai chercher une réponse catégorique.

Mme d'Erquy se tut un instant, puis, comme si elle ne pouvait douter de cette réponse, reprit un peu émue :

— Vous tenez dans vos mains le bonheur d'un homme digne de toute affection et auquel la femme la plus exigeante serait fière d'appartenir. — De quel droit êtes-vous à ce point privilégiée? semblait sous-entendre Mme d'Erquy, et Laure eût souhaité d'avoir le courage de répondre :

— Je suis très honorée, très touchée, mais je ne puis me charger de ce bonheur. — Elle s'arrêta aux premiers mots, balbutiés à demi-voix, et la vieille dame mit son silence sur le compte d'une pudeur très naturelle en pareil cas.

Mlle de Kerlan dînait à La Ville-Revault ce jour-là :

— Combien je vous félicite, ma chérie! dit-elle en embrassant Laure avec tendresse. — Nonne éprouvait quelque chose de semblable à la joie de voir renouer ses propres fiançailles avec Jean d'Erquy.

— J'ai demandé à réfléchir, c'est si imprévu! répondit la jeune fille, qui perdait de plus en plus ses qualités natives de franchise et de sincérité. — Terrifiée par Mme d'Erquy, elle avait intérêt à ménager Mlle de Kerlan. Pendant sa maladie, alors qu'on ne pouvait rien lui refuser, celle-ci avait promis de l'accompagner dès les premiers jours du printemps dans une visite à cette tombe lointaine que le ciseau d'un sculpteur en renom allait décorer d'une statue de l'Immortalité. Sortir de La Ville-Revault, revoir Paris, Laure n'avait pas d'autre pensée en ce moment où l'on complotait autour d'elle de la marier contre son gré.

XV.

Un mois plus tard, tout Paris se trouvait réuni dans une salle de l'hôtel des ventes, rue Drouot, — le tout Paris des amateurs, des lettrés et des jolies femmes. Au désir d'acquérir une édition précieuse, un tableau ou une gravure de maître s'ajoutait celui de

posséder une relique de l'homme célèbre, récemment disparu, de pouvoir dire : — Ce livre, cette toile sortent de la collection de Jean d'Erquy. — Le catalogue à la main, on cherchait tel bijou littéraire, héritage des bibliophiles fameux du temps passé, tel ouvrage moderne rehaussé par la valeur d'un autographe, d'une dédicace qui centuplait le prix du volume. On faisait queue devant certaines eaux-fortes rarissimes, tous les lorgnons se braquaient sur des gouaches précieuses du XVIIIe siècle, et puis il y avait cette fameuse cire de Clodion... une merveille!

Au milieu du flot mouvant des curieux, une jeune fille vêtue de noir se frayait un passage sans que personne prît garde à elle, car il eût été difficile de reconnaître dans cette figure alanguie, aux traits effilés, la rieuse et fraîche petite personne, d'un si étrange éclat, que l'on voyait autrefois passer, enveloppée pour ainsi dire dans le manteau d'or de ses cheveux, au bras de celui qui avait réuni tous ces objets longtemps cachés avec un soin jaloux et aujourd'hui exposés pêle-mêle en attendant que le marteau d'un commissaire-priseur les dispersât. Peut-être cependant les regards qu'attachaient ses yeux rougis sur tout ce qui l'entourait auraient-ils pu faire deviner qu'elle était venue là dire un muet adieu aux amis de son enfance, aux trésors familiers dont elle n'avait jamais soupçonné la valeur, mais qui représentaient pour elle des choses que son père avait choisies et aimées, auxquelles il tenait, qui étaient en somme, avec son œuvre, tout ce qui restait de lui. La veille, elle avait dit à maître Liégeard l'horreur qu'elle éprouvait de cette profanation accomplie sans la consulter, et il lui avait répondu comme il l'eût fait à un enfant : — Il n'est pas permis en ce monde d'apprécier les choses à un point de vue purement sentimental. Vous n'êtes pas assez riche pour garder cela. Le sacrifice que nous avons décidé est raisonnable; votre père l'eût approuvé, je le sais, nous en avons souvent causé ensemble, et d'ailleurs Mme votre grand'mère, votre tutrice naturelle, est la première à le conseiller. Une mineure n'a pas d'autorité... Nous ne voulons que votre bien.

Et c'était sur cet homme sec et positif comme un chiffre qu'elle avait compté pour la défendre contre l'avenir qui l'attendait en Bretagne! Elle s'était promis de lui dire, quoiqu'il l'intimidât beaucoup :

— Vous vous intéressez à moi, vous êtes un ami, puisque mon père a jugé bon de vous confier le soin de mes affaires. Eh bien! sauvez-moi du découragement, de l'ennui qui me menacent, empêchez qu'on ne me marie là-bas! — Mais aux premiers mots échangés avec l'avoué, elle comprit qu'elle lui paraîtrait folle en parlant ainsi : il lui eût démontré par A plus B qu'un bon mariage accompli

sous les auspices de sa grand'mère et qui régulariserait une fois pour toutes sa situation sociale était ce que ses amis devaient lui souhaiter. Elle l'entendait d'avance... Il était là pour administrer sa fortune, le mieux possible; le reste regardait Mme d'Erquy, et celle-ci s'était conduite admirablement, répétait avec complaisance maître Liégeard, admirablement. Devant cette assertion, Laure se sentait sans force, convaincue d'ingratitude, vaguement honteuse d'elle-même. Et cependant n'était-il pas abominable que tous les prétendus protecteurs de son inexpérience fussent d'accord pour vendre malgré elle des souvenirs sacrés qui lui appartenaient, pour la dépouiller au nom de la question d'argent, dans le dessein sans doute de grossir cette dot, qu'on voulait ajouter, en lui faisant épouser Armel, au patrimoine des d'Erquy? De grosses larmes lui montaient aux yeux, tandis qu'elle se plaignait tout bas à ces objets inconsciens qui la comprenaient mieux que les vivans inexorables.

— Vous pourrez faire racheter les choses auxquelles vous tenez le plus, lui dit Mlle de Kerlan qui marchait à ses côtés un peu scandalisée par certaines nudités mythologiques.

— Vraiment?.. répondit Laure, prête à faire retomber sa colère sur son inoffensive compagne.

Nonne devina les sentimens de révolte qui lui gonflaient le cœur et n'osa, de peur de l'aigrir encore, ajouter un mot.

En ce moment elles atteignaient une panoplie d'armes orientales qui avait décoré le cabinet de Jean d'Erquy et devant laquelle un homme de haute taille semblait absorbé dans la contemplation de certaine lame de Damas chamarrée de versets du Koran et de pierres fines, à travers lesquelles la mort devait venir dans un étincelant éclair. Personne ne passait auprès de cet homme sans le remarquer, les femmes surtout. Comme Laure élevait la voix pour répondre son « Vraiment? » amer et railleur, Tzérényi tressaillit et se retourna :

— Vous! dit-il d'une voix où la surprise se mêlait à l'attendrissement.

Nonne s'était rapprochée aussitôt de la jeune fille, comme si un danger l'eût menacée; elle avait reconnu cette espèce d'aventurier aux allures de prince, entre les bras duquel une première fois Laure lui était apparue, emportée par la valse. On n'aime pas les étrangers en Bretagne, et celui-ci avait déplu à Mlle de Kerlan d'une façon toute particulière. La physionomie de Laure, à sa vue, était bien faite pour l'alarmer plus que jamais. Un transport de joie vint éclairer la pâleur de ses traits, comme une flamme, allumée soudain, éclaire la transparence de la lampe d'albâtre qui l'enferme ; un léger cri jaillit de ses lèvres, un de ces cris d'oiseau qui lui venaient si

souvent jadis, mais que depuis six mois nul n'avait entendu. Ce cri voulait dire : — Enfin !.. — et aussi : — Je l'espérais un peu !..

D'un mouvement irrésistible, elle tendit à Tzérényi ses deux mains, qu'il retint dans les siennes :

— Est-il possible, dit-elle, que seul ici vous m'ayez reconnue ?

— Ah ! s'écria-t-il, avant même de vous voir... Je reconnaîtrais votre voix partout et entre mille... Mais vous êtes changée, en effet. Avez-vous donc été malade ?

— J'ai failli mourir, dit-elle avec un sourire triste, et on a eu la cruauté de me sauver. Voici une des coupables, Mlle de Kerlan, ajouta Laure en le regardant de façon à lui commander la prudence.

Tzérényi mit toutes ses grâces les plus respectueuses dans un salut profond auquel Nonne daigna répondre à peine.

— Oui, je vis, reprit Laure d'un ton ironique, mais vivre où je vis, c'est être aux trois quarts morte.

Et sans prendre garde au reproche que lui adressait sa compagne : — Nous sommes à Paris en passant, je tenais à visiter son tombeau, je tenais à revoir pour les regretter davantage toutes ces choses que j'aurais voulu garder jusqu'à mon dernier jour et qui seront demain à d'autres. — Avez-vous fait votre choix ? Qu'achèterez-vous ? demanda-t-elle avec une affectation de légèreté.

— Rien, je suis trop pauvre, répondit Tzérényi avec la même insouciance. Ce que je venais chercher au milieu des objets qui vous ont appartenu, sans oser croire à une si heureuse rencontre, c'étaient des souvenirs,.. des souvenirs de l'an dernier. — Et comme Mlle de Kerlan s'ingéniait à trouver quelque moyen d'interrompre la conversation choquante qui s'engageait devant elle, il poursuivit comme s'il eût deviné sa pensée et entrepris de la dérouter : — Le souvenir du temps où il m'a été donné d'apprécier l'esprit le plus élevé, le caractère le plus attachant, le génie et la bonté réunis chez un vrai gentilhomme, votre père.

— Oh ! vous le compreniez, vous ! s'écria Laure. Puis avec abandon, elle continua : — Si vous saviez comme il me manque,.. combien il est cruel d'être seule !

— Non, vous ne connaîtrez jamais la vraie solitude, cette affreuse solitude du cœur, répliqua Tzérényi avec un retour mélancolique sur lui-même. Grâce à Dieu, il vous reste de parens, des amis.

Ses yeux se posèrent très doux sur Mlle de Kerlan ; il ne réussit pas cependant à se la concilier. Cet entretien qui se prolongeait outre mesure et trahissait une intimité qu'elle ne s'expliquait pas excitait sa méfiance. — Je crois qu'il est tard, dit-elle à Laure pour lui indiquer d'en finir.

Les mains se nouèrent de nouveau dans une affectueuse étreinte qui leur fit sentir à tous deux qu'ils étaient d'intelligence et un regard fut échangé qui en disait plus que bien des paroles. La présence d'un tiers importun avait eu pour effet d'établir entre eux du premier coup une périlleuse complicité. Imaginez une prisonnière rencontrant sous les yeux du geôlier qui la garde celui que d'avance elle nomme son sauveur. A quels sous-entendus n'aura-t-elle pas recours pour lui faire comprendre ce qui ne peut être dit tout haut! En quittant Laure, Tzérényi était averti suffisamment qu'elle s'ennuyait en Bretagne, qu'elle brûlait d'en sortir et qu'il ne tiendrait qu'à lui de continuer avec cette intéressante créature à la beauté de laquelle l'épreuve de la souffrance n'avait pas nui, l'idylle commencée naguère avec la fillette espiègle et rieuse qui avait excité si vivement ses fantaisies d'homme blasé. — Vraiment un air de langueur seyait bien à ce visage plus délicat que jamais; les yeux grandis, légèrement cernés de bistre, avaient pris une expression pénétrante; ils étaient capables maintenant de refléter la passion, tandis qu'autrefois une puérile gaîté brillait seule dans leur azur verdâtre. Plus que jamais il était amoureux, il croyait même n'avoir point cessé de l'être, malgré quelques distractions qui s'étaient offertes à lui et qu'il n'avait eu garde de laisser échapper, mais *ceci* ne ressemblait à rien de vulgaire; les audaces et la candeur de Laure étaient d'un ragoût incomparable. A première vue, il avait deviné chez cette enfant gâtée aux allures un peu folles, difficile à marier en somme, la plus désirable des maîtresses; dans ce temps-là le père faisait bonne garde; maintenant elle était abandonnée à elle-même, sans intérêt dans la vie, libre, ou, ce qui valait mieux pour ses dessins, maladroitement gouvernée, avec un désir évident de rompre l'entrave. Il ne s'agissait que de l'y aider! Si ce n'était pas lui, ce serait un autre. Un autre?.. Oh! quant à cela, jamais! Il saurait l'empêcher. Quiconque ne connaissait qu'à demi le viveur endetté, le joueur aux abois, se fût étonné sans doute qu'aucune velléité d'ambition n'accompagnât ses rêves de conquête pour leur donner un but avouable et lui faire voir en la personne de Laure, au lieu d'une jolie fille à séduire, une héritière à épouser. Bien peu de gens, même dans son pays, savaient que Tzérényi, dès l'âge des premières folies, eût aliéné sa liberté irréparablement qu'il eût donné son nom à une femme indigne de le porter. Les roués ont souvent commencé par être dupes. Il y avait de par le monde une comtesse Tzérényi, trop bonne catholique pour consentir au divorce qu'avait plusieurs fois réclamé son mari, lequel, avant de ne croire à rien, appartenait au culte réformé. La seule ressource de Mathias était de penser à elle le moins possible et de

se tenir hors de son chemin. Jamais elle n'était venue en France, où son existence demeurait inconnue.

— Ce Polonais ne m'inspire ni confiance, ni sympathie, disait cependant Nonne à sa jeune compagne.

— Le comte Tzérényi est Hongrois.

— Hongrois ou Polonais, peu importe ; je ne vous croyais pas en termes aussi intimes avec lui.

— Nous nous sommes vus tous les jours à Aix.

— Les eaux ont ceci de fâcheux qu'on y fait souvent des connaissances douteuses, reprit Nonne d'un ton qu'elle voulait rendre incisif.

— Qu'avez-vous donc à dire contre lui? demanda vivement Laure.

— Rien,.. puisqu'il n'y a plus de raisons pour que nous le rencontrions jamais.

Un sourire de défi presque imperceptible et aussitôt effacé par prudence vint aux lèvres de Laure. Il saurait bien trouver un moyen de la revoir, car il l'aimait; elle l'avait senti à la pression magnétique de sa main, à la profondeur de son regard. Il l'aimait toujours et cette découverte coïncidait avec les puissantes influences du printemps, avec la floraison enivrante des lilas, avec l'acuité de sensations et le besoin de vivre qui suit une convalescence, avec la révolte qui l'avait saisie contre les tyrannies bretonnes, avec la crainte d'un mariage pour lequel son goût n'était pas consulté. Après six mois d'exil en province, elle avait trouvé Mathias Tzérényi plus beau, plus séduisant encore que par le passé. Il était la poésie, il était le roman, il était l'inconnu tentateur, l'abîme plein de vertige, sa revanche contre l'existence plate et incolore qu'on lui faisait mener. Hors de Tzérényi elle ne voyait que la morne sécurité de La Ville-Revault, le joug censé maternel de Mme d'Erquy et l'honnête cousin qui serait sans doute un excellent mari, mais qu'elle eût préféré garder tout simplement pour frère. Tzérényi ne s'était pas trompé en jugeant que la douleur l'avait mûrie pour l'amour : une fleur s'épanouissait vivace dans ce cœur qui se croyait, la veille encore, à jamais désolé, fleur empoisonnée peut-être, mais qui pour le moment remplissait de son éclat et de ses parfums un vide plus insupportable que tous les maux et tous les périls réunis. Pour combler ce vide, pour conjurer ce néant, elle serait peut-être entrée au couvent, elle aurait peut-être épousé Armel. Tzérényi la délivrait de cette alternative; mais combien elle allait être loin de lui en Bretagne! — N'importe, se répétait-elle avec la confiance de la jeunesse, il saura bien me rejoindre !

Et elle rêvait d'apporter le bonheur à cet homme qui était seul,

la fortune à cet homme qui était pauvre, de l'arracher au mal, s'il en était besoin, par la vertu de sa tendresse! Ce n'était pas ce dernier succès qui la tentait le moins. Toutes les femmes sont possédées d'un démon d'orgueil ou de charité qui les pousse à se donner elles-mêmes pour la rédemption du pécheur, du pécheur aimé souvent d'autant plus qu'il est plus coupable, car le vice a son prestige, aux yeux surtout des ingénues, qui ne le connaissent ni ne le comprennent. Sauvés l'un par l'autre, pour toujours l'un à l'autre, tel était le tableau qui occupait l'imagination de Laure quand elle rentra dans la triste enceinte de La Ville-Revault, rose et animée comme elle ne l'était pas au départ. Mme d'Erquy n'hésita point à mettre ce progrès sur le compte de la satisfaction très légitime qu'elle éprouvait de revoir bientôt Armel.

— C'est la loi divine et humaine, dit l'abbé Le Goff; pour un époux, il n'est pas de fille qui n'oublie père et mère.

XVI.

Laure ne ramenait point Mlle Blondet; celle-ci, ayant revu son cher Paris intellectuel, ne s'était plus senti la force de s'en éloigner. Ce n'est pas pour s'encroûter dans une province où l'on vous fait un crime de savoir lire qu'une institutrice acquiert tant de diplômes. La compassion qui l'avait retenue quelque temps auprès de son élève était à bout.

— Vous êtes heureuse d'être libre, lui dit Laure en la quittant. — Perdre Mlle Blondet n'était pas, en somme, un grand désastre; pourtant c'était à elle et à elle seule qu'elle avait pu depuis longtemps parler d'un Jean d'Erquy inconnu à La Ville-Revault, où l'on ne voulait se rappeler que le jeune homme obscur de ce nom qui n'avait rien de commun avec son père. Une même culture, de communs souvenirs les rapprochait; elle était le fil qui la retenait à la vie civilisée; la mémoire intarissable et l'érudition de Mlle Blondet représentaient une sorte de bibliothèque qui, sans être composée absolument à son gré, était cependant de ressource. Cette figure ennuyeuse, mais relativement sympathique, bien qu'elle l'eût surnommée autrefois sa bête noire, — tout est effet de comparaison, — allait lui manquer, quoi qu'en pût dire Mme d'Erquy.

— Bah! s'était écriée cette dernière, vous n'avez plus besoin de gouvernante puisque vous vous mariez.

Ces mots, les premiers qui saluèrent son retour, faillirent soulever une protestation que la crainte seule étouffa. Il semblait vraiment que ce projet de mariage à peine ébauché eût pris en quelques jours la consistance d'un fait accompli. Tout le monde était au courant : les domestiques avaient flairé la grande nouvelle et s'étaient

empressés de la répandre dans le village, où la Parisienne tenue en méfiance jusque-là était devenue tout à coup l'objet d'une considération profonde. Sa présence se trouvait expliquée; elle avait un rôle déterminé désormais; c'était la promise de M. Armel. Loïc Guern lui-même la salua jusqu'à terre. Sa mère, qui, ayant nourri Armel de son lait, faisait pour ainsi dire partie de la famille et en savait long sur toutes choses, lui avait répété plusieurs fois : — Ton maître va revenir, mon gars; il va revenir se marier, et il ne nous quittera plus.

Depuis lors, l'innocent roulait sans cesse ces bienheureuses paroles dans les brumes de son cerveau engourdi; enfin il avait réussi à les bien comprendre, un sourire de béatitude épanoui sur sa face molle et blême en faisait foi. Jeannie, ayant ajouté depuis : « C'est la demoiselle de Paris qu'il épouse, » son horreur instinctive de Laure s'était transformée tout à coup en reconnaissance, en vénération. A cause d'elle, son maître revenait; elle allait le garder toujours à La Ville-Revault. C'était assez pour que le pauvre diable la mît dans son idée pour la puissance et les bienfaits au rang de la bonne Vierge.

Cependant le château, sans que rien y fût changé précisément, avait pris un air de fête. Des tapissiers de la ville travaillaient à rajeunir l'appartement du premier étage, qui avait été celui d'Yves-Marie et de sa jeune femme. Fermé depuis leur mort, il allait une fois de plus s'ouvrir à de nouveaux époux. Mme d'Erquy le faisait entendre en demandant avec une certaine condescendance le goût de Laure pour tel ou tel arrangement. Elle la ménageait davantage; elle en avait soin comme d'un instrument fragile, dangereux et difficile à manier, mais qui se trouve avoir par hasard quelque utilité. Si ce fétiche de provenance parisienne devait ramener Armel, elle lui pardonnerait d'être envoyé par l'enfer plutôt que par le ciel. Les anges étaient impuissans à retenir les garçons chez eux sous le sceptre maternel : l'histoire lamentable de Nonne et de son fils Jean le lui avait prouvé. Pourquoi ne pas avoir recours, en désespoir de cause, à de moins purs esprits qui se laisseraient peut-être améliorer d'ailleurs? Depuis qu'elle s'était résignée à ce compromis, la comtesse appelait plus volontiers la jeune fille mon enfant, et, pour la première fois, exigeait qu'elle lui donnât le nom de mère. Assez solennellement, elle lui remit de la part d'Armel un cadeau qui ressemblait beaucoup trop à quelque gage de fiançailles. Le marin avait envoyé pour sa cousine des bracelets d'or du plus curieux travail, rapportés de Corée lors de son premier voyage autour du monde et enfermés récemment, avec intention, dans un écrin qui portait au lieu de chiffre cette devise de la famille d'Erquy : *Ataô da virvihen :* Toujours, à jamais. Un billet y était joint, un de

ces billets comme Armel en avait assez souvent adressé à Laure depuis son départ, sous le couvert de Mme d'Erquy, et où les prétentions de l'amoureux ne s'étaient jamais laissé entrevoir à travers le récit sans art d'une vie d'officier en escadre dans la Méditerranée. Celui-ci se distinguait des autres par une nuance plus marquée de réserve. Laure ne pouvait se douter de toutes les feuilles de papier que le pauvre Armel avait noircies en y laissant déborder la joie et la tendresse dont son cœur était plein avant d'arriver à ce médiocre résultat. Il s'était dédommagé, de fait, dans une autre épître à Mlle de Kerlan. « Ma grand'mère lui a parlé, écrivait-il, et elle n'a pas dit non. Je suis si heureux que je crois rêver encore... Je ne pense plus qu'à la revoir, à entendre de sa bouche cette réponse qui ne sera pas un refus. Peu m'importent après cela les épreuves, les délais... Elle n'a demandé qu'un peu de temps, quelques mois encore pour son deuil... Quand les mois seraient des années, je saurais attendre avec une telle espérance en perspective. — Tout ce qui n'est pas elle, la mer comme le reste, ne m'est plus rien. Je deviens de jour en jour un bien mauvais marin, je maudis les exercices de rade qui me retiendront quelque temps encore. Le moyen, par exemple, de s'acquitter convenablement des exigences du quart lorsqu'une seule et même figure est toujours là entre vos hommes et vous, lorsqu'un seul et même nom revient sans cesse sur vos lèvres au lieu du commandement? Mes distractions, mes inexactitudes me font grand tort. On ne me reconnaît plus. »

Nonne crut bien faire en montrant à celle dont la pensée transformait en mauvais marin l'officier le plus consciencieux de son bord ces quelques lignes qui lui semblaient touchantes. Une moue boudeuse fut tout ce qu'elle obtint.

— Qu'a donc pu lui écrire sa grand'mère? demanda Laure en rougissant de dépit. Si je n'ai pas dit non, je n'ai pas dit oui davantage.

— Mais ce « oui, » vous le direz?

Laure fit un mouvement des épaules qui indiquait l'impatience ou 'indécision, et le souvenir de certain engagement rompu étreignit soudain comme dans un étau le cœur de l'ancienne fiancée de Jean. — Que le ciel te préserve de ce que j'ai souffert!.. pensa-t-elle, s'adressant tout bas à son filleul. — Cette petite était pour le moins aussi énigmatique, aussi inquiétante que l'avait été Jean d'Erquy... Elle commençait presque à se repentir de l'avoir attirée en Bretagne. Si ce devait être pour le malheur d'Armel!.. Mais non, Laure ne serait pas à ce point ennemie d'elle-même. Constamment elle lui faisait l'éloge de l'être excellent qui l'aimait, sans se douter qu'en cherchant bien, personne n'eût trouvé un moyen plus sûr de dégoûter du bonheur cette fantasque personne. Un caractère solide, une

âme simple et droite où il n'y avait que de bonnes choses à lire, le passé irréprochable, l'avenir assuré,.. combien tout cela semblait peu intéressant à une imagination téméraire qui rêvait d'arracher un réprouvé aux griffes de Satan et d'imprimer une fois pour toutes son nom victorieux sur la page purifiée où des victimes plus nombreuses que celles de don Juan s'étaient inscrites tour à tour sans laisser de traces!

Un matin, le piéton apporta pour Mlle d'Erquy un colis de dimensions mignonnes et de forme inusitée qui souleva bien des étonnemens et bien des suppositions. C'était une petite caisse en bois blanc d'où s'échappa, quand on l'ouvrit, une odeur pénétrante qui jamais n'avait été respirée en Bretagne. Sous des feuilles arrondies d'un vert sombre, ourlées de satin violet, se dérobait une touffe de petites fleurs qui excitèrent au plus haut point le dédain de M. Le Goff, curieusement penché pour voir par-dessus l'épaule de Laure.

— Fanées comme une salade confite! s'écria-t-il. On ne sait qu'inventer, ma parole! Il faut que les gens soient fous pour mettre des brins d'herbe à la poste. C'est vous envoyer un mal de tête. Rien n'est plus désagréable que les parfums violens. D'où cela vient-il?

— Du Midi, répondit brièvement la jeune fille.

— Est-ce Armel par hasard qui vous les adresse? demanda Mme d'Erquy regardant l'enveloppe. Je ne reconnais pas son écriture.

— Mme Aubin se rappelle que je raffolais des cyclamens, répondit Laure avec l'aplomb désespéré dont elle était devenue capable. Je vais la remercier bien vite.

Les fleurs peuvent être d'adroites et puissantes entremetteuses, elle ont servi plus d'une fois les projets de l'amour et ceux de la politique, elles se glissent en dépit des verrous dans le harem le mieux gardé, dans la prison la mieux close; elles savent tout dire à qui comprend leur langage. Jamais *selam* ne fut plus éloquent que ces frêles messagères qui rappelaient à Laure le prétendu *porte-veine* tombé jadis de son corsage et dont, par une superstition de joueur et d'amoureux, Tzérényi ne s'était plus séparé : — Je t'adore, disaient-elles aussi clairement que si elles eussent possédé une voix. — Et Laure ne se lassait pas de les entendre. Elles la suppliaient de ne point permettre que l'on disposât de sa main et lui donnaient pour cela les meilleures raisons. Combien la prose du pauvre Armel était moins persuasive! — De quoi vous a-t-il chargées encore? demandait la jeune fille trempant dans l'eau leurs longues tiges languissantes. Parlez. — Et les cyclamens parlèrent à souhait. Quand elle les eut tous retirés de la boîte, elle s'aperçut que le papier blanc dont celle-ci était doublée portait une adresse légèrement tracée au

crayon, avec ces mots : « Où peut-on vous revoir? » — Mille projets bizarres lui affluèrent au cerveau, tandis que son cœur battait aussi follement que si le rendez-vous eût été proche.

Il y avait, à cinq kilomètres du château, sur la route de Lannion à Plouaret, un tout petit hameau si merveilleusement ceint de forêts et de blocs granitiques, de calvaires, de tumulus et de menhirs, que les peintres, revenant des sites beaucoup plus renommés qu'offrent les rives de l'Élorn et les monts Arrée, y faisaient halte encore dans l'auberge tenue par une veuve, à l'enseigne des *Cinq-Croix*, lesdites croix rappelant une victoire des Bretons sur les Anglais. Ce hameau, cette auberge, et le parti qu'on en pouvait tirer, frappèrent soudain l'imagination de Laure. Pourquoi Tzérényi, qui dessinait mieux qu'il n'était nécessaire pour soutenir son rôle, ne viendrait-il pas faire quelques études de rochers aux alentours?

La suite se trouvait dans tous les romans qu'elle avait lus : rencontres mystérieuses, aveux échangés, périls et difficultés de toute sorte qui n'ajoutaient que plus de prix au triomphe final.

Mais d'abord il fallait écarter Armel : — Vous comprenez que je ne peux les exposer à se couper la gorge, disait-elle aux cyclamens, qui déjà se redressaient désaltérés, rafraîchis dans le vase où ils baignaient, en la regardant de leurs yeux de fleurs où elle continuait de lire mille choses éloquentes. — Je ne veux être ni fausse, ni perfide. Je parlerai à mon cousin; je lui dirai, quand il sera ici, tout ce que je n'oserais dire à d'autres... Peut-être aurais-je dû plus tôt lui ôter tout espoir, ajouta-t-elle avec un léger tiraillement de conscience, mais il ne m'a pas donné l'occasion de me prononcer par écrit,.. et braver ma grand'mère en face... — Un frisson la prit. Puis du bout des lèvres elle baisa les cyclamens en jurant de se garder pour celui qui les envoyait. Jamais, depuis que son père n'était plus là, elle ne s'était sentie vivre ainsi. A peine les crêpes noirs de son deuil étaient-ils usés pourtant, mais, — c'est le privilége ou la honte de notre pauvre nature humaine, — tout conspire à la consoler, tout lui verse l'oubli. L'orgueilleuse douceur de mourir de chagrin n'est donnée à personne; on ne mourrait ainsi qu'à la longue, et le temps nous guérit. Laure en faisait déjà l'épreuve. La tête folle avait eu chez elle raison du cœur brisé.

TH. BENTZON.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA

COLONISATION OFFICIELLE

EN ALGÉRIE

II[1].

SON ROLE ACTUEL.

Tandis que l'attention du public français se dirige avec un vif intérêt, non dépourvu de quelques inquiétudes, vers tant d'expéditions lointaines tentées tout à la fois à la Nouvelle-Guinée et au Congo, à Madagascar et au Tonkin, nous ne saurions être mal venus à demander à notre parlement et à nos ministres de vouloir bien prendre la peine de jeter aussi leurs regards sur d'autres contrées placées un peu plus à leur portée, car c'est, à coup sûr, le droit de la France d'être enfin précisément informée de ce qu'ils se proposent de faire en Algérie. Dieu me garde de les blâmer s'ils suivent l'avis des hommes politiques considérables, qui, naguère, n'ont point hésité à leur conseiller de mettre la main, soit par voie de conquête, soit sous forme de protectorat, sur les points du globe, fût-ce les plus éloignés, où la civilisation moderne n'a point encore pénétré! Nous ne méconnaissons pas les avantages qui en résulteraient pour l'accroissement de notre commerce extérieur et l'augmentation de nos débouchés au dehors. Acquérir de nouveaux

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

territoires, quoique semblables acquisitions ne soient pas sans entraîner quelques risques et sans occasionner beaucoup de dépenses, c'est une intention louable sans doute, mais elle n'exclut point apparemment celle de tirer, en même temps, tout le parti possible d'autres territoires possédés de vieille date. La voix du bon sens nous crie qu'il est plus sage, plus prudent et certainement beaucoup plus économique de consacrer nos premiers et persistans efforts à donner dès à présent toute leur valeur à ces belles terres de notre colonie algérienne située, avec ses 275 lieues de côtes, à l'autre bord de la Méditerranée, juste en face de nos ports du Midi! Là, notre domination acceptée sans conteste par tous les cabinets étrangers s'est, peu à peu, grâce à de longs et glorieux efforts, imposée aux indigènes. Là s'étend, à trente heures de Marseille et de Toulon, un immense territoire sans limites bien précises qui pénètre jusque vers les régions inexplorées du centre de l'Afrique et dont les ressources infinies, loin d'être épuisées, sont, à l'heure qu'il est, presque inconnues encore et très insuffisamment explorées.

Déterminer de ce côté, même au prix d'importans sacrifices pécuniaires, un courant considérable d'émigrans français, telle paraît avoir été, depuis trois ans, la préoccupation de la chambre des députés et des ministres qui se sont, pendant cet espace de temps, succédé aux départemens de l'intérieur et des finances. Nous trouvons, de 1880 à 1883, les témoignages répétés de cette invariable pensée dans les rapports sur les affaires de l'Algérie des commissions budgétaires, comme dans les exposés des motifs des projets de loi, peu différens les uns des autres, qu'ont présentés tour à tour les divers cabinets; et tous ces documens aboutissent à l'ouverture d'un crédit considérable qui ne monte pas à moins de 50 millions. Cette conclusion uniforme est peut-être excellente. Voyez toutefois la singularité! A peine ce grand programme qui devait aboutir à la création immédiate de trois cents centres nouveaux a-t-il été pompeusement annoncé qu'il a produit le résultat inattendu d'arrêter presque absolument l'impulsion donnée antérieurement aux travaux de colonisation. Des devis avaient été dressés à l'avance, annuellement destinés, soit à fonder encore quelques autres villages, soit à compléter ceux déjà existant. Mais ces plans, devenus trop mesquins, étaient condamnés à être peu à peu et complètement mis de côté. On n'y renonça pas toutefois de prime abord. A la veille de l'un de ses départs pour Paris, dans la séance du 6 décembre 1880, à l'heure même où il prenait congé des membres du conseil supérieur, M. Albert Grévy se croyait en état de pouvoir mener les deux besognes de front. Tout en faisant pressentir l'adoption prochaine du nouveau système dont il revendiquait la paternité et qui, « sans charges nouvelles pour l'état, mettrait à la disposition de l'Algérie les capitaux

nécessaires pour imprimer une nouvelle et toute-puissante impulsion à la colonisation, » il n'hésitait pas à annoncer « que le programme de colonisation précédemment arrêté pour 1880 serait exécuté dans les premiers mois de 1881 (1)! » Ces deux prévisions du gouverneur-général devaient être également démenties par l'événement.

En 1881, la convenance d'attribuer 50 millions à la colonisation de l'Algérie est bien, en effet, hautement proclamée par la commission du budget de la chambre des députés, et le gouvernement dépose un projet de loi conforme à ce vœu. Mais, à Paris, les choses en restent là. Du vote des 50 millions, il n'en est nullement question. Il faut que notre colonie se contente de la perspective de ce gros subside miroitant à ses yeux dans un avenir encore incertain et qui risque de reculer toujours; cette perspective suffit à l'administration pour déclarer sans nul embarras, dans la session du conseil supérieur du gouvernement, au mois de novembre 1881 : « qu'il ne lui a pas été possible d'exécuter les travaux de tous les nouveaux villages dont les projets avaient été approuvés, » ajoutant avec la même désinvolture : « que la pénurie des ressources mises à sa disposition ne lui avait pas davantage permis d'imprimer toute l'activité désirable aux travaux d'achèvement des centres anciens (2). » A la session suivante de 1882, même déception; la situation s'est encore aggravée, et M. Tirman, le nouveau gouverneur-général, l'a fait ainsi connaître aux membres du conseil : « Depuis un an, les ressources affectées à la colonisation ayant fait entièrement défaut, on a été dans la douloureuse nécessité d'arrêter l'élan des colons et d'ajourner la création des centres du programme de 1882 (3). » Cependant M. Tirman s'empresse d'affirmer, comme l'a déjà fait son prédécesseur, « que le jour est prochain où les crédits nécessaires étant accordés, l'administration pourra se mettre résolument et rapidement à l'œuvre; il espère qu'avant la fin de l'année, le parlement se sera prononcé sur le projet de loi déjà adopté par deux commissions du budget (4). » Dans l'exposé de la situation de l'Algérie faisant suite à son discours, M. Tirman entre dans quelques détails sur la combinaison qui va enfin permettre de réaliser à bref délai ce fameux programme général de colonisation. Cependant, avec une sincérité qui lui fait honneur et grâce à son

(1) Discours de M. le gouverneur-général civil à l'ouverture de la session du conseil supérieur du gouvernement (6 décembre 1880, p. 11 et 12).

(2) Procès-verbaux de la session du conseil supérieur de l'Algérie (novembre 1881, page 59).

(3) Discours du gouverneur-général civil à l'ouverture de la session du conseil supérieur du gouvernement (novembre 1882, page 7).

(4) *Ibid.*

expérience d'administrateur habitué à tenir compte des obstacles, il a, en même temps, soin d'avertir les membres du conseil supérieur qu'il ne saurait prendre l'engagement « d'avoir exécuté ce programme en cinq années (1). »

Ces espérances, reportées par M. Tirman sur le cours de l'exercice 1882, ne devaient pas être réalisées plus que ne l'avaient été celles précédemment conçues par M. Albert Grévy pour 1881. Qu'adviendra-t-il en 1883? On ne saurait le dire encore. Les hommes de bonne volonté qui ont mis en avant avec tant de confiance, il y a trois ans, et soutenu depuis avec une persévérance qui ne se lasse point la combinaison adoptée par les commissions du budget de la chambre des députés et par nos divers ministères auront-ils le chagrin d'être amenés à reconnaître que tous leurs efforts n'auront, en définitive, abouti qu'à faire retarder et même suspendre les travaux de colonisation auxquels ils avaient, au contraire, rêvé d'imprimer un redoublement d'activité? Nous croyons que ce déboire leur sera épargné. Il semble, en effet, qu'ils n'ont pas cessé d'avoir le gouvernement avec eux, ce qui, dans notre pays, est une grande cause de succès. Je ne parle pas seulement du projet déposé le 18 juillet 1882 par MM. René Goblet et Léon Say; ces messieurs n'étant plus aujourd'hui ministres, cela n'importerait guère; mais, dans le budget général pour l'exercice 1884, présenté par M. Tirard, le ministre actuel des finances, je trouve une note préliminaire relative au service du *gouvernement-général de l'Algérie*, où il est dit « que le parlement est présentement saisi d'un projet de loi ayant pour objet de mettre, à partir de 1883, à la disposition du ministre de l'intérieur une somme de 37,500,000 francs, destinée en grande partie à des acquisitions de terres (2)... »

En réalité, la réduction de la subvention de 50 millions à 37,500,000 francs est purement fictive. Déjà M. Léon Say avait formellement établi : « que l'avance à faire par la caisse des dépôts et consignations retombant, après tout, sur la dette flottante, qui aurait à fournir les espèces, il valait mieux, conformément aux règles d'une bonne comptabilité, inscrire directement au budget les dépenses de la colonisation de l'Algérie. Cependant, ajoutait ce ministre, comme le budget ordinaire contient déjà pour cet objet un crédit de 2,500,000 francs (chiffre exact : 2,470,000 francs), il suffirait d'ajouter au budget extraordinaire un complément de 7,500,000 francs, soit 37,500,000 francs à répartir en cinq an-

(1) Exposé de la situation générale de l'Algérie en novembre 1882, présenté par M. Tirman. Page 56.

(2) Budget général de l'exercice 1884, ministère de l'intérieur. Note préliminaire, page 769.

nées (1). » Les vues de M. Léon Say ayant été adoptées par son successeur aux finances, M. Tirard, la dotation de ce service demeure bien définitivement fixée à la somme totale de 50 millions répartis entre cinq exercices, soit 10 millions par an.

A prendre les choses simplement et de bonne foi, c'est donc, en réalité, à moins que les ministres ne se dédisent, le projet primitif des 50 millions qui va, suivant toute probabilité, venir prochainement devant les chambres. Nous voudrions l'examiner non pas seulement dans son ensemble, mais dans quelques-uns de ses plus importans détails et au point de vue des moyens pratiques d'exécution.

I.

Pour réussir dans une entreprise, la première condition est de se rendre nettement compte du but qu'on se propose d'atteindre. La conquête de l'Algérie n'a pas été de notre part un acte prémédité. La nécessité de venger l'injure personnelle faite à son représentant décida le gouvernement de la restauration à s'emparer, en 1830, de la capitale du dey. A coup sûr, il n'avait pas été insensible à l'honneur d'accomplir la noble tâche, devant laquelle Charles-Quint avait échoué en 1541 et l'amiral Exmouth en 1816, d'affranchir ainsi par un coup d'audace l'Europe entière du honteux tribut que, depuis des siècles, elle payait à ce nid de pirates. Mais, sur l'emploi à faire ultérieurement de leur conquête, les ministres du roi Charles X ne se sont jamais vantés d'avoir eu aucune vue bien précise. Ils n'ont même pas eu le temps de se poser la question de savoir s'ils pourraient faire de l'Algérie une colonie florissante, et cette idée ne semble pas avoir davantage traversé l'esprit de leurs successeurs. Il y a plus : absorbés dans leur rôle exclusivement militaire, les commandans de nos troupes s'appliquèrent, au contraire, jusque vers 1840, à entraver l'immigration soit française, soit étrangère. A cette période d'abstention systématique et d'inertie presque complète succéda peu à peu, quand notre domination devint plus étendue et mieux assise, un mouvement en sens contraire. Au récit de quelques voyageurs, qui avaient devancé, accompagné ou suivi nos colonnes expéditionnaires dans le Sahara, les imaginations s'étaient démesurément exaltées. Elles entrevoyaient déjà écloses et magnifiquement prospères, et espacées de distance

(1) Projet de loi ayant pour objet de mettre à la disposition du ministre de l'intérieur une somme de 37,500,000 francs pour être employée en acquisitions de terres et en travaux de colonisation en Algérie, présenté par MM. René Goblet et Léon Say (session de 1882, séance du 18 juillet).

en distance, en raison de la chaleur croissante du climat, toutes les variétés de productions exotiques qui enrichissent nos plus lointaines et nos plus riches colonies. L'Algérie semblait appelée à devenir pour nous ce que les Indes sont pour les Anglais ou Java pour les Hollandais. C'était la période où l'on ne désespérait pas d'acclimater en Algérie le café et le coton, où l'on croyait possible d'y introduire sur une grande échelle la culture de la canne à sucre, voire même des épices.

Le mirage était trop brillant, il a fallu en rabattre. Aujourd'hui, plus d'inconnu et plus d'illusions possibles. Nous savons qu'excepté dans quelques oasis productives de dattes, qui ne seront jamais l'objet d'un commerce bien actif, nous ne rencontrerons que des produits similaires à ceux du Midi de la France. Nous n'en sommes plus à nous figurer qu'on y peut découvrir de vastes espaces vacans ne connaissant pas de propriétaires, ou faciles à acquérir. Toutes les terres y sont, sinon occupées, du moins possédées à titre particulier ou collectif, mal cultivées, il est vrai, mais cependant cultivées ou livrées à la pâture d'innombrables troupeaux errant d'une région à une autre. Au lieu d'une population insouciante et molle, comme celle qui accueillit les Espagnols dans l'Amérique du Sud, ou disséminée et inculte comme les tribus sauvages qui parcouraient les solitudes de l'Amérique du Nord avant l'arrivée des Anglais, nous avons affaire en Algérie à une race nombreuse, fière, aguerrie, récalcitrante aux usages modernes, civilisée toutefois de très vieille date, éminemment spiritualiste, et puisant dans son indomptable foi aux préceptes du Koran assez d'orgueil pour mépriser toutes les autres religions, assez de force pour accepter tous les sacrifices, et prête, si elle croit entendre la voix de son prophète, à braver intrépidement la mort, qui n'est pour elle que le passage aux joies du paradis promis par Mahomet. Dans le chiffre de 423,881 Européens fixés en Algérie, nos compatriotes ne figurent que pour 233,937, c'est-à-dire un peu plus de la moitié. La question était donc parfaitement posée par M. Thomson, lorsqu'au nom de la commission des vingt-deux membres de la chambre des députés, il déclarait dans son rapport, déposé le 12 juillet 1881, que « la question principale était d'activer le plus que possible en Algérie le développement de la population française (1). »

Reste à savoir si les moyens conseillés par cette commission et

(1) Rapport, fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi ayant pour objet de mettre à la disposition de M. le ministre de l'intérieur et des cultes une somme de 50 millions de francs, pour être employée en *acquisitions de terres* et en travaux de colonisation en Algérie, par M. Thomson, député. (Page 10.)

adoptés par le gouvernement sont les mieux choisis pour déterminer ce sérieux courant d'immigration française auquel on a raison d'attacher la plus grande importance. Qu'on me permette d'abord de m'étonner un peu de la symétrie toute mathématique de l'ingénieuse combinaison qu'on propose à notre admiration. La voici dans sa merveilleuse simplicité : 300 centres à fonder en cinq années, dont 150 sur des territoires déjà possédés par l'état, et 150 dont il faudrait se procurer l'emplacement à prix d'argent par la voie de l'expropriation; chaque centre devant avoir 50 feux avec un périmètre de 2,000 hectares, c'est-à-dire 150 villages × 2,000 hectares = 300,000 hectares; dépenses présumées, en fixant le prix moyen de l'hectare à 85 francs : 25,500,000 francs; pour l'installation des 300 centres, en prenant pour base la somme de 80,000 francs qu'a coûté l'établissement de chacun des anciens villages créés depuis 1871, les frais se monteraient à 24 millions environ : et c'est ainsi qu'on arrive au chiffre rond et fatidique des 50 millions. J'avoue que ces fractions multiples qui s'emboîtent si parfaitement les unes dans les autres, comme si elles étaient tirées du carnet d'un élève de l'École polytechnique, m'inspirent quelques appréhensions. Je doute beaucoup qu'à la pratique, les choses se puissent arranger avec cette régularité, et je ne puis me défendre de penser que, si au lieu d'avoir été dressés tout d'une pièce autour du tapis vert de quelque bureau de la chambre, ces plans avaient été élaborés sur place par des hommes compétens et connaissant bien les localités, on serait arrivé à d'autres résultats ayant moins bonne figure sur le papier, mais plus appropriés à la nature des besoins qu'il s'agit de satisfaire.

A un tout autre point de vue, je me demande aussi si les partisans de la colonisation officiellement entreprise et directement patronnée par l'état se sont bien rendu compte des dispositions, des habitudes et du caractère que l'on rencontre d'ordinaire parmi cette catégorie de Français auxquels ils ont songé à faire appel, les seuls qu'ils aient chance de gagner à l'idée de quitter leur pays natal et le foyer domestique pour aller au loin tenter la fortune. Pareille perspective est difficilement acceptée par notre population naturellement sédentaire, attachée au sol, peu portée à l'émigration. Elle ne sourit qu'aux personnes douées de l'esprit d'initiative et d'un tempérament particulièrement hardi, ayant le goût des aventures, à tout le moins celui d'une libre et complète indépendance. A ces natures généralement un peu rebelles, plutôt disposées à secouer le joug de toute espèce de réglementation et qui ne songent le plus souvent à s'expatrier qu'afin de se dérober aux conventions trop gênantes pour elles de la civilisation moderne, c'est offrir un maigre appât que de les

convier à venir s'établir, après maintes démarches et sollicitations, dans des localités qu'elles n'auront pas choisies, où il leur faudra vivre comme parquées sous la tutelle d'une administration qui leur imposera toute sorte de conditions d'existence les plus directement contraires à leurs penchans. Les auteurs du projet de loi font donc, à notre sens, complètement fausse route quand ils oublient cette vérité proclamée par tous les publicistes ayant autorité en ces matières, « que la prospérité d'une colonie se mesure toujours exactement au degré de liberté accordée à ceux qui l'habitent. »

Mais il est temps de laisser de côté les considérations générales, et nous avons hâte d'étudier de plus près les dispositions principales du projet des 50 millions. Ce qui nous aidera singulièrement dans cette tâche, c'est qu'elles ont été, à plusieurs reprises, l'objet d'un examen attentif de la part des conseils-généraux de l'Algérie et du conseil supérieur du gouvernement. Quoique renfermés dans des limites à notre avis trop restreintes et ne s'occupant, comme en France, que des intérêts des localités qu'ils représentent, les conseils-généraux des départemens d'Alger, d'Oran et de Constantine, n'ont pas laissé que de traiter, à l'occasion et par échappées, les questions qui nous occupent en ce moment et leurs impressions sont précieuses à connaître. Quant au rôle des membres du conseil supérieur, son importance résulte, à la fois, de sa composition et des droits que lui confère l'organisation actuelle de notre colonie algérienne. M. le général Chanzy le définissait excellement lorsqu'à l'ouverture de la session de novembre 1876, il disait à ses collaborateurs : « Vous êtes bien ici, messieurs, les membres autorisés et indépendans de la grande assemblée où s'élaborent les affaires importantes dont la solution ne peut appartenir qu'au gouvernement et aux chambres. Chacun de vous y a sa place marquée, soit par sa position, soit par ses services, soit par la confiance des conseils-généraux, tous, par la connaissance des besoins du pays et de sa véritable situation. » Le gouverneur-général exprimait en même temps cette pensée : « que, pour mettre les représentans de l'Algérie au sénat et à la chambre en état de servir les grands intérêts qui leur étaient confiés avec l'autorité que donne un examen approfondi des affaires, il était indispensable qu'ils vinssent prendre part aux discussions du conseil supérieur apportant eux-mêmes à cette assemblée une force nouvelle puisée dans leur haute situation (1). » Mais ces messieurs avaient cru devoir soulever des objections. En vain, le général Chanzy insista de nouveau, en 1877, pour que « les portes du conseil supérieur leur fussent ouvertes par la

(1) Discours du général de Chanzy, gouverneur-général civil de l'Algérie, à l'ouverture de la session du conseil supérieur du gouvernement (novembre 1876).

mesure légale la plus propre à sauvegarder la considération attachée au mandat dont ils étaient investis. » En vain, d'après le vœu émis par les conseils-généraux, il exprima le désir « que les sénateurs et les députés de l'Algérie, sans devenir membres du conseil supérieur, voulussent bien y entrer avec la faculté de prendre part à ses travaux et d'y avoir voix délibérative (1), » en vain encore, il renouvela, en 1878, les instances qu'approuvait l'opinion publique en Algérie afin d'obtenir des représentans des trois départemens « qu'ils consentissent à user du droit qui leur était offert d'assister aux séances avec voix délibérative lorsqu'ils le jugeraient nécessaire ou possible (2), » jamais il ne lui fut donné de triompher de scrupules respectables sans doute, mais dont j'ai peine, je l'avoue, à deviner les motifs.

Malgré cette abstention volontaire et si regrettable des mandataires de l'Algérie, il n'en est pas moins de toute justice de tenir en grande considération les opinions consciencieusement émises sur place au sein d'une assemblée délibérante par des hommes particulièrement versés dans les affaires locales et dont on ne saurait nier les lumières spéciales et la parfaite compétence. Le conseil supérieur du gouvernement est composé de trente-huit membres, dont dix-huit sont délégués par les conseils-généraux et les vingt autres membres de droit. C'est dire qu'aux jours où les membres de droit sont absens, ce qui est le cas ordinaire, la majorité appartient à l'élément élu. Quelle garantie d'indépendance! Les membres de droit sont : l'archevêque d'Alger, les trois généraux de division commandant les trois provinces, les trois préfets et les chefs des services administratifs, judiciaires et militaires. Quel amas de connaissances techniques acquises par la pratique des affaires et par le maniement des hommes! Les fonctions du conseil supérieur sont strictement définies par le décret du 7 août 1875. Il a mission « d'examiner le projet du budget, l'assiette et la répartition des impôts préparés par les soins du gouverneur-général. » Les procès-verbaux de ses délibérations sont publiés; ils sont annuellement communiqués aux chambres; tout le monde en peut prendre connaissance. C'est pourquoi, justement étonné d'avoir si rarement entendu évoquer, au sujet des affaires de l'Algérie, des témoignages, à mon sens, si probans et n'ayant d'ailleurs qu'à demi confiance dans mes propres appréciations et dans mon expérience personnelle, à coup sûr, insuffisante, j'entends m'appuyer de préférence sur les avis de tant de personnages parfaitement éclairés afin de

(1) Discours du général Chanzy, gouverneur-général civil de l'Algérie, prononcé à l'ouverture de la session du conseil supérieur du gouvernement (novembre 1877).

(2) Discours prononcé à l'ouverture de la session du conseil supérieur, par le gouverneur-général civil (novembre 1878).

mieux discerner ce qu'il peut y avoir d'acceptable ou d'erroné dans les combinaisons préconisées par la commission budgétaire de la chambre des députés.

II.

L'assertion souvent répétée, de 1879 à 1881, qui a servi de point de départ au projet de loi des 50 millions, c'est que l'état ne possédait plus en Algérie une quantité suffisante de territoires propres à être utilisés pour la colonisation et qu'il devenait, par conséquent, nécessaire de se les procurer par achat et, presque tous, au moyen de l'expropriation. Tel n'était pas l'avis publiquement exprimé, au mois de novembre 1877, par le général Chanzy devant les membres du conseil supérieur du gouvernement et qui ne rencontra, de leur part, aucune espèce de contradiction. « Les terres pour la création de nouveaux centres ne manquent point, affirmait-il, quoique l'on persiste à dire le contraire... (1). D'après les nouveaux documens établis par le service compétent, l'état posséderait environ 554,000 hectares, dont 283,000 susceptibles d'être utilisés directement par la colonisation pour l'établissement de centres ou la création de fermes isolées, et 270,000 hectares situés trop loin des zones de peuplement européen, mais pouvant être utilisés pour des échanges avec les indigènes à déplacer ou à exproprier... Il y a donc assez de terres, avec ce que l'on possède et ce que l'on peut acheter, pour établir environ 10,000 familles et pour créer, au moins, 300 nouveaux centres (2). » Sur ces données, qui, je le répète, ne furent l'objet d'aucune contestation, le rapporteur de la 3e commission du conseil supérieur (celle de la colonisation), membre élu et délégué de la province de Constantine, concluait à l'adoption d'un crédit de 300,000 francs pour achat de terres. D'après les renseignemens fournis par l'administration à cette commission, le programme général de colonisation « nécessiterait, pour son entière exécution, des achats de terres s'élevant au chiffre total de 8,000,000 de francs; mais les soultes de rachat du séquestre devant fournir encore une ressource de 5,000,000, la somme de 3,000,000, répartie en dix annuités de 300,000 francs chacune, comblerait la différence et permettrait la réalisation complète du programme. » Voilà des chiffres bien modestes, en comparaison de ceux qui ne vont pas tarder à apparaître. Cependant l'année d'après, en 1878, les propositions du conseil supérieur restent encore les

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (novembre 1877, p. 28).
(2) *Ibid.* (novembre 1878, p. 338).

mêmes, et le rapporteur de la commission de colonisation se contente de reproduire encore le chiffre de 300,000 francs pour achat de terres en émettant seulement le vœu qu'il ne fût pas, comme il était arrivé l'année précédente, réduit à 100,000 francs sur la demande du ministre des finances (1).

En novembre 1879, c'est-à-dire, juste un an après l'évaluation officiellement donnée par le général Chanzy de la quotité de terres appartenant encore à l'état, cette évaluation se trouvait avoir perdu toute valeur, et les premières paroles prononcées par son successeur, le nouveau gouverneur-général, M. Albert Grévy, accusaient, à tort ou à raison, un état de choses entièrement différent. « La préparation du programme de colonisation pour 1880 révèle, disait M. Albert Grévy, une situation qu'il importe sans plus tarder d'envisager en face. Plus des trois cinquièmes des terres qui doivent constituer les centres projetés n'appartiennent point à l'état. Il faudra les acheter. Les terres domaniales vont manquer à la colonisation. Celles qui restent, par leur dissémination et leur infériorité, ne peuvent former que de faibles appoints... (2). » Le rapporteur de la commission de colonisation, délégué du conseil-général du département d'Oran, ne corrobore ni ne contredit les affirmations du gouverneur-général. Il reconnaît que, dans les pays où le domaine ne possède plus de terres, les besoins de la colonisation obligeront l'administration à exproprier les indigènes. « Dans ce cas, il y aura lieu, ajoute-t-il avec infiniment de raison, de se préoccuper sérieusement de ce que deviendraient les possesseurs du sol qui ne recevraient pas de compensations territoriales. La majorité des membres de la commission pensait donc qu'il serait bon d'inviter le gouverneur-général à n'autoriser ces expropriations que dans le cas où chacun des indigènes des groupes dépossédés resterait propriétaire d'une étendue de terre qui lui permettrait de vivre en continuant à se livrer à la culture, ou pourrait s'en procurer ailleurs à l'aide de son indemnité (3). » C'était là un avis non-seulement inspiré par un honorable sentiment de justice et d'humanité, mais qu'imposait le bon sens et que conseillait une politique tant soit peu judicieuse. Cette même commission faisait également preuve de sagacité quand elle réclamait de l'administration une mesure sollicitée déjà depuis longtemps et qui aurait eu pour effet de mettre à sa disposition les vastes étendues de territoires dont elle se disait dépourvue. Elle conseillait de procéder à la délimitation du domaine forestier, dont une partie pourrait être utilisée pour la

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (novembre 1878, p. 30).
(2) Procès-verbaux du conseil supérieur (décembre 1879, p. 12).
(3) Procès-verbaux du conseil supérieur (novembre 1879, p. 321).

colonisation. « Les clairières des forêts formeraient ainsi des emplacemens de villages excellens à tous les points de vue. C'est pourquoi elle ne pouvait trop engager l'administration à presser l'exécution d'un travail pour lequel on inscrit tous les ans au budget des sommes importantes, travail qui ne paraissait pas avoir produit jusqu'à ce jour des résultats de nature à donner une légitime satisfaction aux intérêts de la colonie (1). » L'administration a-t-elle tenu compte de ce dernier vœu si raisonnable qui, sans bourse délier, aurait mis immédiatement à sa disposition des terrains au moins égaux comme valeur à ceux qu'elle se proposait d'acquérir au prix des formalités de l'expropriation, toujours longues et coûteuses, et, sous le rapport politique, d'une exécution embarrassante quand elle n'est pas dangereuse? Nous l'ignorons absolument.

Toujours est-il que, sur cette question de l'emploi à faire des terres du domaine, et, en général, sur toutes les questions se rattachant de près ou de loin à la colonisation, les membres du conseil supérieur du gouvernement n'ont jamais manqué d'émettre, à chacune de leur session, en gens pratiques qui se sentaient sur leur terrain, des opinions très judicieuses et très bien motivées. Hâtons-nous d'ajouter, qu'à l'exemple du général Chanzy, M. Albert Grévy a toujours laissé le champ libre à leurs discussions, et qu'après lui M. Tirman a fait preuve, à son tour, de la même largeur d'esprit. C'est pourquoi nous nous trouvons assister, à vrai dire, en les écoutant, à la plus utile des enquêtes. Il s'en faut de quelque chose qu'ils soient habituellement d'accord. Des divergences assez frappantes se font jour, non-seulement entre les membres élus, mais quelquefois aussi parmi les fonctionnaires du conseil. Il n'est pas rare de voir les trois préfets émettre des appréciations fort différentes, ce qui tient évidemment aux circonstances particulières à chacun de leurs départemens. Je n'oserais même pas dire qu'ils montrent toujours une déférence parfaite pour l'autorité centrale sous la direction de laquelle ils sont placés. Mais qu'importe! si le prestige de la hiérarchie y perd un peu, l'indépendance des opinions y gagne beaucoup; c'est tout profit. Chacun paraît d'ailleurs de très bonne foi et ne se fait point scrupule, pour appuyer son dire, de produire une foule de faits qui sont autant de révélations très instructives, les plus curieuses et souvent les plus piquantes du monde. Comment n'éprouverais-je pas quelque plaisir à puiser dans cet arsenal des armes simples, bien trempées, faciles à manier, et qu'on dirait forgées exprès pour défendre la cause du bon sens? D'année en année, le conseil supérieur semble, en effet, se mieux dégager des systèmes préconçus, rompre avec les combinaisons trop compliquées et se rallier enfin à

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (novembre 1879, p. 321).

des idées pratiques vraiment libérales et de tous points conformes aux données de nos temps modernes.

La conviction qu'on s'y était toujours mal pris pour attirer et retenir dans notre colonie les immigrans français est si forte chez les vieux Algériens du conseil supérieur, qu'en apprenant l'extension qu'on se préparait à donner à la colonisation officielle, ils redoutent, avant tout, de voir l'administration continuer ses anciens erremens. « Qu'il me soit permis de dire, s'écrie l'un d'eux, délégué du conseil général de son département, que la cause principale de l'échec jusqu'à ce jour de la colonisation doit être attribuée aux créations de villages et surtout au choix des colons. Quand un village est créé, qui prend-on pour le peupler? Le premier venu, n'ayant le plus souvent d'autre titre à l'obtention de cette faveur que le crédit d'un protecteur; comme il ne dispose même pas des ressources nécessaires à la création d'un gourbi, il est obligé d'emprunter, généralement à un taux très élevé, pour pourvoir à ses besoins les plus urgens et, dès la première année, le village présente les caractères de la décrépitude, pour disparaître à bref délai (1)... » Que l'on examine l'état des choses dans chaque centre, et l'on verra, continue un autre délégué de département, combien il en reste, comme propriétaires définitifs, de ceux à qui l'on a imposé la résidence. La plupart d'entre eux, sitôt après l'expiration de leurs cinq ans, se sont empressés de vendre leur concession et de quitter le village. Si l'on fait à cet égard une statistique, elle sera curieuse et fertile en enseignemens. On semble craindre que la spéculation ne s'en mêle. Quel inconvénient y aurait-il à cela? C'est avec la spéculation que l'on fait les grandes choses; c'est par elle que les Américains sont parvenus à peupler leur immense territoire (2). »

Dès le début et sitôt qu'elle est mise en mesure de se prononcer sur la préférence à donner soit au système des concessions gratuites, soit à la vente des terrains, la très grande majorité du conseil supérieur, et particulièrement ses membres élus, inclinent visiblement à trouver la vente préférable : « Il leur semblerait désirable que le colon payât la terre moins cher qu'elle n'aura coûté à l'état, mais qu'il la payât. » Ils entendent laisser au gouverneur-général « la faculté de faire procéder à cette vente, suivant les circonstances. soit par la voie de l'adjudication publique, *qui, ayant le mérite de ne laisser aucune place ni à la faveur, ni à l'intrigue, devra être la règle générale,* soit à bureau ouvert et de gré à gré. » Ils décla-

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (décembre 1879, p. 441).
(2) *Ibid*, p. 450.

rent enfin : « qu'il convient de décider que l'attribution, même par voie de concession gratuite, conférera immédiatement à l'attributaire la propriété de l'immeuble, *sans condition suspensive*, et que le titre définitif de propriété lui sera délivré au moment de la mise en possession (1). C'étaient là autant de mesures excellentes.

Au cours de la session de 1880, c'est encore un délégué des conseils-généraux qui est chargé par ses collègues de présenter au conseil supérieur le rapport de la commission de colonisation, et ses conclusions ne sont pas différentes de celles adoptées l'année précédente. Avec la clairvoyance d'hommes placés sur les lieux, les membres de la commission doutent beaucoup que le programme trop vaste qu'on leur a soumis puisse être appliqué dans le courant de l'année. C'est pourquoi « ils expriment le désir de voir l'administration concentrer ses forces sur des points déterminés, afin de ne pas disséminer les ressources sur un trop grand nombre de créations qui resteraient forcément inachevées. Il s'agit d'installer les colons dès qu'ils arrivent, et de ne pas leur laisser perdre leur temps et leur argent dans l'oisiveté d'un séjour prolongé dans les villes en attendant une installation qu'une entreprise trop précipitée n'aurait pas permis de faire à temps (2). » A propos de la résidence obligatoire, le rapporteur de la commission admet parfaitement « que le concessionnaire ait la latitude d'installer en son lieu et place une famille autre que la sienne, pourvu que cette famille soit française. Ce que la commission ne veut pas, c'est que la terre reste inhabitée et que le colon ait la faculté de se retirer après avoir loué la concession aux indigènes ; » ce qui amène un autre membre du conseil, délégué, lui aussi, par son conseil-général, à faire cette très raisonnable observation « qu'en matière de colonisation, il n'est pas possible d'adopter une règle uniforme, et qu'il faudrait presque autant de systèmes qu'il y a de zones différentes en Algérie (3). »

En 1881, ces mêmes questions sont encore reprises, mais serrées de plus près. Cette fois, c'est le préfet de Constantine qui sert d'organe à la commission de colonisation. Il rappelle dans son rapport que « des étendues considérables de terres ont été, depuis 1871, livrées gratuitement à la colonisation, mais les résultats de la gratuité n'ont pas été heureux, » et la majorité de la commission estime « qu'il y a lieu de supprimer ce dernier système et de n'admettre désormais que celui de la vente (4). » Enfin : « Considérant les divergences d'appréciations qui se sont produites au sujet des résultats obtenus par le système de la concession gratuite, » le pré-

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (décembre 1879, p. 447, 451, 456 et 457).
(2) Procès-verbaux du conseil supérieur (décembre 1880, p. 381).
(3) *Ibid.*, p. 383.
(4) *Ibid.*, p. 310 et 311.

fet de Constantine estime « que, pour sortir de cette incertitude, il fallait prier l'administration de faire établir, à bref délai, des documens précis propres à fixer l'opinion. » Jusqu'à présent, continue-t-il, « on s'est contenté de nous dire ce qu'on ferait chaque année, sans parler de ce qu'était devenue l'œuvre des années précédentes. » Il serait donc « nécessaire de dresser une statistique complète de la colonisation en Algérie. Cette statistique devrait porter le nom de chaque village créé depuis dix ans, le nombre de feux qu'il comprenait, le nombre des colons évincés avant l'obtention de leur titre définitif, le nombre de ceux qui ont vendu leur propriété après l'obtention de ce titre, le nombre des colons primitifs résidant actuellement, et, enfin, parmi ces derniers, le chiffre de ceux qui cultivent eux-mêmes leurs terres. En ajoutant à ces renseignemens le prix moyen de l'installation d'une famille durant cette période, il deviendra possible de juger des résultats en parfaite connaissance de cause (1). »

Le secrétaire-général du gouvernement, remplaçant M. Albert Grévy pendant son absence, était loin de convenir de la nécessité d'une pareille enquête; il paraissait croire que les documens et les chiffres fournis par l'administration suffiraient à mettre le conseil supérieur en mesure de se rendre compte du véritable état de choses. Mais tel n'est point l'avis de l'un des membres élus de ce conseil. « Il était frappé de la complète divergence de vues existant entre le secrétaire-général et les délégués des départemens, divergence qui s'expliquait, en y réfléchissant, par la différence des situations. Nous, les délégués, disait-il, nous vivons dans les provinces, c'est-à-dire dans les parties du pays où la colonisation se commence; nous y sommes sans cesse en contact avec les populations que nous représentons. Nous assistons à la pénible lutte pour l'existence que soutiennent les colons. Nous entendons leurs plaintes et nous pouvons constater que, si elles sont parfois exagérées, le plus souvent, prises dans leur moyenne, elles sont exactes et fondées. Après avoir vu créer un village, nous assistons quelquefois à son développement, mais souvent aussi à sa non-réussite... Pour un fonctionnaire qui passe sa vie dans un milieu de bureau, c'est dans son cabinet, sur le vu de jolis états bien alignés, qu'il se fait une opinion. Quoi d'étonnant s'il en arrive vite à penser qu'il y a des gens bien difficiles à satisfaire, puisqu'ils ne se déclarent pas tout à fait contens, alors cependant qu'on ferait cette année tant de villages et, l'année d'après, encore beaucoup plus de villages? Eh bien! oui, il y a des gens que cela ne contente pas absolument, et nous sommes de ces gens-là, parce qu'il ne suffit pas de faire de la colonisation

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (décembre 1881, p. 312).

officielle sur le papier, en énumérant avec complaisance et parti-pris d'optimisme des projets qu'ensuite on ne réalise guère, il faut aussi et surtout s'occuper de faire réussir ce qu'on a entrepris. Or c'est à quoi le système de la colonisation officielle, basé sur les concessions gratuites, n'arrive pas. Il y a plus, c'est que, si on doit juger de l'avenir de ce système par les résultats qu'il a donnés depuis qu'on l'applique, cet avenir serait extrêmement sombre.» Puis vient ausitôt sur les lèvres du délégué l'énumération détaillée d'une foule de faits propres à confirmer son dire :

Au village d'Ain-Yagout, sur 28 lots donnés, il reste 3 familles comprenant en tout 4 habitans. A Fontaine-Claude, sur 29 lots, il reste 3 familles, comprenant en tout 8 habitans; une seule maison a été construite à Ain-Mazuela; il reste 4 familles comprenant 6 habitans, et il n'y a pas une seule maison construite. A Ain-Zsar, livré à la colonisation en 1830 et qui comporte 10 lots, il n'y a pas encore un seul habitant; personne ne s'est rendu sur les lots attribués. A Beni-Addi, le même fait se représente; on est obligé de mettre les colons en demeure de se rendre sur les lots qui leur sont attribués. Si l'on remonte plus haut comme date de création, on trouve qu'à Oued-Sedjar, contrée traversée par le chemin de fer, où les terres sont excellentes, où il y a des sources et des puits, sur 50 lots de fermes qui ont déjà été attribués, il y a déjà plus de la moitié des attributaires qui, faute de ressources, ont loué leurs terres aux Arabes. A Seljar-Foulcani, pays de bonnes terres et de sources, sur 6 attributaires de fermes, 4 ont déjà loué aux indigènes. A Sedjar-Lautoni, terres à céréales, les attributaires ont abandonné leurs lots de ferme. A Sbir-Debatcha, dix fermes dont la situation est à peu près perdue. A Baklach, 6 fermes de 70 à 100 hectares, que les attributaires ont louées aux indigènes. A Bled-Youssef, pays sain, terre d'une fertilité exceptionnelle, — lots de 25 à 40 hectares, — sur 34 attributaires, il en reste 12; les autres ont vendu leurs lots à vil prix et ont abandonné le pays; les maisons commencées tombent en ruines. A Bou-Malek, dans de bonnes terres où l'on avait attribué 25 lots de ferme, les concessionnaires ont, pour la plus grande partie, vendu leurs fermes et quitté le pays; il ne reste actuellement que 8 familles. A Coulmiers, 14 lots de 50 à 60 hectares ont été attribués. Les attributaires ont abandonné les lieux pour louer aux Arabes... En présence d'une situation aussi déplorable, osera-t-on dire que le système de la colonisation officielle, suivi jusqu'à ce jour, doit être continué sans aucun changement... et que les 50 millions qui vont être généreusement consacrés par la mère patrie à la création de nouveaux centres pourront être employés à donner des résultats aussi négatifs?.. Ce système doit être condamné, d'abord parce qu'il oblige le colon à s'aller installer sur une terre qu'il n'a pas choisie, dans un pays dont les condi-

tions de culture ne correspondent pas à ses habitudes, mais surtout, à cause de la marche suivie pour le choix des attributaires... Tout le monde sait que, dans la concession des lots, la faveur a bien plus d'influence que le mérite. Tout le monde sait que l'on est bien plus sûr de réussir avec la recommandation d'un ministre, d'un député, d'un conseiller-général ou même d'un simple ami de nos autorités, qu'avec la qualité de chef de famille ayant des ressources et possédant l'expérience des procédés agricoles. La vérité en tout ceci est que pour conserver entre leurs mains un moyen d'influence, nos gouvernans, par leurs erreurs, portent à la colonisation des coups mortels. Il en serait tout autrement si l'on vendait les terres (1).

A la suite d'une discussion un peu confuse, le conseil supérieur maintient le vote antérieur par lequel il avait donné plein pouvoir à l'administration pour disposer à son gré des lots de villages, soit en les vendant, soit en les concédant gratuitement; mais, pour ce qui regarde les lots de fermes, il adopte en même temps une proposition qui stipule formellement « qu'ils seront mis en vente par la voie des enchères publiques (2). »

A sa dernière séance, le conseil supérieur n'apprend pas sans un très vif étonnement, par un rapport de sa commission des travaux publics, que « l'administration n'est pas en état de présenter un projet nettement déterminé pour l'emploi de la première annuité de ce grand programme de colonisation dont on a si souvent annoncé l'étude et qu'elle s'est bornée à mettre en ligne les chiffres des exercices antérieurs sans même donner une raison sérieuse pour justifier ces chiffres-là plutôt que d'autres (3). » Dans cette situation, la commission, qui n'a reçu aucun devis émané des architectes des trois départemens, parce que ces architectes eux-mêmes n'ont pas connaissance du crédit de 1881 pour les travaux qu'ils pourront être chargés d'exécuter en 1882 et en 1883, propose au conseil supérieur « de signaler d'une façon toute particulière au gouverneur-général la marche défectueuse actuellement suivie dans l'établissement des prévisions de travaux de colonisation; elle lui recommande expressément de faire, dès à présent, préparer les programmes et les projets avec tout ce qu'il faudra employer de personnel et de crédits pour les mener rapidement à bonne fin (4).

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (novembre 1881, p. 321, 322 et 323).
(2) *Ibid.*, p. 333.
(3) *Ibid.*, p. 336.
(4) *Ibid.*, p. 337.

11.641

III.

Avant qu'avis eût été donné officiellement à Paris du vote qui venait de clore la session du conseil supérieur, une nouvelle évolution ministérielle avait lieu au siège du gouvernement de la mère patrie. Le président du conseil, M. Gambetta, trouvant tout à coup que la réunion dans les mêmes mains des pouvoirs civils et militaires n'avait plus sa raison d'être, rendait son indépendance au commandant du 19e corps d'armée et plaçait même directement sous ses ordres les indigènes établis en territoires militaires. C'était un recul sur d'autres mesures qui avaient rencontré grande faveur de l'autre côté de la Méditerranée. Un autre décret de la même date (26 novembre 1881) nommait le conseiller d'état, M. Tirman, gouverneur-général de l'Algérie. Mais, deux mois plus tard, M. Gambetta n'était plus président du conseil, et lorsqu'il ouvrit la session de novembre 1882, M. Tirman était en mesure d'annoncer aux membres du conseil que, grâce au dévoûment connu du général Saussier pour le principe du gouvernement civil, l'administration avait définitivement recouvré sa pleine et entière autorité sur les populations indigènes des territoires de commandement. Il se félicitait aussi d'avoir obtenu quelques modifications au système des rattachemens, attendu que de nouvelles délégations lui avaient été données par les titulaires des divers départemens ministériels et que la disposition du budget de l'Algérie lui avait été rendue. Était-il toutefois bien fondé à vanter « l'organisation nouvelle comme ayant le grand avantage de rétablir la vérité du régime parlementaire, parce qu'elle attribuait, suivant lui, à chaque ministre la responsabilité de ses actes personnels ou des actes de son délégué (1)? » Le contraire était bien plus près de la vérité. A la responsabilité, déjà bien fictive, mais du moins concentrée sur une seule tête, du ministre de l'intérieur, chargé, pour la forme, de présenter et de défendre le budget de l'Algérie, cette innovation a substitué la responsabilité non moins fictive et indéfiniment disséminée de chacun des ministres venant inscrire à la suite des dépenses affectées aux services de son département celles qu'il lui faut consacrer à l'Algérie et qui ne figurent dans un dernier chapitre spécial que par acquit de conscience, comme une sorte de *post-scriptum* sans importance. En fait, cet éparpillement

(1) Discours prononcé par M. Tirman à l'ouverture de la session de 1882.

des responsabilités équivaut, au point de vue parlementaire, à une complète suppression. Dans de pareilles conditions, toute discussion sérieuse à propos de l'Algérie devient absolument illusoire. Les sénateurs et les députés restent encore libres, il est vrai, de prendre à partie tel ou tel ministre, son sous-secrétaire d'état ou quelque chef de service sur un détail administratif insignifiant, mais si, au lieu de vouloir traiter quelques points particuliers, ils entendent critiquer d'une façon générale l'excellence des mesures qui, prises isolément par chaque ministre, n'en constituent pas moins l'ensemble du système appliqué à notre colonie, ils ne trouvent plus personne devant eux. De bonne foi, à qui pourraient-ils bien s'en prendre? Ils sont d'avance assurés d'être infailliblement renvoyés de l'un à l'autre.

Les modifications dont M. Tirman a parlé, lors de son début, avec une certaine complaisance, sur laquelle il est peut-être déjà revenu, n'ont jamais rencontré dans notre colonie qu'une réprobation à peu près universelle. « En vérité, dit un auteur algérien que nous avons déjà eu plaisir à citer parce qu'étranger à la politique, il a gardé envers tous les partis sa libre façon de penser, en vérité, nous ne pouvons approuver ces modifications, car nous ne voyons pas quel profit en retirera l'Algérie. Nos affaires étant divisées entre huit ou dix ministères en seront-elles mieux faites? Il est impossible de l'affirmer. Elles échapperont au contrôle des Algériens et à l'action du gouvernement général pour tomber souvent entre les mains de fonctionnaires subalternes incapables de résister à des influences parlementaires ou autres... On pourrait trouver un ministre de l'Algérie compétent, mais on ne saurait admettre *a priori* que le corps des ministres le soit. A tous les points de vue, les décrets de rattachemens sont condamnables. C'est une œuvre mort-née, faite en dehors du parlement, en dehors des Algériens, et nous sommes bien tranquilles sur les suites de l'*essai loyal* qu'on en veut faire. C'est du temps perdu, voilà tout (1). » Dans un autre passage de son livre, le même auteur ajoutait que « l'inconvénient de ces mesures était double parce que la solution des affaires en était retardée et parce que cette solution était loin d'être toujours conforme à la logique. Les représentans algériens ne sont que trois au sénat et six à la chambre des députés, et jusqu'à présent ils ont rarement réussi à être écoutés et à faire accepter leurs opinions. Eux-mêmes ne sont pas toujours au courant de questions qui ont parfois changé d'aspect et qu'ils ne peuvent suivre de loin. Enfin ils sont portés, cela est

(1) *L'Algérie et les Questions algériennes*, par M. E. Mercier, p. 301, édit. de 18 3.

assez naturel, à centraliser le plus possible les affaires à Paris, de façon que tout ce qui intéresse l'Algérie leur passe par les mains et qu'ils jouent le rôle de grands dispensateurs. »

Ce qui importe encore plus pour l'avenir de notre colonie que l'opinion théorique de M. Tirman à propos des rattachemens, c'est le développement qu'en 1882 il se proposait de donner à la colonisation, dont l'essor (ainsi qu'il a bien voulu le reconnaître lui-même) avait été momentanément arrêté. Ses vues à ce sujet ne diffèrent pas essentiellement de celles de ses prédécesseurs. Comme eux, il signale l'insuffisance des terres appartenant à l'état et susceptibles d'être utilement attribuées à de nouveaux concessionnaires; cependant, au lieu d'assertions assez vagues dont on n'était pas sorti, il apporte cette fois, conformément au vœu exprimé dans la dernière séance du conseil supérieur de 1881, des chiffres précis constatant, suivant lui, le véritable état des choses. Ces chiffres sont relatés dans deux documens officiels, d'origine, je crois, différente, mais qui ont paru presque en même temps. L'un est la *Statistique générale de l'Algérie, années 1879 à 1881*; l'autre *l'Exposé de la situation générale de l'Algérie*, présenté par M. Tirman lui-même à l'ouverture de la session 1882. La véracité de ces tableaux, qui indiquent le nombre, la contenance et la valeur des propriétés immobilières appartenant à l'état en Algérie, ne peut donner lieu à aucune contestation. Voici ce qu'on y trouve : « En 1881, les immeubles consignés sur les sommiers de consistance des biens du domaine se répartissaient ainsi qu'il suit : immeubles non affectés à des services publics, 10,431 parcelles d'une superficie totale de 865,635 hectares, d'une valeur présumée de 41,815,774 francs (1). Ce qui peut donner lieu à quelques doutes, ce sont les inductions qu'en veut tirer M. Tirman. Assurément, une notable partie des 865,635 hectares appartenant à l'état n'est point utilisable pour la colonisation, le bon sens le dit, et les personnes qui connaissent l'Algérie sont prêtes à en convenir avec lui. Mais comment est-il arrivé à établir que les portions susceptibles d'un emploi réellement efficace soit par voie d'affectation directe, soit pour des échanges avec les indigènes, ne dépassent point le chiffre rond de 300,000 hectares (je me défie toujours des chiffres ronds), alors qu'en 1878 le général Chanzy estimait que, dans la seule province de Constantine, on pouvait disposer de 448,558 hectares? Il valait la peine d'entrer dans quelques détails et de produire, à ce sujet, des chiffres positifs. Ce qui cesse absolument d'être compréhensible,

(1) *Statistique générale de l'Algérie de* 1879 *à* 1881, Imprimerie nationale, p. 162; et *Exposé de la situation générale de l'Algérie en novembre* 1881, p. 114.

c'est que, la valeur totale des immeubles non affectés du domaine ayant été présumée se monter à 41,815,744 francs, et celle des 300,000 hectares propres à être aliénés n'arrivant plus, d'après l'estimation de M. Tirman, qu'à 18 millions, il n'a pas seulement songé à porter à l'avoir de l'administration algérienne la différence entre ces chiffres, c'est-à-dire 23,815,774 francs : la somme n'est pas minime. Ce n'est pas tout. Outre ses immeubles, l'état possède en Algérie des bois et forêts d'une contenance de 785,525 hectares évalués à 68,039,572 francs, et nous avons appris, d'après un rapport présenté, en 1879, par la commission du comité de colonisation, « que les clairières des forêts formeraient des emplacemens excellens à tous les points de vue, et que si la délimitation du domaine forestier réclamée depuis longtemps était menée à bonne fin, elle mettrait de vastes territoires à la disposition du gouvernement (1). »

Voilà donc, en terres et en argent, des ressources importantes qui sont complètement négligées, sans compter celles non moins considérables que, dans leurs délibérations antérieures, les membres du conseil supérieur avaient eu soin d'indiquer à la sollicitude de l'administration. Nous ne faisons pas seulement allusion au produit que donnera certainement la vente des lots de villages et de fermes, substituée à la concession gratuite; nous entendons parler de la constitution de la propriété individuelle chez les indigènes, mesure doublement profitable, car elle doit avoir, à la fois, pour effet de faire rentrer l'état dans la possession de beaucoup de terrains indûment attribués à des tribus arabes, et d'ouvrir une large voie à l'acquisition du sol algérien par les Européens. L'attention du gouverneur-général s'est, il est vrai, portée d'elle-même à l'avance sur cette tâche délicate. Il n'a pas hésité à reconnaître qu'entreprise depuis 1873, elle n'avait pas encore donné des résultats proportionnés aux sacrifices qu'elle avait nécessités. En effet, neuf années s'étaient écoulées et, au 30 juin 1881, les titres de propriété n'avaient encore été délivrés que dans 44 douars, comprenant une superficie de 220,070 hectares (2). C'est pourquoi, en ouvrant la session du conseil supérieur de 1882, M. Tirman avait pris soin d'annoncer à ses collaborateurs qu'une commission spéciale venait d'être chargée d'examiner les modifications que la loi de 1873 était susceptible de recevoir. Ce travail allait être immédiatement soumis au conseil supérieur, et ses membres pouvaient être assurés de l'empressement que mettrait l'administration à chercher, d'accord avec eux, le système le plus simple, qui, « tout en apportant le moins de

(1) Procès-verbaux des séances du conseil supérieur (novembre 1879, p. 321-322).
(2) *État de l'Algérie*, par M. Tirman, p. 241.

trouble dans la propriété existante, permettrait d'arriver le plus rapidement possible au but » que tous les amis de l'Algérie « désiraient ardemment atteindre (1).

Reviser les parties défectueuses de la législation de 1873 et remplacer quelques-unes de ses clauses un peu compliquées et confuses par des dispositions plus claires et d'une mise à exécution plus facile, tel fut, en effet, le problème ardu dont la solution a occupé les dernières et les plus importantes séances de la session de novembre 1882. La commission spéciale, composée de personnages les plus compétens, le premier président de la cour, le procureur-général, un conseiller du gouvernement, le directeur des domaines, et le bâtonnier de l'ordre des avocats d'Alger, n'ayant pu se mettre d'accord, elle apportait trois rapports distincts aboutissant à des conclusions différentes entre lesquelles il fallait se prononcer. L'embarras était grand, et les avis furent très partagés parmi les membres du conseil supérieur. Comment n'auraient-ils pas hésité quelque peu en présence des assertions contradictoires produites devant eux par les premières autorités du pays? Sur la convenance de rendre les terres indigènes disponibles pour la colonisation, l'entente était complète; les divergences ne s'accusèrent très profondes qu'au sujet des moyens à employer pour arriver à ce résultat. Somme toute, comme chacun reconnaissait qu'il y avait avantage à introduire quelques modifications de détail dans l'économie générale de la loi, le conseil supérieur décida d'en renvoyer l'examen à une nouvelle commission choisie, cette fois, tout entière dans son propre sein. A l'exception du général commandant la division d'Oran, elle ne comprenait que des membres délégués des trois conseils-généraux de département, et aucun des légistes ayant fait partie de la première commission n'y avait trouvé place. Ses conclusions, déposées le 9 décembre 1882, ne proposaient de changemens de rédaction d'une réelle importance que sur les points au sujet desquels toutes les opinions s'étaient trouvées réunies. Ces modifications partielles tendaient « à réaliser une meilleure répartition des terres entre les ayants droit indigènes, afin de hâter le moment où d'honnêtes et fructueuses transactions pourraient s'engager entre eux et les Européens. Elles avaient aussi pour but de faire cesser certaines opérations regrettables que le texte de la loi de 1873, incomplet suivant les uns, ou mal interprété selon d'autres, avait permis d'entreprendre depuis sa promulgation (2). »

Pendant la discussion engagée à la suite du rapport, et qui ne

(1) Discours de M. Tirman à l'ouverture de la session du conseil supérieur (novembre 1882, p. 9).

(2) Procès-verbaux de la session du conseil supérieur (décembre 1882, p. 654).

prit qu'une seule séance, les membres du conseil eurent grand soin de ne pas traiter trop longuement les questions purement théoriques précédemment élevées au sujet de la distinction à établir entre les propriétés possédées au titre *arch*, et celles possédées au titre *melk*. Ces appellations arabes ayant jeté la confusion dans les arrêts des tribunaux, on convint que la langue juridique n'admettrait plus désormais d'autre dénomination que celles de terres possédées, les unes à titre individuel, les autres à titre collectif, et chacun y ayant ainsi mis du sien, le projet de loi élaboré par la commission fut définitivement adopté par les membres du conseil supérieur. Les sages transactions étaient, de vieille date, entrées dans leurs habitudes. Ils étaient gens de trop d'expérience pour vouloir tirer des principes qu'ils adoptaient leurs conséquences extrêmes. Telle était également la disposition d'esprit du nouveau gouverneur-général. Déjà, l'occasion lui avait été donnée de faire preuve de la judicieuse réserve qu'il entendait garder dans l'application des mesures dont l'exécution lui serait confiée. Au cours des récens débats sur la constitution de la propriété indigène, les deux généraux commandant les divisions militaires d'Alger et d'Oran avaient dû faire remarquer que, si l'indivision des terres devait cesser partout à la fois, il en résulterait pour certaines tribus algériennes une irréparable injustice. Ces tribus, improprement appelées nomades, étaient obligées de parcourir de vastes espaces et de se déplacer fréquemment afin de pourvoir à la nourriture de leurs troupeaux, leur unique richesse, le retour des saisons les ramenant d'ailleurs toujours aux mêmes lieux. Pour elles, la division de la propriété, c'était la ruine. A ces sages observations M. Tirman n'avait point manqué de répondre, avec l'assentiment des membres du conseil supérieur, qu'il n'y avait nulle inquiétude à concevoir sur le sort de ces tribus. « C'était à lui, d'après les termes mêmes de la loi, qu'il appartenait de désigner les circonscriptions territoriales dans lesquelles il devra être procédé aux opérations prescrites pour la constitution de la propriété. L'administration avait donc le droit et, par conséquent, le devoir de ne pas appliquer la loi là où cette application serait rendue impossible par les conditions mêmes de l'existence des indigènes (1). »

Prendre d'infinies précautions afin de ne pas froisser les sentimens, les habitudes, les préjugés, si l'on veut, des 2,500,000 musulmans que nous comptons comme sujets en Algérie, et de leurs 1,500,000 coreligionnaires dont le protectorat de la Tunisie va nous confier la direction et la responsabilité, voilà quelle devrait être,

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (session de novembre 1882, p. 497).

pour de longues années, l'une des principales préoccupations de la politique de la France, surtout au moment où elle semble aspirer à prendre un peu partout le rôle de grande puissance coloniale. De notre attitude vis-à-vis de la population arabe de l'Algérie on peut dire avec raison qu'elle a passé par des phases bien diverses. Un temps est venu après la guerre, où nos généraux qui avaient légitimement pris la haute main dans la direction des affaires de notre colonie africaine, se sont, avec la générosité naturelle à notre race française, laissés aller à témoigner une prédilection presque avouée pour des adversaires qu'ils avaient glorieusement vaincus. L'empereur partagea leur engouement, et de là cette vision éphémère du royaume arabe. Depuis 1871, depuis surtout qu'à Alger l'autorité supérieure a été remise à un gouverneur d'origine purement civile, une réaction évidente s'est produite. Elle s'est encore accentuée dans ces derniers temps à la suite de la mesure dont se félicitait naguère M. Tirman et qui a placé tous les indigènes indifféremment sous la dépendance d'agens également civils. Nos préfets et nos sous-préfets envoyés de France et continuellement renouvelés, tous ces nombreux commissaires civils qu'il a fallu recruter à la hâte parmi un personnel assez défectueux, afin d'administrer les immenses territoires soustraits du jour au lendemain dans le Tell à la domination militaire, connaissent peu les mœurs, les habitudes et les dispositions d'esprit des tribus arabes qu'ils sont appelés à gouverner. Ils sont loin d'être animés à leur égard des sentimens de complaisance (les malveillans ont dit de fâcheuse partialité) qu'on a reproché à nos généraux et aux officiers des bureaux arabes d'entretenir pour leurs administrés indigènes. A coup sûr, il n'est pas à craindre que les ordres des nouveau-venus qui les remplacent ne soient pas obéis. Partout où elle a été jusqu'à présent appliquée, la transition d'un régime à l'autre s'est, en effet, opérée sans difficultés apparentes et sans troubles appréciables. Mais si l'obéissance n'a point fait défaut, le prestige, il faut en convenir, manque absolument à ces administrés en frac qui ont la malchance, aux yeux d'une population guerrière fort sensible aux manifestations extérieures de la puissance matérielle, de n'être pas revêtus de cet uniforme militaire qui a toujours été pour elle le signe du commandement. Il est donc impossible, étant données les circonstances que je viens d'indiquer, de n'être pas quelque peu effrayé de la mise à exécution sur une très grande échelle, si la loi des 50 millions est adoptée, de mesures qui, bien plus que celles présentées pour la constitution de la propriété indigène, sont de nature, dans le cas où elles ne seraient pas appliquées avec d'extrêmes précautions, à causer une grande perturbation dans nos possessions algériennes et à susciter parmi les indigènes les germes d'un profond mécontentement. Je

veux parler des expropriations qu'il faudrait bientôt prononcer en masse pour l'établissement des trois cents nouveaux centres projetés.

Sur cette question qui est devenue le véritable champ de bataille, où se heurtent les opinions les plus opposées, je voudrais, comme pour celles que j'ai touchées jusqu'à présent, me gard r de toute exagération. Fidèle à la règle que je me suis tracée par une juste défiance de mes impressions personnelles, je citerai cette fois encore et de préférence les témoignages d'hommes plus compétens que moi qui ont l'avantage de voir les choses de près. « Avec le système qu'on nous propose, disait dernièrement un membre du conseil supérieur faisant fonction de conseiller du gouvernement, vous n'aurez plus bientôt de terres disponibles; tout disparaîtra; cependant elles vous sont nécessaires; pour continuer l'œuvre de la colonisation, il vous faudra les acheter en ayant recours à l'expropriation... *Or nous savons tous que cette mesure de l'expropriation froisse profondément tous les sentimens des indigènes, et que cette épée de Damoclès, constamment suspendue sur leurs têtes, est pour eux une cause d'irritation qui peut, dans certains cas, amener des troubles graves* (1). »

Il y aurait injustice à ne pas se rappeler certaines explications rassurantes données dans cette même session par le gouverneur général actuel. Nous ne doutons pas que, s'étant publiquement engagé à ne pas étendre « les opérations prescrites pour la constitution de la propriété aux territoires où l'application de la loi serait rendue impossible par les conditions mêmes de l'existence des indigènes, » il évite à plus forte raison d'user dans ce même territoire du droit d'expropriation. Il ne peut certainement lui venir à l'idée de recourir à l'expropriation que pour les contrées situées dans le Tell, les seules où l'administration se propose de créer actuellement les nouveaux centres. Mais, là même, il y a des différences essentielles à établir. Agir en Kabylie et dans les pays habités par les populations d'origine berbère comme avec les tribus de sang purement arabe serait fort imprudent. Dans les montagnes de la Kabylie et partout où domine la race berbère, la propriété collective est à peine connue, tandis que la propriété individuelle y est morcelée à ce point que la récolte des fruits d'un même arbre doit parfois se partager entre plusieurs individus. Les conséquences d'un pareil état de choses n'étaient point pour échapper à la clairvoyance de M. Tirman, qui en a tenu compte dans les instructions qu'il a, par l'intermédiaire de ses préfets, fait parvenir aux membres des commissions locales dites « commissions des centres » chargées dans chaque arrondissement de contrôler, sur les lieux mêmes, les créations de villages proposés par l'administra-

(1) Procès-verbaux de la session du conseil supérieur de novembre 1882, p. 465.

tion. « Il ne faut pas perdre de vue, écrit le gouverneur-général, que si l'administration a le devoir de faciliter l'installation en Algérie d'une nombreuse population française, elle n'en a pas moins à respecter les intérêts de la population indigène. Nous ne devons songer à livrer au peuplement français d'autres terres que celles constituant en quelque sorte le superflu des détenteurs actuels, et amener ainsi sinon une fusion complète, tout au moins une juxtaposition profitable à tous (1). Voyons maintenant quel pouvait être, non pas d'une extremité de l'Algérie à l'autre, mais dans les localités d'un même département (celui d'Alger par exemple), l'effet très différent produit sur les indigènes par la perspective de l'expropriation. « Si l'on veut coloniser largement la Kabylie, affirmait le rapporteur de la commission des centres pour l'arrrondissement de Tizi-Ouzou, sans reculer devant les mesures indispensables au succès de la colonisation et à la sécurité du pays, il faut transporter en masse les indigènes dépossédés loin de leur pays d'origine et leur ôter tous moyens d'y revenir. Cette mesure devrait s'appliquer, sans distinction, tant aux Kabyles qui ont fait preuve d'hostilité contre nous qu'à ceux qui n'ont témoigné aucune haine, mais chez qui cette haine se développera par le seul fait de la dépossession dont ils seront victimes... Dans le cas où l'on adopterait un programme de colonisation plus restreint, les premiers territoires à coloniser seraient ceux qui ont été précédemment étudiés par les commissions des centres; cette population, dont le chiffre ne s'élève pas à moins de 10,000 âmes, est précisément celle qui nous est le plus hostile; il y aura donc nécessité de la transporter loin de la Kabylie pour qu'elle n'y répande pas la haine contre la France (2). »

Mais voici que, dans d'autres arrondissemens relevant aussi de la préfecture d'Alger, les dispositions des indigènes semblent être entièrement différentes. Aux environs d'Affreville, région où le gouvernement se propose de fonder plusieurs villages, il est avéré, si l'on s'en fie aux témoignages des personnages les plus considérables et les plus dignes de foi, que les Arabes détenteurs du sol et dont la propriété a été définitivement constituée à la suite de l'enquête, n'aspirent qu'à voir ces villages fondés le plus prochainement possible. Les plus aisés se sont rendu compte que, s'ils sont expropriés d'une partie de leurs terres, la valeur de celles qui leur resteront en sera considérablement augmentée; quant à ceux dont les modestes parcelles pourraient être intégralement absorbées par la création des centres nouveaux, ils comprennent

(1) Instructions du gouverneur-général transmises par M. le préfet d'Alger au sous-préfet de Tizi-Ouzou, janvier 1882.

(2) Extrait du rapport de la commission des centres pour l'arrondissement de Tizi-Ouzou.

aussi parfaitement qu'avec le prix qu'ils en tireront, ils seront mis à même de s'en procurer d'autres aux environs, dont la croissante plus-value ne tardera pas à les indemniser largement. Nous croyons volontiers que cette façon d'envisager la situation qui leur est faite se généralisera chez les indigènes en proportion de la fréquence de leurs contacts avec la population européenne. Il y a déjà progrès marqué sous ce rapport. Ce ne sera pas en vain, il faut l'espérer, que, dans son dernier discours au conseil supérieur, M. Tirman aura promis « de n'avoir recours à l'expropriation qu'après avoir assuré aux anciens propriétaires des ressources équivalentes aux sacrifices qui leur seront demandés. » Certaines lenteurs dans le paiement des indemnités dues pour expropriation et quelques abus qu'il a regrettés et dénoncés lui-même ne seront plus pour se reproduire, si nous en croyons la réponse, qu'au mois de février dernier, le ministre de l'intérieur de cette époque s'est fait un devoir d'adresser, par l'intermédiaire de son secrétaire d'état, à la commission du sénat, qui lui avait renvoyé la pétition d'un ancien caïd arabe. Des développemens dans lesquels M. Develle est entré à ce sujet il résulte « que les indigènes expropriés ne sont pas, comme plusieurs personnes étaient portées à le supposer, à la merci d'un jury exclusivement composé d'Européens et, par conséquent, supposé partial. Même en cas d'urgence, ils ont toujours le droit de porter leurs réclamations, d'abord devant le président du tribunal, ensuite devant le tribunal lui-même, qui ont seuls qualité pour régler les divers intérêts en cause et désigner les experts chargés d'estimer les immeubles et de déterminer les sommes à consigner (1). » Quant à la valeur attribuée jusqu'à présent aux terres que l'administration a dû se procurer pour la colonisation, le tableau dressé par ses soins établit que l'hectare acheté à l'amiable, de gré à gré, pour la colonisation, lui aurait coûté en moyenne un peu moins de 49 francs, tandis qu'elle aurait payé plus de 56 francs les terres acquises par l'expropriation. Depuis cette époque, les terres ont dû augmenter de valeur, mais je n'ai pas ouï dire qu'il y ait eu rien de changé et que les proportions indiquées aient été modifiées. Voilà, autant qu'on peut s'en rapporter aux moyennes, de quoi faire tomber beaucoup de préventions. A propos de l'expropriation des indigènes pour cause de colonisation, il y a donc lieu de se tenir à égale distance des opinions extrêmes et préconçues. Sur cette question, comme sur toutes celles que nous avons traitées jusqu'ici, comme pour tout ce qui regarde l'Algérie, il n'y a pas de règles absolues; c'est, avant tout affaire de mesure et de bonne conduite.

(1) Annexe au feuilleton du sénat n° 34 (séance du jeudi 19 avril 1883, pétition n° 87).

IV.

Si le lecteur a pris la peine de suivre avec patience les développemens de cette trop longue étude, il peut, ce me semble, pressentir quelles en vont être les conclusions. En thèse générale, je ne suis point partisan de l'intervention de l'état dans les matières qui ne le concernent pas directement. Je crois avoir suffisamment démontré à quels résultats dispendieux et toutefois assez chétifs le gouvernement a toujours abouti chaque fois qu'abandonnant son rôle naturel de protecteur des intérêts généraux de l'Algérie, il a pris sur lui la tâche de s'y faire entrepreneur de colonisation. Les auteurs du projet de loi, qui consiste à emprunter 50 millions pour créer trois cents centres, en conviennent volontiers; mais, pour justifier le nouvel effort qu'ils veulent imposer à l'administration, ils affirment que les terres manquent, ou vont manquer absolument. De là l'obligation de les acheter au plus vite de peur d'avoir plus tard à les payer trop cher. Cette assertion est-elle bien fondée? Il n'y paraît point. Jusqu'à présent, les renseignemens précis faisaient défaut. On ignorait, ou à peu près, le nombre et la valeur des terres appartenant au domaine. Il avait fallu se contenter des affirmations vagues et quelquefois contradictoires des gouverneurs qui se sont succédé en Algérie. M. Tirman, d'après ce que j'ai lu dans un journal algérien d'ordinaire bien informé, aurait fait dernièrement dresser un tableau arrêté au 31 décembre 1883 qui donnerait les chiffres suivans, divisés en quatre catégories : 1° celle des terrains susceptibles d'être affectés directement à la colonisation; 2° celle des terrains à utiliser pour échanges; 3° celle des terrains qui peuvent être vendus à bref délai; 4° celle des terrains improductifs et sans valeur, soit pour vente, soit pour échanges.

Ces chiffres varient singulièrement d'un département à l'autre. Pour Alger, les terrains des trois premières catégories se montent à 21,862 hectares; pour Oran, à 15,171 hectares; pour Constantine, ils s'élèvent à 274,946 hectares. Laissant de côté les départemens d'Alger et d'Oran, où les ressources territoriales, évidemment trop restreintes, ne permettent l'établissement que d'une dizaine de villages, six à Alger et quatre à Oran, les 274,946 du département de Constantine, qui se décomposent en 95,179 hectares susceptibles d'être immédiatement affectés à la colonisation, 91,542 propres à être échangés et 88,225 destinés à être vendus, ouvrent à eux seuls un large champ à l'exploitation agricole dans des contrées

où l'on n'aura pas à acheter la moindre parcelle de terre. A moins donc qu'on ne veuille considérer les 50 millions à dépenser et les trois cents nouveaux centres à établir comme une sorte de prébende électorale que les représentans de l'Algérie auraient le droit de se partager entre eux par portions égales, l'administration a pour devoir de commencer par tirer le meilleur parti possible des terres du domaine qui sont dès à présent à sa disposition dans le département de Constantine. Voilà une première et notable économie, mais elle n'est pas la seule qu'on puisse réaliser. La vente à l'enchère ou du moins à prix fixe, non-seulement des lots de fermes, mais aussi des lots de villages, en amènerait une beaucoup plus considérable. C'est la solution vers laquelle ont visiblement incliné les membres élus du conseil supérieur, ainsi que les chefs de tous les services administratifs et les esprits les plus éclairés de l'Algérie. La vente, en effet, a sur la concession gratuite cette supériorité qu'elle imprime une vive impulsion à l'initiative individuelle des petits capitalistes algériens ou immigrans arrivés de France qui désirent placer en immeubles le fruit de leurs économies. La vente présente, en outre, un caractère égalitaire qui plaira en Algérie. Elle n'y attirera que des colons sérieux pourvus des ressources indispensables à leur réussite; elle fournira en même temps à l'état comme une sorte de fonds de roulement qui lui permettra de doter les nouveaux centres d'améliorations successives. A mon sens, les Français ou les naturalisés Français devraient seuls être admis aux adjudications. Il conviendrait peut-être de limiter à un maximum de 40 à 50 hectares les lots de villages et à 150 hectares environ les lots de fermes. Ce sont des chiffres généralement admis comme un bon terme moyen. Pour écarter les spéculateurs, il y aurait prudence à stipuler dans les contrats de vente que, sauf le cas de décès de l'adjudicataire, la propriété ne pourrait être revendue avant un délai de cinq années. En revanche, il y aurait lieu d'accorder aux colons de grandes facilités de paiement, afin de ne pas leur enlever dès le début la plus grande partie de leurs ressources disponibles. On pourrait n'exiger que le paiement comptant d'un huitième du prix, dont le solde serait acquitté en dix années sans intérêt. Supposant, par exemple, l'acquisition de 40 hectares au prix de 100 francs, l'acquéreur aurait à payer comptant 500 francs et dix annuités de 350 francs chacune. Ce sont là des clauses d'acquisition fort douces.

Serait-il possible d'aller plus loin encore dans cette voie? Il a été question de créer des banques spéciales de crédit pour les colons ou de modifier à leur profit les règlemens des institutions de crédit déjà existantes. Je n'aime pas les régimes d'exception, et je n'en

aperçois pas ici la nécessité. Ainsi que nous l'avons précédemment établi (1), la Société protectrice des Alsaciens-Lorrains est en train de rentrer journellement dans les avances faites à ses colons au moyen des emprunts que ceux-ci contractent auprès du Crédit foncier de France. Cette administration avait, au début, témoigné quelque hésitation, ayant des craintes pour la sécurité de son gage. Aujourd'hui elle n'en éprouve plus aucune. Tout se passe vite et très régulièrement. Entré dans le cabinet du directeur de la succursale d'Alger n'ayant que la qualité de propriétaire éventuel de sa concession, le colon en sort muni de son titre de propriétaire définitif, quand il a, séance tenante, remis au représentant de la société, sur l'argent qu'il vient de recevoir, le montant de sa dette. Le plus souvent, il lui reste encore une petite somme qu'il peut appliquer à son exploitation agricole. On me dit que M. Tirman est en train d'étudier un ensemble de mesures qui auraient pour effet d'arriver aux mêmes résultats; dans l'intérêt de la colonisation, je m'en réjouirais beaucoup.

On voudra bien reconnaître que je n'ai pas pris sur moi de proposer de mon chef les modifications qu'il conviendrait d'introduire dans le projet de loi des 50 millions. Elles ressortent avec une évidence qui me paraît manifeste soit du récit que j'ai fait des expériences autrefois tentées sans succès, soit de l'exposé des discussions ouvertes au sein du conseil supérieur, et qu'en raison de leur importance, j'ai également tenu à reproduire avec quelque étendue. Mais si l'on était décidé à ne pas retomber dans les erreurs du passé, si l'on consentait à tenir compte des sages avis de tant d'hommes considérables dont on ne saurait nier la compétence et les lumières, je ne me sentirais pas autrement effrayé de cet octroi d'une grosse somme d'argent destinée à continuer l'œuvre officielle de la colonisation. Les représentans de l'Algérie remplissent un rôle naturel et qui leur fait honneur quand ils cherchent à provoquer la générosité du parlement en faveur de notre colonie, mais je crois qu'ils en sont malencontreusement sortis le jour où ils ont produit un programme d'exécution élaboré de toutes pièces au sein d'une commission du budget et qu'ils empiétaient ainsi sur les prérogatives les plus essentielles de tout gouvernement tenant tant soit peu à se faire respecter.

Quant à la combinaison en elle-même qui répartirait uniformément, et par quotité égale, les 50 millions et les trois cents fermes entre les trois départemens d'Alger, d'Oran et de Constantine, elle est vraiment inacceptable; elle irait même contre les intérêts bien compris de ces trois régions, dont la situation économique est

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

assez différente. Le département de Constantine où se rencontre, par bonne fortune, le plus grand nombre des terres utilisables du domaine est éminemment propre à la culture. Le mouvement de la ville et de la province d'Oran est, quant à présent, plutôt commercial et industriel. Alger, avec sa capitale où résident les hauts fonctionnaires de l'administration et qui attire tant d'étrangers par la douceur de son climat et par la gracieuse beauté de ses environs, participe de la nature des deux départemens entre lesquels il est placé. S'il convenait d'accorder quelques compensations aux deux provinces les plus pauvrement dotées sous le rapport des centres à constituer, c'est au gouverneur qu'il faudrait s'en remettre de cette tâche. A lui d'aviser sous sa responsabilité; et, de bonne foi, il n'aura que l'embarras du choix. Est-ce que, pour venir efficacement en aide à la colonisation, il n'y a pas d'autres moyens à employer que la création de nouveaux villages? Les voies de communication se rattachant aux stations de chemins de fer ne manquent-elles pas un peu partout en Algérie? La sécurité y est-elle aussi complète qu'on pourrait le souhaiter et le dicton mis de vieille date en circulation, d'après lequel une jeune fille pourrait parcourir toutes nos possessions africaines de Tunis au Maroc avec une couronne d'or sur la tête, n'est-il pas singulièrement exagéré? Les Arabes ne sont pas détrousseurs de grands chemins, il est vrai, mais ce sont d'habiles voleurs de bœufs, et ils savent très bien comment s'y prendre pour récolter, pendant la nuit, des moissons qu'ils n'ont pas semées. Il y aurait tout avantage à ce que sur l'ensemble des fonds considérables qu'on va probablement mettre à sa disposition, M. Tirman fût autorisé à en dépenser une portion dans les départemens d'Alger, d'Oran, et même un peu partout, afin d'ouvrir des chemins donnant accès aux terrains où l'on voudrait introduire la culture européenne. Les localités auraient tort de se plaindre qui, au lieu de quelques villages nouveaux, verraient s'établir à leur portée quelques brigades de gendarmerie. Je ne veux pas dire de bons et honnêtes gendarmes accoutrés du lourd uniforme français, se promenant deux à deux sur les routes, afin de porter les dépêches des autorités et verbaliser, le cas échéant, sur les délits dont ils sont par hasard témoins. J'entends parler des gendarmes auxiliaires, vêtus comme les indigènes, parlant leur langue, et capables de surveiller et d'atteindre partout les délinquans. Pour les détails des mesures à prendre, les meilleurs juges ne sont-ils pas le gouverneur-général qui est sur les lieux et les fonctionnaires placés sous ses ordres? C'est ici qu'il importe de faire la part large, sauf contrôle, aux agens d'exécution. Le pire serait d'arriver, avec ou sans parti-pris, à la confusion des

pouvoirs et de vouloir administrer, de Paris, notre colonie africaine à la façon dont trop de députés tendent à gérer les affaires de leur arrondissement. Alger, Oran, Constantine, c'est un peu plus que Carpentras, Brives-la-Gaillarde, ou Quimper-Corentin, et beaucoup de bons esprits, je crois pouvoir ajouter, beaucoup d'excellens républicains, répugneraient extrêmement à voir le gouvernement de l'Algérie indirectement remis aux mains de ses représentans.

Parlons en toute vérité : l'opinion publique a été surprise et désappointée, je ne voudrais pas dire scandalisée, quand elle a appris à quelles conclusions était arrivée la commission spéciale formée, le 24 novembre 1880, par M. Constans, ministre de l'intérieur *à l'effet d'étudier les modifications à apporter au fonctionnement du gouvernement de l'Algérie*, commission dans laquelle figuraient les sénateurs et les députés de l'Algérie. Cette commission s'est divisée en deux sous-commissions chargées : « la première de s'occuper du régime des lois et décrets ainsi que du rôle et des attributions du gouverneur-général » (les sénateurs et députés en faisaient partie) ; la seconde avait pour mission « d'étudier le rattachement des services administratifs de l'Algérie aux ministères correspondans. » A la nouvelle de la nomination de cette commission extra-parlementaire, l'émoi fut grand en Algérie, particulièrement au sein du conseil supérieur, qui était en pleine session, et plus particulièrement encore parmi les délégués élus des conseils-généraux. Le mouvement d'opinion contre ce qui se préparait à Paris fut trop vif pour que les membres de droit et les chefs des services publics songeassent à s'y opposer. Tout le monde se trouva d'accord pour envoyer immédiatement à M. le ministre de l'intérieur et au gouverneur-général une dépêche télégraphique émettant le vœu : « qu'aucune décision de principe sur les questions d'organisation de l'administration algérienne ne fût prise avant que le conseil supérieur ait pu formuler en temps utile son avis sur les solutions à intervenir (1). » Les délégations des trois départemens furent invitées, séance tenante, à se réunir pour exprimer, avec l'autorité qui leur appartenait, « leur conviction profonde et raisonnée sur les dangers de l'amoindrissement des pouvoirs du gouverneur général et du rattachement des grands services publics à la métropole (2). » La démarche n'était pas inopportune, mais elle devait avoir le désagrément de n'amener, en réalité, aucun résultat.

(1) Procès-verbaux des délibérations du conseil supérieur (session de décembre 1880, page 23).

(2) *Ibid.*, page 291.

Ce qui, de l'avis des délégués du département de Constantine, rendait la protestation indispensable, c'est que « les sénateurs et les députés, isolés comme ils sont par les exigences de leur mandat, et obligés à résider à Paris, tendaient naturellement à y ramener la solution de toutes les affaires (1). »

Par malheur, les votes des représentans de l'Algérie au sein de la commission spéciale ont prouvé que l'on ne s'était pas trop mépris à Alger sur leurs véritables intentions. En effet, tandis qu'ils n'ont montré que froideur pour s'occuper des questions relatives à l'organisation du gouvernement de l'Algérie, au rôle et aux attributions du gouverneur général, ils ont, au contraire, témoigné de la plus extrême ardeur au sujet des rattachemens. On eût dit qu'ils n'avaient rien tant à cœur que de diminuer la position de M. Albert Grévy en se donnant toutes facilités pour pouvoir, en dehors de lui et par-dessus sa tête, traiter directement, à Paris, toutes les affaires de l'Algérie avec les chefs de service de nos divers ministères. Un seul commissaire, M. Jacques, alors député, nommé depuis sénateur, prit sur lui de rappeler qu'en plein empire, à une époque où l'on ne songeait nullement à rétablir le ministère de l'Algérie, la commission de 1869 avait décidé, sur le rapport de M. Béhic : « que le gouverneur-général aurait rang de ministre et qu'il serait responsable de ses actes devant les Chambres, tout en continuant à résider à Alger. Aujourd'hui, ajoutait M. Jacques, nous ne savons pas quel est le ministre que nous pouvons interpeller devant les Chambres (2). » Il paraît que la mesure proposée en 1869 était trop imprudente. Des scrupules surgirent, et le ministre la dénonça comme inconstitutionnelle. Devant cette déclaration, la commission s'arrêta court; cependant plusieurs de ses membres exprimèrent le désir « qu'il fût pris acte du regret qu'ils éprouvaient de ne pouvoir établir la responsabilité ministérielle (3). »

A Alger, les délégués des conseils-généraux furent infiniment plus hardis. Je ne saurais taire la joie que j'ai éprouvée à les entendre proclamer hautement une vérité qu'à plusieurs reprises j'ai cru de mon devoir de porter, bien inutilement, à la tribune : « Préoccupés, disait le rapporteur, d'énumérer les améliorations indispensables au bon fonctionnement des pouvoirs du gouverneur général, nous les résumons ainsi : « *Le gouvernement de l'Algérie doit former un département à part avec un budget particulier et un gouverneur responsable devant les deux chambres...* » Il leur semblait également nécessaire *que le gouverneur général fût l'intermédiaire*

(1) Procès-verbaux du conseil supérieur (décembre 1880, p. 30).

(2) Procès-verbaux de la séance de la commission administrative de l'Algérie (séance du 6 janvier 1881).

(3) *Ibid.*

des relations politiques de la France avec Tripoli, Tunis et le Maroc. » Ces conclusions étaient adoptées *à l'unanimité*. Une fois de plus, les membres du conseil supérieur ont fait preuve de cette clairvoyance qui s'acquiert par la pratique des affaires. Leur vote témoigne de la façon juste autant qu'élevée dont ces hommes de sens et d'expérience comprennent le rôle d'un gouverneur-général de l'Algérie. Pour le bien remplir, combien d'aptitudes diverses sont nécessaires! Il y faut un homme capable, sinon de diriger lui-même les expéditions militaires, tout au moins de les concevoir à propos et de les bien préparer, se connaissant en administration et qui soit, en même temps, un très habile politique. Son habileté ne lui sera pas seulement de secours quand il lui faudra ouvrir, de temps à autre, des négociations avec l'empereur du Maroc ou le bey de Tunis, il en aura journellement besoin dans ses rapports avec les Arabes.

Ceux-là connaissent mal l'Algérie, qui se figurent que nous sommes libres d'y appliquer partout avec une régularité uniforme nos procédés ordinaires de gouvernement. Il n'en est rien. La diversité des sentimens et des habitudes de sa population n'est pas moins frappante que celle de la configuration de son sol. Il n'y a pas plus de ressemblance entre les habitans de la grande Kabylie, fixés dans leurs petits villages bâtis en pierres, et les peuplades errantes du Sahara, qu'entre les montagnes abruptes du Jurdjura, couvertes de neige pendant trois mois de l'année, cultivées jusqu'à leur sommet, et les plaines de sable brûlant du Sahara où les chameaux des caravanes trouvent à peine à brouter quelques maigres broussailles. Les mesures acceptées sans trop de répugnance par les indigènes de race berbère, qui sont monogames et dont les tendances démocratiques se rapprochent des nôtres, courraient risque d'être fort mal reçues hors du Tell par les chefs des grandes tentes, fort respectés des multitudes qu'ils commandent et qui vivent un peu à la manière des patriarches de l'ancien Testament. Ce sont puissances avec lesquelles il faut continuellement traiter sans se départir d'une bienveillance attentive, prête cependant à se faire, au besoin, respecter par des actes d'énergie.

Quand je songe à tant de qualités requises pour se bien acquitter de semblables fonctions, si graves et si délicates, je comprends difficilement la situation d'esprit de ceux pour qui tout se résume dans la question de savoir si le gouverneur général sera un personnage civil ou militaire. J'avoue que cette alternative me laisse passablement indifférent. D'autres vont plus loin. A leurs yeux, la valeur du gouverneur général peut exactement se mesurer au degré de son amour pour la république et de son aversion pour le cléricalisme. Voilà deux façons de voir qui simplifient beaucoup les choses, mais elles ne sont ni l'une ni l'autre à mon usage. J'ai

mes opinions politiques, qui n'ont, d'ailleurs, rien d'absolu, et je les garde; j'ai des préférences, dont je ne me cache pas, pour une forme de gouvernement qui n'est pas actuellement celle qui nous régit, mais j'aurais honte, si, au cours de cette étude, j'avais laissé entamer la liberté de mes jugemens sur les choses et sur les hommes de l'Algérie par des considérations de cette nature. Que le gouverneur général soit civil ou militaire, il m'importe peu, mais je tiens l'unité dans la direction pour indispensable, quel que soit l'uniforme, et je veux que là où sera le pouvoir effectif, là aussi on rencontre une responsabilité efficace. Que le gouverneur général passe, à tort ou à raison, pour avoir les sympathies de telle ou telle fraction des partis qui nous divisent, je ne m'en soucie pas davantage. A mon sens, le gouvernement qui servira le mieux les intérêts de l'Algérie sera celui qui s'affranchira le plus complètement dans ses choix de la tendance, trop fréquente chez nous parmi les souverains du jour, de vouloir avant tout obliger leurs amis du premier degré.

Je crois, par exemple, que le général Cavaignac, un militaire et un républicain, aurait été un fort convenable gouverneur général de l'Algérie pour le gouvernement de 1830, et que la république de 1870 ne se serait point mal trouvée d'avoir choisi pour occuper cette situation M. de Chasseloup-Laubat, un civil, qui a fait un excellent ministre de la marine sous l'empire. Aux yeux de nos sujets musulmans, un militaire aura toujours plus de prestige à cause de l'épée qu'il porte à son côté, mais il y a plus d'une manière de conquérir le prestige. M. de Lesseps, si je puis parler des vivans après les morts, M. de Lesseps, si connu et si populaire dans tout l'Orient, si plein d'initiative hardie, qui monte à cheval comme un Arabe, qui parle leur langue et qui les a tant maniés, était un gouverneur tout désigné pour notre colonie algérienne. J'ai appris de sa propre bouche qu'il aurait accepté la position si elle lui avait été proposée, mais qu'on ne lui avait pas fait l'honneur de la lui offrir. Je m'arrête. Si Algérien que je sois, je n'en suis pas encore venu à vouloir imposer, que dis-je? à indiquer aucun nom propre au gouvernement. Mon avis est, d'ailleurs, qu'il est désirable que les gouverneurs généraux de l'Algérie restent longtemps à leur poste. Je pense même qu'ils ne devraient pas être changés, non plus que les ministres de la guerre et de la marine, à chaque nouvelle évolution ministérielle, parce que la durée dans la fonction est pour eux une condition de succès. J'ai regretté l'amiral de Gueydon quand il est parti; j'ai regretté après lui le général Chanzy; je suis persuadé, n'en déplaise à ses détracteurs, que M. Albert Grévy valait mieux comme administrateur, au moment de son départ que le jour de son arrivée. Il est probable, si l'on venait à le remplacer, que je regret-

terais également M. Tirman. Il n'a eu, lui, rien à apprendre en tant qu'administrateur, mais il lui fallait faire connaissance avec le pays et avec les habitans, besogne essentielle qu'il est en train d'accomplir actuellement.

Je ne suis pas seul d'ailleurs, en ce qui concerne l'Algérie, à avoir cette involontaire liberté d'esprit, et je puis m'autoriser d'un assez fameux exemple. J'étonnerais probablement la plupart des organes de la presse algérienne qui ont fait, dans le passé, une guerre si acharnée à M. l'amiral de Gueydon, parce qu'ils le considéraient comme un affreux réactionnaire clérical, si je leur disais qu'il est à ma connaissance que M. Gambetta les a devancés dans la justice qu'avec bon goût ils ont fini plus tard par rendre à celui des gouverneurs de l'Algérie qui a peut-être le mieux servi la cause de la colonisation. En sont-ils à ignorer que c'est lui qui a fait adjuger au cardinal de Lavigerie, pour l'aider dans sa propagande catholique et française, la somme de 50,000 francs, qui, par je ne sais quelle timidité de ses collègues, n'a pas été inscrite au budget, mais honteusement dissimulée au chapitre des fonds secrets? Leur surprise aurait redoublé sans doute s'ils lui avaient entendu raconter comment il n'avait jamais été mieux renseigné sur les affaires de l'Algérie et de la Tunisie que par ses conversations avec le père Charmetan, le second de l'archevêque d'Alger dans la direction de nos missionnaires d'Afrique, et je sais, de façon à n'en pouvoir douter, que ce même père Charmetan avait été chargé par lui de s'informer si l'amiral de Gueydon consentirait à reprendre le gouvernement de l'Algérie, auquel on pourrait joindre les affaires de la Tunisie, car, disait-il, il n'y a que les choses faites par l'amiral qui aient duré.

Pas plus que M. Gambetta, je ne voudrais moi-même être exclusif. Les promoteurs de la loi des 50 millions, et les ministres qui l'ont endossée avec une rare docilité, ne m'ont point pour adversaire intraitable. Je suis plutôt une sorte d'auxiliaire, car j'accepte, en raison de l'état présent des choses, qu'on ait encore recours, pour un temps, à la colonisation par les mains de l'état, à la condition toutefois qu'il cède bientôt la place, de bonne grâce, à l'initiative privée, qui est la seule continuellement effective et réellement puissante. C'est l'importance du chiffre qu'on veut immédiatement y consacrer, et le mérite de la combinaison financière au moyen de laquelle on arrive à l'obtenir, qui font doute à mes yeux. J'ai particulièrement objection à l'ingérence irrégulière, presque inconstitutionnelle, d'une commission du budget de la chambre des députés, prenant sur elle de tracer tout un programme à exécuter par des moyens trop parfaitement systématiques pour correspondre au véritable état des

choses, en tous cas, extrêmement coûteux, et j'ai fait effort pour indiquer, en m'appuyant de l'avis d'hommes plus expérimentés que moi et placés sur les lieux, comment il ne serait peut-être pas impossible d'arriver plus vite, plus simplement et plus économiquement aux mêmes résultats.

Quoi qu'il en advienne, tous ceux qui, dans notre parlement, par leurs rapports et leurs discours, ou bien, en Algérie, par la voie de la presse, se sont efforcés de mettre cette question de la colonisation à l'ordre du jour de l'opinion publique ne sauraient être désapprouvés. Leur intervention aura de toute façon été utile, alors même qu'elle n'aurait obtenu d'autre résultat que d'appeler l'attention du pays sur la belle colonie placée vis-à-vis de nos ports de la Méditerranée et qui, à coup sûr, vaut la peine qu'on s'occupe d'elle pour elle-même. Cependant, le service rendu serait plus grand encore si, comme plusieurs l'espèrent, nous étions au début d'une ère nouvelle pendant laquelle la république se donnerait pour mission d'aller fonder au loin des établissemens commerciaux semblables à ceux que nous possédions autrefois et que nous avons perdus. Alors, il est évident que c'est en Algérie que nous aurons à faire notre apprentissage de grande puissance colonisatrice. C'est parmi les troupes déjà habituées à bivouaquer dans les vastes espaces du désert africain que nous aurons chance de recruter des corps spéciaux, faciles à mobiliser, se composant de soldats lestes à la marche, durs à la fatigue, tels que ministres et commissions parlementaires cherchent aujourd'hui à les organiser afin qu'ils aillent porter fièrement notre drapeau au Soudan, au Sénégal, à la Nouvelle-Guinée, au Congo, à Madagascar, en Cochinchine et au Tonkin. C'est à notre personnel de fonctionnaires algériens qu'il faudra nous adresser pour qu'il nous forme le plus tôt possible une pépinière de jeunes administrateurs, assez rompus au métier pour faire accepter leur autorité personnelle par les habitans des pays que je viens de nommer, et capables d'asseoir solidement notre domination parmi des populations à demi sauvages que nous trouverons peut-être aussi récalcitrantes que les Arabes à se ployer aux exigences de la civilisation moderne.

En tout cas, soit que l'on continue à considérer notre conquête de 1830 comme ayant pour longtemps encore des droits presque exclusifs à notre sollicitude, soit qu'on préfère en faire un champ d'expérience et la prendre comme point de départ pour de plus lointaines entreprises, il est temps, et grand temps, que la France sache décidément ce que nos ministres et notre parlement entendent faire de l'Algérie.

Cte D'HAUSSONVILLE.

L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

SES PREMIERS TRAVAUX.

II[1].

MOYEN AGE.

La science française, après avoir compté au XVIe siècle une école admirable de jurisconsultes, a brillé d'un pareil éclat au XVIIe et au XVIIIe siècle par nos grands bénédictins, Mabillon et Montfaucon, dom Vaissète et dom Bouquet; autour d'eux les Duchesne, Ducange, Baluze; des monumens comme ceux qu'ont élevés les savans religieux de la congrégation de Saint-Maur : le *Gallia christiana*, l'*Histoire du Languedoc*, le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, l'*Art de vérifier les dates*; des œuvres comme celles qui sont dues à leurs célèbres émules et amis, les *Glossaires*, le recueil des *Conciles*, les *Capitulaires*, les *Ordonnances*... il n'est pas de nation moderne qui puisse montrer en deux siècles de ses annales tant de noms et tant de livres illustres. Le caractère

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

de ces hommes était à la hauteur de leur talent. On sait la modestie des bénédictins. Leurs noms sont omis dans beaucoup de leurs œuvres et quelquefois même dans les courtes inscriptions de leurs tombes. Ils vivaient dans la retraite, poursuivant leur tâche sans découragement à travers les agitations publiques. La persécution s'étendit sur eux, et ils montrèrent la même constance. De tels hommes ont imprimé à notre école historique le cachet qui la rend reconnaissable et qu'elle doit conserver, à savoir l'alliance d'une instruction précise et variée avec une critique prudente, avec le talent de la généralisation, avec l'esprit philosophique. Ils ont enseigné la vraie méthode. Ils ont cultivé les lettres anciennes, mais de préférence notre histoire nationale pendant les siècles du moyen âge.

Nous avons reçu d'eux un très riche héritage. L'Académie des inscriptions estime que c'est pour elle un devoir patriotique, un honneur et en même temps une charge suffisante de reprendre et de continuer quelques-unes des œuvres commencées par eux. L'École des chartes se rattache directement à leur tradition, et ceux des pensionnaires de l'École française de Rome qui se vouent à l'étude du moyen âge doivent rechercher en particulier leurs traces et observer leurs maximes. A ces conditions, ils ont le droit, ils ont le privilège de se prévaloir devant l'étranger de ces respectables souvenirs, et du secours que leur offrent ceux des maîtres contemporains qui reproduisent de tels exemples. Notre temps a, en effet, connu de vrais bénédictins, pour la science et le caractère : il ne serait pas difficile de les nommer. Un d'entre eux, dont le nom retentissait hier encore à propos d'une importante revendication littéraire, est devenu par sa ferme méthode, sa critique clairvoyante, sa profonde instruction, sa sincère bonté, un des meilleurs guides de la jeunesse savante : l'École française de Rome a eu en lui, quant aux études du moyen âge, le plus affectueux et le plus utile conseiller.

Pour qui l'étudie avec les ressources que Rome peut offrir, le moyen âge est infiniment varié dans son immense étendue. Il doit comprendre les antiquités chrétiennes, qu'on n'observera mieux nulle part ailleurs; l'histoire générale, l'histoire des lettres et des arts, peuvent espérer de là beaucoup de nouvelles informations. Il doit se prolonger jusqu'à la dernière partie du xve siècle, date d'une renaissance qui inaugure le monde moderne. De ce vaste champ, Rome et l'Italie sont par elles-mêmes des fractions singulièrement fécondes; leurs musées et leurs archives contiennent ce qu'il faut de lumière pour l'éclairer tout entier.

I.

Le sol même de Rome renfermait les élémens qui ont permis de nos jours à un savant de premier ordre de constituer une science, l'archéologie chrétienne, seulement ébauchée jusqu'à lui. J'ai eu l'occasion récente ici même de mettre en relief tout le profit qu'apportent à l'histoire générale les travaux d'un maître tel que M. de Rossi. Avec tant de monumens de diverse nature découverts et à découvrir, avec une méthode comme celle qu'il a fondée, la carrière est large pour qui s'y engagera à sa suite (1). Il a montré par ses travaux combien, pratiquée comme elle doit l'être, l'archéologie chrétienne importe à l'histoire du droit et à l'histoire politique. Il ne reste pas seulement des catacombes à retrouver; les catacombes ouvertes ont livré des inscriptions, des peintures, des objets précieux qui sollicitent de longues études, par lesquelles on se préparerait à l'entière intelligence de l'immense littérature religieuse des premiers siècles, encore imparfaitement connue. Si les savans italiens occupent à l'avance dans ce large domaine quelques principales positions, plusieurs motifs ont éloigné l'*Institut allemand de correspondance archéologique* d'y prendre un rôle actif. Nous avons, tout au moins pour l'hagiographie et l'histoire ecclésiastique, de longues traditions; enfin l'École française de Rome a pour directeur en ce moment un maître en ces sciences, M. Edmond Le Blant. Il y a donc beaucoup à faire pour les nouveau-venus, sans crainte d'un ingrat labeur.

Les premiers siècles du moyen âge italien restent obscurs, bien qu'ils offrent à l'histoire et à l'archéologie des problèmes importans. L'historien peut y étudier dans leurs combinaisons inattendues les élémens que la domination impériale retenait naguère en suspens ou à distance, mais qui, développés et libres, vont concourir à la formation d'une autre société. Institutions et civilisation lombardes, institutions et civilisation grecques, dégénérescence des traditions italiennes, tel est le fond d'un tableau sur lequel se détachent, aux VIIIe et IXe siècles, le brillant essor de la période carlovingienne, les progrès du gouvernement pontifical, les hostilités ou les alliances qu'il rencontre. Rarement scène historique a présenté un si vaste intérêt dans un si petit espace. Les papes essaient d'affermir et d'étendre leur pouvoir temporel contre les attaques des Lombards et la suzeraineté des Grecs. Ils appellent à eux les

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1883 : *une Fête archéologique à Rome.*

princes de la maison d'Héristal, qui ont, eux aussi, leur fortune à faire. La lutte aboutit à la séparation de l'Occident et de l'Orient, au triomphe de l'église, au couronnement de Charlemagne. — Un ancien membre des écoles françaises d'Athènes et de Rome, aujourd'hui professeur à la faculté des lettres de Lyon, M. Bayet, a choisi pour sujet d'étude ces derniers épisodes. Il prépare depuis longtemps et va publier deux volumes sur les relations des papes avec les princes carlovingiens. De son côté, un pensionnaire actuel de l'École française de Rome, M. Diehl, a pris pour domaine l'Italie byzantine du ve au viiie siècle. — L'archéologue, de son côté, trouve ici matière aux plus séduisantes recherches. Les travaux de MM. Didron et Labarte ont montré de quel prix sont les études bien ordonnées et persévérantes sur l'industrie et l'art de l'époque byzantine. Il faut en étudier les mosaïques, précieuses pour l'histoire même, les miniatures, les ivoires, les bronzes. Il faut nous apprendre à distinguer ces objets des dernières œuvres antiques et de celles d'une vraie renaissance qui apparaît dès l'époque de Charlemagne et de Charles le Chauve. Les galeries du Vatican, les riches collections particulières, comme celles de M. le marquis de Trivulce à Milan, qui sont merveilleuses, plusieurs musées italiens, publics ou privés, enfin une exploration attentive de l'Italie du Sud, offriraient à cet égard cent occasions d'utile examen. Les Orientaux qui fuyaient la persécution iconoclaste, et l'ordre des basiliens, si répandu, ont laissé dans l'Italie méridionale des vestiges d'art et de civilisation grecs qu'il serait du plus haut intérêt de recueillir.

Le premier service que réclame la science historique, particulièrement pour des époques aussi complexes que le moyen âge, c'est la publication intelligente et critique des textes originaux. On sait avec quelle activité prodigieuse, avec quelle habileté nos bénédictins et leurs pareils se sont acquittés de ce devoir. De notre temps, la science allemande a beaucoup fait sous ce rapport. Le recueil de Pertz compte aujourd'hui vingt-huit in-folio; c'est un monument qui prend place à côté du *Corpus* de Berlin, mais sans effacer les travaux des Mabillon et des Baluze. L'œuvre à poursuivre est d'ailleurs immense; il y a sans cesse ou des textes à rééditer avec le secours de lumières qu'on n'avait pas jadis, ou de nouveaux instrumens de l'histoire à faire connaître. Plusieurs publications engagées en ce sens par l'École française de Rome paraîtront dignes d'attention. Elles vont se rencontrer avec de semblables entreprises commencées en Allemagne : il y aura des coïncidences qui mériteront d'être observées.

Je veux parler tout d'abord des recherches de M. l'abbé Duchesne sur le *Liber pontificalis*, des résultats considérables qu'il a déjà obtenus, et du double projet d'une édition critique de ce livre im-

portant, dans le recueil des *Monumenta* de Pertz par les soins du célèbre germaniste M. George Waitz, et dans la collection in-quarto de l'École française de Rome par M. l'abbé Duchesne : celle-ci est en voie d'exécution.

M. Louis Duchesne est dès maintenant un maître qui compte parmi les esprits les plus pénétrans et les plus fermes en fait d'érudition critique. Dès à présent, il est un des savans français les plus considérés au-delà de nos frontières; M. Mommsen, en toute occasion, et M. Waitz, en le combattant, lui rendent témoignage; M. de Rossi, qu'il proclame son maître, l'a pour collaborateur : ils préparent ensemble une édition des *Martyrologes* qui datera certainement dans la science.

Nous possédons sous le titre de *Liber pontificalis* une série de biographies des papes de saint Pierre à Martin V, du Ier au XVe siècle. Il va de soi qu'un si vaste recueil n'a pas été écrit par un seul auteur et en une seule fois, mais qu'il y a eu d'abord une première série, puis des suites rédigées à diverses époques. Or l'intérêt devient évident, pour qui veut apprécier l'autorité du livre, de savoir quelle date assigner au plus ancien travail, par qui, sous quelles influences, avec quels documens il a été accompli. L'opinion générale était jadis qu'il fallait distinguer de tout le reste la longue série de biographies qui va depuis le commencement jusqu'au IXe siècle, et qu'Anastase le Bibliothécaire en avait été le compilateur. Or M. Duchesne, dans un mémoire qui forme le premier fascicule de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, a établi que c'était là une grave erreur; il a démontré que la rédaction d'une première série du *Liber* remontait à l'année 514 environ: résultat considérable, qui fortifie les témoignages exprimés sur les premiers siècles chrétiens. Mais de quelle nature sont ces témoignages? Ont-ils un caractère vraiment historique ou seulement légendaire? La superstition et la crédulité y usurpent-elles, comme il arrive dans beaucoup de chroniques du moyen âge, un rôle prépondérant? S'inspirent-ils d'informations prochaines? De quel milieu sont-ils l'expression? Ici encore la critique pénétrante de M. Duchesne atteint des conclusions très nouvelles. Le patient examen des textes, et l'étude attentive de cent cinquante manuscrits au moins, lui permettent de se transporter en esprit dans le temps où le *Liber pontificalis* s'est formé. Il assiste aux débats qui, pendant le Ve siècle, divisent Rome et affaiblissent la papauté, aux luttes qu'elle livre pour l'avenir de son pouvoir temporel, aux querelles théologiques et aux guerres intérieures qui en résultent, et de singulières relations, jusqu'ici non soupçonnées, lui apparaissent entre ces troubles politiques ou religieux et la rédaction de la chronique pontificale.

Tout le ve siècle de l'église a été occupé par la querelle entre les eutychéens monophysites et les nestoriens. D'une part, le dogme même était gravement menacé; d'autre part, les passions populaires, en Occident et en Orient, se précipitaient vers les questions religieuses. Il en résulta un schisme, qui n'interrompait pas les disputes, quelquefois sanglantes. Or chacun des deux partis, le catholique romain, divisé en modérés et violens, et le byzantin, se combattaient par toute sorte d'armes, en particulier par des écrits, biographies, légendes, chroniques, qui se répandaient rapidement et devenaient populaires. La première partie du *Liber pontificalis* a pu avoir quelque chose de ce caractère militant. Il y aurait eu plusieurs catalogues pontificaux différant entre eux seulement par quelques traits, mais ces traits étaient de grande importance. Chaque parti voulait avoir sa chronique des évêques de Rome. La couleur du récit concernant certains papes, qu'on pouvait modifier par quelques mots, n'importait pas seule; on conçoit que le fait d'être inscrit ou passé sous silence, d'être désigné comme pape ou antipape, avait une extrême gravité. On ne saurait d'ailleurs attribuer à la première partie du *Liber pontificalis* une origine vraiment officielle, tant le style y est éloigné des formes correctes de la chancellerie romaine, tant y règne un mélange étonnant de renseignemens authentiques avec les fables les moins acceptables. On y retrouve les contrecoups de toutes les péripéties religieuses de la fin du ve et des commencemens du vi^e siècle. Théodoric y est bien traité aussi longtemps qu'il défend le parti que le rédacteur tient pour orthodoxe; il est appelé hérétique dès qu'il cherche quelque conciliation avec l'Orient. Les papes romains eux-mêmes deviennent suspects s'ils paraissent incliner vers une telle conciliation.

Il est curieux que le même caractère de polémique paraisse s'être étendu dans le même temps à la série de portraits des papes que possédait l'ancienne basilique de Saint-Paul hors les Murs, voisine de Rome. Tout voyageur a admiré dans cette basilique, presque détruite par l'incendie du 15 juillet 1823, les restes des anciennes mosaïques, la porte de bronze fabriquée à Constantinople en 1070, et le cloître, œuvre délicate de la première moitié du xiiie siècle; mais combien n'est-il pas regrettable, pour l'histoire et pour l'art, que nous ne puissions plus, avec ce qui reste de débris, reconstituer la série des portraits qui ornaient l'enceinte intérieure de l'église! Ils étaient fort ruinés dès avant l'incendie, et nous n'en avions de connaissance que par ce que deux antiquaires italiens, Marangoni et Bianchini, en avaient noté et dessiné au commencement du xviiie siècle. M. Duchesne en a retrouvé une reproduction plus ancienne d'un siècle dans un manuscrit de la bibliothèque

Barberini, à Rome, et il a constaté qu'on voyait au mur septentrional de la basilique un médaillon de Laurentius, le candidat opposé en 498 par le parti byzantin au pape Symmaque. Or précisément nous avons conservé un fragment de chronique papale ne contenant plus, peu s'en faut, que la biographie de Symmaque, et dont le rédacteur, favorable aux Orientaux et à Laurentius, traite avec une réelle acrimonie le pontife qui, pour le *Liber pontificalis* survivant, est le seul pape authentique. On peut juger par là combien ce schisme avait troublé profondément l'église et usurpé des expressions durables. L'image de l'antipape n'a pu être placée à Saint-Paul hors les Murs que dans un moment de triomphe de son règne contesté; cette série de portraits devenait donc, comme la chronique pontificale avec ses versions diverses, une manière de Fastes, sur lesquels chacun voulait mettre la main.

Il n'en est que plus démontré que le *Liber pontificalis* est un ouvrage historique de la plus haute valeur. C'est là qu'il faut chercher l'histoire de l'exarchat de Ravenne, celle de la lutte constante des papes pour fonder le pouvoir temporel. Grégoire de Tours l'a connu. Paul Diacre, l'historien des Lombards, s'en est servi. Énumérant avec soin les édifices construits par les papes, et les donations faites à chaque église, cette chronique devient une source inépuisable d'informations utiles pour la topographie et l'archéologie romaines au moyen âge, pendant ces siècles obscurs où chaque indice a beaucoup de prix. On remarquera que, par suite de la date attribuée à la première rédaction, toutes les notices du VIe siècle se trouvent avoir l'autorité de récits contemporains. Les usages dont il y est témoigné sont ceux de l'église romaine au commencement de cette période. Les indications qu'on y trouve sur les monumens et sur les arts ont été recueillies au même temps, c'est-à-dire avant la guerre entre les Grecs et les Goths, alors que la plupart des édifices antiques et des basiliques chrétiennes subsistaient avec leurs inscriptions. — Il n'existe pourtant pas encore d'un tel livre une édition critique, où le texte soit constitué par une étude raisonnée des variantes, de manière à montrer les influences diverses, puis commenté au point de vue de la science archéologique. C'est cet important travail qui figurera bientôt parmi les publications de l'École française de Rome, à côté du mémoire que M. l'abbé Duchesne a déjà donné.

Des cent cinquante manuscrits que M. l'abbé Duchesne a comparés, le plus grand nombre se trouve en Italie et surtout à Rome. L'immense, l'inépuisable source de documens manuscrits, voilà ce qui manque à l'École française d'Athènes et ce qui est le privilège de sa jeune sœur. Beaucoup de ces manuscrits nous transmettent les œuvres de l'antiquité, mais plus nombreux encore sont ceux qui

intéressent l'histoire et la littérature du moyen âge. Rome, par tant de ressources, peut suffire à épuiser seule plus d'un vaste sujet, et à satisfaire plus d'une vie de savant. On peut s'y enfermer et, de là, suivre l'histoire du monde. Cicéron disait déjà : « L'histoire se fait ici; ce qui arrive autre part, on l'ignore (1). » On aurait presque le droit d'en dire autant, à cause de cela même, des monumens de l'histoire : ils sont ici ; peu de chose ailleurs.

Ne parlons pas même, dans cette seule Rome, des archives conservées dans les grandes familles, ni de celles des corporations supprimées, qui forment désormais un *Archivio di stato* déjà formidable, ni de celles des paroisses et des confréries, ni de celles des notaires, ni de celles d'une aussi puissante maison que la Propagande (2). Ne considérons que le seul Vatican. N'y comprenons pas la basilique de Saint-Pierre, de laquelle dépendent bien des archives spéciales : par exemple, celles des chanoines, d'où l'un des nôtres, M. Müntz, a tiré grand profit pour l'histoire des arts; celles de la basilique proprement dites; celles du maître de la chapelle pontificale, probablement avec des trésors d'ancienne musique inédite; celles du maître des cérémonies, peut-être avec la série des relations rédigées par les successeurs de Burckhardt; celle de la rote enfin, avec les dossiers de tant de procès depuis le XVIe siècle. Ne considérons que les richesses accumulées dans le palais pontifical, c'est-à-dire la célèbre Bibliothèque vaticane et l'*Archivio segreto*.

On sait quelle place importante était réservée dans les anciennes villas romaines à la bibliothèque, dont le *tabularium* ou archives n'était qu'une annexe, on sait de quel luxe et de quels soins elle était entourée. Les portiques en étaient pavés de marbres verts, parce que

(1) *Romæ tam multa geruntur ut vix ea quæ fiunt in provinciis audiantur.*

(2) Celui qui aurait la patience d'étudier les archives des notaires romains y recueillerait indubitablement de précieuses lumières sur la topographie. Il retrouverait, en remontant d'âge en âge, les titres des propriétés, et donnerait les moyens d'identifier beaucoup de dénominations anciennes. Ainsi seulement peut-être on parviendrait à commenter la carte précieuse, mais inexpliquée, de Rome au commencement du XVIe siècle par Bufalini. — Parmi les archives des confréries, celles de saint Jean Décollé doivent posséder d'intéressans papiers relatifs aux supplices, puisque cette confrérie accompagnait et assistait les condamnés. Peut-être est-ce là qu'il faut chercher ce qui nous manque du procès de la Cenci. — J'avais espéré de rencontrer de curieuses relations dans les archives de la petite église de l'Oraison-de-la-Mort, voisine du palais Farnèse, la confrérie ayant jadis pour principal objet d'aller rechercher dans le désert redoutable de la campagne romaine les victimes de la faim ou du brigandage. Il n'y reste plus, outre quelques peintures modernes représentant les miracles revendiqués par la confrérie, que d'insignifians rapports. — Je n'ai pas été plus heureux pour les archives de l'ordre de Sainte-Brigitte ; je les ai retrouvées à Sainte-Marie du Trastévère, mais dépouillées et fort réduites, et cela depuis longtemps, comme l'attestent les procès-verbaux d'une ancienne visite pastorale. — Il n'y a plus guère de documens anciens dans les archives du grand hôpital de Santo-Spirito *in Sassia*, qui fut le centre d'un ordre si puissant au moyen âge.

la couleur verte repose la vue. On prodiguait à l'intérieur les colonnes de marbre, les riches mosaïques, les images des dieux, les portraits peints, les bustes ou les statues des grands hommes, celles des orateurs et des poètes avec le *scrinium* à leurs pieds, comme le Sophocle du Latran (1). Les collections précieuses de toute sorte, dactyliothèque pour les pierres gravées, pinacothèque pour les tableaux rares, cabinets pour les bronzes et pour ces vases d'argent et d'or que, dès le temps de César, on recherchait dans les sépultures grecques, terres cuites, bas-reliefs, orfèvrerie ciselée, ivoires, toutes ces richesses étaient groupées alentour comme pour attester la belle union de la science et des arts. Cette magnificence avait passé des collections privées aux bibliothèques publiques, à celle qu'Asinius Pollion avait édifiée d'après le vœu de César, à celles d'Auguste sur le Palatin et dans le portique d'Octavie, à celles de Vespasien et de Trajan. — Osymandias, le roi de Thèbes égyptienne, avait inscrit au-dessus de la porte de sa célèbre bibliothèque : « Trésor des remèdes de l'âme; » la statue d'Auguste-Apollon, à l'entrée de la Palatine, indiquait le séjour des Muses. Il n'y a pas lieu de douter que la tradition de ces pensées morales en même temps que de ce noble luxe n'ait inspiré les papes lorsqu'ils ont, l'un après l'autre, accumulé autour de la Vaticane tant de brillans musées : c'est comme le triomphe du livre, dernière et suprême expression de l'intelligence humaine, de qui relèvent à la fois les lettres, les sciences et les arts.

On a dit quelquefois, bien à tort, que la Vaticane n'avait jamais eu qu'à peine des catalogues, même pour son service intérieur, et que c'était une des causes du peu de communications que jadis on y obtenait. C'est méconnaître la solidité romaine. Cicéron disait qu'un bel ordre dans ses livres était comme une nouvelle âme ajoutée à sa demeure. Auguste recommandait un grand soin aux affranchis grammairiens qu'il avait pour bibliothécaires. Les bibliothèques des églises et couvens au moyen âge ont été pendant des siècles conservées avec ordre, de sorte que la Vaticane a hérité de longues et salutaires traditions. Dès le xve siècle, c'est-à-dire dès le temps où elle a été vraiment constituée par Nicolas V et Sixte IV, elle a possédé des inventaires réguliers; les savans hommes qui ont été successivement appelés à la diriger, Alemanni, Allacci, Contelori, Holstenius, les deux Marini, Angelo Mai, n'en étaient pas d'inactifs ou négligens gardiens. A l'avènement de Pie IX, il y avait, sans compter les inventaires partiels, dix volumes in-folio du catalogue des manu-

(1) « Heureux Fannius, s'écrie Horace, qui se fera décerner une statue avec le scrinium, tandis que personne ne lira mes vers! *Beatus Fannius, ultro Delatis capsis et imagine, quum mea nemo Scripta legat!* » (Sat. I, IV.)

scrits latins et deux du catalogue grec. Les tomes XI et XII latins ont été commencés depuis, et les événemens de 1870 n'ont pas arrêté le travail. Près de quatre volumes in-folio du catalogue général étaient imprimés en 1768; un incendie et les événemens de la fin du siècle ajournèrent toute reprise. Il faut se rappeler que la Bibliothèque nationale de Paris elle-même, après avoir imprimé, au milieu du XVIIIe siècle, quatre volumes du catalogue de ses manuscrits, s'est arrêtée et n'a repris ce travail difficile que de nos jours.

Quelle œuvre plus nécessaire cependant pour rendre possibles les recherches en de si vastes dépôts? Ce fut de bonne heure œuvre pie de la part de tout travailleur admis à la Vaticane de faire connaître ce qu'il y avait appris, soit en consultant, s'il lui avait été possible, les inventaires antérieurs, soit en s'informant un peu à l'aventure, et de donner avec quelque définition les numéros des manuscrits qui lui étaient parvenus. L'École française de Rome eut à cœur tout d'abord de s'associer à cette tâche. Elle compta parmi ses premiers projets d'œuvres en commun celui d'un catalogue raisonné du fonds de la reine Christine. Elle en commença l'exécution en publiant une notice de M. Élie Berger sur vingt-cinq de ses manuscrits, et une étude de M. L. Duchesne sur les manuscrits grecs ayant appartenu jadis au pape Pie II. Nous aurions chaque année ajouté à ce recueil; c'eût été certainement une œuvre utile aux hommes d'étude. Nous avons dû nous arrêter devant les résolutions nouvelles de la cour pontificale. Léon XIII, dès son avènement, avait décidé de reprendre tout le dessein d'une entière publication. A l'heure qu'il est, selon des informations toutes récentes, le travail d'impression est commencé : le monde savant a la promesse d'un inventaire général des manuscrits de la Vaticane.

Quant au célèbre *Archivio segreto Vaticano*, c'est, comme on sait, l'arsenal diplomatique des papes, c'est l'énorme dépôt que le gouvernement français, en 1810, a fait transporter à l'hôtel Soubise, à Paris, et qui y resta jusqu'en 1815 et 1817. On le rendit alors, sauf quelques épaves; une d'elles se compose de deux mille registres in-folio, contenant non pas, comme on l'a dit, les actes de la congrégation du saint-office, mais les innombrables papiers relatifs à des enquêtes de canonisations toutes modernes; ils ont trouvé un asile au département des imprimés de notre Bibliothèque nationale. On conçoit aisément qu'une collection comme celle de l'*Archivio segreto* n'ait pas d'inventaires complets; mais là aussi, de temps à autre, des savans privilégiés ont accompli de fécondes missions. Notre infatigable La Porte du Theil, grâce au cardinal de Bernis, y a copié dix-sept à dix-huit mille pièces relatives au XIIIe et au XIVe siècle. Pertz y a copié dix-huit cents lettres pontificales, Palaçky y a étudié en dix semaines quarante-six regis-

tres contenant quatre mille cinq cents pièces. Le docteur Dudik pour l'histoire de la Moravie et de la Bohême, M. Dulaurier pour celle de l'Arménie, P.-A. Munch pour les États scandinaves, y ont fait d'abondantes moissons.

Ce qui excitait surtout les convoitises des historiens, c'était l'incomparable série des deux mille registres pontificaux, depuis Innocent III jusqu'à Pie V, où se résume toute l'administration de la cour de Rome. Le recueil de ces bulles paraissait si indispensable à l'histoire que l'érudit allemand Potthast, désespérant sans doute de voir les archives du Vatican s'ouvrir, a dressé et publié l'inventaire de celles de ces bulles qu'il a pu recueillir dans les livres imprimés; il les a classées chronologiquement, avec de courtes analyses ou quelquefois des extraits, travail d'une incontestable utilité; mais que serait-ce si de courageux travailleurs pouvaient un jour puiser librement et longtemps à la source première et rendre à la science l'usage de tant de documens d'une si haute valeur? Nous avons considéré que l'École française de Rome devait aspirer à cette tâche, et qu'elle ne serait définitivement fondée, au moins pour une partie de sa mission, qu'après avoir obtenu les moyens de s'y dévouer. Notre demande fut présentée : c'était dans les dernières années du pontificat de Pie IX. Il y eut des retards, aggravés par des circonstances extérieures qu'il fallait éloigner au préalable. Même après qu'on avait eu l'assentiment du saint-père et les assurances du cardinal secrétaire d'état, il y eut de longs arrangemens à prendre avec M. Rosi, alors préfet des archives. La difficulté était pour M. Rosi d'accommoder la concession acquise avec cet axiome : « Personne n'entre et rien ne sort. » Il le répétait souvent. La difficulté n'était toutefois qu'apparente; il s'agissait de trouver une salle voisine des archives qui pût se prêter à l'application du privilège sans tomber sous le coup de l'interdiction traditionnelle. Au reste, le pontificat de Léon XIII allait apporter en peu de temps les facilités si longtemps invoquées par la science. On commença par autoriser le travail dans la salle de lecture de la Bibliothèque vaticane; plus tard on alla jusqu'à ouvrir une salle particulière dans les dépendances mêmes des archives.

La collection des registres pontificaux commence avec Innocent III; mais les bulles de ce pape ont été publiées, et ses actes ont été commentés par M. Léopold Delisle : c'était là pour nous un modèle à suivre, non certes un travail à refaire. Nous avons choisi, pour commencer, le pontificat d'Innocent IV, une des grandes figures du XIIIe siècle, un contemporain de saint Louis, le rival du grand empereur Frédéric II. M. Élie Berger, lauréat et aujourd'hui auxiliaire de l'Institut, a pris en main la tâche d'étudier les registres de ce long règne, de résumer chaque bulle et de préparer une vaste

publication, avec préface, commentaires et index. Il s'agit de faire connaître huit mille six cents bulles pour ce seul pape. Près d'un quart en avait été publié antérieurement : nous ajoutons six mille pièces à ce qu'on avait déjà. Presque tous les documens intéressant la France, l'Angleterre, l'Espagne étaient encore ignorés. Élections d'abbés et d'évêques, compétitions ardentes, procédures complexes, rivalités violentes et durables, concessions de fiefs et de bénéfices ecclésiastiques, questions de mariages et de successions, litiges de toute sorte, innombrables dispenses *pro defectu natalium*, qui montrent où en étaient les mœurs et le respect du mariage au XIIIe siècle, détails intimes de mœurs, informations d'histoire littéraire... où trouvera-t-on un tableau plus complet et plus sincère de la vie de chaque jour dans la société religieuse ou civile d'un si grand nombre de pays, en un temps qui mérite une si grave attention? La chronologie et la géographie du moyen âge, sur une foule de points de détail, en sont modifiées; les corrections deviennent innombrables à l'*Art de vérifier les dates*, au *Gallia christiana*, à l'*Italia sacra* d'Ughelli. Il y a matière à de nouvelles études de diplomatique. La lutte entre les partisans de Frédéric II et ceux du pape a été très active dans la région du Haut-Rhin, en Suisse, dans les évêchés de Strasbourg, Bâle, Constance, Lausanne; l'Alsace y a joué un rôle important; de tout cela on retrouve ici les traces. Des bulles nouvelles sur la prédication et les préparatifs de la croisade de saint Louis, sur les chrétiens de la Palestine, sur les subsides levés en France et en Angleterre pour venir en aide au royaume de Jérusalem seront les bienvenues.

L'École prépare en outre la publication des registres de Boniface VIII et de Benoît XI, son successeur. M. Charles Grandjean, qui s'est chargé de ce dernier pontificat, commence dès maintenant l'impression de son travail, qui est achevé. Benoît XI n'a pas régné longtemps, mais il a eu le mérite de mener à bonne fin un certain nombre d'affaires engagées par son puissant prédécesseur. L'étude du pontificat de Boniface VIII est plus longue. Trois pensionnaires de l'École française de Rome s'y sont appliqués : MM. Antoine Thomas, Faucon et Digard. Elle n'est pas terminée; mais nous pouvons déjà faire prévoir quel profit en saura tirer l'histoire. M. Thomas, en effet, a pris soin de noter pas à pas ce que les documens contenaient d'informations certaines concernant les hommes qui, à un titre quelconque, ont marqué pendant le XIIIe siècle. Il a comparé les données diverses, il les a contrôlées et discutées, et son travail, que nous avons inséré dans nos *Mélanges*, aboutit à d'étranges conclusions. On peut voir tout ce qu'il faut corriger d'erreurs, de confusions bizarres, de lacunes regrettables dans nos recueils courans de biographies. Et ce n'est pas sur des vies obscures que portent ces

rectifications et ces additions. Il s'agit de personnages en lumière, qui ont pris une part active aux événemens de leur époque. C'est Pierre de Condé, ce chapelain de saint Louis, connu pour ses lettres écrites de Tunis; Pierre d'Auvergne, auteur d'écrits philosophiques; Pierre de Ferrières, jurisconsulte et archevêque d'Arles, objet dans l'*Histoire littéraire de la France* d'une notice qui devra être complétée et rectifiée; Landolfo Colonna, devant lequel, quoi qu'en disent l'*Histoire littéraire* et la *Biographie Didot*, il faudra que disparaissent Raoul et Landulphe de Coloumelle, qui sont de pure invention; Jean de Jaudun, qui a écrit en 1323 *les Louanges de Paris;* Marsili de Padoue, le célèbre réformateur politique et religieux du XIVe siècle, recteur de notre université en 1312; Ockam enfin, un des plus grands noms de la philosophie au moyen âge. Il n'est pas une de ces biographies sur laquelle M. Thomas n'ait rencontré dans les *Registres* quelques renseignemens nouveaux. M. Faucon, de son côté, a très bien signalé combien de pareils documens serviraient à l'histoire des arts.

Il faudra, pour les registres d'Innocent IV, trois volumes in-quarto; les trois premiers fascicules sont déjà publiés. L'impression du volume de Benoît XI, disions-nous, est commencée. Celle du Boniface VIII se fera attendre une année encore. — L'École française de Rome voudra-t-elle mener à bien, pendant un long temps, une telle entreprise? Pourquoi non? Il n'y faut qu'une persistance que la conviction du service rendu fera aisément acceptable. Est-il assez démontré que l'œuvre engagée devra être d'un remarquable intérêt? A ceux qui veulent s'y vouer ne manquent pas les sérieuses et immédiates récompenses. Ils ont cette satisfaction légitime qu'offre aux meilleurs la pensée d'une possession première, d'une sorte de découverte ou de conquête en un riche pays non encore reconnu; ils ont le très réel avantage de faire provision, au début de leur carrière, d'une multitude d'observations que d'autres ne pourront faire qu'après coup, s'ils y pensent jamais. Il y a encore un bien autre profit que les bons esprits recherchent, peut-être inconsciemment, et qui est le plus précieux. L'âpre séduction de ce travail sévère rémunère celui qui la subit volontiers par un véritable progrès intérieur, à la fois intellectuel et moral. C'est la condition de tout loyal effort dans la voie étroite, c'est en particulier celle d'une pratique austère, qui n'exclut pas le charme de l'invention et la saveur de l'inédit. Ajoutons que le solide mérite des travaux de longue haleine paraît manquer à notre pays dans un temps comme le nôtre; le lui rendre en quelque mesure serait une œuvre utile : on doit s'inspirer du souvenir et de l'exemple des bénédictins.

Nous avons parlé des seules archives de Rome; mais on sait

la prodigieuse richesse de celles de Florence et de Venise, de Milan et de Naples. Celles-ci possèdent, en une série de trois cent soixante-dix-huit volumes in-folio, les papiers des rois de Naples de la maison d'Anjou. On devine aisément qu'il doit y avoir là de précieuses informations sur l'Anjou et la Provence, ainsi que sur l'administration française transportée dans l'Italie méridionale. Le malheur est que ces volumes, après avoir subi les destinées les plus tumultueuses, sont dans un complet désordre, qu'une reliure tardive a comme consacré. C'est une entière confusion de pièces sans date déplacées et mêlées. La source est cependant si précieuse qu'on y vient puiser de toutes parts : on le ferait beaucoup plus utilement si l'usage en était rendu plus facile. Un pensionnaire de l'École française de Rome, M. Paul Durrieu, a pris pour lui cette tâche. Pour rétablir l'ordre dans ces volumes, qui sont surtout des registres de comptes, il s'est mis à rechercher ce que devaient être l'administration financière et jusqu'à la tenue des livres au XIIIe siècle; il a retrouvé le sens de beaucoup de formules et de signes d'un perpétuel usage, et, après avoir expérimenté sur cinquante et un de ces in-folio, il nous rend la clé qui permettra désormais de classer, de dater, d'expliquer presque chacune de ces pièces comptables, presque chacun de ces documens historiques. Ce qu'il a déjà publié à ce sujet dans nos *Mélanges d'archéologie et d'histoire* peut faire prévoir quel caractère d'utilité pratique son travail d'ensemble offrira.

M. Delaville Le Roulx a été redemander notre bien commun, je veux dire l'histoire de France, plus loin encore, jusqu'à Malte, aux archives de La Valette. La primitive histoire de l'ancien ordre de Saint-Jean de Jérusalem se rattache à celle de la première croisade et des établissemens français en terre-sainte. Peut-être même l'institution première remonte-t-elle à une des fondations de Charlemagne. La plupart des grands maîtres ont été de nationalité française; les membres de l'ordre ont joui en France de beaucoup de considération, de biens et d'honneurs. En succédant aux Templiers, ils ont hérité de leurs droits et de leurs possessions en Orient. M. Delaville Le Roulx, qui s'était déjà fait remarquer par sa collaboration à l'active société de l'Orient latin, a publié dans la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* un inventaire général de ces archives de La Valette, qu'il fera suivre prochainement d'un travail analogue à celui de M. Durrieu.

II.

A côté de l'histoire générale, directement intéressée aux travaux qu'on vient d'énumérer, il y a l'histoire spéciale des lettres et des arts, qui en est le perpétuel et éloquent commentaire, qui en résume

et en consacre les plus hautes manifestations. On peut dire qu'elle la complète, puisqu'il est de petits états, comptant assez peu par la politique et la guerre, qui ont dû au seul éclat des arts et des lettres une renommée durable. En assurant la perpétuité des plus beaux souvenirs, l'histoire littéraire et l'histoire des arts montrent la force de l'esprit, et ce que peuvent, à côté de l'homme d'état et du conquérant, le poète et l'artiste. Elles suivent dans leur développement quelques-unes des plus précieuses facultés de l'intelligence humaine. Elles mettent sans cesse en comparaison les époques diverses, et par cela seul, si elles ne cessent pas d'être clairvoyantes ou simplement sincères, elles rendent plus d'un service. Les hauteurs, qu'elles ne laissent pas s'obscurcir, continuent de dominer et de montrer la voie; les vrais rapports sont observés, les œuvres sont appréciées sans l'oubli des circonstances et des milieux qui les ont vues naître; un plus grand nombre de ces œuvres sont mises en relief; le goût, l'étude, l'admiration, mieux sauvegardés, trouvent aussi plus de quoi se satisfaire. D'autre part, une barrière est opposée à l'esprit de système, exclusif et partial, ainsi qu'à ces théories excessives qui, exagérant une règle de critique dont la juste observation serait de simple bon sens, voient dans les milieux où naissent la littérature et l'art de factices creusets, disent les combinaisons et les mélanges qui produisent à point nommé le génie, et interdisent au souffle divin de s'élever où et quand il lui plaît.

L'histoire littéraire et l'histoire de l'art doivent avoir leur rôle dans cette enquête compréhensive et équitable qui seule autorise les conclusions générales et les vues d'ensemble. Pour faire mieux comprendre et pour entretenir le culte des grandes époques et des grandes œuvres, elles doivent scruter les époques intermédiaires. Aux yeux de l'historien philosophe, ce qu'on appelle les bas temps ou les temps de décadence ne mérite pas le dédain. Ce sont des époques de transition pendant lesquelles les restes flétris, mais encore vivans, de la saison dernière protègent et suscitent la germination de la saison nouvelle. De quel prix ne serait-il pas de pénétrer cet intime travail et d'en saisir les phases diverses? S'il paraît que le champ soit stérile et que les sujets d'observation fassent défaut, prenons garde qu'il faille nous en prendre à notre incomplète étude, et que ce soit nous simplement qui ignorions. Le travail des esprits dans les lettres et les arts, comme le travail de la terre, ne s'arrête jamais. Il suit, plus ou moins actif, mais sans jamais s'interrompre, des voies logiques; il subit, plus ou moins docile, mais sans jamais s'y soustraire entièrement, des influences historiques qu'il importe de retrouver par un patient examen, sous peine de laisser se perdre plusieurs anneaux d'une chaîne qui n'est autre que l'histoire intellectuelle et morale de l'humanité.

Pourquoi et comment est-il arrivé en France que la poésie et l'art du moyen âge, nés du fonds national, aient été étouffés par l'imitation classique et les importations étrangères? Que serait devenu l'art gothique, livré à son propre développement? Quels fruits aurait portés le prodigieux épanouissement de la littérature poétique de notre moyen âge? L'inspiration de nos légendes carlovingiennes n'aurait-elle pas convenu au génie d'un Corneille et d'un Racine aussi bien que les traditions grecques et romaines? Autant de questions qui, par leur importance, pourraient bien relever aussi de l'histoire générale, et non pas seulement de l'histoire littéraire. De l'histoire littéraire et de l'histoire de l'art, l'esprit critique de notre temps attend plus qu'on ne leur demandait autrefois. Nous ne sommes plus tentés de fermer les yeux à l'entier développement de l'architecture pour n'admirer qu'une seule école, au nom de certains principes convenus. Nous ne redisons plus avec Boileau :

> Durant les premiers ans du Parnasse françois,
> Le caprice tout seul faisoit toutes les lois.

Nous savons que par ces « premiers ans » il faut entendre huit, neuf et peut-être dix siècles, du ve au xve; nous savons que, pendant cette longue durée, les langues et les littératures romanes se sont développées selon des règles aussi inviolables que celles qui régissent tout l'esprit humain; nous savons que nul caprice ne saurait, particulièrement en linguistique, créer des lois. En un mot, toute une science nouvelle est née depuis Boileau : elle s'appelle la grammaire comparée; elle a refait l'histoire de notre langue et, peu s'en faut, celle de notre littérature.

Ses démonstrations ne sont pas encore achevées, en ce sens du moins que toutes les conséquences des règles qu'elle a découvertes ne sont pas encore déduites ou, tout au moins, n'ont pas suffisamment pénétré dans l'enseignement. Une disposition officielle recommandait naguère aux professeurs de nos lycées de retracer en une série de leçons proportionnées à leurs auditoires l'histoire des littératures grecque et latine et celle de la littérature française. Ils doivent y joindre les principaux traits de l'histoire de l'art. C'est une excellente innovation. Assurément l'étude de Virgile, considéré dans l'ensemble et la portée entière de son œuvre, dans l'état d'esprit et la disposition morale qu'ont inspirés au poète les événemens et les idées de son temps et les exemples qui l'avaient précédé, une telle étude, ou bien celle d'Homère ou des tragiques grecs rapprochés des monumens de l'art qu'ils ont fait naître, serait tout autre chose que ce travail sans nom, sur quelques pages seulement d'un ou

deux ouvrages classiques, auquel sans cela les élèves sont condamnés. Et n'est-ce pas aussi un devoir de l'enseignement national de cesser de compter pour rien notre vieille langue, une littérature qui a produit tant d'œuvres vraiment françaises, un art qui a eu tant d'éclat? Quoi qu'on ait innové à ce sujet, nous avons sûrement dans cette voie beaucoup de progrès à faire.

Qui croira que l'École française de Rome n'ait ici aucun rôle et qu'elle ne doive pas aider à ces progrès? Elle a mission, lorsqu'il s'agit de périodes comme celle du moyen âge, dont beaucoup d'œuvres sont encore inexpliquées ou mal connues ou inédites, de mettre les ressources de l'érudition, linguistique, philologie, paléographie, comparaison des textes, au service de l'histoire littéraire. Elle en a les moyens, puisqu'elle reçoit de l'École des chartes et de l'École des hautes études de jeunes érudits bien préparés à étudier les documens originaux dont les bibliothèques romaines et italiennes sont abondamment pourvues. Ceux de ses membres qui s'occupent du moyen âge peuvent contribuer de la sorte à l'avancement de la science et à celui de l'enseignement, et susciter par l'exemple de leur succès un plus grand nombre de vocations vers la philologie française et vers l'étude des littératures néo-latines.

On sait qu'après la chute de l'empire romain, pendant que le latin savant persistait dans les couvens et dans les écoles, le latin vulgaire, jusque-là presque inaperçu, se développa chez les divers peuples de la domination romaine selon des lois communes qui n'empêchaient pas de certaines variétés. Il en résulta ce qu'on appela la langue *romane*, qui fut à peu près la même d'abord chez toutes les nations *néo-latines*. Le texte roman du serment de Strasbourg de 842 est le seul important spécimen qui nous reste de cet idiome, dont la science actuelle parvient toutefois à restituer les formes originaires. Raynouard avait compris, dès 1821, mais sans aller jusqu'au bout de sa découverte, que la comparaison de ces différens idiomes pouvait seule éclairer l'histoire de chacun d'eux. Dietz en 1836 a achevé la démonstration; il a fait pour les langues romanes ce que Bopp et Grimm avaient fait pour les langues indo-européennes.

L'ancienne Gaule avait été soumise politiquement à des conditions bien diverses; elle n'avait pas subi de même ni aussi longtemps, au nord et au sud de la Loire, la domination romaine et plus tard la conquête germanique; les différences de climat et de génie étaient profondes. La langue nouvelle n'y resta donc pas partout identique : on eut au nord de la Loire la langue d'*oïl* et le pays des trouvères, et au sud la langue d'*oc* avec les troubadours. On sait ce que fut l'éclat des premiers. Depuis le commencement du VIIe jusqu'au Xe siècle, on voit naître des chants nationaux, con-

temporains des événemens qui les inspirent, œuvres de ceux-là même qui y ont pris part. Ces chants forment bientôt l'épopée française : elle est constituée dans le nord de la France à la fin du XIe siècle; elle finit par se grouper autour des souvenirs de Charlemagne; elle s'appelle la Chanson de Roland. Le XIIe siècle, qui suit de près ces origines, est une grande époque historique : c'est le temps de Guillaume de Champeaux, d'Abailard et saint Bernard, des premières croisades, de la prodigieuse expansion des Normands en France, en Angleterre, en Italie, en terre-sainte. Ces « siècles grossiers » ont été d'une étonnante fécondité littéraire. Le fond épique des légendes nationales suffit à de nombreuses chansons de geste; le cycle de l'antiquité s'y ajoute, avec les merveilleuses histoires du roi Arthur, du Saint-Graal, de Tristan et de la reine Iseult, tout le cycle de la Table-Ronde. Les événemens contemporains eux-mêmes, si retentissans, prêtent matière à des poètes que leurs contemporains ont admirés, que les critiques modernes n'ont pas dédaignés, et que le progrès de nos connaissances sur notre ancienne littérature et notre ancienne langue mettra sans cesse mieux en lumière. La France du Nord avait précédé les autres peuples de langue romane par l'éclosion littéraire; elle dut à l'étonnant essor de son XIIe siècle la vaste célébrité de cette efflorescence. Pendant la période suivante, il n'y a pas une fête dans les cours de l'Europe septentrionale, en Danemark, en Suède ou en Norvège, sans la traduction de quelqu'un de nos grands poèmes en langue d'*oïl*. Cette même langue, importée en Angleterre par la conquête, dans l'empire grec et en Palestine par les croisades, l'est en Italie par les ducs d'Anjou, rois de Naples; elle fait franchir les Alpes à nos chansons de geste et à nos romans du cycle breton; les jongleurs les vont chantant dans les petites cours princières de l'Italie du Nord, et nous retrouvons dans *la Divine Comédie* les échos de l'enthousiasme qu'ils excitaient. Les Italiens étaient devenus nos élèves; le français, plus ou moins altéré, fut pour longtemps la langue littéraire de la vallée du Pô. Là fleurit, au XIIIe et au XIVe siècle, toute une littérature franco-italienne, dont l'existence n'a été soupçonnée que de nos jours.

Plus puissant encore peut-être fut l'essor poétique dans la France méridionale. Plus tôt qu'ailleurs, l'idiome issu du latin y devint une langue ayant conscience d'elle-même, non dédaignée, comme l'était le langage vulgaire dans les autres pays romans, par les clercs et par les laïques des hautes classes. La littérature provençale dura trois cents ans; elle s'exerça en beaucoup de genres : légendes pieuses, compositions didactiques et morales, romans, nouvelles et récits historiques. Elle s'éleva plus haut encore : de même que la littérature d'*oïl* avait son admirable épopée, elle eut sa grande poésie lyri-

que, dont les premiers accens, partis du Poitou et du Limousin, furent répétés, presque en tous lieux, par des essaims de troubadours. Le XIIe siècle fut l'âge d'or de cette riche poésie, presque subitement étouffée au début du siècle suivant par l'horrible croisade contre les albigeois. La France du Nord se précipitait en ennemie sur la France du Sud : un notable progrès de l'unité nationale ne devait s'accomplir qu'au prix du sang et des supplices. L'émigration des troubadours, qui en résulta, porta la littérature provençale dans tous les pays voisins, au nord de la Loire, au sud des Pyrénées, au-delà des Alpes; elle eut un dernier éclat en Portugal et en Castille, et se mêla aux origines de la poésie catalane; elle anima l'Italie, et lui inspira la première le souffle lyrique des poètes siciliens et des poètes toscans, jusqu'au plus grand de tous, Dante Alighieri. D'anciennes théories historiques faisaient procéder la poésie française d'une sorte d'imitation de la poésie italienne. Elles conservent une part de vérité s'il s'agit des rapports ultérieurs qui se sont établis entre les deux nations, au XVIe siècle par exemple. Mais ce que nous avons pu recevoir alors d'influence littéraire venue de l'Italie n'est nullement comparable à ce que l'Italie avait primitivement reçu de la France méridionale. On l'a dit avec raison, ce ne sont pas seulement des sujets ou des formes d'invention heureuse que le génie provençal a transmis d'abord à la poésie italienne, c'est l'existence même.

Il n'y a pas bien longtemps que ces vérités d'histoire littéraire ont commencé d'être démontrées, et il n'est pas bien sûr qu'elles soient encore entrées dans le courant de l'enseignement général. Ceux des jeunes érudits que l'École des chartes et l'École des hautes études envoient à l'École française de Rome ont donc, entre autres tâches indiquées et tracées, celle d'éclairer toujours davantage ces primitives relations littéraires entre les diverses nations romanes, particulièrement entre la France et l'Italie. C'est à eux de tirer des bibliothèques et archives italiennes les œuvres encore inconnues que l'influence de nos trouvères et de nos troubadours a fait naître au-delà des Alpes. Qu'ils soient écrits dans la langue d'*oïl* ou dans la langue d'*oc*, ces poèmes sont les pages mêmes de nos primitives annales, aujourd'hui dispersées en Italie, en Espagne et ailleurs. Reprenons notre bien, c'est-à-dire démontrons clairement, dans le juste intérêt de la science et de la vérité historique, quels ont été ces intéressans échanges intellectuels, et quelles règles les ont régis. La tâche est double, et le prix en est d'autant plus grand. Il ne s'agit pas uniquement d'un service à rendre à l'histoire littéraire; l'étude de notre langue, de sa grammaire et de son orthographe même est en jeu. Il n'est pas question ici de petite et vaine érudition, mais des principes de cette éducation première des esprits

qu'on demande avec raison à la gymnastique grammaticale dirigée par une science éclairée. Pourquoi nous être laissé devancer par l'Allemagne dans ces belles études qui importent tant à la bonne direction de l'intelligence, qui nous intéressent si directement, que les savans étrangers ne peuvent conduire avec succès qu'avec le secours des documens français, et pour lesquelles nous ne manquions pas, l'expérience l'a prouvé, de bons esprits critiques? Pourquoi l'Allemagne a-t-elle depuis si longtemps dans ses universités des chaires nombreuses où l'on explique le vieux français, quand, aujourd'hui encore, nous commençons à peine à en compter quelques-unes dans nos facultés? Pourquoi n'est-ce que d'hier qu'on s'efforce de donner dans nos écoles de tous les degrés un enseignement de la langue française vraiment logique et raisonné, conforme aux lois de la linguistique et de la raison, accessible à tous, et fort opposé à la stérile et irritante sécheresse de formules incompréhensibles qu'on ne discute pas et qui s'imposent? Les règles qu'on présente aux enfans doivent être simples, mais non pas mécaniques; leur mémoire ne retient sûrement que ce dont leur esprit s'est rendu compte. « Je ne veux pas, disait déjà Burnouf, qu'on étale devant des commençans les curiosités de la science; mais je veux qu'on leur en découvre les principes. » Le maître qui aura étudié avec une sévère critique les littératures et les langues romanes sera précisément l'homme pour développer ces principes et en montrer l'application durable jusque dans les idiomes pratiqués dans notre temps.

Frédéric Dietz a donné depuis 1836, disions-nous, le signal de ces utiles travaux; ses nombreux élèves développent et appliquent ses maximes dans les universités allemandes. L'Italie a toute une école de romanisans renommés : MM. Ascoli, d'Ancona, Pio Rajna, Caix, Bartoli, Monaci. La France a quelques maîtres, MM. Gaston Paris, Paul Meyer et Darmesteter, auxquels les disciples ne manquent pas, et parmi eux comptent déjà plus d'un des membres de l'École française de Rome.

M. Antoine Thomas est l'un d'eux. Dans un premier travail (1), il a fait connaître pour la première fois plusieurs de ces compositions franco-italiennes qu'a enfantées au moyen âge la poésie épique des trouvères français, transportée et imitée dans l'Italie du Nord; on n'en possédait jusqu'à présent, nous l'avons dit, qu'un fort petit nombre. Dans une autre étude, aujourd'hui sous presse, et concernant Francesco da Barberino, poète italien contemporain de Dante, il apporte un jour nouveau sur la diffusion de la langue et de la

(1) *L'Entrée de Spagne*, fascicule 25 de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

poésie provençales en Italie. Une critique clairvoyante et précise, une très ferme méthode, un talent d'exposition remarquable, assurent à l'auteur de ces dissertations, déjà lauréat de l'Institut, un rang très distingué dans la culture et l'enseignement des langues et littératures romanes.

Les mémoires de M. Clédat sur Bertrand de Born, ceux de M. François Delaborde sur la Chronique en prose de Guillaume le Breton et de M. Élie Berger sur Richard le Poitevin, moine de Cluny, historien et poète latin du milieu du XIIe siècle, sont aussi d'importans services rendus à l'histoire littéraire grâce au bon usage des manuscrits de la Vaticane.

III.

Nul doute que toute appréciation élevée, que toute direction intellectuelle et morale des intérêts de l'art ne relève de l'esthétique. L'esthétique est la science qui étudie, analyse et explique le principe et les règles du beau, en prenant pour point de départ la nature de l'esprit humain, et pour but un idéal non pas seulement de convention, non pas seulement imaginaire, mais dont plusieurs principaux traits ont été réalisés dans les plus belles œuvres qu'ait acclamées l'humanité. Une telle science repose d'abord sur un sentiment inné; il faut à ce sentiment, pour se développer et se fixer, une éducation philosophique; mais il doit invoquer aussi, entre autres élémens de développement et de culture, cette sorte de comparaison constante et pénétrante qu'instituent et recommandent la recherche et la critique historiques. La seule connaissance de l'histoire générale peut déjà beaucoup : elle suffit à montrer, par exemple, quels rapports unissent la civilisation et l'art chez les anciens Grecs, quel art différent a dû convenir aux anciens Romains, quel autre aux ardeurs religieuses du moyen âge en d'autres climats, et quel retour a dû résulter des réminiscences classiques dans les temps modernes. Le progrès général du sens historique a suffi de nos jours pour imprimer au goût public une direction nouvelle: nous l'avons vu s'ouvrir aux beautés de l'art grec avant Phidias, à celles du moyen âge et de la première renaissance. Que l'enseignement de l'esthétique, ainsi entendu et préparé, soit confié à un penseur élevé, à un écrivain exercé, et en même temps à un grand artiste, — tout ce qu'est M. Eugène Guillaume dans sa chaire du Collège de France, — et l'on peut en attendre une haute influence et de puissans effets. Mais le double progrès de l'esthétique et de l'histoire a donné naissance à une sorte de science nouvelle, l'histoire critique de l'art, science de laquelle il nous faut dire encore

qu'elle est enseignée aujourd'hui dans toutes les universités de l'Allemagne, tandis qu'elle n'a pas une seule chaire en France. Autour des chefs-d'œuvre de l'architecture, de la peinture et de la sculpture, n'y a-t-il pas une infinité de productions d'inégale valeur qui expliquent ces chefs-d'œuvre et sont expliquées par eux, qui offrent, elles aussi, à leur manière, de sincères expressions de la vie supérieure de l'humanité, qui traduisent l'essor de chaque civilisation vers le beau, et montrent les voies lumineuses par où l'art a passé? Ne convient-il pas de savoir ordonner ces trésors, afin de classer les diverses écoles selon leurs inspirations et leurs mérites? On doit identifier les œuvres, reconstituer les biographies des artistes, retrouver les lieux et les dates. Le seul sentiment de justice que l'équitable histoire recommande, et qui est dû en particulier au talent, veut qu'on ne laisse pas se multiplier les injustes oublis, et qu'on respecte tant de mémoires en faveur desquelles réclame la présence ou le souvenir de tant d'œuvres d'une réelle valeur. « Même les siècles antérieurs à l'an mille, quelque tristes et quelque obscurs qu'ils soient, demandent une profonde étude. » Qui parle ainsi? Un homme de haut esprit et de goût excellent qui a eu le vif sentiment des nécessités que nous signalons, M. Vitet.

Nos riches musées sont là, qui réclament la double lumière de l'esthétique et de l'histoire de l'art. On peut observer quelle transformation le seul progrès de l'esprit public y a déjà introduite. On peut calculer, en comparant ce qui a été fait dans certains musées étrangers, ce qui nous reste à faire. Le temps n'est pas éloigné, — mais il est passé pour toujours, — où nos galeries faisaient commencer l'art antique à Phidias, l'art moderne à Raphaël, l'art français au siècle de Louis XIV. L'art romain y effaçait aisément ce qu'on aurait pu y montrer d'œuvres grecques. On n'imaginait pas qu'un morceau mutilé pût avoir quelque prix. L'intérêt de la décoration et non celui de l'art guidait les ordonnateurs. Il fallait compléter les statues, refaire un bras, c'est-à-dire un geste, adapter une tête, c'est-à-dire une physionomie, ajouter un attribut... On disposait ces œuvres non pas suivant un ordre logique, mais de façon à ce que l'aspect général satisfît les plus superficiels des visiteurs. Notre musée du Louvre a des traditions, il est vrai, qu'il doit observer : il fait partie du relief et comme du décor national; il ne saurait devenir uniquement, en dehors du Salon carré, qui doit réunir les chefs-d'œuvre, d'où qu'ils viennent et dans n'importe quel ordre, un simple musée d'étude historique. Avec quelle ardeur cependant et avec quelle science n'y travaille-t-on pas aujourd'hui à reconnaître les vraies attributions, à discuter les questions d'authenticité, à mettre en lumière notre art français, si longtemps dédaigné! Qu'est-ce que cela, sinon rendre hommage à l'histoire? Soyez assuré que

ces conservateurs intelligens et dévoués appellent les historiens de l'art à leur aide : ils ont certainement compté sur l'École française de Rome pour obtenir tant d'informations nouvelles sur l'art italien du moyen âge et de la renaissance que doivent contenir les nombreuses galeries et archives italiennes. — L'École, par un de ses membres les plus distingués, devenu désormais un maître en ces matières, M. Eugène Müntz, a répondu amplement à leurs vœux et à ceux du monde savant.

Ce n'était pas une œuvre toute facile. Les trois volumes que M. Müntz a déjà publiés dans *la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* sous ce titre : *les Arts à la cour des papes pendant le* XVe *et le* XVIe *siècle*, résument un travail de plusieurs années continué avec cette persévérance, cette patience infatigable qui est une vertu de l'érudit et une partie notable de la science même. Une critique habile s'ajoute ici, pour donner, à côté des documens, les conclusions. Dans un pays comme l'Italie, où beaucoup de gouvernemens ont mis le soin des beaux-arts au nombre de leurs devoirs et de leurs moyens politiques, on comprend que les archives aient conservé une multitude de témoignages écrits. Les registres de dépenses, tenus avec une exactitude et un détail exemplaires dans ces diverses cours, mais surtout à la cour pontificale, sont les plus fidèles portraits d'une activité qui a été si féconde. C'est une vérité proverbiale que, dans toute administration, petite ou grande, dans celle d'une modeste famille ou dans celle d'un puissant état, le budget est l'*ultima ratio :* tout vient se résoudre en recette ou dépense. On se rappelle quel heureux parti M. le comte de Laborde avait autrefois tiré des registres de comptes pour l'histoire des arts à la cour des ducs de Bourgogne. M. Müntz s'est proposé de faire un même emploi des registres pontificaux au sujet des arts pendant la renaissance. La moisson s'est trouvée énorme, d'autant plus que M. Müntz l'a multipliée en recourant à d'autres sources encore. Dépôts publics ou privés, de corporations ou de familles, il en est bien peu où il n'ait pénétré. Il s'est fait ouvrir toutes les portes. Il a découvert des archives inconnues, peu s'en faut, des Romains eux-mêmes ; ses copistes ont étonné Rome pendant des années. — Le plan de son travail d'ensemble était tout indiqué : disposer les innombrables documens par ordre chronologique dans chaque pontificat, selon chaque genre de travaux : architecture, peinture, sculpture, arts somptuaires, etc. ; placer au commencement de chaque règne un résumé indiquant les conclusions nouvelles; insérer les discussions chemin faisant, à propos des textes. Le résultat final est un livre qui, sur ce XVe siècle si brillant par une première renaissance encore assez peu connue, apporte presque à chaque page une information nouvelle. M. Gaëtano

Milanesi vient de donner un commentaire de Vasari excellent pour ce qui concerne Florence et la Toscane : il faudra qu'il fasse une nouvelle édition pour profiter des conquêtes de M. Müntz en ce qui concerne Rome. On connaît l'excellent livre du père Marchese sur les artistes dominicains : il devra continuer, comme il a commencé de le faire dans une réimpression, à enregistrer tant d'indications utiles. C'est à l'aide de ces renseignemens précis que M. le baron Geymüller, dans ses études sur Bramante et Raphaël architecte, a pu suivre pas à pas certains progrès de la construction de Saint-Pierre de Rome. Avec le même secours, M. Léon Palustre, dont l'intéressant ouvrage sur la renaissance met en lumière tant de traits ignorés de notre art français, a signalé dans la cour ovale du palais de Fontainebleau une élégante construction imitée jadis de la tribune de la bénédiction à Saint-Pierre de Rome. Cette tribune, œuvre élégante du xve siècle, à laquelle quatre papes s'étaient intéressés, et qu'un artiste tel que Mino de Fiesole avait pris plaisir à décorer, a été détruite lors de la construction de la grande basilique moderne, et ses débris ont été rejoindre dans les *grotte Vaticane* tant d'autres morceaux précieux en partie dispersés ensuite. Or M. Louis Courajod, le savant et dévoué conservateur-adjoint de la sculpture moderne au Louvre, a pu reconnaître dans nos anciennes acquisitions, avec l'aide des textes cités par M. Müntz, un élégant bas-relief de Mino qui a certainement fait partie de ce petit édifice. M. Courajod, dont les recherches pénétrantes ont effacé bien des erreurs de nos anciens catalogues, s'est servi des discussions du même auteur pour réfuter et détruire l'attribution traditionnelle à Paolo Romano du tombeau sculpté de Robert Malatesta. Vasari est d'une confusion qui serait restée longtemps encore inextricable sur le compte des deux Paolo Romano, comme sur Baccio Pontelli, auquel il prête tant d'œuvres à la fois. Le livre de M. Müntz, mis à profit comme il convient par d'habiles critiques en présence même des monumens, permet d'en finir dans nos musées et dans l'histoire avec tant de causes de désordre.

Nous n'avons pas encore, dans le tableau des *Arts à la cour des papes*, les premières années du xvie siècle ; mais l'histoire du xve, considérée uniquement dans Rome, y a beaucoup de prix. Le gouvernement pontifical a-t-il été favorable aux arts ? La vue immédiate des grands débris de l'antiquité a-t-elle exercé sur l'école romaine quelque influence visible ? Y a-t-il eu une école romaine, que l'on puisse distinguer des brillantes écoles que connaissait déjà l'Italie ? Ces divers problèmes, à la solution desquels une enquête aussi savante que celle de M. Müntz ne manque pas d'apporter beaucoup d'élémens, donnent à son livre un intérêt général, indé-

pendamment des nombreuses questions de détail qu'on y trouve examinées et presque toujours résolues.

Deux pontificats, ceux de Martin V et d'Eugène IV, occupent toute la première moitié du xve siècle, et représentent dans Rome ce mélange d'anarchie expirante et d'efforts vers un état meilleur qui caractérise la même période dans toute l'Europe occidentale. Le Pogge, dans son petit livre *de Varietate fortunæ*, a retracé l'indicible désordre de la ville éternelle au retour d'Avignon. Il a vu les fours où se fabriquait la chaux avec les plus beaux restes des monumens antiques; la guerre civile avait multiplié le brigandage; une populace affamée habitait, avec son bétail, dans les palais des Césars. Martin V fit de sérieux efforts pour mettre fin à cette lamentable anarchie; il organisa une police, il assainit la ville, et soutint les ruines trop menaçantes. Rome, après avoir eu pendant le moyen âge des artistes tels que les Cosmati, dont elle conserve jusqu'à nos jours de beaux ouvrages, des cloîtres, des autels, des tombeaux, ne possédait plus depuis 1300 ni peintres ni architectes ni sculpteurs. Martin V appela donc de Florence et de Sienne des maîtres déjà renommés. De même que Giotto et Simon Memmi avaient été conviés pour travailler à l'ancienne basilique de Saint-Pierre, on vit Gentile da Fabriano, le grand Masaccio, — auquel toutefois M. Henri de Laborde refuse avec raison, sans nul doute, les fresques de la chapelle de Sainte-Catherine à Saint-Clément, — on vit plus tard, sous Eugène IV, Donatello, fra Angelico, et notre Jean Fouquet appelés à Rome. Artistes et antiquaires commençaient du reste à étudier avec une attention consciente les monumens romains : Brunelleschi et Donatello venaient, en 1420, pour relever les mesures du Panthéon. En un temps où le respect de l'antiquité classique était encore loin de triompher dans Rome, le Panthéon fut le premier monument païen d'origine qui attira les regards et occupa les esprits. Eugène IV le débarrassa des constructions parasites qui l'entouraient. On découvrit alors cette conque de porphyre et ces deux lions de basalte qui, jusqu'à Sixte-Quint, demeurèrent sur la place en avant du portique, et qui ornent aujourd'hui la fontaine de l'*Acqua Felice*, près des thermes de Dioclétien. On trouva aussi des fragmens de bronze qui firent penser à une grande scène ayant décoré le fronton. — Si les récits des fouilles du xve siècle nous intéressent encore aujourd'hui, que l'on pense à l'impression d'étonnement presque superstitieux que ces découvertes inattendues produisaient alors.

Déjà un sentiment d'émulation animait Eugène IV, lorsque, ayant vu à Florence la célèbre porte de Ghiberti, il voulut en avoir une aussi magnifique pour Saint-Pierre : ce fut l'origine de l'intéressante porte de bronze d'Antonio Filarete, qui subsiste à l'entrée

principale de la basilique, et dont nous avons dit ici même les intéressantes représentations (1). Un signe du progrès rapide de la renaissance dans Rome et des encouragemens qu'elle devait y rencontrer était la profusion d'ornemens et de vêtemens précieux que les cérémonies pontificales rendaient nécessaires, et à la fabrication desquels de grands artistes comme Ghiberti ne dédaignaient pas de consacrer tous leurs soins. Il faut se figurer la Rome du xve siècle, avec ces interminables spectacles, processions et cavalcades, prises de possession des papes, promotions de cardinaux. Bannières et gonfanons, armoiries, tentures, catafalques, armures, roses d'or, épées d'honneur, servaient d'inépuisables motifs aux caprices de l'art le plus ingénieux.

Le complet triomphe des arts dont Rome, à partir de la seconde moitié du xve siècle, allait devenir le théâtre, était bien préparé. Le jubilé de 1450 apportait au trésor pontifical des ressources considérables; les derniers périls et bientôt la chute de Constantinople faisaient affluer, avec les lettrés, les artistes orientaux. La crainte des Turcs et un progrès de centralisation commun à tout l'Occident de l'Europe contribuaient à affermir la papauté sur de nouvelles bases et à lui faire souhaiter un brillant éclat.

Nicolas V était bien le pontife aux vues larges et hautes qui saurait mettre à profit ce concours de circonstances. Il avait d'immenses projets. Il voulait restaurer les principaux monumens antiques, refaire dans Rome l'alignement des rues et l'accès des places, les relier ensemble par de grandes voies à arcades, reconstruire les murs de la ville. Le reproche de n'avoir pas respecté l'ancienne basilique de Saint-Pierre ne pèse pas sur sa mémoire si, comme il paraît, elle manquait de solidité. Son souvenir est d'ailleurs marqué en traits ineffaçables dans ce palais du Vatican, dont le vaste ensemble devenait le symbole éclatant de la puissance pontificale. Le Belvédère et le bâtiment de la Bibliothèque y sont de lui, ainsi qu'une ceinture de murailles dont une tour subsiste encore. Son nom demeure particulièrement attaché à cette chapelle ornée des fresques délicates de fra Angelico, seul reste important qui nous soit parvenu des merveilles que l'art de la première renaissance avait prodiguées dans le Vatican.

Il n'a pas seulement aimé les arts; on le voyait entouré sans cesse d'une armée de peintres, de verriers, d'orfèvres, mais aussi d'enlumineurs et de calligraphes. Il avait ses émissaires dans toutes les contrées de l'Europe, à la recherche des médailles et des manu-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1879, *l'Histoire monumentale de Rome et la Première Renaissance.*

scrits. Un d'eux était cet Enoch d'Ascoli, qui a probablement sauvé de la destruction et de l'oubli la *Germanie* de Tacite. Il fut enfin le vrai fondateur de cette immense collection de manuscrits et de livres qui est devenue la Bibliothèque vaticane.

M. Müntz paraît croire que, si l'essor de la première renaissance avait continué avec la même liberté et la même ardeur, elle aurait eu la force de défendre les traditions et le respect du passé contre les hardiesses et les destructions qui suivirent. Il déplore qu'à Nicolas V ait succédé, au lieu de Bessarion par exemple, un vieillard débile, le chef de la maison des Borgia. Cependant Calixte III ne régna que trois années, et Pie II, qui vint après, était certainement aussi, quoique avec moins de flamme sans doute que Nicolas V, un ami des arts et des lettres. M. Müntz se montre sévère pour Pie II. Il est vrai que ce pape sembla ne considérer Rome que comme un musée de ruines. Né Toscan, il édifia de préférence cette élégante Pienza où se conserve de nos jours, grâce à l'absence de réparations modernes, le pur cachet de l'architecture du xve siècle. Mais quel esprit vif et ouvert! Appréciateur intelligent des œuvres du moyen âge sans méconnaître les œuvres antiques, il semblait avoir puisé cette indépendance de jugement dans ses nombreux voyages. Il sut estimer le talent de Giotto et l'art gothique; il vante dans ses spirituels récits aussi bien les sculptures de la façade de la cathédrale d'Orviéto que l'architecture des vieilles églises d'Allemagne, depuis Lübeck jusqu'à Nüremberg. Poète, philosophe, littérateur, historien, comment ne pas reconnaître en lui un disciple et un interprète intelligent de la première renaissance? Des artistes tels que Benozzo Gozzoli, l'habile peintre de San Gemignano et du palais Riccardi à Florence, tels que l'architecte Rossellino, auquel sont dues probablement les constructions de Pienza, ou bien tels que les sculpteurs Paolo Romano, Isaïe de Pise, Mino de Fiesole, témoignent d'un progrès continu sous son règne.

La vérité est qu'il ne s'agissait bientôt plus de délicatesses florentines. Rome avait mis son empreinte sur la première renaissance, qu'elle allait conduire à la plénitude d'un triomphe voisin de l'excès. Oui certes, on peut reconnaître pendant l'essor du xve siècle une école ou plutôt une influence romaine. Non-seulement des artistes romains se sont formés, — le livre de M. Müntz les a mis en lumière, — mais plusieurs de ceux qui étaient venus des autres parties de l'Italie ont vu le séjour de Rome modifier leur talent. Ils n'ont pas impunément échangé l'*aria fina* de l'Apennin ou de la Toscane contre le ciel puissant et les grands aspects de la ville éternelle. Peut-être y eut-il un contact trop immédiat avec les beautés antiques. Peut-être les conseils impérieux de l'admiration se substi-

tuèrent-ils trop fréquemment aux élans de l'inspiration personnelle. Peut-être la généralisation des types, l'agrandissement du style, la préoccupation du grandiose, l'impersonnalité, altérèrent-ils le charmant naturalisme et l'individualité familière de l'école florentine. Le critique attentif et expérimenté auquel nous empruntons ces dernières remarques (1), croit retrouver la trace de cette influence dans certains traits particuliers, comme les plis de vêtemens plus réguliers et les corps moins sveltes, traits que l'antiquité romaine, à la différence de l'antiquité grecque, avait déjà connus. Même à la hauteur où le placera son génie, Raphaël laissera distinguer dans ses œuvres le passage de l'une à l'autre inspiration, de l'école florentine à l'école romaine.

Rome ne conserve-t-elle pas un témoignage vivant du caractère et de la date même de ces influences renouvelées? Elles s'accusèrent surtout pendant le pontificat de Paul II : or c'est lui qui a élevé ce formidable palais de Saint-Marc, aujourd'hui le palais de Venise. Comment les artistes italiens du xve siècle en sont-ils venus à édifier cette forteresse, qui semble vouloir rivaliser par sa masse imposante avec les œuvres des anciens Romains? C'était la demeure d'un seul homme, mais d'un prince de l'église romaine. Par ses créneaux et sa tour inachevée, il appartient encore au moyen âge; par ses arcades intérieures et ses piliers, il imite l'antiquité classique. Cette ampleur et cette exubérance ne se retrouvent pas au même temps dans les autres parties de l'Italie; elles font prévoir à la fois les grandeurs et les dangers de la seconde renaissance, qui sera en grande partie romaine. — Il y a plus : un accord singulier entre ses goûts personnels et le moment qu'il représentait avait inspiré, ce semble, à Paul II, qui d'ailleurs était Vénitien, un goût ardent, ce n'est pas assez dire, une réelle convoitise pour les joyaux aux vives couleurs, pour les perles, les bijoux et les pierres précieuses : elles dominaient par l'éclat et le nombre dans les collections d'une incroyable richesse qu'il sut former, images de la passion de luxe et de splendeur dont la cour pontificale était animée. Le peuple romain en ressentait lui-même un respect superstitieux. Quand Paul II mourut subitement, en 1471, le bruit courut dans Rome qu'il avait été étranglé par les démons emprisonnés dans les chatons de ses bagues; le biographe pontifical, moins crédule, estime que le poids des joyaux qui ornaient la tiare du saint-père lui avait causé une attaque d'apoplexie.

La création d'un musée proprement dit, tel que celui du Capitole, et la construction de la chapelle Sixtine, achevèrent sous Sixte IV le

(1) Louis Courajod, *la Statue de Robert Malatesta au musée du Louvre* (1883, Champion).

triomphe incontesté de la renaissance. Le premier de ces deux épisodes attestait quel culte réfléchi et raisonné l'art antique obtiendrait à l'avenir, et l'autre allait susciter les chefs-d'œuvre de Pérugin, de Botticelli, de Ghirlandaio et de Signorelli, en attendant Michel Ange. Si Rome avait paru offrir un cadre moins heureusement proportionné que l'aimable Florence à l'essor du xve siècle, d'autres chefs-d'œuvre allaient lui rendre ce genre de gloire éclatante et suprême qu'elle avait déjà connue dans l'antiquité, qu'elle retrouvait dans ses ruines et dans ses propres souvenirs.

On sait et les lecteurs de la *Revue* en particulier se rappellent que l'activité de M. Müntz ne s'est pas bornée aux trois volumes sur *les Arts à la cour des papes*. La série de ses nombreuses publications forme, au contraire, une histoire presque continue de l'art en Italie depuis la fin du monde antique jusqu'au xvie siècle. Ses *Études sur l'histoire de la peinture et de l'iconographie chrétiennes*, sur les *Anciennes églises et basiliques de Rome* et sur leurs *Mosaïques*, observent les vicissitudes de l'art chrétien depuis les catacombes. Dans son brillant tableau des *Précurseurs de la renaissance*, il a résumé les intéressans efforts du moyen âge, et les préludes de l'incomparable essor qui a inauguré les temps modernes. Enfin, — sans parler de plusieurs études spéciales, comme l'*Histoire de la tapisserie*, — son volume sur *Raphaël* a couronné cette suite non interrompue de travaux variés, les uns ayant pour objet de démontrer beaucoup de nouveautés avec le secours des preuves inédites, les autres tendant à mettre en œuvre et à exposer les résultats acquis.

Il y a là plus qu'un salutaire exemple de travail persistant, énergique, bien ordonné et par là très fécond. Il y faut reconnaître une première application en France, sur une vaste période, de ce genre d'étude, à certains égards nouveau, qui consiste à introduire la critique et la recherche savante dans l'histoire de l'art et à constituer de la sorte les bases authentiques d'une telle histoire; elle invoquera pour son entier achèvement une part de science technique et le sentiment réfléchi du beau.

En résumé, le cadre des études que conseille à l'École française de Rome la grande variété des ressources offertes par l'Italie est singulièrement vaste. On a essayé de le restreindre en se fixant une limite chronologique, la fin du xve siècle environ (1), et l'on a

(1) Deux membres de l'École, MM. Mabilleau et George Duruy, ont toutefois publié de très utiles études sur le xvie siècle, avec beaucoup d'informations inédites, l'un sur le cardinal Carlo Carafa, le célèbre neveu de Paul IV, l'autre sur le philosophe Cremonini, de l'école de Padoue.

recherché de préférence les genres d'étude qu'il paraissait le plus à propos de recommander dans l'intérêt de notre enseignement national. Archéologie et philologie classique, étude attentive des textes du moyen âge, publication des textes inédits, histoire littéraire, comparaison savante des langues et littératures néo-latines, histoire de l'art, il n'est pas une de ces voies particulières qui ne comporte quelque progrès dont l'École ferait profiter notre système d'instruction publique, supérieure ou secondaire, à condition, — c'est là que l'unité des travaux de l'École se rétablit, — de ne se départir en aucun cas d'une sage méthode partout la même.

Une sévère et saine érudition puisée aux vraies sources et dirigée par une critique rigoureuse et clairvoyante, tel est le but, la règle, le devoir. Peut-être on n'étonnera pas les esprits sérieux si l'on avance que ces seuls mots résument un des plus efficaces services à rendre, non-seulement à la science et à l'enseignement, mais peut-être à l'esprit public lui-même. Les idées générales, dont l'usage continuel est si familier à l'esprit français, demandent à être renouvelées sans cesse par un sérieux labeur intellectuel; sinon, les formules éloquentes et fécondes qu'elles revêtent, et qu'une propagande active porte au loin lorsqu'elles s'élèvent et se soutiennent par leur propre essor, font place aux formules inertes de la creuse rhétorique. Leur essence, en passant dans le courant des opinions communes, s'y mêle et disparaît; il est nécessaire de les nourrir, pour ainsi parler, d'observations et de connaissances nouvelles qui ne peuvent résulter que du raisonnement analytique et critique, seul aiguillon des esprits, seul instrument du progrès intellectuel et même moral. La patiente et dévouée poursuite du vrai, l'honneur de l'effort obstiné et sincère vers ce but élevé, la saine appréciation des choses après une longue étude et une observation exacte, la ferme conclusion à distance égale d'une témérité étourdie et d'une hésitation trop timide, ce sont là des règles pour la conduite des esprits à la fois peut-être dans le travail scientifique, dans la direction des grandes affaires et dans celle de la vie. Quiconque contribue à fortifier par sa propre pratique, par son exemple, par les bons résultats de ses travaux, cette vraie et unique méthode, peut croire qu'en dehors de son propre profit il a sa part dans l'éducation contemporaine, dans l'enseignement national. Nos Écoles savantes d'Athènes et de Rome ont assurément leur rôle marqué dans cette action : c'est de quoi doubler pour elles la valeur des efforts accomplis, pour peu qu'ils aient observé la bonne voie.

A. GEFFROY.

UN

CHANGEMENT DE RÈGNE

LA MORT DE CATHERINE II ET L'AVÈNEMENT DE PAUL Ier.

Vous n'avez pas de fauteuil à la comédie, ce soir? Ou bien la comédie qu'on donne est médiocre, mal inventée? Consolez-vous, si vous avez sur vos rayons des livres d'histoire. C'est le répertoire inépuisable de la grande farce humaine, le chef-d'œuvre de pathétique et d'ironie dont l'action ne s'est pas ralentie un jour depuis que le rideau du firmament est levé sur ce vieux théâtre. Les livres d'histoire sont comme les hommes d'état qu'ils racontent; à qui ne les a pas fréquentés, ils apparaissent de loin sévères, gourmés, tous occupés de vastes desseins, dignes de ce respect qui habite au-dessus de l'ennui. Il ne faut s'effrayer ni des in-folio ni des potentats. Insinuez-vous dans leur particulier, tirez les masques d'emprunt, regardez sous la majesté des phrases et des habits de cérémonie; vous verrez que ces grands compagnons sont faits de votre pauvre et mauvaise chair, qu'ils pleurent et rient comme vous. La vie serait bien amusante pour qui pourrait vivre sans autre intérêt que la curiosité, sûr d'être toujours spectateur, jamais acteur : eh bien! l'histoire n'est autre chose que la vie continuée en arrière et désormais sans prises menaçantes sur le spectateur. Comme la vie, c'est une romantique effrénée, sans respect pour la séparation classique

des genres; tout s'y pousse et s'y heurte dans la même scène, le grandiose et le ridicule, la souffrance et la facétie; vous ne savez jamais comme elle va secouer votre âme, si ce sera de terreur, de pitié, de rire ou de colère : souvent le tout ensemble dans le cours d'une minute. — Le matin de Pâques, Faust rêvait aux voix confuses de la foule sur les places; il se sentait homme en écoutant toute cette humanité frémissante, ressuscitée pour un jour du fond des logis noirs de la vieille ville souabe. Qu'est-ce qu'une foule, une ville? Vous êtes-vous jamais trouvé dans une bibliothèque, la nuit, après que la vie présente s'est tue, assoupie pour quelques heures, comme elle s'endormira demain pour l'éternité? Alors, dans le silence du présent, la vie passée se ranime autour de vous, elle bruit dans ces petits volumes, vous entendez la voix des milliards d'hommes qui ont été depuis des milliers d'années; leurs peines et leurs joies murmurent, vous donnant l'illusion du tumulte des siècles; les figures connues se pressent au premier plan, les myriades d'inconnus s'agitent confusément dans les lointains. Un grand mystère se joue pour vous seul, un mystère comme ceux qui émerveillaient les auditoires du moyen âge, la Passion de l'humanité; les héros, les traîtres, les bouffons se succèdent, ils reviennent, disent leur bout de rôle, s'évanouissent dans la catastrophe finale; le perpétuel artisan de cette catastrophe, c'est ce personnage noir qui ne quitte pas la scène et règle la comédie; Holbein l'a peint dans le cimetière de Bâle, Orcagna dans celui de Pise. O le merveilleux dramaturge, comme il s'entend à composer les spectacles qu'il nous donne! Je voudrais retracer ici une de ses œuvres les plus achevées.

Ce fut en Russie, il y a un peu moins d'un siècle, le 17 avril 1796. Ce jour-là, l'histoire était partout en travail. Bonaparte emportait le pont d'Arcole, sa gloire s'illuminait au soleil d'Italie, dans le fracas du canon. Le grand drame et le grand acteur qui retenaient là-bas l'attention du monde ont fait tort au drame qui se jouait à la même heure, dans la nuit du Nord, au Palais-d'Hiver, où Catherine expirait. Le héros faisait tant de bruit, dans son ascension prodigieuse, qu'on entendit à peine passer la vieille souveraine. D'ailleurs la Russie d'autrefois n'aimait guère à raconter ses histoires, les témoins des événemens publics étaient peu expansifs; s'ils confiaient au papier leurs impressions, c'était pour des amis sûrs et des tiroirs fort secrets. Aujourd'hui ces tiroirs commencent à se vider. Depuis quelques années, les érudits de Pétersbourg et de Moscou ont ouvert une vaste enquête sur leur passé. Comme le moine-chroniqueur Pimène, dans les beaux vers de Pouchkine, la Russie « allume sa lampe, secoue des parchemins la poudre des

siècles et transcrit les récits véridiques, pour que les neveux des orthodoxes connaissent le sort passé de la terre maternelle. » Les documens, papiers d'état, mémoires, correspondances, affluent de toute part dans les publications savantes et les revues. Les archives de la famille Vorontzof, dépouillées par M. Barténief, nous ont rendu entre autres trésors les lettres de Rostoptchine, ce Saint-Simon du Nord, pétri du même orgueil, de la même bile amère, du même génie cruel et primesautier que son grand cousin de Versailles. Ce volume de lettres (1) contient une rédaction complète et définitive du récit de la mort de Catherine, que M. de Ségur avait déjà fait connaître en France, dans son livre sur Rostoptchine; ces pages célèbres dans l'histoire de la langue russe, peuvent soutenir la comparaison avec les chapitres de Saint-Simon sur les morts de Louis XIV et de ses enfans. D'autre part, une revue spéciale, *l'Antiquité russe,* exhume en ce moment les souvenirs d'un certain de Sanglène, ancien directeur de la police secrète sous Alexandre Ier (2); ces souvenirs complètent sur quelques points le récit de Rostoptchine en ce qui concerne le passage du règne de Catherine à celui de Paul Ier. Enfin il y a toujours à apprendre dans les précieuses publications de la Société historique de Saint-Pétersbourg (3), qui font revivre tout le XVIIIe siècle russe. Je ne veux que traduire et relier entre eux ces divers témoignages; de leurs traits épars l'imagination du lecteur composera facilement un tableau. Jadis ce tableau fût revenu de droit aux maîtres macabres; en les nommant tout à l'heure, je ne doute pas d'avoir prévenu la pensée de chacun.

I.

Il faut lire les mémoires contemporains, surtout ceux des petites gens qui vivaient en province, — Vigel, fils d'un commandant de place à Kief, Sanglène, enseigne à Réval, — pour comprendre quel était dans tout l'empire le prestige du nom de Catherine après un règne d'un tiers de siècle. C'était l'éblouissement qui avait frappé la France, cent ans auparavant, devant la grandeur de son

(1) *Archiv Vorontzova,* t. VIII.

(2) *Rousskaia Starina*, décembre 1882.

(3) *Sbornik istoritcheskago obschestva, passim.* Cette grande publication, entreprise il y a quinze ans, a déjà été conduite jusqu'au XXXVIIe volume. Elle contiendra tous les rapports de nos ambassadeurs au siècle dernier, relevés sur les originaux aux archives du quai d'Orsay, et imprimés en texte français. Ce sont les matériaux de notre propre histoire qui nous reviennent de Russie; il convient d'en remercier l'intelligente activité de M. le secrétaire d'état Polovtzof et de ses collaborateurs, MM. Buitchkof et Stendman.

roi-soleil. L'accent, intraduisible aujourd'hui, avec lequel un Français de 1700 disait ce mot : « Le roi ! » le Russe l'avait retrouvé pour dire : « L'impératrice. » Qui se souvenait, en 1796, de l'aube sanglante du règne, de la tragédie conjugale de Ropcha, des calamités du début, Moscou dépeuplé par la peste, l'Orient dévasté par les forçats de Pougatchef, l'Occident par les confédérés polonais? Le temps, le succès, la gloire avaient tout effacé, tout repoussé dans le lointain. Nous, postérité, quand nous regardons une époque dans le passé, nous la voyons sur le même plan; quelques dizaines d'années se concentrent en un seul point, les faits énormes nous apparaissent seuls, rien n'adoucit notre sévérité pour ceux de ces faits qui nous choquent. Les contemporains voient autrement : pour eux, aujourd'hui efface hier, et la génération de trente ans ne se souvient guère de ce qui a assombri son berceau. Les Russes de la fin du dernier siècle ne voyaient que les grands résultats obtenus. S'il y avait eu jadis des fautes, des difficultés, des malheurs, qu'importait? Raison de plus pour admirer la souveraine qui avait tout surmonté, tout vaincu par sa force d'âme et son bonheur. Au dehors, elle était l'arbitre du Nord et de l'Orient. Ses victoires avaient rejeté les frontières de l'empire aux trois mers, la Baltique, la Caspienne, la Mer-Noire; elle avait consommé le double effort de la nation depuis cinq siècles, libéré définitivement le sol orthodoxe du Tartare et du Polonais, au Caucase, en Crimée, en Lithuanie, en Ukraine. Notre grief imprescriptible contre Catherine, le partage de la Pologne, était son meilleur titre devant le patriotisme russe; selon la thèse nationale, que j'expose et ne juge pas, l'acte de 1772 restituait à la couronne de Vladimir des terres qui en avaient relevé jadis. Il faut remonter très haut dans l'histoire pour savoir quelles souffrances et quelles humiliations séculaires cette vengeance expiait. Contre le Turc, l'impératrice avait achevé la tâche des Ivans et de Pierre le Grand : enfin la croix avait précipité le croissant dans la Mer du Sud, les derniers vestiges du joug tartare étaient effacés. Bien plus, on attendait de l'heureuse souveraine, et à bref délai, la réalisation du grand rêve slave, la purification de Sainte-Sophie; ce n'était un secret pour personne qu'elle destinait le second de ses petits-fils, Constantin, à relever dans Byzance le trône des césars grecs. Déjà le pavillon victorieux d'Orlof avait promené sur les côtes de Morée et de l'Archipel des promesses d'indépendance; il s'en était fallu de quelques retards qu'il ne parût dans la Corne d'or; tout l'Orient chrétien frémissait d'espérance et attendait le signal russe pour se soulever.

S'il était resté un doute à la nation sur la grandeur qu'elle devait à sa souveraine, elle n'aurait eu qu'à écouter le concert d'éloges

qui s'élevait de toute l'Europe, les adulations des plus grandes voix du siècle; ces adulations, le mérite de Catherine les avait provoquées, sa générosité les entretenait adroitement. Nous-mêmes, nous devons en tenir compte, non point pour nous payer de cette monnaie, mais pour rendre hommage à la femme qui sut faire un ressort d'état de ce qui eût été pour toute autre une séduction dangereuse. Pour qui veut juger les âmes sur pièces et sans se préoccuper des réputations toutes faites, la correspondance de Catherine avec nos philosophes est bien instructive. Dans ce tournoi d'esprit et de vanité entre les écrivains et la souveraine, l'avantage est tout en faveur de celle-ci : c'est elle qui est le philosophe, le grand homme et l'habile homme. Sainte-Beuve l'avait déjà remarqué et son opinion se fût fortifiée s'il eût connu toute la correspondance, telle que les publications récentes nous la donnent. Voltaire, Diderot, Falconet, le pesant Grimm surtout, s'y montrent trop souvent des plats-pieds, des quémandeurs ou des turlupins. Catherine reste toujours digne et mesurée, sa réplique est la plus fine, son bon sens remet les exagérations au point, son patriotisme constant donne d'humiliantes leçons aux flagorneurs qui livrent leur patrie dans un bon mot. Dans ce marché tacite entre la vanité littéraire et la vanité politique, les profits ne sont pas égaux. C'est l'impératrice qui tient le bon plateau de la balance, elle tire de ses correspondans tout le bruit et la louange qui lui sont nécessaires. Si la chose et le mot n'étaient pas anticipés, on pourrait dire qu'avant le grand meneur d'hommes de notre temps, nul n'a compris comme Catherine l'emploi judicieux de la presse, la mesure d'attention et d'indifférence qu'elle exige, le tact voulu pour faire sonner juste les trompettes publiques, avec de l'or, des cajoleries, une recherche courtoise qui déguise le mépris intime. — Mais ce sont là des vues que le temps a dégagées; au XVIIIe siècle, le public ne discutait ni l'autorité ni les mobiles des encyclopédistes; leurs arrêts faisaient loi; il faut rendre à ces arrêts la puissance qu'ils avaient alors, pour imaginer combien la vénération des Russes intelligens envers leur souveraine devait en être accrue, pour mieux sentir la grandeur incontestée de ce règne dans l'esprit des contemporains.

Ce n'étaient pourtant pas les conquêtes ni les acclamations du dehors qui assuraient à la tsarine le meilleur de sa popularité; son véritable titre de gloire était la transformation intérieure de l'empire. Ébauchée à larges traits, à traits grossiers, par Pierre le Grand, cette transformation ne s'était véritablement accomplie que sous Catherine. A la mort de Pierre, la Russie était une forêt sauvage, jalonnée pour le défrichement; çà et là, des marques de hache sur les vieux troncs, des repères pour les routes à venir, des campe-

mens qui seront des villes, des règlemens nouveaux paralysés par les vieilles mœurs, quelques pionniers luttant contre des forces brutales; la civilisation implantée avec les procédés de la barbarie, arrosée de sang, imposée par la terreur, comme on imposait la fraternité en 1793; les barbes et les coiffures changées plus que les esprits et les cœurs; en somme, un monstre informe, essayant gauchement ses membres à des postures mal apprises, ridicule et malheureux. Durant le règne de Catherine, la parodie de l'Occident devient une imitation habile, les idées nouvelles pénètrent et s'enracinent dans un terrain mieux préparé. Sans doute, le bas peuple n'a guère varié; il n'est pas sensiblement différent du peuple de Pierre et d'Alexis; mais la cour, les hautes classes, les corps d'officiers et de magistrats sont policés, mûrs pour recevoir et appliquer des lois réformatrices. Les courtisans et les philosophes de Versailles peuvent venir à Tsarskoé-Sélo; au lieu des compagnons ivres et querelleurs de Pierre Ier, des matrones arrachées au *têrem* et dansant par ukase, ils y trouvent une cour presque aussi délicate que celle d'où ils sortent, une émulation de bel esprit et de philosophie, des législateurs qui ne jurent que par Montesquieu et Beccaria, des poètes qui valent bien Crébillon ou Parny, des capitaines qui ont fait leurs classes sous Frédéric et Maurice de Saxe; ils y trouvent même des femmes aussi galantes, des financiers aussi fastueux, des libertins aussi athées que dans la plus honnête société de Paris. En province, les rouages de l'administration fonctionnent sans trop de peine, les dotations des services publics sont assurées, la justice est accessible, le commerce protégé : des villes florissantes sortent de la steppe dans tout le Midi, des ports sortent de la mer, les colons étrangers et les flottes marchandes y affluent. Les états assemblés à Moscou durant deux années ont posé les bases du code russe; quelques voix se sont fait entendre en faveur de l'émancipation des serfs. Et cette fois, la transformation s'opère sans secousse ni violences, par des moyens humains, par le concours de tous. Le règne de Catherine fut un règne de tolérance et de douceur relatives; son pouvoir parut infiniment léger à un peuple habitué au pesant despotisme des vieux tsars. Pouvoir assez absolu néanmoins pour que ses sujets fissent remonter jusqu'à elle le mérite de toutes les réformes, l'esprit de justice et de sagesse; aux extrémités de l'empire, on sentait l'impulsion de sa volonté, on recevait la clarté de ses vues; ceux qui l'approchaient de plus près admiraient son inébranlable fermeté, sa capacité de travail, la sûreté de ses choix, sa bonne grâce à reconnaître ses erreurs, sa magnanimité envers qui l'avait offensée, sa gratitude envers qui l'avait servie. Dans des circonstances critiques, elle avait seule relevé et soutenu ses généraux,

ses ministres, le sénat et le conseil. La femme, à vrai dire, paraissait moins admirable que la souveraine; mais les Russes, au sortir du règne d'Élisabeth, ne condamnaient pas pour si peu; ici encore, le temps et l'habitude avaient fait leur œuvre. Ces jeunes officiers, de qui les privautés avec la tsarine pouvaient scandaliser au début, étaient devenus des capitaines chargés d'ans et de gloire, les aigles de Catherine, comme disait le peuple. Orlof avait anéanti la flotte turque à Tchesmé, Poniatowski était roi, Potemkine venait de créer la Nouvelle-Russie. De longs services avaient bien légitimé les dignités et les fortunes qu'ils tenaient de l'amour.

Ainsi voyaient et jugeaient le peuple, l'armée, les fonctionnaires et le menu monde de la cour, tout ce qui regardait de loin et d'en bas. Pourtant, il faut citer, à l'encontre d'une opinion si établie, l'opinion de quelques esprits observateurs et chagrins, qui voyaient de très haut et de très près, possédaient une information étendue et tenaient le fil des manèges de cour. Rostoptchine était le plus marquant de ce petit groupe; on sent, dans ses critiques, l'humeur d'un fâcheux qui ne sait pas accoutumer son âme à souffrir ce que font les hommes à la cour; n'oublions pas que l'impitoyable comte était, comme Saint-Simon, un mécontent à qui l'on tenait rigueur et qui attendait tout du règne à venir. Ces réserves acquises, je résume son impression d'ensemble et ses colères quotidiennes. A l'entendre, tout va en empirant, les ressorts de l'état s'énervent et le cynisme des favoris ne connaît plus de bornes, durant ces dernières années d'un long règne, chancelantes comme la vieillesse, tristes comme l'approche de la mort. La discipline est perdue dans les armées, les concussions dépassent toute croyance. En Pologne, « on ne peut se faire une juste idée des troupes et des officiers : ce sont toujours les mêmes hommes, mais dénués d'âme, devenus plutôt voleurs de grand chemin que soldats. Je ne sais si vous êtes bien instruit des horreurs qui se commettent à Varsovie. On enlevait des femmes à leurs maris et des filles à leurs pères sans que le droit de se plaindre leur fût accordé. Les paysans étaient pillés, poussés au désespoir, et des nobles se voyaient traités pire que leurs esclaves. Avant-hier on a distribué à soixante-deux personnes cent neuf mille paysans polonais. Le comte Zoubof en a eu treize mille d'un revenu de 100,000 roubles en argent blanc, les maréchaux Roumiantzof et Souvorof chacun sept mille, etc. (1). » Au Caucase, « on dénonce les horreurs commises par le général Paul Potemkine. Les cruautés des Espagnols dans le Nouveau-Monde et des Anglais aux Indes ne sont rien en comparaison de notre philosophe militaire, qui s'est occupé à tra-

(1) Lettres à Vorontzof, *passim*. Ces lettres sont écrites en français.

duire l'*Héloïse* de Rousseau, en faisant périr tous ceux qui possédaient des effets capables de tenter sa cupidité. On croit qu'il ne lui arrivera rien, parce qu'il est trop riche. »

A la cour, l'incapable et orgueilleux Zoubof est tout-puissant. Déjà son prédécesseur, Potemkine, valait moins que les Orlof et les autres favoris des jeunes années. Le fastueux prince de Tauride, après avoir tout courbé sous son insolence, était allé misérablement mourir de dyssenterie dans un fossé, au bord d'une route de Moldavie. Rostoptchine ne l'a pas pleuré ; écoutez plutôt : « Je tombai malade, et pendant ce temps la mort frappa un superbe coup. Le grand homme disparut sans emporter de ce monde d'autres regrets que ceux des personnes frustrées dans leurs espérances et les pleurs des grenadiers de son régiment, qui perdaient avec lui le privilège de voler impunément. » On le regrettera cependant. Pour le remplacer, la souveraine sexagénaire, mais toujours en quête d'un maître, choisit Platon Zoubof. Son extraction était ordinaire, son caractère encore plus. On le fait comte, puis prince du saint-empire. Celle qui jadis donnait sa personne, mais jamais son pouvoir, s'abandonne cette fois avec les faiblesses et les frayeurs jalouses de la vieillesse. L'audacieux favori ose se poser en soupirant près de la grande-duchesse Élisabeth, femme du jeune grand-duc Alexandre. L'impératrice s'en aperçoit : « Des gens de l'intérieur lui ont soufflé quelque chose de relatif à la passion du favori pour la grande-duchesse Élisabeth. Elle a surpris quelques regards, ce qui produisit une scène. On se brouilla pendant quelques jours et on se raccommoda après ; mais elle s'en prit au comte Stackelberg père, qu'elle soupçonna d'être le confident de cette histoire, et elle lui fit une scène si désagréable que le vieux courtisan fut obligé de quitter la cour. » Tout ce qu'il y a de considérable dans l'empire rampe devant la nouvelle idole ; les plus hauts placés, — dit Rostoptchine dans son style un peu vert, — « sont les grands maîtres dans l'art qui sert de guide à la superbe canaille des cours. Vous serez surpris quand je vous dirai que le vieux général Melessino, en recevant l'autre jour le grand cordon de Vladimir de M. Zoubof, lui baisa la main. Il y a ici un lieutenant-général Koutouzof, le même qui a été ambassadeur à Constantinople. Croyez-vous ce que cet homme fait ? Il vient une heure avant le lever du comte Zoubof et fait son café, qu'il prétend posséder le talent de préparer, et devant une foule de monde le verse dans une tasse et la porte à l'impudent favori couché dans son lit. » Qu'on juge par là des moindres courtisans, de ceux que le comte appelle « des gueux à pendre à chaque moment. » L'héritier du trône lui-même, le grand-duc Paul, n'est pas à l'abri des humiliations ; brouillé avec sa mère, retiré à la campagne, il ne

compte pas et le favori le lui fait sentir. — Pillages, turpitudes, déclin des âmes et des choses, basses espérances édifiées sur des fondemens ruineux, c'est tout ce que voit notre censeur.

Voilà une déposition terrible et qui semble infirmer le jugement que j'esquissais tout à l'heure. Qui faut-il croire? demandera le lecteur désorienté. Je le prie de se rappeler les époques qu'il a le mieux étudiées, ou plus simplement de se reporter à ce qui l'environne; il voudra bien reconnaître que, sur la chose publique, il y a autant d'appréciations que d'humeurs individuelles; quelle est la bonne? Chacun répond : C'est la mienne, et je ne sache pas qu'on ait encore trouvé un juge supérieur pour départager nos différends. Plus tard, beaucoup plus tard, la postérité est ce juge; elle établit une moyenne équitable d'après les résultats qui demeurent et en se souvenant que les gouvernemens, comme les hommes, ne sont jamais ni si beaux ni si laids que les ont peints les passions du jour. Qu'il s'agisse de Louis XIV ou de Catherine II, elle admet qu'un Saint-Simon et un Rostoptchine ont pu être cruellement vrais en dévoilant ce que le premier appelait « la mécanique de la cour, » et, d'autre part, elle décide qu'en dépit des maîtresses, des favoris, des abus, ce furent d'utiles et glorieux souverains ceux qui affermirent leur état, instituèrent des lois fécondes, suscitèrent autour d'eux de vaillantes plumes et de vaillantes épées. Ceci revient à dire que, s'il n'y a pas de grand homme pour ses familiers, il n'y a pas de grand monarque pour ses courtisans, surtout pour ceux qui ne sont pas pourvus; et néanmoins, il y a de grands règnes pour les peuples. On peut affirmer hardiment que le règne de Catherine fut un de ceux-là. — Au surplus, je ne viens pas ici plaider une thèse ni faire de l'histoire, au sens rigoureux du mot; je voulais me borner à la chronique, rentrer dans le milieu contemporain, respirer l'air de la cour, épouser à tour de rôle les sentimens divers, le respect et la confiance des masses, le scepticisme des grands, enfin mesurer de tous côtés la place que tient cette femme, pour mieux ressentir l'effet produit sur tous par le coup de foudre qui va l'en précipiter.

En 1796, Catherine avait soixante-sept ans. Il est malheureux que son médecin, l'Anglais Roggerson, ne nous ait pas laissé, comme Fagon pour Louis XIV, quelques notes qui nous eussent mieux fait comprendre cette nature énergique et passionnée. Les infirmités graves semblent l'avoir épargnée jusqu'alors; mais l'été de cette année avait été marqué par un grand ébranlement moral : on fut unanime à le rattacher à la catastrophe qu'il précéda de fort peu. Une affaire que l'impératrice avait prise très à cœur venait de lui causer de vifs mécomptes et de cuisantes blessures d'amour-

propre. Catherine négociait depuis longtemps le mariage de sa petite-fille, la grande-duchesse Alexandra Pavlovna, avec le jeune roi de Suède Gustave-Adolphe IV. A grand'peine, on avait attiré ce prince à Saint-Pétersbourg au mois d'août 1796. C'était un jeune homme bizarre, ombrageux et mélancolique. Il gardait de son enfance l'épouvante de l'assassinat, de la balle silencieuse d'Ankarström, frappant son père sous le masque, en plein bal. Comprimé sous le joug de son oncle, le régent duc de Sudermanie, ce roi mineur attendait, taciturne, le moment de pouvoir et d'agir. On l'envoyait en Russie trois mois avant sa majorité; il y vint, résolu à éluder, à différer, à mentir. Catherine déploya toutes ses séductions, elle multiplia les plaisirs sous les pas de son hôte; le palais de la Tauride revit les fêtes du temps de Potemkine. Gustave-Adolphe y promenait sa tristesse, son mutisme. Un moment, la vieille impératrice put croire que les charmes de sa petite-fille agissaient sur le Suédois : les deux jeunes promis se parlaient souvent tout bas; « la petite grande-duchesse fut embrassée maintes fois. » On sut après que ces entretiens d'amoureux étaient des disputes théologiques; le luthérien, élevé par les théosophes, les disciples de Swedenborg qui gouvernaient son pays, s'efforçait de convertir sa future. La question de religion était le grand obstacle à la signature du traité d'union; la cour de Stockholm voulait que la grande-duchesse abjurât l'orthodoxie, Catherine refusait tout accommodement sur ce point. Enfin Gustave sembla céder, en termes ambigus; l'impératrice, pressée, dans sa joie du succès, fixa les fiançailles au 11 septembre. Ce jour-là, à midi, on réunit chez Zoubof les plénipotentiaires pour la signature du traité; les princes et la cour attendaient au palais; le métropolitain qui devait bénir ces accordailles était dans l'église en habits pontificaux. Les Suédois apportèrent une minute d'instrument sans l'article convenu sur la religion; les Russes se récrièrent; on batailla tout le jour. Catherine, outrée, dépêcha à plusieurs reprises son ministre chez le roi, renfermé dans son logis; le ministre revint avec de mauvaises défaites; à dix heures du soir, on n'avait rien gagné. « Nous convînmes, écrit l'impératrice à son ambassadeur à Stockholm, d'envoyer dire au roi que j'étais tombée malade, et l'on renvoya tous ceux qui attendaient dans l'antichambre l'issue de cette farce. Il devait y avoir bal le soir et souper chez le grand-duc. Je vous laisse à penser quelle était l'indécence de l'inconduite de toute cette journée (1). » Quelques jours après cet éclat, les Suédois repassaient la mer. L'humiliation et le dépit avaient secoué si fort la

(1) Pour tout cet incident, voir la correspondance avec Budberg, *Sbornik*, t. IX.

glorieuse souveraine qu'au moment où son ministre lui rapporta le refus du roi, elle resta quelques minutes la bouche ouverte, sans pouvoir proférer un son, et ne retrouva la parole qu'après que son valet de chambre lui eut fait boire un verre d'eau.

L'entourage de l'impératrice demeura persuadé que ce saisissement avait préparé l'attaque dont elle fut victime six semaines plus tard, sans préjudice d'autres causes, des colères intimes provoquées par l'inqualifiable conduite de Zoubof, obsédant la jeune grande-duchesse Élisabeth. Le seul renseignement que nous ayons sur ces dernières semaines nous vient encore de Rostoptchine; il écrivait à son ami Vorontzof, le matin même de la catastrophe: « La santé va mal; *on* ne marche plus; *on* a l'esprit frappé d'un orage qui a eu lieu les derniers jours de septembre, événement singulier pour ce pays et qui n'a eu lieu que l'année de la mort de l'impératrice Élisabeth. *On* reste chez soi. » Sauf dans cette lettre, je ne trouve nulle part la trace d'une inquiétude à la cour jusqu'au 5/17 novembre. La veille de ce jour, le train des travaux et des plaisirs était comme d'habitude. La société réunie le soir dans la chambre de Catherine s'était entretenue de la mort du roi de Sardaigne, et l'impératrice avait menacé de sa propre mort, par plaisanterie, le grand maréchal Narychkine.

Le matin du 17, quand sa femme de chambre entra chez elle à sept heures, Catherine dit avec gaîté qu'elle avait rarement mieux dormi. Elle fit la remarque que sa montre s'était arrêtée pour la première fois et, comme la veille, parla en badinant de sa mort; elle déjeuna et passa vers huit heures dans son cabinet de travail. Dans la secrétairerie, les fonctionnaires qui devaient travailler avec l'impératrice attendaient, surpris du retard qu'on mettait à les introduire. Une demi-heure s'écoule, Catherine ne reparaît ni n'appelle. Les deux valets de chambre de service s'étonnent, s'inquiètent; ils pénètrent dans le cabinet, leur maîtresse n'y est pas; ils s'avisent alors qu'elle est passée à sa garde-robe, ils attendent encore : l'impératrice ne sort pas. Enfin l'un d'eux se résout et ouvre la porte : la « grande souveraine, » foudroyée dans ce triste réduit, gît sur le carreau, congestionnée, sans connaissance. Les deux valets de chambre essaient en vain de la soulever, le corps est arcbouté et raidi en dedans de la porte; ils doivent appeler des hommes de peine pour dégager leur maîtresse de l'étroit recoin où, peut-être, se seront ramassés devant elle, dans la dernière vision des mourans, les splendeurs impériales du glorieux règne, et aussi les spectres du début. On la porte dans sa chambre, et ces hommes, ne parvenant pas à la hisser sur le lit, la déposent à terre, sur un matelas de cuir. Zoubof, le favori bien-aimé, le maître réel de l'em-

pire, arrive le premier; il perd la tête et ne permet pas au médecin de service de saigner l'impératrice, malgré les supplications des domestiques. On va quérir le fameux Roggerson, on l'amène au bout d'une heure; il tire du sang, qui vient bien, et applique aux pieds des mouches d'Espagne; d'accord avec ses confrères, il constate une congestion cérébrale et la déclare mortelle; cependant on essaie sur la malade toutes les ressources de l'art. Les hauts dignitaires qui accourent rappellent à Zoubof qu'il faut prévenir le fils, l'héritier, dans sa retraite de Gatchina; le favori charge de cette mission son frère, Nicolas Zoubof. Au même instant, le jeune grand-duc Alexandre avise Rostoptchine, qui erre en quête de nouvelles dans les corridors du palais, et l'engage à se rendre au-devant de son père pour confirmer à ce prince l'état désespéré de l'impératrice. — Suivons ces messagers; abandonnons pour quelques heures le Palais d'Hiver, où la foule s'assemble, et le corps qui râle sur ce matelas dans la chambre impériale; transportons-nous à Gatchina.

II.

Dans ce triste château, distant de Pétersbourg d'une demi-journée de poste, vivait la plus grande partie de l'année un prince ignoré, méprisé de sa mère et des courtisans, dévorant en silence ses humiliations, ses terreurs, sa soif de pouvoir et de vengeance. Catherine, qui retrouvait dans ce fils comme l'ombre d'un époux craint et abhorré, le tenait à l'écart des affaires, sous une surveillance jalouse; elle le savait hostile à ses réformes, prêt à prendre en tout le contre-pied de sa politique, au dedans et au dehors. Entre la mère et le fils grandissait chaque jour un antagonisme de vues qui aigrissait les rapports; cette lutte sourde rappelait aux vieillards le drame domestique qui avait effrayé leur enfance, les démêlés de Pierre Ier et de son fils Alexis, l'immolation du fils rebelle à la politique du père. Les hommes étant enclins à prédire l'avenir par analogie, beaucoup soupçonnaient qu'une situation de tous points semblable serait tranchée par un dénoûment pareil; à tout le moins, chacun était persuadé que Catherine tenterait de laisser la couronne à son petit-fils Alexandre, au détriment de son fils Paul. L'impératrice avait accaparé ses petits-fils, elle les faisait élever sous ses yeux, en dehors du contrôle paternel. Cet héritier éloigné des affaires, ce père séparé de ses enfans avait alors quarante-un ans; on lui laissait pour toute consolation, dans sa solitude de Gatchina, le régiment holsteinois qu'il exerçait aux minuties du service prussien, un entourage de mécontens de bas étage et sa

favorite, Mlle Nélidof. Encore celle-ci fut-elle enfermée au couvent de Smolna quelques mois avant les événemens qui nous occupent. Rostoptchine, de qui le dévoûment au grand-duc, puis à l'empereur Paul, ne se démentit pas un seul jour, fait à plusieurs reprises dans ses lettres le tableau de cette cour disgraciée. « Le grand-duc est très-mal avec M. Zoubof; ils se piquent de se prouver mutuellement que l'un n'est qu'un sujet et que l'autre est un grand-duc; mais autant le premier est puissant que l'autre est nul... L'héritier est à Pavlovsky, continuellement de mauvaise humeur, la tête pleine de visions, entouré par des gens dont le plus honnête peut être roué sans être jugé. Il est beaucoup mieux avec sa femme qu'il n'a été, parce qu'elle a pris le parti de céder à Mlle Nélidof et de se mettre bien avec elle. Cette petite créature gouverne despotiquement, assistée d'un médecin nommé Freygang, qui avait accompagné le prince Orlof dans son dernier voyage et auquel celui-ci obtint le bonnet à Montpellier. Cet homme, qui gouverne le physique de monseigneur, se mêle aussi de son moral et l'empoisonne également. Le grand-duc croit voir partout les branches de la révolution. Il trouve des jacobins partout, et l'autre jour quatre pauvres officiers de ses bataillons ont été mis aux arrêts parce que leurs queues étaient un peu courtes, raison pour leur supposer un esprit de rébellion... Le grand-duc est allé à Gatchina, où il reste jusqu'au 24 novembre. On le traite plus mal que de coutume, et l'été passé on lui a fait dire, au sujet d'un voyage qu'il voulait faire à Pavlovsky, que cela coûtait trop d'argent et qu'il n'avait qu'à rester à la même place. Quand on est grand-duc de Russie, que l'on a quarante-un ans, et que l'on est traité en polisson par ses sujets futurs, il est permis de sécher sur pied, et c'est ce qui lui arrive. » — Oui, il « séchait sur pied, » ce prince morose, honteux de sa situation ravalée, perdant l'espoir et la patience, entretenu par ses familiers de tous les mauvais bruits, voyant chaque jour sa destinée s'assombrir devant lui.

Pour combattre sa mélancolie, les médecins lui recommandaient les exercices violens, les courses prolongées. Ce matin du 17, Paul était allé dîner au moulin de Gatchina, avec la grande-duchesse et quelques-uns de son privé. En se mettant à table, le grand-duc raconta à la compagnie un songe qu'il avait eu la nuit précédente et dont son imagination était tourmentée. Le prince avait rêvé qu'une force invisible et surnaturelle l'enlevait au ciel. Éveillé à plusieurs reprises, il se rendormait, et se réveillait derechef sous l'obsession de cette vision. S'apercevant que la grande-duchesse ne dormait pas, il lui avait raconté son rêve; à leur mutuelle surprise, la princesse avait répondu que la même vision la poursuivait et

troublait son sommeil. — Après le dîner, vers trois heures, on servit le café dans un pavillon des jardins. A ce moment, le grand-duc aperçut Nicolas Zoubof qui mettait pied à terre et attachait son cheval à la haie de l'enclos. Sachant bien que tous ceux de cette famille étaient ses ennemis mortels, Paul pâlit affreusement, laissa tomber sa tasse, et se tournant vers sa femme, il lui cria d'une voix étranglée : « Ma chère, nous sommes perdus ! » Il ne doutait pas que le comte ne vînt l'arrêter et le conduire dans quelque lieu de déportation. Zoubof, la tête découverte, courait au pavillon ; il entre, tombe aux genoux du prince, lui annonce que l'impératrice agonise, qu'il n'y a plus d'espoir. Le visage de Paul change de couleur ; de pâle il devient pourpre ; d'une main il relève Zoubof, de l'autre il se frappe le front en répétant : « Quel malheur ! » et des larmes tombent de ses yeux. Il commande sa voiture, s'irrite des retards qu'on met à l'atteler ; il arpente la salle d'un pas saccadé, se frottant les mains d'un geste nerveux, embrassant tour à tour sa femme, Zoubof, Koutaïsof, et leur demandant : « La trouverai-je encore en vie? » — « Joie ou chagrin, l'émotion l'avait mis hors de lui. On estime que ce brusque passage de la terreur à l'inespéré a violemment agi sur ses nerfs et sur son cerveau. Koutaïsof, en racontant ces faits, exprimait le regret qu'on n'eût pas saigné aussitôt son maître (1). » — L'héritier et son épouse montèrent en voiture et partirent à la nuit tombante. Devançons-les à Sophia, la bourgade où l'on relayait à mi-route. Nous y retrouverons Rostoptchine, qui n'espérant pas gagner Gatchina à temps, les attendait au relais.

« J'y arrivai vers six heures (2). La première personne que je vis était Nicolas Zoubof, qui avait pris les devans pour commander des chevaux et faisait tapage avec un homme auquel il donnait des ordres à ce sujet. Bien que l'heure ne prêtât pas au rire, j'entendis là un plaisant dialogue. L'homme qui disputait avec le comte Zoubof était le maître de poste, parfaitement ivre. Le comte, fidèle à son habitude de traiter les employés civils comme des porcs, lui criait : « Des chevaux ! des chevaux ! ou je t'attelle toi-même à la voiture de l'empereur ! » A quoi le maître de poste répondait, d'un ton affecté, moitié obséquieux, moitié grossier : « Excellence ! m'atteler ne serait pas merveille, mais qu'y gagneriez-vous ? Je ne tirerais pas, quand vous me battriez jusqu'à ce que mort s'ensuive. Et qu'est-ce à dire, *l'empereur ?* S'il y a un empereur en Russie, que Dieu l'ait en sa

(1) Récit de Sanglène, qui dit tenir ces détails de Koutaïsof, témoin oculaire.

(2) Récit de Rostoptchine (en russe). Le texte, donné comme authentique par M. Barténief, présente des variantes assez sensibles avec la traduction publiée par M. de Ségur d'après des papiers de famille.

garde! Vivat pour lui, si notre mère n'est plus. » Comme le comte Zouboi continuait, un officier des écuries, Buitchkof, déboucha au galop; derrière lui j'aperçus les lanternes d'un équipage à huit chevaux, qui amenait l'héritier. Dès que la voiture fut arrêtée, je m'approchai de la portière et pris la parole; le grand-duc, reconnaissant ma voix, s'écria: « Ah! c'est vous, mon cher Rostoptchine! » Sur ce, il descendit et se mit à causer avec moi, m'interrogeant sur les détails de l'événement. L'entretien se prolongea jusqu'au moment où l'on annonça que tout était prêt; en remontant en voiture, le grand-duc me dit: « Faites-moi le plaisir de me suivre, nous arriverons ensemble. J'aime à vous voir avec moi. » Je pris place dans un traîneau avec Buitchkof et nous galopâmes derrière l'équipage. Entre Gatchina et Sophia, l'héritier avait déjà rencontré cinq ou six courriers, porteurs de messages des jeunes grands-ducs et d'autres personnes. Prévoyant que nous en trouverions d'autres, j'ordonnai de prendre une lanterne avec une chandelle pour lire leurs dépêches. Plus de vingt messagers nous joignirent sur la route; on leur donnait ordre de retourner, et il se forma ainsi une longue file de traîneaux à notre suite. Il n'était pas une seule des personnes ayant ou croyant avoir quelques liens avec l'entourage de l'héritier qui eût négligé de dépêcher un exprès à Gatchina avec la nouvelle; un des cuisiniers de la cour et le fournisseur de poisson avaient loué et envoyé des courriers.

« Nous arrivâmes au palais de Tchesmé. Le grand-duc sortit de voiture. Je lui fis remarquer la beauté de la nuit. Elle était parfaitement claire et calme; il n'y avait que trois degrés de froid; la lune se montrait entre les nuages qui la voilaient par intervalles. Les élémens faisaient silence, comme dans l'attente d'un grand changement aux choses du monde: une immense sérénité régnait. Tandis que je parlais du temps, je vis les regards du prince fixés sur le ciel; à la clarté de la lune, je pus apercevoir les larmes qui emplissaient ses yeux et coulaient sur ses joues. De mon côté, pénétré de la grandeur de cette journée, dévoué de cœur et d'âme à celui qui allait monter sur le trône de Russie, aimant ma patrie et me représentant fortement toutes les suites, toute la conséquence de ce premier pas, toute son influence sur les sentimens d'un monarque absolu, plein de santé, d'imagination et de fougue, mais peu habitué à se maîtriser, — je ne pus retenir un mouvement involontaire, et oubliant la distance qui nous séparait, je lui dis en le prenant par la main: « Ah! monseigneur, quel moment pour vous! » Sa main serra vivement la mienne, il me répondit: « Attendez, mon cher, attendez. J'ai vécu quarante-deux ans. Dieu m'a soutenu; peut-être donnera-t-il la force et la raison pour supporter l'état auquel il me

destine. Espérons tout de sa bonté. » — Là-dessus il regagna sa voiture, et à huit heures et demie nous entrions dans Pétersbourg, où peu de monde encore savait ce qui se passait. »

La scène est belle, n'est-ce pas, retracée d'une main simple et émue? On s'étonne peut-être de voir de pareils hommes, à un pareil moment, distraits par les puissances secrètes de la nature. Il faut avoir parcouru, durant les nuits d'hiver, les lugubres steppes de neige qui étreignent la capitale russe, il faut avoir vu le deuil inexprimable de ces horizons morts, pour comprendre quelles harmonies désolées il y avait là entre les heures, les âmes, les lieux. — Ce sont ici les grandes et nobles lignes du tableau : nous allons soudain tomber dans les choses misérables, dans la comédie d'antichambre, dans la pauvre humanité.

L'agonie de l'impératrice continue sans changement, sans connaissance. « Nous trouvâmes le palais plein de gens de toute sorte, les uns appelés là par les devoirs de leur rang, les autres par la curiosité ou l'effroi. Tous attendaient avec angoisse la fin d'un long règne, l'entrée dans un autre, tout nouveau. A l'arrivée de l'héritier tous, poussés par la commisération ou la curiosité, se précipitèrent dans la chambre, où gisait le corps à peine animé de l'impératrice. Les mêmes questions se croisaient, sur l'heure exacte de l'événement, sur l'action des remèdes, le pronostic des médecins. Chacun racontait une version différente ; le sentiment général était un vif désir qu'il y eût quelque espoir de rétablissement. Un moment le bruit se répandit que la souveraine, après qu'on lui eut enlevé les mouches d'Espagne, avait ouvert les yeux et demandé à boire... bientôt on revint à l'opinion première qu'il n'y avait plus rien à attendre que l'heure de la mort. L'héritier entra un instant dans sa chambre au Palais d'Hiver et passa dans les appartemens de l'impératrice. En traversant les salles, pleines d'une foule qui attendait son avènement au trône, il se montra poli et affable pour tous. Les visages marquaient déjà l'accueil qu'on fait à l'empereur, non plus celui qu'on fait à l'héritier. Il questionna un instant les médecins et se retira dans le cabinet voisin avec sa femme ; on y appela ceux avec qui il voulait s'entretenir ou qui avaient des ordres à recevoir. »

La nuit et la matinée du lendemain se passèrent de même. Le 6/18, dès la première heure, Paul entra dans la chambre de sa mère et interrogea les médecins. Sur leur réponse, qu'il n'y avait plus aucun espoir, il ordonna qu'on fît chercher le métropolitain Gabriel et le clergé pour réciter les dernières prières et communier l'impératrice. On abandonna l'agonisante aux soins des prêtres et on revint dans le cabinet s'occuper des affaires terrestres. De ce côté,

vers le soleil levant, toute la presse et l'agitation des intérêts de cour. Chacun vient là qui tremble ou espère. Le premier appelé a été Rostoptchine, le disgracié d'hier. — « Que veux-tu être? » lui a dit le nouveau maître. — « Ayant toujours en vue le redressement de l'injustice, je répondis sans un instant d'hésitation : « Secrétaire pour la réception des requêtes. » L'héritier réfléchit quelque temps : « Je ne trouve pas là mon compte ; je te nomme aide-de-camp-général, non pour que tu sois de ceux qui flânent dans ce palais une canne à la main, mais pour que tu diriges les choses de la guerre. » Paul appelle ensuite un petit page, Nélidof, le neveu de sa favorite enfermée depuis huit mois au couvent de Smolna, et s'entretient à voix basse avec lui, on devine de qui. Cependant le bruit a déjà volé que Rostoptchine est le *vrémenchik*, l'homme du jour ; les puissans de la veille accourent à lui, humbles et bas. Le vieux chancelier, comte Bezborodko, n'était pas sorti du palais depuis trente heures ; « le désespoir se peignait sur son visage, avec l'incertitude de l'avenir, la terreur d'être en butte à la colère de l'empereur, le vif souvenir des bienfaits de l'impératrice ; ses yeux étaient pleins de larmes, son cœur de tristesse et d'effroi ; il me dit à deux reprises, d'une voix brisée, qu'il n'avait d'espoir que dans mon amitié, qu'il était vieux, malade, et qu'ayant 250,000 roubles de revenu, il ne demandait qu'à vivre en paix et qu'on le laissât quitter le service sans affront. Au milieu de ses épanchemens, il me sollicita pour une de ses créatures, Troschinsky, m'expliquant qu'on avait signé depuis plus de huit jours l'ukase qui nommait celui-ci conseiller d'état actuel et qu'on avait négligé de transmettre cet ukase au sénat. » Osterman, le vice-chancelier, reçoit l'ordre de retirer et de placer sous les scellés tous les papiers du comte Markof, aux affaires étrangères ; effaré, il comprend mal, et revient au palais traînant à travers les salles deux gros ballots de paperasses dans des nappes, « semblant un enfant qui tire en jouant deux chariots trop lourds pour lui. » Samoïlof, un des favoris de Catherine et l'ennemi personnel de Rostoptchine, accable le comte de protestations, l'assurant que l'impératrice lui a battu froid ces derniers temps, parce qu'il avait proposé pour une décoration un des médecins du grand-duc ; il s'oublie jusqu'à dire, en parlant de la mourante, « la défunte impératrice. »

Paul ordonne à son ami de rassurer tous ces malheureux ; on chasse seulement le grand maréchal du palais, on en crée un nouveau. Bezborodko est invité à venir faire son rapport sur les affaires les plus urgentes ; l'héritier est charmé de sa mémoire imperturbable, de sa connaissance des questions. Tandis que les fortunes se défont ou s'élèvent dans le cabinet de celui qui arrive, que se passe-

t-il de l'autre côté de la cloison, dans la chambre de celle qui s'en va? — « Le corps gisait dans la même position, sur le même matelas, immobile, les yeux clos. Le râle sourd de la gorge s'entendait dans la pièce voisine. Tout le sang refluait à la tête, qui s'empourprait par momens d'une vive rougeur. Les médecins de la cour, agenouillés devant ce corps, étanchaient à chaque minute l'humeur jaune d'abord, puis noire, qui coulait de sa bouche... — Marie, la vieille femme de chambre de Catherine, était toute à sa douleur et à sa maîtresse, elle la servait comme si elle allait se réveiller; il semblait que son âme fidèle s'élançât à la suite de l'âme immortelle de l'impératrice. » Quelques instans avant la fin, Rostoptchine rencontre Zoubof. — « Le désespoir de ce favori ne peut se comparer à rien. Je ne sais quel sentiment agissait le plus fortement sur son âme; mais la certitude de sa chute et de son néant se peignait non-seulement sur son visage, mais dans chacun de ses mouvemens. En traversant la chambre de l'impératrice, il s'arrêta à plusieurs reprises devant le corps et éclata en sanglots. Je consignerai ici une de mes observations. Comme j'entrais dans la salle dite de service, je trouvai le prince Zoubof assis dans l'angle; la foule des courtisans s'écartait de lui comme d'un pestiféré; épuisé de fatigue et de soif, il ne trouvait pas à qui demander un verre d'eau. Je lui envoyai un laquais et versai moi-même la boisson que lui refusaient ceux-là qui, vingt-quatre heures auparavant, bâtissaient sur un de ses sourires l'édifice de leur fortune; cette salle où l'on s'écrasait pour approcher plus près de sa personne s'était changée pour lui en une steppe déserte. » — Avais-je tort de dire que c'est là du Saint-Simon des grands jours?

A neuf heures du soir, Roggerson entra dans le cabinet de l'héritier, annonçant que l'impératrice passait. La famille et les hauts dignitaires se réunirent dans la chambre. — « Cette minute est présente à ma mémoire jusqu'à ce jour et ne s'en effacera pas jusqu'à ma dernière heure. Nous étions groupés autour du matelas. La respiration se faisait courte et rare. Tantôt le sang se précipitait à la tête, déformant les traits, tantôt il refluait aux extrémités, rendant au visage son expression naturelle. Le silence de tous les assistans, les regards de tous, uniquement fixés ur ce grand objet, l'oubli durant cette minute de toute chose terrestre, une faible clarté dans la chambre, tout nous remplissait d'horreur et annonçait l'approche rapide de la mort. Le premier quart de onze heures sonna. La grande Catherine soupira pour la dernière fois, et, confondue avec les autres, se présenta devant le tribunal du Tout-Puissant. »

La minute donnée aux pensées éternelles passe vite. — « Tandis que la chambre retentissait des cris et des sanglots des femmes de

service, les salles voisines s'emplissaient des gens de qualité et des fonctionnaires, qui, dans tous les événemens heureux ou malheureux, ne songent qu'à eux-mêmes; cet instant fut pour eux tous ce que sera le jugement dernier pour les pécheurs. Le comte Samoïlof entra dans la salle de service, tout naturellement, avec son air bête et solennel, qu'il s'efforçait vainement de rendre affligé, et dit : « Messieurs! l'impératrice Catherine est trépassée et Sa Majesté Paul Pétrovitch a daigné monter sur le trône de toutes les Russies! » Alors quelques-uns que je ne veux pas nommer (non que je les aie oubliés, mais à cause du profond mépris que je ressens pour eux), se précipitèrent pour embrasser Samoïlof et tout l'entourage, en se congratulant sur l'avènement de l'empereur. Le grand-maître des cérémonies, Valouïef, qui dans tous les événemens ne voyait jamais que le cérémonial, vint annoncer que tout était disposé à la chapelle pour la prestation de serment. On suivit l'empereur dans le sanctuaire. » — Paul reçut, selon l'usage, le serment de fidélité de sa famille et de ses sujets. Il releva courtoisement l'impératrice Marie, qui s'était jetée à ses genoux; ses fils et après eux tous les serviteurs de la couronne allèrent baiser la main du nouvel autocrate. Chez celle qui venait de quitter ce titre, il n'y avait plus qu'un diacre, lisant l'évangile à haute voix. Au sortir de l'église, Paul rentra une dernière fois dans la chambre de sa mère, salua le corps, regagna son cabinet et se mit au travail.

A ce moment, il se souvint qu'il y avait quelque part, dans le faubourg de Vassili-Ostrof, un homme redoutable, un grand survivant du passé, qui avait joué le premier rôle dans la fin tragique de son père Pierre III et effacé depuis cette sombre page à force de gloire et de puissance. Il fallait s'assurer sans retard des dispositions de ce personnage, à qui les périls de la situation pouvaient inspirer une résolution désespérée. Rostoptchine fut chargé, conjointement avec un petit secrétaire empressé à se faire valoir, d'aller réclamer le serment du vieux comte Alexis Orlof, le premier favori de la défunte, le vainqueur de Tchesmé. Tout le long de la route, en voiture, le petit secrétaire ne cessait de maudire Orlof, qu'il croyait dévoué aux premières vengeances de l'empereur, et Rostoptchine dut lui imposer silence. Ils trouvèrent le vieillard au lit, dormant. Le secrétaire l'éveilla brutalement, lui ordonnant de le suivre. Rostoptchine intervint : « Eh! quoi, serait-il vrai que l'impératrice est morte? » s'écria le comte, depuis longtemps retiré de la cour. Alors, sans laisser paraître l'ombre d'une faiblesse ou d'une crainte pour l'avenir, il se prit à pleurer, regardant derrière lui ce demi-siècle de grandeur, de gloire et d'amour qui s'effondrait à ses pieds. Ses seules paroles furent : « Seigneur, souviens-toi d'elle

dans ton royaume! Que sa mémoire soit éternelle! » Il offrit aux envoyés de l'empereur de les accompagner à l'église du palais, non sans marquer son indignation de ce que le fils de Catherine eût pu douter un instant de sa fidélité et de son dévoûment. Rostoptchine l'ayant respectueusement assuré qu'il n'avait pas à se déranger, Orlof, un flambeau à la main, alla signer la formule du serment sous les saintes images. Les envoyés le saluèrent et se retirèrent, le laissant en repos à la contemplation du passé.

A cette même heure, au palais, le prince Zoubof se présentait devant l'empereur; en sa qualité de général aide-de-camp (il était précisément de tour ce jour-là), il venait demander à son nouveau maître à qui il devait remettre le bâton, insigne de sa dignité : — « Il est en bonnes mains, gardez-le! » répondit Paul. Zoubof avait pour premier devoir de sa charge d'apporter au souverain les plis cachetés qui se trouvaient dans le cabinet de la défunte. L'empereur en prit un au hasard et rompit le cachet : c'était un projet d'ukase sanctionnant sa renonciation au trône de Russie. Une seconde enveloppe renfermait les dispositions arrêtées pour son internement dans un château-fort. Paul sourit et déchira les deux paquets en menus morceaux. Il mit dans sa poche, sans le décacheter, un troisième pli qui portait cette suscription, de la main de Catherine : « Ceci est mon testament (1). »

« Ainsi finit, dit Rostoptchine en achevant sa narration, le dernier jour de la vie de l'impératrice Catherine. Si grandes qu'eussent été ses actions, sa mort agit faiblement sur les sentimens des hommes. Ils semblaient tous dans la situation d'un voyageur qui a perdu sa route; et chacun espérait rentrer au plus vite dans le bon chemin. Tous, avides de changement, pensaient y trouver avantage; fermant les yeux et les oreilles, ils se rejetaient à corps perdu dans la folle loterie de l'aveugle fortune. »

III.

Faisons un instant ce que faisaient à cette heure toute la cour et tout l'empire; essayons de déchiffrer le caractère de l'homme qui dispensera désormais les biens et les maux. Il n'en est pas de plus difficile à juger; jamais plus obscur problème de psychologie historique ne fut légué aux curieux. La plupart des biographes ont résolu ce problème en avançant que Paul Ier était fou. C'est bientôt

(1) Récit de Sanglène, qui affirme tenir ces révélations de la bouche même de Zoubof. Aucun autre témoignage ne les confirme et il est étrange que Rostoptchine n'en ait pas eu connaissance; elles ne doivent être acceptées qu'avec hésitation.

dit, ce vieux mot tout d'une pièce, bon pour une langue enfantine, et qui devrait moins souvent trouver place dans nos idiomes raisonnés. Deux propositions semblent aujourd'hui acceptées par les aliénistes comme les bases de toute leur science: la première, c'est qu'il existe entre la sanité et l'insanité une sorte de zone neutre, un vaste pays où habite une multitude d'esprits; la seconde, c'est qu'il y a un *tempérament fou* qui, sans être lui-même une maladie, peut facilement et brusquement se résoudre en une maladie positive sous l'action de causes intérieures ou extérieures (1). L'âme de Paul Pétrovitch habitait ce triste et vague pays, son corps était affligé de ce tempérament. Après une étude attentive de sa vie, on peut s'arrêter aux conclusions suivantes : Paul devait tenir de l'hérédité les germes d'une névrose vésanique; les conditions d'existence où il fut placé la développèrent; il passa par les phases accoutumées de cet état, mélancolie, manie soupçonneuse, agitation; il est impossible de dire si, vivant plus longtemps, il fût arrivé à la démence caractérisée; quand la catastrophe du 24 mars 1801 mit fin à ses jours, ce n'était encore qu'un maniaque agité.

On s'est plu à jeter des doutes sur la légitimité de sa naissance, et un passage des Mémoires de Catherine semble autoriser les interprétations malignes. J'ai peine à admettre cette accusation. Le grand-duc tenait toute sa nature de son père, du sang de Holstein. C'étaient, chez l'un et l'autre, les mêmes bizarreries, les mêmes goûts, les mêmes emportemens; un trait spécial, qu'on pourrait appeler la monomanie militaire, leur est commun à tous deux; par un caprice de l'hérédité, ce trait se continuera chez le second fils de Paul, le grand-duc Constantin. On sait comment Pierre III passait ses journées à jouer avec des soldats de plomb, de bois ou de cire; Catherine nous a dépeint ce pauvre mari faisant juger et pendre un rat qui avait mangé deux sentinelles d'amadou et franchi les remparts d'une forteresse de carton. Empereur pour quelques mois, Pierre n'avait souci que des uniformes et des manœuvres de ses gardes. Son fils fut de même. A Gatchina, son seul plaisir était de faire parader ses bataillons holsteinois, de raccourcir leurs perruques ou de retailler leurs patrons d'habits. Devenu le maître de l'empire, il soumit toute l'armée aux pratiques puériles des *gatchinois*, comme on disait par mépris; il fatigua ses troupes sur le champ de Mars plus que Souvarof ne fatiguait les siennes dans les Alpes; non comme un général qui exerce ses hommes, mais comme un enfant qui joue aux soldats. Constantin, fanatique du même jeu, devait bien marquer la nuance par

(1) Voir Maudsley, *le Crime et la Folie*.

un mot naïf : « Je n'aime pas la guerre parce qu'elle gâte les soldats. »

Nous avons vu ce qu'avait été la jeunesse de Paul, comprimée, humiliée, menacée. Il souffrait dans tous ses orgueils, comme héritier du trône, comme père, comme fils, témoin des extraordinaires libertés de sa mère. Un souvenir cruel dominait toute cette jeunesse, la mort tragique de Pierre III, à la mémoire duquel le grand-duc gardait un attachement douloureux. Il voyait les meurtriers de son père impunis, il souffrait leurs dédains. Comme Hamlet, Paul entendait derrière lui un fantôme qui criait vengeance. Ce n'est pas le vain plaisir d'un rapprochement littéraire qui amène ici le nom de Hamlet; pour mesurer le travail de l'horrible souvenir, creusant dans un cerveau malade, il faut consulter Shakspeare, l'incomparable psychologue; deux siècles à l'avance, il semble avoir prédit les malheurs de cette autre famille danoise, les ducs de Holstein. Nous connaissions déjà, avant de le rencontrer dans l'histoire, ce prince évincé du trône, chagrin, irritable, épouvanté du passé, scandalisé du présent, se débattant contre un devoir funeste qui empoisonne sa vie et trouble sa raison. Paul a pu dire, lui aussi, qu'il « supporte les traits et les injures du temps, les injustices de l'oppresseur, les outrages de l'orgueilleux, l'insolence des grands en place;.. » lui aussi il trouve que « la nature est déplacée de sa sphère; » il se répète tout bas : « O désordre maudit, faut-il que je sois né pour te réformer! » — Pas d'Ophélie pour adoucir son humeur. La raison d'état violentait les inclinations du grand-duc. Quand il s'était agi de le marier, en 1773, l'impératrice avait fait venir à Pétersbourg la landgrave de Hesse-Darmstadt avec ses trois filles. On en avait choisi une qui devint la grande-duchesse Nathalie Alexeïévna. Cette princesse mourut en couches le 26 avril 1776. Le lendemain même, 27, Catherine destinait à son fils une autre femme; d'ordre de l'impératrice, le prince Henri de Prusse écrivait ce jour-là à sa nièce, la grande-duchesse de Wurtemberg, qu'elle amenât à Berlin ses deux filles pour un nouveau choix. Le 6 juillet, Paul, veuf depuis deux mois, partait pour Berlin avec le prince Henri et en ramenait l'aînée des princesses de Wurtemberg; le 26 septembre, on les mariait à Pétersbourg. Néanmoins, durant ces premières années de jeunesse, le caractère du grand-duc n'a rien d'intraitable, on y discerne des qualités excellentes, une main habile et douce aurait peut-être eu raison de la fatalité héréditaire. Nous avons pour cette période (1772-1784) un document précieux tout à l'honneur de Paul, les lettres intimes qu'il écrivait au baron Sacken, son ancien gouverneur, alors ministre en Danemark (1).

(1) *Sbornik*, t. XX.

Ces lettres nous révèlent un homme pieux, scrupuleux sur lui-même, nourri de sages maximes ; c'est le langage d'un prince honnête et modeste, d'esprit ordinaire, qui cherche à s'instruire et se prépare à bien gouverner; avide d'amitié dans son isolement, méticuleux sur les choses militaires, honteux de sa gêne pécuniaire, de son oisiveté et de sa dépendance. Pénétré des devoirs qui l'attendent, il écrit à son correspondant cette phrase qui expliquera tout son règne : « J'aime mieux être haï en faisant bien qu'aimé en faisant mal. » Durant la période suivante, les dix dernières années du règne de sa mère, son caractère s'aigrit, les côtés violens prennent le dessus. Il s'attache à une maîtresse qui usurpe sur son âme un empire absolu : on la lui enlève « malgré toutes les scènes où la fureur et la violence ont tenu lieu d'amour et de tendresse, » nous dit Rostoptchine. Ce fidèle observateur nous montre alors le grand-duc « continuellement de mauvaise humeur, la tête pleine de visions. » Le coup subit du 17 novembre le surprend et change brusquement sa fortune; nous avons assisté aux angoisses, aux révolutions de l'âme par lesquelles il avait passé en quelques instans; l'ébranlement de son cerveau, au sortir de cette secousse, fut si visible, que ses serviteurs voulaient lui administrer le remède universel du temps, la saignée. Le lendemain, Paul est maître absolu de l'empire, seul sur ce faîte où les plus fortes têtes ont le vertige. Rien ne modère plus ses lubies, que la flatterie encourage, ses accès de fureur, qui tombent sur des complaisans effrayés. Le tempérament fou se développe rapidement dans toutes les conditions malsaines que lui offre le despotisme. C'est de cette époque que date le beau portrait de l'Ermitage, par Mme Vigée-Lebrun. On ressent bien l'inquiétude et la crainte que devait inspirer cet homme mal pris, déprimé, campé avec un air de défi dans sa petite mine, aux prunelles mobiles et dilatées, à la bouche volontaire, au front obstiné; une face qui veut être majestueuse, qui n'est que menaçante et troublée.

Est-ce à dire que Paul Ier fut le tyran pervers imaginé par certains historiens? Aucunement. Il pense toujours ce qu'il écrivait à Sacken : « J'aime mieux être haï en faisant bien qu'aimé en faisant mal. » C'est un tyran bien intentionné, le pire de tous peut-être. Il a un idéal de justice, il croit le réaliser en frappant sans pitié autour de lui, comme il croit faire une armée modèle en tourmentant ses soldats. Un fond de chevalerie surannée le fait ressembler à un don Quichotte couronné. Bonaparte gagne son cœur par quelques traits de générosité calculée, mais surtout en lui abandonnant l'ordre de Malte. C'est la grande chimère du règne de Paul, cet ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; il se prend au sérieux comme grand-maître des hospitaliers autant que comme empereur de toutes

les Russies. Sa grosse affaire sera désormais de tenir des chapitres, de distribuer des commanderies, de déguiser ses généraux en chevaliers de la croisade ; Kouchelef est grand-amiral, Sievers grand-hospitalier, Flachslander turcopolier ; les plus hautes dignités, les ordres les plus recherchés de l'empire perdent toute signification, la vraie marque de faveur est une croix de Malte, une commanderie, d'ailleurs bien rentée en âmes de paysans. Au dehors, c'est un point d'honneur chevaleresque qui dicte les reviremens soudains de sa politique et de ses alliances ; il veut écrire l'histoire comme un roman de la Table-Ronde, il entre en des fureurs terribles quand les faits viennent contrecarrer son idéal. Comme ses serviteurs restent au-dessous de cet idéal, il les change sans cesse, il les disgracie brutalement. A la fin, désespérant des hommes, qui le trompent et le trahissent, conscient des haines qu'il a soulevées, il tombe dans une mélancolie farouche, dans une défiance générale contre tous ses sujets, contre toute sa famille ; il bâtit au milieu de sa capitale ce lugubre palais de Saint-Michel, entouré de fossés, défendu par des ponts-levis et des herses, comme le donjon d'un paladin de l'Arioste ; retiré derrière ces murailles, cherchant la sécurité chaque soir dans une chambre nouvelle, il accumule les ukases qui achèvent d'exaspérer la noblesse, il congédie ses derniers serviteurs fidèles ; son gouvernement n'est plus qu'une longue crise de colère. Que reste-t-il alors de sa raison? L'histoire est mal informée de ces derniers paroxysmes ; le tsar ne se révèle plus à son peuple que par des ordres contradictoires, on ne voit de sa vie que cette lampe errante qui passe chaque nuit dans une autre chambre et vacille comme la faible lueur du pauvre cerveau : peut-être la lueur allait-elle s'éteindre, peut-être était-elle déjà éteinte, le soir que les conjurés renversèrent la lampe et ressortirent en disant au peuple de prier pour l'âme de Paul Pétrovitch.

Revenons en arrière. Je n'ai pas dessein de raconter ce règne, je ne voulais qu'achever le tableau des péripéties qui changèrent la face de l'empire, durant ces derniers jours de novembre 1796. — A la cour et dans les premières charges, les renverses de fortune furent moins promptes qu'on ne s'y attendait. Paul se piqua d'être magnanime et combla les ministres de sa mère avant de les sacrifier. Trois jours après l'avènement, Rostoptchine, devenu le grand factotum, écrit dans un billet à Vorontzof : « Des grâces et des bienfaits, un désir ardent de se faire aimer. Zoubof confirmé dans toutes ses places. Son frère Nicolas décoré de l'ordre de Saint-André ; des soins, des attentions. Le comte Solticof et le prince Repnine maréchaux, le vice-chancelier chancelier, le comte Bezborodko fait de la première classe. Point de recrues cette année. On va abolir l'impôt

des blés. Adieu. Écrivez-moi au plus vite et détaillez vos idées; dites vos intentions et ce que vous voulez. » — Il est curieux, le tour du billet de notre Caton. Ce n'est plus sa grande phrase des mauvais jours, dédaigneuse et mordante; on voit l'homme important, surmené d'affaires, satisfait et protecteur, jetant à la hâte des phrases hachées, joyeuses. Comme le philosophe s'est vite grisé du vin de la faveur! Et cette cour si méprisée hier, comme il la voit soudain à travers les roses illusions de l'aurore! Malheureusement, il est seul de son avis. Quelques jours se passent et l'esprit nouveau se révèle à la Russie, n'éveillant que terreurs et inquiétudes.

Ici encore, il faut recourir aux mémoires des provinciaux pour mieux ressentir la secousse profonde qui agita le pays. Tout le vieux monde de Catherine s'écroulait, tous ceux qui l'avaient édifié étaient frappés. Dans chaque ville, des courriers impériaux arrivaient, apportant la destitution des autorités; les traîneaux de ces messagers repartaient, tantôt pour conduire dans les régions lointaines les fonctionnaires disgraciés, tantôt pour mener à Pétersbourg d'anciens officiers de Pierre III, subitement rappelés aux honneurs, à la fortune. « Toutes les nouvelles qui nous parvenaient de la capitale nous apportaient plus d'effroi que de consolation, » dit Sanglène. A l'autre extrémité de l'empire, Vigel s'exprimait en termes identiques. Sur la route de Sibérie, à Novgorod, à Kazan, le peuple épouvanté regardait passer les convois de *kibitkas* qui emmenaient à Tobolsk d'illustres ou d'obscures victimes. A Pétersbourg, « le mécontentement croissait de jour en jour, l'empereur renversait tout ce qui existait précédemment, il blessait l'amour-propre de chacun, et principalement des plus grands seigneurs. » Avant toutes choses, Paul avait changé la tenue des troupes et substitué aux glorieux uniformes de Catherine l'habit prusso-holsteinois. L'homme est ainsi fait qu'il aime mieux voir toucher à ses droits qu'à ses habits. Les officiers des gardes se croyaient déshonorés. « Nous nous faisions l'effet d'une mascarade, » écrit l'un d'eux. Ils donnèrent en masse leur démission. On les remplaça aussitôt par des « Gatchinois, » caporaux grossiers et ignorans, mais façonnés de longue date aux caprices du maître. Les civils ne furent pas moins contraints : l'empereur défendit les chapeaux ronds, comme une importation jacobine. Quand il passait à la promenade, les employés civils devaient jeter à terre leur manteau et rester immobiles, tête nue; les délinquans étaient passibles de cent coups de bâton. Paul prenait lui-même l'initiative des corrections; sa canne était aussi prompte que l'épieu légendaire d'Ivan le Terrible; un jour, on le trouva dans son cabinet se colletant avec l'amiral Tchitchagof. Les femmes n'étaient pas préservées des châtimens manuels : Pahlen,

ayant reçu ordre de « laver la tête » à une princesse Galitzine, prit une cuvette, du savon, et exécuta au pied de la lettre sa consigne. Les prisons se remplissaient d'officiers de tout grade, mis au cachot pour de légères infractions, des irrégularités de tenue.

En revanche, les commandans de forteresses furent autorisés à relâcher indistinctement tous les détenus qui leur avaient été confiés par la défunte impératrice. A Réval, on retira d'une cellule un mystérieux inconnu, gardé au secret depuis trente ans; cet autre Latude ne sut ou ne voulut dire ni son nom ni son histoire; il refusa une liberté qui venait trop tard, se recoucha sur son grabat et y mourut au bout de trois jours. L'empereur alla en personne délivrer Kosciuszko, le héros des guerres polonaises, et lui fit don de mille paysans. Potocki fut traité de même, et Paul lui tint ce langage : « J'ai toujours été contre le partage de la Pologne; ce partage fut injuste et contraire à la saine politique; mais c'est un fait accompli. Les autres puissances rendraient-elles bénévolement ce qu'elles vous ont enlevé de force? rétabliraient-elles votre patrie? L'empereur d'Autriche, et surtout le roi de Prusse, sacrifieraient-ils les territoires acquis par eux aux dépens de la Pologne? Leur déclarer la guerre serait une folie de ma part, le succès serait douteux; aussi je vous prie de ne plus penser à ce qui est irréparable; en agissant autrement, vous exposeriez votre chère Pologne et vous-même à des malheurs encore plus grands. » — Tous les actes de l'empereur offraient ce mélange confus de générosité native et d'arbitraire maladroit. Sous le règne de sa mère, son regard d'opposant n'avait vu que les vices de la machine gouvernementale; il voulait les abolir, il ne s'apercevait pas qu'il détruisait le grand ressort de cette machine, sagement entretenu par Catherine, le sentiment de la dignité personnelle dans l'armée et chez tous les serviteurs de l'état. Un esprit étroit et absolu se fait une certaine conception du bien à réaliser; tout ce qui ne rentre pas dans cette conception l'exaspère; il devient d'autant plus funeste qu'il est plus fort de ses intentions droites, plus incapable de comprendre la nécessité des accommodemens. Pour gouverner les hommes, un sceptique intelligent réussit mieux parfois qu'un rigoriste borné.

A toutes les mesures incohérentes de l'empereur l'opinion publique assignait un mobile commun : le désir de discréditer la mémoire de sa mère, de réhabiliter celle de son père. La première de ces imputations était sans doute exagérée; Paul obéissait simplement à ce besoin de réaction dont se défend mal un prince qui succède; une tendance très humaine fait presque toujours de l'héritier du trône un opposant silencieux qui a hâte d'essayer au pouvoir d'autres maximes et d'autres hommes. Mais le public touchait

juste sur le second point : le fils de Pierre III semblait accomplir un vœu ancien en tirant de l'oubli le nom de ce père qui avait si peu marqué. Tous ceux qui, de près ou de loin, avaient appartenu à ce triste souverain étaient assurés d'un accueil magnifique à la nouvelle cour. Ce n'était pas encore assez pour la piété filiale de Paul ; il lui fallait une manifestation éclatante, une expiation publique qui rachetât toutes les injures passées.

Alors lui vint une idée singulière, digne de Hamlet égaré chez les fossoyeurs. Le corps de sa mère, exposé en chapelle ardente, allait recevoir les derniers honneurs ; son père avait été frustré de ces honneurs ; pourquoi ne pas les lui restituer, ne pas sceller du même coup la réconciliation posthume de ses parens ? Son imagination malade prit feu pour ce beau projet. En compagnie du grand-chancelier, comte Bezborodko, et d'un aide-de-camp, l'empereur se rendit au monastère de Saint-Alexandre Newsky. Les Russes ont conservé la pieuse habitude qu'avaient nos pères ; en sortant du siècle, il leur plaît de reposer dans un cloître, sous la garde et les prières des religieux. A l'une des extrémités de Saint-Pétersbourg, un grand couvent, placé sous le vocable du héros national, abrite les tombes des familles de marque et les moines qui veillent sur elles. C'était là qu'on avait déposé nuitamment, à petit bruit, la dépouille de Pierre III, déshéritée de la sépulture impériale qui attend les souverains dans la cathédrale des Saints Pierre et Paul. Le tsar fit appeler un vieux moine et demanda qu'on lui montrât le tombeau de son père ; le moine l'y conduisit. Paul ordonna d'ouvrir le caveau, de desceller le cercueil, et se pencha pour chercher son père : de l'empereur Pierre il restait une poignée de cendre, quelques lambeaux de drap d'uniforme, des boutons, des semelles de bottes (1). Le fils se jeta à genoux devant ces chétives reliques et versa d'abondantes larmes. Puis il fit porter le cercueil dans l'église, sur une estrade somptueuse ; on plaça la garde d'honneur, on régla les services funèbres suivant l'étiquette accoutumée. Deux fois par jour, l'empereur se rendait aux offices, célébrés par les religieux du couvent. Après les délais de rigueur, Paul ordonna le transport du corps au Palais-d'Hiver ; la famille impériale et toute la cour suivirent le cortège, tête nue, sur ce long parcours, par un froid de 18 degrés, au milieu d'un peuple qui regardait avec stupeur ce revenant d'une époque oubliée. Au palais, on déposa la bière sur le lit de parade où reposait déjà l'impératrice. L'expiation était complète et la leçon formidable. Jamais sans doute, dans ses plus cruelles nuits de remords, Catherine n'avait rêvé qu'après trente-

(1) Récit de Sanglène.

cinq ans, l'époux immolé reviendrait réclamer sa place sur la couche conjugale.

Qu'on se représente les sentimens de la cour, contrainte d'assister à ce dénoûment imprévu du drame où presque tous avaient été acteurs. Les vieillards qui occupaient là les premiers rangs avaient trahi ce maître devant qui on les forçait de s'agenouiller une dernière fois. Parmi les grands, plusieurs n'étaient grands que parce qu'ils avaient touché le prix du sang. Le plus fameux et le plus avéré d'entre ces derniers, le vieil Alexis Orlof, figurait en tête; pour celui-là, la piété et la colère de Paul imaginèrent un châtiment qui semble emprunté à Eschyle ou à Shakspeare : Orlof fut commandé pour le service de nuit entre ces deux morts, spectres qui avaient à lui parler de tant d'horribles secrets. Le jour des funérailles, on le vit portant la couronne derrière l'empereur à qui il l'avait arrachée. Ce jour-là enfin, la lugubre représentation se termina, au grand soulagement de tout ce monde. On descendit côte à côte les cercueils de Catherine II et de Pierre III dans la cathédrale, pour y dormir éternellement réunis, comme deux tendres époux. Cinquante ans auparavant, la princesse douairière d'Anhalt-Zerbst, racontant dans une lettre le mariage de sa fille Catherine, dépeignait les splendeurs de la noce, l'attitude touchante des jeunes mariés; après les avoir conduits jusqu'au seuil de la chambre nuptiale, elle écrivait gaîment : « Maintenant laissons-les reposer. » Nous venons d'assister à des scènes bien différentes, à la funèbre parodie de ce jour de noces : rendons à la paix de la mort ces pauvres ombres et disons avec la vieille princesse : « Maintenant laissons-les reposer. » — Le changement de règne est accompli, Catherine est oubliée, le palais a pris la physionomie qui plaît au nouveau maître. Après des événemens et des spectacles si extraordinaires, il n'y aura pas lieu de s'étonner si la raison de ce maître chancelle; le merveilleux, c'est que les témoins de ces événemens aient pu garder la leur. La raison! Rostoptchine ne croyait pas qu'elle fût priée à la cour; ne s'écriait-il pas, ce misanthrope, dans une lettre écrite à son ami durant l'agonie de Catherine, lettre où il retraçait le spectacle du palais : « Ah! monsieur le comte, que les hommes sont fous! » — Il les avait beaucoup vus et pratiqués : peut-être devons-nous le croire sur parole.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LES

FRESQUES

DERNIERE PARTIE (1).

Don Eccelino Ferraris à Léon Renzo.

Je réponds courrier par courrier, mon cher fils, à votre lettre que j'ai reçue ce matin; mais je n'ai rien de plus à vous dire que ce que vous savez déjà. Votre mère était bien connue des gens de nos montagnes; elle était fille d'Évariste Renzo, le bouvier. Un étranger, qu'on prenait dans le pays pour un artiste, est venu passer ici quelques semaines; Nerina Renzo est partie avec lui; son absence a duré environ un an. Pendant ce temps, Renzo a été tué par un taureau auquel il lançait le lasso. A son retour, Nerina n'a dit à personne d'où elle venait. Son père Renzo lui avait laissé une petite aisance. Quelques mois plus tard, elle mettait au monde un fils, vous-même, que j'ai baptisé et enregistré sous les noms de Léon Renzo. Je vous ai donné le nom de Léon, le saint sous le vocable duquel est placée ma petite église, et celui de Renzo que portait votre grand-père. A sept ans, vous perdiez votre mère, âgée de vingt-sept ans. Jamais, dans le confessionnal ou autre part, elle n'a fait aucune allusion soit au genre de vie qu'elle a mené pendant son absence, soit au pays où elle est allée, soit au rang de l'homme qui était votre père. C'était une créature charmante à tous égards et qui, certes, ne manquait pas de bon sens; mais, depuis le jour de votre nais-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

sance, je n'ai jamais cru qu'elle soit restée dans la jouissance de toutes ses facultés mentales. Quelque grand chagrin sans doute et aussi la secousse causée par la nouvelle de la mort de votre grand-père, qu'elle apprit brusquement, avec tous ses horribles détails, d'un berger qu'elle rencontra, avaient, je crois, ébranlé sa raison. Toujours est-il que je n'ai jamais pu lui arracher un mot de votre origine. J'en ai conclu qu'elle avait dû être abandonnée à l'improviste par son amant, qui peut-être même ignorait qu'elle était enceinte. Il n'est pas impossible qu'il fût noble; les rares gens qui l'ont vu ici en parlent comme d'un *vero signore*; ils disent, il est vrai, la même chose de tous ceux qui ont l'argent à la main. Voilà tout ce que je puis vous apprendre, mon fils bien-aimé, vous qui avez vraiment été pour moi un fils selon l'esprit. Si j'en savais davantage, je n'hésiterais pas à vous l'écrire; malheureusement votre mère ne m'a jamais fait de confidences; peut-être aimait-elle trop son séducteur pour en parler, et, en cela, elle avait tort; du reste, ainsi que je le disais plus haut, son esprit m'a toujours paru troublé depuis son retour parmi nous. Elle vous adorait et, si elle eût vécu jusqu'au jour où vous auriez pu la comprendre, et surtout si elle avait prévu qu'une maladie de cœur la menaçait d'une mort prématurée, elle vous aurait probablement révélé la vérité. Il est étrange, je le reconnais, que vous ayez trouvé un portrait ressemblant à votre mère, dans une maison anglaise, si loin d'ici. Laissez-moi néanmoins vous dire, mon bien cher Léon, que l'on ne saurait se fier complètement aux souvenirs de l'enfance, même pour les traits maternels. Puis le type classique de son visage et du vôtre n'est pas rare dans notre pays, surtout dans les lieux retirés, où le sang s'est conservé pur et sans altération depuis les jours d'Énée.

Lady Charterys à M. Hollys. Rome.

Acornby.

Le duc de K*** est arrivé ici; aussi serai-je demain chez les Vansittarts. Qu'attend-il donc de l'ennui qu'il m'impose? Tâchez, je vous prie, de lui faire comprendre que ses assiduités m'assomment. J'ai invité nombreuse société à Milton pour la chasse aux faisans.

Venez...

M. Hollys à la même.

En guise de faisans, je ne verrai que des cailles. Prétendez-vous dire que vous êtes décidée à retourner chez vous le mois prochain? Il me semblait que vous vous étiez promis de ne jamais y être en automne à cause de l'humidité.

Lady Charterys au même. Rome.

Redleaf.

Milton est humide quand l'automne est humide ; celui-ci est sec. Je serai sous peu de jours de retour chez moi.

M. Hollys à lady Charterys.

« Femme, ton nom est fragilité. »

Lady Charterys au même.

Lifford.

La citation manque d'originalité; à quoi bon payer une carte postale pour dire cela? Pourquoi n'inviterais-je pas mes propres amis, dans ma propre maison, à tuer mes propres faisans? Voilà, je l'avoue, ce qui dépasse ma propre intelligence. Daignez vous expliquer.

M. Hollys à la même.

Dans ma partie, nous ne nous expliquons jamais; des détours mystérieux, voilà tout ce qui nous est permis. Je vous ai donné un avis à mots couverts. Je n'ai rien à y ajouter.

Lady Charterys au même.

Les avis à mots couverts et les insinuations sont cousins germains; ni les uns ni les autres ne sont bien francs du collier. Je ne suis jamais disposée à me donner la peine de les démasquer. Si vous avez le désir de venir à Milton, vous y serez le bienvenu ; sinon, restez chez vous à manger des cailles roulées dans des feuilles de vigne ; mais épargnez-moi les scies morales, les axiomes surannés et les conseils intempestifs qui n'osent se montrer à visage découvert.

M. Hollys à la même.

Êtes-vous donc aussi maligne que peu reconnaissante? Sans moi, la salle de bal n'aurait pas été peinte à fresques par un artiste, mais décorée par un entrepreneur, et vous n'auriez jamais découvert cet automne sec! D'après le dernier Bulletin météorologique, la quantité de pluie tombée en Angleterre pendant le mois de septembre est de 2.52 pouces.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Lady Charterys est revenue, traînant à sa remorque toute une légion de personnages gais et illustres. Elle est charmante pour moi, mais il me semble que des millions de lieues nous séparent depuis que la pensée que je suis peut-être le bâtard de son oncle me harcèle. J'en rougis de honte. Les princes sont attendus prochainement. Pour la circonstance, les fresques vont être recouvertes de satin rose pâle, et mes travaux sont nécessairement suspendus. Elle m'a prié de faire son portrait et de l'envoyer à la prochaine exposition ; impossible de refuser. Nous avons séance tous les matins dans la bibliothèque, qu'elle a mise provisoirement à ma disposition comme atelier; elle n'a pas voulu en reprendre la clé. Depuis que j'ai le soupçon et presque la certitude que le comte Alured, dont elle était l'héritière, a été l'amant infidèle de ma mère, je suis à la torture. Une fois, en tête-à-tête avec lady Charterys, je me suis hasardé à lui parler du comte son parent ; mais elle ne sait, paraît-il, presque rien de son histoire; elle n'était pas née quand il est mort subitement d'une chute de cheval. On lui a toujours laissé entendre, m'a-t-elle dit, qu'il était excentrique, volontaire, capricieux, ajoutant avec un singulier petit rire que le caprice était dans leur sang à tous. Lady Cairnwrath est aussi revenue; elle croit, hélas! de son devoir d'être presque toujours dans la bibliothèque pendant que sa petite-fille pose. On me considère comme une bête sauvage, ne cherchant qu'à dévorer l'agneau à la toison d'or. Le portrait aura grand air; je me suis inspiré des maîtres vénitiens. Elle porte une toilette merveilleuse de brocart or et rouge, tient à la main un large éventail noir et or, et regarde pardessus son épaule en souriant légèrement. Son grand chien Berwick est à côté d'elle; le ton gris du poil de ce bel animal tempère l'éclat du costume; mais le visage! c'est la gloire et le rayonnement de l'œuvre. Elle est beaucoup plus belle que je ne le croyais d'abord. L'expression de sa physionomie s'est sensiblement modifiée ; elle est plus douce et plus profonde tout à la fois. Cette semaine, les séances sont interrompues par l'arrivée des princes anglais. La maison est sens dessus dessous en leur honneur. On met tout en l'air pour leur plaire. Le prince, avec sept autres fusils, a tué 1,500 faisans en un jour! Un si gros chiffre est considéré comme un exploit. Quant à moi, je continue à me féliciter de n'avoir jamais rien tué de ma vie. Il ne manque pas, ce me semble, de meilleures manières de prouver son adresse, si on tient à la montrer.

Grande soirée hier dans la salle de bal, d'où je suis expulsé pour le moment par les tapissiers. Aussi je n'y mets plus les pieds. J'ai

même demandé à lady Charterys de m'absenter pendant ce temps, mais elle a repoussé cette ouverture très loin. Hier, dans l'après-midi, elle a tenu à montrer son portrait à ses illustres hôtes et elle m'a envoyé chercher pour me présenter à eux. Ils m'ont accablé de complimens, qui, j'en ai conscience, n'étaient pas exagérés, car j'ai foi en ma valeur comme peintre. On m'a dit après cela que la princesse avait l'intention de me faire faire son portrait; j'ai répondu que je n'étais pas portraitiste. Lady Charterys m'a reproché très gentiment d'être bourru et fier quand il ne faudrait pas l'être. « S'ils témoignent du plaisir à vous voir, a-t-elle ajouté, pourquoi vous en offenser, même s'ils sont princes? » Ses observations étaient fondées et j'ai peut-être été un ingrat. De notre temps, ce sont là les gens qui représentent la déesse fortune. Les princes ne sont restés ici que trois jours, remportant, dit-on, le meilleur souvenir de leur séjour à Milton. Ils m'ont fait appeler une seconde fois avant leur départ et m'ont comblé de complimens et de gracieusetés. Presque tous les autres invités sont également partis; aujourd'hui et demain, elle posera encore. Je crois que mon ennemie lady Cairnwrath n'a pas vu d'un bon œil la façon polie dont les princes m'ont traité; mais qu'importe? Dans peu de temps, je resterai seul ici; le long hiver passera et le printemps trouvera probablement portrait et fresques achevés; puis alors, moi aussi, je partirai; elle ne me reverra plus et m'oubliera sans doute! Il est une chose à laquelle je suis bien résolu : c'est à ne jamais accepter de paiement pour mes travaux; je lui devrai peut-être un jour la renommée et je lui en serai toujours reconnaissant. Je n'ambitionne cependant aucune espèce de gloire. Je me contenterais d'une petite aisance qui me rendrait indépendant et me permettrait de poursuivre mes rêves chéris. Je dois vous sembler horriblement fastidieux, mais c'est un soulagement pour moi de m'épancher avec vous, car il n'y a personne ici avec qui je puisse le faire. Avec lady Charterys, je n'ose! avec les autres, je ne saurais! Puis n'avez-vous pas été mon confesseur, dès l'heure de mon premier péché?

Lord Llandudno à M. Hollys. Rome.

Milton Ernest.

Mon cher Hollys, précaution inutile! Elle voulait revenir, et elle est revenue! Nombreuse compagnie l'a suivie; puis, pour couronner l'édifice, les princes ayant *ex abrupto* annoncé leur arrivée pour la fin du mois, je n'avais plus rien à faire et tous mes efforts pour décider Esmée à aller en visite chez ses amis ont été peines perdues. Maintenant elle fait faire son portrait; quelles que soient ses inclinations, elle y aura du moins gagné de très belles œuvres

d'art. Ce garçon est étonnamment distingué; il me rappelle quelqu'un, mais je ne peux dire qui. Esmée cherche évidemment à le mettre en lumière autant que possible. Elle a parlé de lui aux princes en de tels termes, qu'elle a fini par réussir à le leur présenter. Après tout, cette stratégie habile avait peut-être tout simplement pour but de taquiner sa grand'mère.

On ne peut savoir ce dont une femme comme Esmée est capable quand elle a l'esprit monté. Elle connaît son monde, et ne fait rien sans intention. Ce n'en est pas moins une vraie girouette. Il est clair comme le jour que l'Italien en est fou; la dernière fois que je suis venu ici, c'était elle qui mettait les pouces, maintenant c'est lui. Je suppose que c'est simple caprice de la part d'Esmée; quant à lui, il ne pourra qu'en pâtir.

Dans tout cela, je ne vois pas moyen d'intervenir. Esmée n'est plus une enfant; si vous aviez envoyé l'âne diplômé, rien de tout cela ne fût arrivé. Elle prétend qu'elle ira à Cannes le mois prochain et elle a donné l'ordre de préparer le *Glaucus*. Elle ne peut guère, en vérité, prendre le peintre à son bord. Lady Cairnwrath se plaît à nous rendre tous deux responsables du scandale qui existe déjà; vous, hélas! j'en conviens! Mais moi, je n'y comprends rien! Néanmoins, au cas où nous aurions à nous occuper un jour de cet homme, tâchez, si vous pouvez, de savoir quelque chose de plus sur son compte.

M. Hollys à lord Llandudno.

Cher ami, je n'ai rien de plus à vous apprendre. Il n'a jamais caché son origine, c'est le fils naturel d'une femme de Florinella; son grand-père était un *buttero* (c'est-à-dire, n'en déplaise à votre ignorance, un pâtre chargé de la garde des animaux indomptés). Le curé de Florinella a aussi son histoire : c'est un homme issu de famille noble et qui n'est entré dans les ordres qu'après la mort tragique d'une maîtresse adorée; son filleul n'a aucun lien de parenté avec lui. Toute la population de Florinella est d'accord sur ce point. Ce prêtre, qui l'aime d'une affection toute paternelle, s'est chargé de l'éducation première de l'enfant; il l'a mis à l'université de Rome, où le jeune homme a fait de très brillantes études. Il s'est ensuite consacré à la peinture, vivant dans la pauvreté à Munich et à Paris. Après cela, il est revenu en Italie, partageant sa vie entre son atelier (un grenier) et la petite maison du curé, à Florinella. C'est dans l'église de ce village qu'il a peint les fameuses fresques qui m'ont valu de faire sa malencontreuse connaissance. Voilà tout ce que je peux dire. Il a maintenant trente-deux ans; vous voyez que mon récit est parfaitement vraisemblable; toutefois,

avec la société telle qu'elle est constituée, Esmée ne peut pas plus songer à l'épouser que s'il était un voleur ou un bourreau. Nous sommes tous, je crois, des imbéciles; mais *telle est la vie*. Si vous ne savez que faire, vous qui êtes sur les lieux, que dois-je donc dire moi qui suis à une distance de quelques centaines de lieues? Ce que je redoute par-dessus tout, c'est une rupture entre sa grand'mère et Esmée, qui adoptera ensuite comme chaperon quelque singulière créature, telle que son amie Mrs Alsager, afin d'avoir la bride sur le cou et toute liberté de se compromettre de la manière la plus épouvantable. Je n'ai plus d'espoir qu'en Renzo lui-même; il m'a tout l'air d'un homme d'honneur qui saura se retirer s'il lui semble nécessaire de prendre ce parti.

Lord Llandudno à M. Hollys. Rome.

Milton Ernest.

Je n'ai jamais cru en Joseph; la conduite de Joseph est une impossibilité matérielle devant une jeune femme s'offrant à lui en tout bien tout honneur! Ne craignez rien, elle n'en est pas encore là, elle n'y sera probablement jamais. Elle se borne pour le moment à lui faire faire son portrait, et je parierais volontiers qu'il surpassera celui de la maîtresse du Titien. Lady Cairnwrath assiste à toutes les séances. Elle pourrait poser pour le devoir debout sur un rocher en face du danger, ou quelque allégorie de ce genre. Mrs Alsager sera du voyage. C'est là pour moi le gros point noir. Vic est venu me voir; il a l'air tout battu de l'oiseau et il se plaint bien haut de l'avoir été. Comment un si beau coup matrimonial a-t-il pu rater? Nous n'aurions eu, vous et moi, qu'à apposer nos signatures sur le plus merveilleux contrat qui fut oncques, sans parler de la manière dont les terres se seraient enclavées! C'est se moquer de la Providence, mais c'est bien ce qu'Esmée a fait vingt fois au moins, depuis qu'elle n'est plus une enfant!

M. Hollys à lord Llandudno.

Voulez-vous dire que l'affaire soit sérieuse avec R..?

Lord Llandudno à M. Hollys.

Rome.

C'est bien possible; elle m'a dérouté une première fois, mais aujourd'hui je commence à croire que lady Cairnwrath n'avait pas si tort. Après tout, Esmée n'a peut-être qu'un caprice qui aboutira seulement à faire faire son portrait. Pourquoi nous en mêler? J'ai

tenté de lui en toucher quelque chose ce matin, mais elle m'a regardé en face, me disant avec un petit sourire dédaigneux : « Un portrait vaut mieux qu'une photographie, que les photographes vendent, qu'ils soient ou non autorisés à le faire. » Elle n'avait pas l'air de songer qu'elle aurait tout aussi bien pu demander à Baudry ou à Carolus Duran de faire son portrait, et qu'elle l'a déjà fait faire maintes et maintes fois ! Je crois décidément que Renzo a une grande influence sur elle. Elle a cessé de s'onduler les cheveux, ou de les porter en franges ; elle a adopté des façons de robes très simples, ayant pour tout ornement des boucles de ceinture, or et strass vieux style. Est-ce cela une mode esthétique? ai-je demandé un jour à Hermione, sur quoi elle m'a répondu : « Esthétique? Comment pouvez-vous être aussi aveugle? Ce n'est pas esthétique, c'est Renzo! Elle a envoyé quelques-uns de ses croquis à Worth comme modèles. Esmée se moque bien de l'esthétique ; c'est seulement affaire de plaire à son hôte. Ne le saviez-vous donc pas? » Hélas ! si, je le savais ! Ce que je sais aussi, c'est qu'il faudrait bien que cet homme s'en allât. Néanmoins, je ne vois pas pourquoi il abandonnerait la place, simplement pour nous obliger tous. Il l'aime d'ailleurs d'un amour honnête. Lui seul ne s'avoue pas encore sa passion ; cependant le fait n'en existe pas moins, et puisqu'Esmée est pour lui d'une amabilité, d'une prévenance enchanteresses, pourquoi renoncerait-il de gaîté de cœur à ce qu'il trouve ici?

M. Hollys à lord Llandudno. Milton Ernest.

Vous savez comme moi qu'en semblable occurrence un homme pauvre, mais honnête, — et je crois qu'il l'est, — n'hésite pas à se retirer. Je conviens, toutefois, que la tentation est terrible s'il voit qu'il exerce réellement quelque pouvoir sur elle. Tout cela me semble si étrange que je me crois sous l'empire d'un cauchemar. Que veut-elle faire? Elle ne peut songer à l'épouser? Il est sans le sou, et n'a même pas de nom !

Lord Llandudno à M. Hollys.

Je n'ose, bien entendu, lui rien dire de sa conduite ; mais je la crois très capable de faire ce que vous savez, quand ce ne serait que pour vexer lady Cairnwrath et nous tenir tête à tous. Elle est sa propre maîtresse, vous le savez. C'est un cas où l'on ne saurait faire appel à l'intervention des tribunaux. Je commence, je vous l'avoue, à perdre patience et, de guerre lasse, je pars pour la chasse à l'ours en Styrie avec Hohenlohe. Du moment qu'on lui lais-

sera ses coudées franches, je suis convaincu qu'elle sera la première à s'apercevoir de sa folie. Le besoin de la contradiction, inné chez elle, est, croyez-le bien, un des mobiles de sa conduite. N'allez pas vous imaginer cependant qu'il y ait rien de décidé encore. Ils sont toujours à cet éternel portrait, qui sera incontestablement une très belle œuvre. Les étoffes vieil or et pourpre sont traitées avec une véritable *maestria*. Vous avez dû certainement agir en connaissance de cause en faisant venir ici cet homme. Hermione et Jack sont fiancés; le mariage est fixé après la Noël. Tout le monde en est ravi. « Voilà qui suffirait pour me dégoûter, me dit Esmée dernièrement. — Je le crois sans peine, » lui ai-je répliqué. Quand elle est embarquée, elle aime la mer houleuse et les vents violens; si elle s'amourache sérieusement du Romain, ce sera par pur esprit de contradiction.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Très cher ami, vous aviez raison; le soupçon qui m'est entré dans l'esprit relativement au comte Alured empoisonne le plaisir et la paix que je goûte ici. C'est peut-être simple affaire d'imagination, mais cette pensée n'en projette pas moins toujours une ombre sur mon chemin. En la présence de lady Charterys, j'en souffre cent fois plus encore. S'il m'était loisible d'en parler avec elle, je lui demanderais de faire des recherches dans les papiers que le comte peut avoir laissés. Jamais je n'aurai le courage de faire allusion à pareille chose. Puis, après tout, il vaut peut-être mieux que je n'en sache pas davantage. La simple fantaisie d'un lord anglais pour une pauvre fille italienne n'a pas dû laisser de traces dans le souvenir d'un tel homme, même s'il l'a aimée, comme le ferait supposer le nom gravé sur le collier d'argent de la chevrette. Les grands personnages écrasent tant de ces pauvres papillons pendant un jour d'été!

Le portrait avance, on le compare à un Cabanel, ce qui m'agace. Cabanel est un grand peintre, mais je me flatte de ne lui rien emprunter, pas plus à lui qu'à d'autres. Je peins ce que je vois, comme je le sens, et si je m'inspirais d'un maître, je remonterais plus loin : j'irais tout droit à Venise au XVIe siècle. Lady Charterys est toujours bonne et charmante pour moi, trop bonne même, car son monde en est visiblement scandalisé. Dès que son portrait sera achevé, elle partira pour le Midi sur son yacht, et alors je me trouverai seul, en face d'un long hiver anglais, triste et froid; Dieu veuille qu'il fasse seulement assez clair pour me permettre de peindre! Je ne puis supporter la pensée que je m'éternise ici, par amour du confort. Si le temps me favorise, j'espère avoir fini vers Pâques. Elle ne reviendra sans doute pas d'ici là, car, après son séjour à Cannes, elle compte aller à Londres, mais non à Mil-

ton. Ce matin, elle m'a demandé à brûle-pourpoint si je n'aimerais pas retourner à Rome cet hiver. Elle a ajouté que je ne devais nullement me croire obligé de poursuivre sans relâche mes travaux, si ma santé et mes habitudes réclament un climat moins rigoureux. Là-dessus elle s'arrêta et me regarda ; je ne voyais pas où elle en voulait venir, mais je sentis le rouge me monter au visage, en pensant que je n'avais pas d'argent pour retourner à Rome. J'ai dépensé tout ce que je possédais pour effectuer mon voyage ici, y compris l'achat de mes couleurs. J'aimerais mieux mourir que le lui dire. Quand j'entends tout ce monde parler d'aller çà et là, de partir dans telle ou telle direction, comme tant d'autres heureux oiseaux, je comprends qu'être pauvre, c'est être un oiseau sans ailes, comme cet affreux aptéryx qui est à la fois la risée des naturalistes et une mauvaise plaisanterie de la nature. Le lord au singulier nom, dont je vous ai déjà parlé, a profité tout à l'heure d'un moment où nous étions seuls, pour venir causer avec moi. Quoiqu'il ne parle pas très bien français, je pouvais néanmoins le comprendre. Il a commencé par débiter des choses peu bienveillantes sur le compte de lady Charterys, puis il a terminé son petit discours en me faisant entendre que c'était *une coquette et une fine mouche*. Je lui ai répondu que cela ne me regardait pas, et qu'il ne pouvait me convenir à moi, qui reçois d'elle tant de bienfaits, d'écouter le mal qu'il lui plaisait d'en dire. Il s'est levé alors, s'écriant vivement : « Eh bien ! je m'en lave les mains. » Après quoi il a ajouté qu'il était sur le point de partir pour la Styrie. Il eût voulu, je suppose, me faire prendre quelque engagement, mais je n'en voyais pas la moindre nécessité. Ils sont là deux qui semblent attacher à mon humble personne beaucoup plus d'importance que je n'en crois mériter. Est-elle coquette ? je ne le pense pas, et si elle l'est, qu'importe ? Je ne suis qu'un artiste appelé à peindre son portrait et sa salle de bal, mais je puis être moins encore à ses yeux que le balayeur qui enlève les feuilles de sa terrasse.

Ce matin même, elle est entrée dans la salle de bal au moment où je me mettais au travail ; elle est matinale depuis une quinzaine ; je l'ai vue et même rencontrée plusieurs fois dans les jardins peu de temps après le lever du soleil. — Pourquoi donc tant travailler ? dit-elle, en regardant ce que je faisais. Avez-vous si grande hâte d'en finir ? En avez-vous déjà assez de l'Angleterre et de Milton Ernest ? — Je répondis que je me ferais un cas de conscience de ne pas achever mon travail dans un délai raisonnable. « Et quand ce sera fini, dit-elle de son ton un peu brusque, mais qui n'est pas dépourvu de charme, vous nous quitterez sans nous accorder aucun regret ? » Je me sentis pâlir, et je répondis que, lorsque tout serait achevé, si elle était satisfaite de mon travail, je n'aurais aucun regret, aucun ! je n'aurais que de la reconnaissance. « De la reconnaissance ! »

répéta-t-elle d'un ton piqué. Qu'elle était belle en ce moment, vêtue d'une robe de cachemire blanc ornée de fourrure noire et tenant dans sa main un énorme bouquet de roses du roi! — C'est nous qui vous devons de la reconnaissance, reprit-elle avec chaleur; vous avez embelli ma maison d'œuvres charmantes, puis vous m'avez appris à sentir, à penser, vous m'avez donné conscience du néant et de l'égoïsme de ma vie. » Je ne disais rien : que pouvais-je lui dire? « Je vous trouve, reprit-elle bientôt, trop fier et trop modeste à la fois. Comptez-vous rester ici tout seul, pendant ce long et froid hiver? Vous serez très à plaindre; vous n'avez pas l'idée du froid et de la tristesse de nos hivers. » Je répliquai que je ne les croyais pas plus tristes et plus froids que mon grenier à Paris, même à Rome, quand souffle la tramontane; puis j'ajoutai que je ne serais pas malheureux parce que son souvenir... et son portrait me resteraient! Peut-être n'aurais-je pas dû tenir ce langage, mais elle ne parut pas s'en offenser; elle sourit et me donna une de ses roses en me priant de déjeuner avec elle. J'hésitai d'abord, mais elle insista avec tant de grâce que je ne pus refuser. La petite lady Hermione était aussi de ce repas matinal; notez que personne n'était encore levé dans la maison. On causa, on rit, on fut heureux! L'odeur de l'herbe mouillée et des roses entrait par les fenêtres que nous avions laissées entr'ouvertes, car nous sommes dans l'été de la Saint-Martin. Ah! oui, certes, c'est déjà beaucoup d'avoir le souvenir de pareilles heures, même si tout ce qui vous attend dans l'avenir ne devait être que misère et obscurité!

Tout à coup, une pensée m'envahit et me rend presque fou. Elle... pourrait... m'aimer.. elle m'aime! Que dois-je faire? Donnez-moi un conseil; dites-moi ce que vous pensez...

Don Eccelino Ferraris à Léon Renzo.

Je ne saurais vous donner de conseil à la distance qui nous sépare, ayant depuis si longtemps rompu avec le monde; mais votre caractère est noble, votre orgueil est grand, d'autant plus grand peut-être que quelques-uns vous contestent le droit d'en avoir. Agissez d'après les inspirations de l'un et de l'autre. Que cette jeune femme se sente attirée vers vous, je le crois sans peine; qu'elle vous soit plus chère que vous ne le pensez, il y a longtemps que je m'en doute; mais cette passion, je vous l'avoue, me paraît ne devoir être pour vous qu'une source de chagrin. S'il faut vous soustraire à cette influence fatale, dites-le-moi; vous savez que ma bourse, si peu garnie qu'elle soit, vous est toujours ouverte, et ici, du moins, vous trouverez, comme je l'ai trouvée moi-même, la paix de la conscience, alors même que les regrets et les charmes du souvenir vous hanteraient jusque sur ces hauteurs.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Votre bonté pour moi dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Si elle quitte Milton, je resterai et j'achèverai mes fresques; si elle reste, vous avez raison, je dois partir. Mais c'en est fait pour toujours; n'importe où je dirigerai mes pas, la paix du cœur m'est à jamais ravie.

Lady Charterys à M. Thomas.

Conduisez le *Glaucus* à Marseille et là attendez que je vous télégraphie mes ordres.

Léon Renzo Eccelino à don Ferraris.

Elle est partie! je suppose qu'elle aura subi quelque pression, ou peut-être a-t-elle voulu échapper à une position qui devenait embarrassante. Je ne sais; je crois qu'elle m'aime, mais j'entends toujours la voix du vieux lord me disant : *C'est une coquette et une fine mouche!* Non, j'ai tort; c'est mal à moi de demander plus que ce qu'elle m'a donné : amabilité, grâce, égards de toute sorte! beaucoup plus que je n'étais en droit d'espérer. La veille de son départ, elle est venue me dire adieu pendant que je travaillais à son portrait, qui est presque achevé. Un dernier coup de pinceau reste seulement à donner aux draperies et au chien : « S'il fait très froid, me dit-elle, vous ferez bien mieux d'aller à Rome, à moins que vous ne vouliez venir à Cannes et faire un autre portrait de moi au milieu des palmiers. » Elle parlait sur un ton très doux et très bas. Ce n'est qu'en prenant beaucoup sur moi que j'ai pu la regarder avec calme et lui dire simplement : « Non! » Elle a compris, je suppose, que ce n'était pas manque de courtoisie, car elle n'a rien répliqué et m'a tendu la main. Ses beaux yeux étaient remplis de larmes; les miens n'étaient pas secs non plus. Vous aviez raison, mon cher et excellent ami, de me dire qu'il y aurait là pour nous souffrance, grande souffrance! mais la sienne passera promptement, riche, heureuse, adorée, distraite par mille choses imprévues comme elle l'est et le sera toujours! Mais moi,.. ce qu'elle éprouve à mon égard n'est sans doute que de l'intérêt ou de la compassion, plutôt que la divine pitié de Desdémone. Peut-être aussi lui ai-je inspiré quelque respect, parce que je n'ai jamais flatté sa vanité; mais non; il n'est pas possible qu'elle m'aime sérieusement. Au cas où j'aurais la faiblesse d'accepter le bonheur qu'elle m'offrirait, elle me mépriserait pour toujours! — Je fais ma première expérience d'un jour d'hiver

anglais. Le froid est terrible; il pleut, il neige, il grêle; il m'est impossible de peindre; je continue mon travail dans la bibliothèque. Il me reste encore à mettre de l'ordre dans beaucoup de tiroirs et de dessins, de manuscrits, de gravures. Cette pièce est fort belle et le grand feu qui flambe dans les deux cheminées, aux extrémités, l'éclaire d'une couleur d'or; je me trouverais ici tout à fait heureux si,.. si...

J'ai prié mon ami Vico de Rome de vendre toutes les toiles qui sont dans mon atelier, et s'il ne peut même en trouver que 20 francs pièce, de m'en envoyer le prix. Je pourrai fuir alors, si elle avait la fantaisie, comme cela lui arrive quelquefois, de revenir en prévenant un jour ou deux seulement à l'avance. Elle m'a écrit une charmante petite lettre ce matin. Ah! qu'il m'en a coûté de lui répondre quelques lignes froides et formalistes! Mais elle m'aurait méprisé si j'eusse agi autrement. Elle est à Cannes depuis quinze jours. Elle me décrit sa villa avec ses bois d'orangers, ses jardins, ses murs de marbre de couleur, le petit port lui-même où l'eau est si peu profonde que son yacht peut à peine y mouiller. Elle m'engage à venir la voir et à la peindre. Elle paraît ne tenir aucun compte de mon premier refus. Croyez-vous donc qu'elle soit assez cruelle pour se jouer ainsi de moi? Non, je suis un ingrat, un fou. C'est sans doute pure bonté de sa part. Ah! elle n'a jamais songé que j'y verrais ce que j'y vois.

M. Hollys à lord Llandudno.

Villa Gloriette. Cannes.

Cher ami, je suis accouru ici pour deux jours afin de voir l'objet de notre mutuelle anxiété. Vic, sur mes conseils, est aussi des nôtres. Il a fait venir son vieux bachot dans la baie de Villefranche. Esmée n'a pas l'air de bonne humeur. Elle m'adresse rarement la parole. Je lui ai demandé des nouvelles de Renzo, et elle m'a répondu très sèchement qu'il était en Angleterre et travaillait aux fresques. Je n'ai jamais eu le courage d'en dire plus. Elle a une façon de vous regarder qui vous ferme la bouche. J'ai plaidé la cause de Vic très mal, paraît-il, car elle m'a répliqué d'un ton ennuyé que c'était pitié d'amener des enfans dans le voisinage de ce terrible Monte-Carlo, ajoutant qu'elle y était allée elle-même, sans pouvoir rien comprendre au charme que d'autres y trouvent; le charme toutefois n'existant pas moins, il eût été beaucoup plus sage, dit-elle, de renvoyer Vic chez lui. J'ai objecté qu'un duc anglais âgé de vingt-quatre ans, officier des gardes, ne devait pas être traité comme un enfant en lisières; là-dessus elle a pris l'air plus maussade encore et m'a demandé le nom d'un horrible cac-

tus qui ressemble à une raquette de lawntennis tout hérissée de poils. Je l'ignorais; je ne vois pas pourquoi un tel spécimen de la nature aurait un nom quelconque. Je suis furieux, car, ayant beaucoup d'affection pour Esmée, il ne me plaît pas qu'elle me traite comme quelqu'un qu'elle rencontrerait pour la première fois à une table de jeu, ou à une gare de chemin de fer; je n'aime pas non plus Mrs Alsager, qui est ici avec elle et ne lui fait aucun bien. Lorsque j'ai essayé de tirer de cette dernière quelque chose au sujet de Renzo, elle s'est bornée à rire et à dire qu'elle croyait qu'il viendrait à Cannes. Lady Cairnwrath garde le lit par suite d'un refroidissement; elle m'envoie des cartes griffonnées au crayon deux ou trois fois par jour, petites effusions aussi glaciales que désagréables. Elle se dit évidemment que, si j'avais fait mon devoir, j'aurais dû contraindre Esmée à épouser Vic. Le soleil lui donne la fièvre, le mistral des rhumatismes; les rosiers en fleurs sous ses fenêtres sentent le typhus, et le réséda exhale le choléra. Si Renzo vient ici elle m'a déclaré qu'elle se fera conduire ailleurs en chaise à porteurs pour mourir en paix. A tout prendre, nonobstant un baromètre rassurant, un thermomètre qui monte et un soleil toujours souriant, il y a de l'orage en l'air. Je me demande ce que nous pourrions bien faire. Si Esmée a mis dans sa tête de l'épouser, rien ne l'arrêtera; je n'ai d'espoir que dans le peintre lui-même. Je ne crois pas qu'il vienne à Cannes; je le considère comme un trop grand artiste pour être un drôle. Je retourne à Rome ce soir, Dieu merci! Je me fais l'effet d'un sot quand je regarde Esmée en face, sans oser lui adresser une question; mais pas plus que moi, personne ne l'ose.

P. S. — Vic a perdu 100,000 francs hier; il va partir par le premier train. Lelah Dé est à l'Hôtel de Paris; je crains bien qu'elle ne l'accapare.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Vous étiez plus clairvoyant que moi, mon vieil ami; j'ai lu dans un journal anglais que le jeune duc est aussi à Cannes. Finira-t-elle par faire ce que tous ses amis désirent? Il faut tant de courage, tant de constance à une femme pour résister à la pression des siens. Elle est courageuse? oui; mais constante? j'en doute! Je lui fais tort peut-être; je l'ai très mal jugée la première fois que je l'ai vue.

Les jours froids et sombres se traînent lentement. Je suis content quand la nuit vient, alors que les lampes sont allumées et que Berwick et moi sommes seuls dans cette bibliothèque, où je suis comme chez moi. Le garde-général m'a demandé hier si je ne chasserais pas; aucune parole ne peut rendre le mépris que j'ai semblé lui

inspirer, quand j'ai répondu que rien au monde ne serait capable de me décider à tuer un oiseau ou tout autre animal. On me considère évidemment comme un fou inoffensif, mais que chacun commence à prendre en très grande affection.

Je travaille assidûment aux fresques quand le soleil le permet; je monte à cheval de temps en temps, je lis beaucoup; j'ai à ma disposition des milliers d'ouvrages latins, français et quelques livres italiens. Son portrait est placé sur un grand chevalet, à l'extrémité nord de la bibliothèque; le chien et moi le regardons avec tristesse,.. chacun à notre façon; je suis sûr qu'il la reconnaît.

C'était hier Christmas; les gens ont distribué en son nom beaucoup d'aumônes aux pauvres, mais il m'a semblé que personne n'avait l'air bien satisfait; ils sentent peut-être qu'elle ne leur porte aucun intérêt vrai et qu'elle ne pourrait reconnaître A de B parmi eux. Quel dommage! elle qui saurait si facilement se faire aimer! A la fin de mon repas solitaire, on m'a apporté le pudding national: grosse boule incandescente et indigeste. Je l'ai trouvé détestable; en revanche, Berwick l'a fort apprécié. Aujourd'hui, violente tempête; tout est recouvert d'une couche blanche; les ifs ont l'air plus imposant encore sous la neige. Je suis sorti et j'ai assisté au repas des fauves. Nerina a mangé des navets dans ma main. Le froid est intense, je plains les paysans. Les domestiques leur distribuent beaucoup de charbon et de vêtemens.

Elle m'a écrit une autre petite lettre où elle me raconte qu'elle est au milieu des géraniums en fleurs, appuyée sur un mur de marbre qui domine la mer bleue, le thermomètre marquant vingt-cinq degrés au soleil. Elle me demande si je n'envie pas tout cela quelquefois. J'envie les fleurs qui sont près d'elle, oui,.. mais je lui ai répondu très simplement. La vérité est aussi que je commence à aimer ces bourrasques, ce paysage tout blanc, ces bois sombres, ces pièces aux panneaux de chêne et aux vitraux peints avec leur âtre plein de feu. Peut-être ce milieu me plaît-il d'autant plus que, dans peu de temps, je le quitterai pour toujours, que...

. . . . . .

Je viens de faire une découverte qui m'a tellement bouleversé que je vois à peine le papier sur lequel je vous écris. Il résulterait des documens qui me tombent sous la main, que je suis le fils légitime du comte Alured: il semble du moins qu'il n'y a pas moyen d'en douter. Voilà comment les choses se sont produites. Excusez mes incohérences.

En mettant de l'ordre dans les tiroirs et dans les eaux-fortes, lady Charterys m'avait donné autorisation d'ouvrir tous les meubles, cabinets, casiers; elle avait également mis à ma disposition un catalogue très ancien et très incomplet; dans un des coins de la

bibliothèque se trouve un secrétaire Louis XVI d'un travail exquis. Il renferme des quantités de vieilles lettres, cartes et esquisses. Je ne comptais pas y toucher, bien qu'elle m'eût expressément autorisé à tout feuilleter, à tout lire et à tout examiner; en cherchant à fermer le tiroir dudit secrétaire, j'ai, paraît-il, fait jouer quelque ressort secret, car aussitôt l'un des battans tourna sur lui-même et apparut un tiroir contenant un paquet de lettres, une boucle de cheveux noirs et un papier plié. Je soulevai le papier pour refermer le petit meuble et, ce faisant, j'ai vu que c'était un acte constatant que leur mariage a été célébré dans l'église de Sainte-Hélène de Rome. Je le copie ci-dessous; vous verrez qu'il est impossible d'en mettre en doute l'authenticité. Je vous écrirai de nouveau demain; je suis abasourdi; tout tourne autour de moi comme si j'avais le vertige. Ne suis-je pas le jouet d'un rêve? du délire?.. Ah! si ma mère était encore de ce monde!

Ma lettre n'est pas partie hier soir; voici encore quelques nouveaux détails; je vous ai envoyé la copie des lettres qui étaient attachées avec les cheveux de ma mère. Ses lettres,.. *cara anima!* en italien, d'une mauvaise écriture, passionnées, qui, bien qu'en disant fort peu, n'en disaient pas moins tout! Son passé m'apparaît dans ces pauvres lettres; il l'a épousée, mais en secret, et, honteux d'elle qu'il était, l'a tenue à l'écart, tout en continuant, lui, à jouir du monde et de ses plaisirs. De cette vie est résulté, pour elle, colère et jalousie, pour lui, indifférence et mécontentement. Quelque Iago s'est alors, sans doute, trouvé là pour suggérer à ma pauvre mère que son mariage n'avait été qu'un simulacre; folle de douleur à cette pensée, elle s'enfuit, et, le jour même où elle arrivait sous le toit paternel, son père périssait victime d'un accident. Je n'ai trouvé que des lettres d'elle. Rien n'indique ce qu'a dit, fait ou pensé lord Charterys; il est probable que c'était un homme au cœur dur, qui, heureux de recouvrer sa liberté, n'eut garde de se préoccuper de sa femme et n'entendit jamais parler de moi. Il ne se pardonnait pas, j'en suis sûr, d'avoir fait la folie d'épouser une pauvre paysanne des monts Sabins; on ne peut d'ailleurs faire que des conjectures : c'est un mystère, mais l'acte de mariage est clair; la date en remonte à trente-quatre ans : je suis fils légitime,.. et son cousin.

. . . . . .

Deux jours se sont écoulés depuis ma dernière lettre; je suis un peu plus calme; la détente a succédé à l'étourdissement du premier moment. Plus d'ombre sur ma vie; je suis dorénavant l'égal de tous. Je ne sais si ces documens seront suffisans aux yeux de la loi; ils le sont aux miens! Ma pauvre mère! combien son histoire est claire d'après ses lettres! Sa passion, ses peines, sa jalousie, ses doutes, sa faiblesse et son ignorance, tout m'est sacré. Lui, loin d'être tou-

ché, il n'a été qu'irrité. Certains hommes ne sont-ils pas des insensés contre lesquels les femmes se brisent le cœur, comme de frêles embarcations sur des rochers! Il a dû la faire souffrir cruellement; je ne puis lui pardonner; mais à qui je pense plus qu'à lui, plus qu'à ma mère, c'est à Esmée! Je puis l'appeler ainsi maintenant. Si je prends sa place, elle me haïra; après avoir été comblé par elle de tant de preuves de bonté, de confiance, voudrais-je la déposséder de son royaume, en disant la vérité? C'est moi qui suis lord Charterys! Elle me détestera... Je reviens de me promener dans les bois; il fait très froid et le vent souffle avec violence. Cet air vif a apaisé ma fièvre; je me sens comme coupable du crime de lèse-hospitalité; c'est de l'enfantillage, peut-être; mais je ne puis me raisonner. Si elle ne m'avait confié les clés de sa bibliothèque, je n'aurais jamais soupçonné mes droits. Mon ami Vico m'a écrit aujourd'hui; il paraît qu'il n'a pu trouver un seul amateur pour mes études, mais il a vendu trente louis un petit marbre que je possédais, attribué à Mino de Fiesole. Il m'a envoyé cette somme; je pars pour Londres; je vais demander à notre agent consulaire le nom d'un avocat à consulter sur cette affaire. Je lui tairai les noms en sorte qu'il n'y aura rien à craindre. J'ai causé du comte Alured avec l'intendant, qui l'a connu; il me l'a dépeint comme un homme léger, volontaire, capricieux. Il est mort d'une chute de cheval sur la grand'route. Peut-être eût-il réparé ses torts envers ma mère si Dieu lui avait prêté vie. Je voudrais pouvoir me le persuader.

. . . . . .

J'ai consulté à Londres un homme de loi; je lui ai montré la copie des actes, en gardant, bien entendu, les noms devers moi; après examen des pièces, il m'a déclaré que, suivant lui, le mariage était parfaitement légal, vu qu'à cette époque, en Italie, il n'y avait de mariage légal que le mariage religieux, et que d'ailleurs le comte était catholique comme tous ses ancêtres l'avaient été. Ces pièces constituent donc le titre indéniable d'héritier au fils né de ce mariage, à la condition toutefois que la naissance de cet enfant corresponde exactement à la date que j'ai indiquée, ce qui n'est pas difficile à établir. Il ne m'a pas dissimulé que cette affaire donnerait certainement matière à un très long litige, que la partie adverse protesterait; les mariages en Italie, avant l'indépendance, étant souvent secrets et par cela même sujets à suspicion légitime. L'affaire serait soumise à la chambre des lords et traînerait en longueur; quant à lui, il ne mettait pas en doute le résultat final, si les faits et les actes étaient conformes à mon dire. Après l'avoir remercié, j'ai pris congé de lui et je suis revenu ici. A mon arrivée, quand la grande porte s'est ouverte, j'ai senti que je rentrais chez moi. Quelle sensation étrange j'éprouve à me savoir le propriétaire, le maître ici!

Moi, un comte anglais! moi!.. Je m'installai près du feu; la tête de Berwick appuyée sur mes genoux. D'autres pensées alors m'envahirent. L'homme de loi m'avait dit qu'il y aurait pour la partie adverse matière à procès; cette phrase glaciale m'avait traversé le cœur comme une lame de poignard. Se pourrait-il que le sort nous réservât de devenir ennemis! Il n'y a honte ni pour l'un ni pour l'autre dans les faits qui seraient livrés au public, et néanmoins il serait honteux pour nous d'être ennemis! L'homme de loi avait encore ajouté qu'il se pourrait que le propriétaire actuel du titre et de la fortune cédât sans procès, s'il était convaincu de la justice de la cause. Oui, elle se désistera tout de suite, ma fière et belle cousine; elle quittera ma maison et me laissera tout seul, maître ici, sans jamais consentir à me revoir. Qu'aurai-je gagné à cela, sans parler de la question de bassesse et de trahison? — car sans sa bienveillance pour moi, sans la confiance qu'elle m'a témoignée, je serais toujours resté dans la plus profonde ignorance du passé. Je n'aurais jamais supposé que ma pauvre mère se fût enfuie du domicile conjugal, en proie à la folie de la jalousie et que j'étais un enfant légitime. N'est-ce pas trahison aussi bien qu'indélicatesse d'user de ce que j'ai appris pour déposséder lady Charterys de sa fortune? Voilà un véritable sujet de tourment pour moi. Je n'imagine pas comment je puis être mis en possession de ce qui m'appartient de par la loi, sans lui causer préjudice ou peine. Puis il est un autre côté de la question qu'il ne faut pas omettre; quand elle saura, comme je l'ai déjà dit, que je suis le fils légitime du comte Alured, elle n'attendra pas la décision des juges, elle ne daignera pas soulever des chicanes, elle m'abandonnera tout et me vouera une haine éternelle. Oui, si elle est assez généreuse pour ne pas me haïr comme spoliateur, jamais elle ne pardonnera à celui, qui, profitant d'une permission qu'elle lui a généreusement octroyée, de l'hospitalité qu'elle lui a offerte, en aurait abusé pour s'emparer sournoisement de sa position; position dont la loi et le monde l'auraient laissée jouir toute sa vie. Même au cas où elle croirait à l'authenticité des actes en question (ce qui pourrait ne pas être), elle n'aurait que mépris pour celui qui s'en serait fait des armes contre elle. Tout ceci est pour moi une véritable torture; je l'aime si passionnément que je tiens pour rien d'être reconnu comte de Charterys par toute l'Angleterre, si j'y perds un de ses sourires. Bien que j'aie maintenant le droit de porter la tête haute et que l'orgueil me soit désormais chose permise, je suis plus malheureux qu'avant d'avoir ouvert ce mystérieux secrétaire; je ne vois pas comment je puis être mis en possession de mon titre et conserver sa faveur. Si je lui montre ces documens, elle me considérera immédiatement comme son ennemi; je lui ferai peut-être même l'effet d'un traître. Je préfère rester Léon

Renzo qu'elle respecte et que peut-être... elle aime... Quel conseil me donnerez-vous, mon cher et respectable ami?

Don Eccelino Ferraris à Léon Renzo.

Il m'est bien difficile de vous donner un conseil dans la conjoncture présente ; tout votre avenir dépend de votre décision. Je vois ce qui vous torture : vous aimez votre cousine bien plus que vous ne tenez à son nom, à la fortune, à la puissance. Vous hésitez à vous l'aliéner en essayant d'établir vos droits, et je le comprends; si ce parti n'a pas pour résultat d'en faire votre ennemie, il sera du moins un obstacle invincible, pour une femme ayant le cœur haut placé, à ce qu'elle vous avoue son amour. Elle ne saurait se soumettre à faire un aveu qui contiendrait de pareils sous-entendus à vos yeux et à ceux du monde. D'un autre côté, votre cousine n'est peut-être pas digne de tant de dévoûment, d'un pareil sacrifice. Rappelez-vous que, lorsque vous l'avez vue pour la première fois, elle vous a fait l'effet d'une femme hautaine, capricieuse, frivole, d'une femme du monde dans toute l'acception du mot. Êtes-vous bien sûr que cette impression n'était pas la plus juste?

La fascination qu'elle exerce sur vous peut avoir troublé votre jugement. S'il en était ainsi, vous auriez perdu une belle position, une vie heureuse et digne, la possession d'un grand nom, pour une femme légère et incapable d'apprécier un tel sacrifice, qu'elle en ait conscience ou non! Tout ce que vous aurez souffert, tout ce que vous aurez perdu, vous sera compté pour rien. Il n'entre pas dans mon esprit de chercher à vous influencer. Je vous demande simplement de réfléchir mûrement et de ne rien faire par entraînement. Rien ne presse; on sait que vous devez rester ici jusqu'à l'achèvement complet de vos travaux. Pourquoi ne pas attendre qu'elle revienne pour prendre une décision? La générosité que vous méditez est presque surhumaine; mais je vous en crois capable et je ne le regretterais pas, si vous étiez sûr que celle qui vous l'inspire est à la hauteur de votre sacrifice, si... Vous devez avoir reçu à l'heure qu'il est ma lettre précédente en réponse à la nouvelle étourdissante que vous m'avez apprise. Pourquoi votre pauvre mère n'a-t-elle pas eu le courage de me faire des confidences, mon cher Léon! Quand je pense à tout ce que vous avez souffert, à votre génie méconnu, mon cœur saigne pour vous! Je prie le ciel que ce retour de fortune ne vienne pas trop tard.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Jours toujours sombres et toujours si longs! Je suis dans un état étrange d'anxiété et de surexcitation. Votre bonne lettre, toute cal-

mante qu'elle soit, n'est pas faite pour me rasséréner : vous me faites si bien comprendre que, quoi que je fasse, j'aurai fatalement lieu de m'en repentir ! Si je réclame mon héritage, je la perdrai certainement sans espoir de retour. Si je renferme ce secret dans mon cœur, comment pourrai-je faire que la distance qui nous sépare encore n'existe plus, moi qu'on regarde ici comme un aventurier, comme une sorte de mendiant digne de tous les mépris?

Je ne vois aucun moyen de combler l'abîme qui est aujourd'hui entre elle et moi ! Vous dites que rien ne presse; j'ai serré ces papiers dans un petit coffret en fer, et à moins que je ne le veuille, personne n'en aura jamais plus connaissance. Y a-t-il tant de donquichottisme à garder ce secret toute ma vie sans réclamer mes droits ? Vous ne savez donc pas que je ferais tout au monde pour la voir me sourire? Et jamais je n'aurai la faveur de ce sourire, si elle sait la vérité. Je me prends à m'étonner moi-même d'aller et venir partout ici, comme si je voulais m'assurer que tout m'appartient, m'appartient réellement, quand jamais je n'ai eu à moi jusqu'à présent que ma boîte de couleurs, un grenier pour logis avec une statuette ou un bronze par-ci par-là !

Je passe toutes mes soirées près du feu, les bras croisés, Berwick couché à mes pieds. Plus j'y réfléchis, plus il me semble que je ne saurais rien prendre de tout cela, puisque le prendre, c'est le lui faire perdre. En retour de toutes ses attentions, de son amabilité, de ses bontés pour moi, oserais-je donc la déposséder? Je travaille aux fresques tant que le jour me le permet; j'espère au moins que ce travail me fera honneur. L'autre jour, je ne pus m'empêcher de rire de pitié en entendant le majordome se permettre d'en jaser d'une façon peu convenable. Cela me semblait si grotesque! Ah! s'il m'avait seulement soupçonné d'être ce que je suis, comme il aurait courbé l'échine et léché la poussière de mes bottes! Quand je songe que j'ai le droit de balayer toute cette valetaille! Mais ce n'est pas le pouvoir, ni la reprise de mes droits qui me tente, c'est le loisir, le repos, la possibilité de passer toute ma vie à la poursuite de l'idéal, de m'entourer de tout ce qui est beau, élevé... Or, sans elle, fût-ce avec tout cela, ma vie serait seulement une maison sans musique, une ruche sans abeilles. Que faire? Je reste absorbé dans mes réflexions heure après heure, nuit après nuit et sans jamais pouvoir prendre de parti. Je contemple son portrait, et la pensée seule que je pourrais enlever à cette belle créature le luxe qui l'entoure, me paraît être un crime. Elle ne m'a plus écrit. Si elle allait épouser le jeune duc!.. Non, je ne le pense pas. L'hiver est long, long, long. Nous sommes au 26 janvier; à Rome, quand mars approche, comme la terre rit! comme les fleurs poussent! comme le sang bout dans les veines! Ici, il n'y a que neige et vent,

brouillard et verglas. Les pauvres fauves grelottent tristement sous les arbres sans feuilles au milieu des fougères noires et gelées.

Le maître d'hôtel m'apporte à l'instant un télégramme qu'il vient de recevoir de lady Charterys. Il est daté de Paris et ne contient que ces mots : « Nous arrivons demain. » Demain, comme ça, sans crier : Gare! Il prétend que milady n'agit jamais autrement. Mon Dieu, que lui dirai-je? Quel accueil lui faire? Est-ce la joie, ou la peine qui m'étouffe? Si je voyais seulement le parti que je dois prendre sagement, raisonnablement! Quand on songe que tout ceci n'est pas à elle, mais à moi! qu'elle est, en réalité, mon hôtesse! Voilà quatre mois qu'elle est partie, elle ne m'a pas écrit depuis un certain temps; peut-être que je ne suis plus pour elle qu'un pauvre artiste sans nom qui peint ses fresques! S'il en est ainsi,.. eh bien! je ne réclamerai jamais mes droits; cela ressemblerait trop à une vengeance. Si, au contraire, elle paraît me voir d'un autre œil,.. alors je partirai; j'enverrai son portrait à l'exposition, et peut-être réussirai-je à conquérir ainsi assez de renommée pour qu'il ne me soit plus défendu de lui dire : « Je vous aime. » Non, non, je ne lui enlèverai pas son petit royaume; j'en ai un plus vaste: l'art; elle a eu confiance en moi,.. elle n'aura pas à s'en repentir.

. . . . . .

Ce demain, c'est aujourd'hui! Je n'ai pu clore l'œil de la nuit; il est maintenant midi; elle peut arriver à chaque instant; je griffonne ces quelques mots au crayon dans la salle de bal; il neige, mais le soleil brille; on a envoyé son traîneau russe avec ses chevaux russes. Berwick est parti de lui-même avec le traîneau, lui qui ne voulait jamais me quitter; on dirait qu'il a compris. Comment l'aborder? que dire? ma position vis-à-vis d'elle me semble si fausse! C'est absurde, mais je ne puis combattre ce sentiment. J'entends un bruit de grelots, de voix, de portes qu'on ouvre, qu'on ferme; de chiens qui aboient, puis plus rien. Elle est arrivée!

Il est quatre heures, il fait presque nuit; c'est à peine si je vois ce que je vous crayonne à la lumière du feu; les fresques ne sont guère qu'à moitié, mais le temps a si souvent contrarié mon travail! Ses amis ne manqueront pas de lui insinuer que j'ai fait exprès de ne pas me hâter; je présume que je ne la verrai que demain. Le domestique qui est spécialement attaché à mon service est venu mettre du bois dans le feu. Il m'a dit que lady Cairnwrath était revenue avec milady, personne autre, mais qu'on attendait nombreuse compagnie dans une huitaine de jours. A ce moment, je serai parti; les fresques seront terminées plus tard par d'autres mains.

On vient de me remettre un pli : c'est un mot d'elle, pour me dire qu'elle m'envoie ses complimens et m'attendra dans la bibliothèque. C'est là qu'elle prendra le thé. Irai-je tout de suite? Je ne

puis le refuser; elle n'a rien oublié; je tremble à la pensée de la voir, bien que je le souhaite depuis si longtemps! Il me semble qu'elle va lire tous mes secrets dans mes yeux. Je l'aime à la folie et pourtant je ne puis lui parler! Faites des vœux pour moi, mon cher et excellent père. Ma prochaine lettre sera datée de Rome.

. . . . . .

Cette lettre n'a pas été mise à la poste, je la rouvre pour vous dire qu'il n'existe pas sous la voûte des cieux un mortel aussi heureux que moi. Même maintenant que je suis assis dans ma chambre éclairée par les faibles lueurs du matin, je ne puis croire à mon propre paradis; je doute encore qu'après avoir si longtemps combattu dans la vie, mon bon ange m'ait enfin pris en pitié. Dès que le domestique m'eut remis le message de lady Charterys, je partis pour me rendre près d'elle; je titubais comme un homme ivre. J'allais donc la voir dans la bibliothèque! Il me semblait que les murs parleraient! que le petit meuble trouverait une voix! Je croyais rêver, moi, debout devant elle, dans cette pièce qui m'était devenue si familière! Heureusement qu'il faisait demi-jour; un rayon de lumière pénétrait par les fenêtres à l'ouest; les brillantes clartés d'un grand feu se reflétaient sur le plateau d'argent, sur le samovar, sur la peau d'ours du foyer, sur elle, que j'avais devant les yeux! Sa pâleur était grande; elle semblait fatiguée; elle portait un costume de *five o'clock tea*, une robe de magnifique satin, ornée de vieux point qui lui seyait à merveille comme tout ce qu'elle porte d'ailleurs; elle me tendit la main et je la pris en m'inclinant très bas. Je ne soufflai pas un mot; j'étais incapable de parler; elle resta plus silencieuse aussi que de coutume, puis se mit à murmurer très vite toute sorte de petites phrases : la fièvre régnait à Cannes; sa grand'mère était tombée malade; elle s'était beaucoup ennuyée : c'est Londres transporté sur les bords de la Méditerranée; elle détestait le mélange d'un soleil implacable et d'un vent glacial, elle préférait une promenade à cheval sur les routes détrempées du Berkshire. Je me souviens de toutes ses phrases maintenant, sans les avoir pourtant bien entendues au moment où elle parlait.

Je la regardais ivre d'amour, torturé par la pensée qu'il me fallait la quitter, me séparer d'elle sans mot dire! Je ne voyais d'autre parti à prendre; je ne desserrais pas les dents. Alors elle se rapprocha de moi dans le clair-obscur de la lumière du feu et du jour qui baissait; tous deux l'un à côté de l'autre près de la cheminée. Je ne pouvais parler. Je baisai la main qu'elle me tendit, me disant à part moi : « Ah! si elle savait ce qu'il en est! » Si elle savait!.. Elle lut sans doute alors quelque chose d'étrange sur ma physionomie, car ses yeux prirent une expression singulière en

me regardant, puis elle me demanda avec sa brusquerie d'autrefois: « Alors vous n'avez rien à me dire? Êtes-vous fâché que je sois revenue? Où en sont les fresques? Vous êtes-vous beaucoup ennuyé? »

J'étais incapable d'articuler une parole, se fût-il agi de sauver sa vie ou la mienne. Je ne pouvais que la regarder, et bientôt ses joues se couvrirent d'une teinte aussi vive que celle du camélia qu'elle portait à son corsage. « Pourquoi n'êtes-vous pas venu à Cannes? dit-elle sans fixer sur moi ses yeux. J'aurais tant voulu que vous y vinssiez! Vous n'avez donc pas su comprendre? » Je ne répondis rien. Mon cœur battait à tout rompre, mais je ne prononçai pas un mot. Prenant alors ma main dans la sienne, elle me demanda pourquoi j'étais si fier, puis elle murmura tout bas: « Si vous m'aimez un peu, pourquoi ne pas me le dire? Que m'importent les autres, vous seul êtes tout pour moi. Nous pourrions être si heureux, si vous étiez moins fier! » Je tombai alors à ses pieds, que je baisai follement. Beaucoup plus tard dans la soirée, je lui ai tout raconté, je lui ai montré tous les papiers, qu'elle n'a même pas daigné regarder. Ce qui est à elle est à moi; ce qui est à moi est à elle. Le monde peut dire ce qu'il voudra; s'il la croit la plus généreuse de toutes les femmes, cette fois, du moins, il ne se sera pas trompé.

Lady Charterys à don Eccelino Ferraris.

Je vous aime déjà! Venez nous voir à Pâques; il projette d'acheter un palais abandonné qui domine Florinella et de le faire restaurer. Nous pourrons donc ainsi aller vous voir souvent; il prétend que ce palais est l'œuvre de Bramante et qu'il vous a entendu fréquemment exprimer le regret de le voir tomber en ruines.

Lady Cairnwrath à lord Llandudno.

Un grand scandale nous a été miraculeusement épargné. Lord Charterys (car ce gentleman est incontestablement lord Charterys, je trouve entre lui et le pauvre Alured une ressemblance frappante) se conduit d'une façon irréprochable; il n'entend pas que la chose soit rendue publique, disant qu'il lui est parfaitement égal que le monde le prenne ou non pour le créancier de sa femme. Peu importe d'ailleurs, puisque d'une façon ou de l'autre le fils aîné portera le titre et héritera de la fortune. Je suis très aise que rien de tout cela n'ait transpiré. Il m'est fort agréable aussi de penser que l'obscurité du nom sous lequel il était connu ne m'ait jamais empêchée de le considérer comme un homme de très nobles façons. Vous

devez vous souvenir que je disais toujours qu'il avait grand air. Il sera certainement difficile de faire comprendre comment nous avons pu consentir à une union d'apparence si disproportionnée, si invraisemblable; mais lorsqu'on apprendra que nous lui avons accordé notre approbation, personne ne s'avisera d'émettre un blâme. Chacun sait que je n'aurais jamais souscrit à rien d'excentrique ou d'inconvenant. Au demeurant, je ne vois pas pourquoi on ne ferait pas savoir indirectement ce qui en est. Si vous le jugez à propos, vous pouvez parfaitement prendre à part au club, dans l'embrasure d'une fenêtre, un ou deux de vos amis et leur en faire la confidence. Il n'en faudra pas davantage pour que la cour et la ville soient bien vite informées.

En résumé, cela vaut peut-être mieux que de nous laisser supposer capables d'une mésalliance. Esmée a été pour moi un grand sujet d'inquiétude et de préoccupation depuis quelques années; je me félicite de passer ma responsabilité à lord Charterys. Elle l'aime éperdument et, de plus, est très docile. Je n'aurais jamais cru qu'elle eût pu ainsi changer du jour au lendemain sous la simple influence d'un sentiment.

Léon Renzo à don Eccelino Ferraris.

Arrivez-nous à Pâques. Abandonnez une fois au moins votre sanctuaire pour venir nous donner la bénédiction nuptiale.

M. Hollys à lady Charterys.

Je suis littéralement renversé, abasourdi! Je ne vous en félicite pas moins tous les deux. Quand les fresques seront-elles achevées? Vous m'avez pardonné, je l'espère?

Lady Charterys à M. Hollys.

Oui, je vous pardonne et même les sottises que vous m'avez écrites. Je l'appellerai toujours Renzo. Nous comptons rester ici tout l'été et... il achèvera les fresques!

OUIDA.

Traduit par HEPHELL.

MADAGASCAR

ET

LES MISSIONNAIRES ANGLAIS

A quelque secte philosophique qu'on appartienne, il faut avoir l'esprit fort étroit ou fort prévenu pour méconnaître les services que les missionnaires de toute confession ont rendus et rendent encore à la science, à la géographie, à l'esprit de découverte aussi bien qu'au commerce et à la politique des nations qui les protègent. « Le missionnaire, sa Bible à la main, a dit un géographe, derrière le missionnaire le trafiquant avec sa quincaillerie et ses étoffes, derrière le marchand le colon, puis le marin et le soldat, telle a été pour beaucoup de pays devenus anglais la marche de l'asservissement et de la conquête. » Ce n'est pas que nos voisins d'outre-Manche aient toujours une grande considération pour ces intrépides convertisseurs qui répandent aux extrémités du monde et l'évangile et l'Angleterre; ils respectent infiniment les reliques, ils ne respectent pas toujours celui qui les porte. Les missionnaires protestans qui se sont installés dans la capitale des Hovas, et qui sont parvenus par des prodiges d'activité et d'industrie à s'y rendre maîtres du gouvernement comme des consciences, n'appartiennent pas à l'église anglicane; ils sont les envoyés, les dévoués serviteurs de la Société des missionnaires de Londres et de la Société des amis. Nous avons appris d'un voyageur fort distingué que tel Anglais de la haute église qu'on voit arriver à Tananarive croirait déroger en rendant visite à ces représentans de la démocratie dissidente. Il ne les tient pas pour des *gentlemen*, ce qui ne l'empêche pas de les tenir pour des subalternes fort utiles dont on ne saurait trop encourager les entreprises, et si quelqu'un s'avisait de leur cher-

cher chicane ou de les déranger dans leur travail, il serait le premier à recommander à la protection du *foreign office* ces gens de peu, avec qui il ne se soucie pas d'échanger des *shake hands*. Ce n'est pas ainsi que raisonnent tels de nos députés. Si on les écoutait, nous retirerions dès aujourd'hui notre protection à nos missionnaires catholiques. C'est cependant le propre d'un homme d'état que de savoir tirer parti de tout, même de ce qu'il n'aime pas, et le jour où la France ne saurait plus se servir de ses lazaristes, de ses capucins, même de ses jésuites, pour faire ses affaires dans le monde, il serait prouvé qu'elle a perdu tout sens politique, que ses intérêts permanens lui sont moins chers que ses opinions d'un jour. Aussi bien que la superstition, la libre pensée a ses fanatiques; il en pousse partout, dans les laboratoires de physiologie comme dans les sacristies, et tout fanatisme est un abêtissement.

Une nation doit savoir se servir de ses missionnaires, mais elle se doit aussi à elle-même de les surveiller, de les tenir en bride, de réprimer dans l'occasion l'indiscrétion de leur prosélytisme. Ils sont fort utiles, mais ils peuvent devenir dangereux. Avec les meilleures intentions du monde, ils ont l'esprit contentieux, querelleur et des ambitions envahissantes. Une fois installés, il ne leur suffit plus d'être tolérés, ils deviennent intolérans; il ne leur suffit plus d'être consultés, ils parlent en maîtres, leurs conseils sont des ordres. Toute résistance qu'ils rencontrent les indigne comme une impiété, et, si on les laissait faire, ils mêleraient leur gouvernement à leurs querelles personnelles, ils l'engageraient dans de fâcheuses intrigues. Après avoir prêché Jésus et la paix, les missionnaires anglais de Madagascar ont soufflé la dispute et la guerre. Ayant eu le bonheur de convertir les Hovas, ils les ont encouragés à réduire leurs voisins en vasselage. Quiconque touche à leurs catéchumènes entreprend contre le Seigneur, et le jour où les Hovas, méconnaissant nos droits, se sont brouillés sans façon avec nous, ils ont passionnément épousé leur cause et leur injustice. Les députations que la société des missions de Londres a envoyées à lord Granville lui ont remontré que le gouvernement britannique manquerait à tous ses devoirs s'il ne protégeait pas contre toute atteinte l'œuvre de Dieu et de ses serviteurs. S'il n'avait tenu qu'à ces orateurs indiscrets et prolixes, l'Angleterre et la France auraient réglé cette question à coups de canon. Heureusement, lord Granville, qui sait se servir des missionnaires, sait aussi résister aux intempérances de leur zèle. Il les a poliment écoutés; mais, quel que fût son désir de leur être agréable, il les a poliment éconduits.

On ne peut en vouloir aux missionnaires anglais de souhaiter que les Hovas soumettent à leur empire tout Madagascar, qui est la troi-

sième île de l'univers, ne le cédant en étendue qu'à la Nouvelle-Guinée et à Bornéo. On ne peut s'étonner surtout qu'ils les excitent à étendre leur domination sur les habitans de la côte occidentale et sur les Sakalaves, nos protégés. Mais les prétentions ne sont pas des droits. Il est à peu près certain que les Malgaches sont des Malais, originaires de quelque archipel de l'Océan-Pacifique, et que, parmi ces Malais, qui ont envahi Madagascar, les Hovas sont les derniers venus. Il est également certain qu'ils ont mis beaucoup de temps à devenir un peuple. Pendant des siècles, la province centrale d'Imerina, où ils ont leur principal établissement, a été divisée en petites souverainetés indépendantes les unes des autres, et naguère encore ils étaient tributaires des chefs des Sakalaves. Leur grandeur a été l'ouvrage de leurs rois. Entre 1810 et 1828, Radama Ier se procura des armes à feu et des munitions, se créa de toutes pièces une armée qu'il équipa à l'européenne, et, non content de secouer le joug de ses voisins, il fit chez eux plus d'une expédition heureuse, massacrant tout ce qui lui résistait, pillant les villages, réduisant en servitude les femmes et les enfans. De ce jour, il aspira à la souveraineté de l'île entière, et ses successeurs en firent autant. Cependant, de l'aveu même des missionnaires, un tiers de l'île, au sud et à l'ouest, a conservé son autonomie, et dans plusieurs districts où les Hovas ont pris pied, leur autorité est toujours contestée.

On s'accorde à reconnaître qu'ils sont supérieurs aux autres races, qu'ils ont le teint plus clair et plus d'ouverture d'esprit, qu'ils sont plus propres au commandement et à la conquête. Cela tient en partie à la nature du pays qu'ils habitent, du sol d'où ils tirent leur subsistance. Le versant de Madagascar qui regarde l'Océan-Indien est assez fertile, grâce aux pluies continuelles qui l'arrosent, mais la côte est fiévreuse. En remontant le cours des rivières, après avoir traversé la région des forêts qui forme comme une ceinture sur tout le pourtour de l'île, on arrive à un grand massif granitique presque entièrement dénudé, coupé de petites vallées où les indigènes cultivent leur riz (1). C'est là que se trouve la province d'Imerina, dont les Hovas prirent jadis possession. La culture y est moins facile que dans la plaine, mais l'air y est plus pur. L'effort est pour un peuple le meilleur des régimes, et les Hovas doivent leur supériorité aux peines qu'ils se donnent pour se nourrir autant qu'à la salubrité de leur climat. Mais ils la doivent surtout à l'éducation qu'ils ont reçue de leurs souverains, qui par des moyens violens les ont dressés à la discipline, leur ont appris à obéir.

(1) *Madagascar*, par Alfred Grandidier. Bulletin de la Société de géographie du mois d'août 1871.

Dans la plupart des autres tribus malgaches, l'homme a gardé quelque chose de l'indépendance du sauvage. Quand il est mécontent de son chef, il le quitte; quand il est mécontent de sa rizière ou de son champ de manioc, il s'en va chercher fortune ailleurs. L'Hova ne se permet jamais d'être mécontent, et jamais il ne se permet de s'en aller. Parmi leurs voisins sont les Baras, qu'on reconnaît facilement à leur collier d'amulettes en bois, ainsi qu'à leurs cheveux, qui, à force de graisse et de cire forment sur le derrière de leur tête un chignon aussi volumineux qu'une balle de cricket. Un missionnaire anglais nous assure qu'il a su lire dans l'âme des Baras, que leurs pensées peuvent se résumer ainsi : « J'entends faire ce qu'il me plaira de mon fusil et de ma poudre, de mon rhum, de mes femmes et de mes bœufs; j'entends piller ou tuer tout ce qui me tombera sous la main et voler à mon prochain son bétail, ses femmes, ses enfans. Si personne ne m'en empêche, règne qui voudra sur le pays que j'habite ! » Il en va tout autrement des Hovas. Ils ont appris à n'aimer que ce qu'aime leur maître, à ne haïr que ce qu'il déteste ou, du moins, à en faire semblant. Ils n'ont que les opinions qui lui agréent, ils ne discutent jamais ses ordres ni son bon plaisir, car la discussion est le commencement de la désobéissance. Ils admirent tout sans s'étonner de rien, ils bénissent la verge qui les frappe.

Chez les Hovas, le souverain n'est pas seulement la source de toute loi et de tout honneur, il est l'unique propriétaire du sol, dont ses sujets n'ont que l'usufruit. Leur personne est à lui comme leurs biens; il peut disposer à sa guise de leurs bras et de leurs jambes sans se croire tenu à aucune rémunération. A-t-il une maison à faire bâtir? il ordonne une conscription ou une presse d'ouvriers, et les gens de tout rang, de toute condition lui sont également bons pour aller couper du bois dans la forêt, pour lui amener de la pierre et pour pétrir ses briques. Personne n'oserait se soustraire à ces dures corvées, qui portent le nom de *fanompoana*, et c'est un principe de droit public qu'un particulier n'est autorisé à travailler pour lui-même que quand son roi ou sa reine n'ont rien à lui donner à faire. C'est encore un principe que personne n'a le droit de rien inventer qu'à la demande du souverain et pour lui être agréable. La reine Ranavalo Ire, qui n'avait pas l'humeur douce, frappa d'amende deux de ses sujets qui s'étaient permis de fabriquer un violon, après quoi, comme elle aimait la musique, elle les autorisa à en fabriquer gratis beaucoup d'autres, dont elle daigna accepter l'hommage. C'était sa façon d'encourager les arts. Il en résulte que Tananarive est un endroit où l'esprit d'invention ne fleurit pas, où il n'est permis d'avoir du génie que par ordre du gouvernement, où les talens se cachent modestement comme la violette sous l'herbe, de crainte qu'on ne les exploite. Mais il en

résulte aussi que quand un roi ou une reine veulent faire la guerre aux Sakalaves, ils peuvent compter sur leurs soldats.

Formés à cette école, les Hovas sont devenus le plus respectueux des peuples. « Il n'est pas facile pour un Européen, lisons-nous dans un récent ouvrage de M. James Sibree, de se faire une idée juste d'une autocratie aussi absolue que celle qui règne à Madagascar, où chaque indigène, à quelque rang qu'il appartienne, est considéré comme un serviteur du prince et où personne ne peut faire quoi que ce soit, changer de séjour, bâtir une maison ou un tombeau, se marier, entreprendre un voyage, sans en demander la permission à quelque fonctionnaire ou au souverain lui-même. Un tel régime nous fait penser à la monarchie juive et à l'état social décrit dans les livres sacrés. Aussi des paroles telles que ce verset des Proverbes : — La colère du roi est comme le rugissement d'un lion et sa faveur comme la rosée sur l'herbe, — trouvent-elles facilement un écho dans tous les cœurs malgaches. » Peut-être est-il permis d'en conclure que, dans l'habile système d'éducation imaginé par les missionnaires, l'ancien Testament a fait trouver grâce au nouveau dans l'esprit des rois hovas. Il n'était pas difficile de leur faire admirer ce Salomon qui avait trois cents concubines et qui encaissait chaque année 666 talens d'or, sans compter ce qu'il retirait des rois d'Arabie et du trafic des marchands. Salomon a servi d'amorce, le Dieu crucifié n'est venu qu'après. Il n'est que de savoir s'y prendre pour faire avaler aux enfans une pilule dans une dragée.

Il faut rendre justice aux missionnaires anglais. Ils se sont employés activement à réformer les mœurs à la fois relâchées et brutales des Hovas, à les dégoûter et de leurs vices et de la cruauté de leurs lois. Avant eux, on recourait aux jugemens de Dieu et au discernement des crocodiles pour s'assurer de l'innocence d'un accusé. On le contraignait à boire le suc vénéneux du *tangena* ou on le jetait dans une rivière abondante en caïmans. Il est vrai qu'au préalable on adressait à ces sauriens une éloquente harangue ; on les engageait à se recueillir, à examiner consciencieusement tous les faits de la cause, à ne point faire acception des personnes. C'était trop leur demander, les crocodiles ont une faiblesse pour l'innocent quand il est gras. Les missionnaires n'ont point perdu leurs peines, ces usages féroces sont tombés en désuétude. Ils se sont appliqués également à combattre l'abus du rhum et la polygamie, à rendre le mariage plus sérieux, moins fragile; ils travaillent à l'extirpation graduelle de l'esclavage. Ils ont beaucoup fait aussi pour l'instruction. Ils ont donné aux Hovas un alphabet, ils ont fondé des écoles très fréquentées, où l'on apprend à lire, à écrire, à chanter de beaux cantiques anglais traduits en beau malgache.

Leur principale étude a été de dégriser ce peuple de ses idoles ou

odis, qui sont moins des idoles que des fétiches ou talismans en qui réside une puissance magique et de qui dépend la santé comme le bonheur des particuliers et de l'état. Nous tenons d'un courageux et très savant explorateur de Madagascar que ce ne sont point les Anglais qui ont appris aux Hovas à croire en Dieu, que depuis longtemps ils avaient donné à l'Être suprême deux noms dont l'un signifie créateur et l'autre le « Seigneur qui sent bon. » Mais ce même explorateur, M. Grandidier, dont l'ouvrage encore inachevé sur Madagascar fera époque dans cet ordre de travaux, déclare qu'il n'existe pas de peuple plus stupidement superstitieux que les Malgaches. Ils n'admettent pas que rien arrive naturellement ; bonheur et malheur, tout est dû aux talismans et aux sorts. « Est sorcier tout individu qui se distingue d'autrui par ses actions et par ses paroles, et un pauvre voyageur qui passe ses journées à recueillir des informations, à écrire, à regarder les astres, à causer avec le bon Dieu, comme ils le disent dans leur idiome pittoresque, ou à manier une foule d'instrumens extraordinaires, à collectionner des peaux d'animaux, à plonger des reptiles dans l'alcool, donne prise aux soupçons; c'est un monstre contre lequel tout est permis. » Pendant son séjour dans l'état de Fihérénane, M. Grandidier fut traduit plus d'une fois en cour d'assises sous la prévention de sorcellerie. Il ne se tira d'affaire qu'en se conciliant l'amitié du roi, en contractant alliance avec lui par le solennel et redoutable serment du sang. Un missionnaire anglais lui a fait un crime de s'être prêté à cette comédie à laquelle il a dû son salut; pour notre part, nous l'en remercions. Personne n'aurait pu écrire à sa place le livre qu'il prépare et qui fera honneur à la science française.

Autant les Hovas comme les autres tribus ont de crainte des sorciers, autant ils avaient de foi dans leurs prétendues idoles domestiques ou *sampys* et dans leurs fétiches nationaux, dont le plus glorieux, Rakelimalaza, qui protégeait ses adorateurs contre les crocodiles, les sorts et le feu, consistait tout simplement en trois petits morceaux de bois enveloppés de soie blanche. Une autre idole non moins vénérée, Manjakatsiroa, dont le nom signifie : *N'ayez pas deux maîtres*, ne faisait pas grande figure : c'était un petit sac rempli de sable. La première fois que le souverain se montrait au peuple après son avènement, il tenait dans sa main le petit sac, et grâce à Manjakatsiroa, il n'y avait pas d'émeutes sous son règne. Aujourd'hui ce dieu ou ce saint est bien déchu de ses honneurs ; on ne veut plus en entendre parler à la cour de Tananarive, on l'y considère comme un intrigant qui ne valait pas l'huile de castor dont on l'oignait pour s'insinuer dans ses bonnes grâces. Ceux qui croient encore en lui et qui regrettent ses bienfaits en sont réduits à se cacher et à se taire.

Mais un peuple fétichiste qui change de religion ne fait souvent que

changer de fétichisme, et, de l'aveu des missionnaires, c'est un cas qui se produit souvent chez leurs catéchumènes hovas. M. Sibree convient qu'à cet égard ils laissent beaucoup à désirer. Le nom qu'ils ont donné au christianisme veut dire « la religion qui prie, » et il en est plus d'un qui attribue à la prière une influence magique. Tel autre croit que les grâces dites avant le repas rendent la nourriture plus saine, plus profitable, et pour concilier le bienfait et la paresse, il se dispense de les dire en appelant une fois pour toutes la bénédiction du ciel sur sa provision de riz. Tel autre attribue à l'eau du baptême de si miraculeuses vertus qu'il demande à la boire. D'autres encore sont persuadés que le vin et le pain de riz de la communion procurent infailliblement le bonheur dans ce monde encore plus que dans l'autre, et pourvu qu'ils communient le premier dimanche de chaque mois, ils sont en règle, leurs péchés ne les inquiètent pas. Aussi sont-ils très friands des espèces consacrées, l'eau leur en vient à la bouche, et dans les transports de leur gourmandise on a vu des excommuniés, à qui la sainte table était interdite, chercher à la prendre de force; ils se ruaient sur l'autel, qu'on eut peine à défendre contre leurs assauts. Que le fétiche soit un petit sac de sable ou un morceau de pain consacré, un fétiche est toujours un fétiche. Mais ne soyons pas trop sévères pour les Madécasses. Anglais ou Français, protestans, catholiques ou libres penseurs, beaucoup d'entre nous ont leur Manjakatsiroa et lui sont fort dévots.

Les Hovas ont assurément de grandes obligations aux missionnaires, et de leur côté les commerçans anglais doivent leur savoir beaucoup de gré des profits qu'ils leur procurent par les changemens qu'ils ont introduits dans les mœurs de Madagascar. S'ils s'étaient contentés d'enseigner aux Malgaches que deux amis qui se rencontrent ont meilleure grâce à se toucher dans la main qu'à se frotter le nez l'un contre l'autre, le commerce en eût retiré peu de bénéfice. Mais ils leur ont appris à réformer leur costume, c'est là une révolution d'une bien autre conséquence. Les Malgaches s'habillent d'une grande pièce d'étoffe, nommée *lamba*, dans laquelle ils se drapent comme dans une toge, en laissant retomber un des pans sur leur épaule gauche. Le plus souvent ce *lamba* était un vêtement sordide, fabriqué en étoffe de chanvre ou de rofia. Partout où se formait une communauté chrétienne, on représenta aux nouveaux convertis que la régénération de l'âme devait se manifester au dehors par une régénération du costume, que les femmes devaient porter une robe de coton, les hommes une chemise et un pantalon, qu'il convenait que leur *lamba* fût désormais en cotonnade provenant d'une manufacture d'Angleterre. Les missionnaires anglais ont quelquefois une franchise un peu crue, ils ne se cachent pas de mêler aux choses du ciel les intérêts d'ici-bas et l'esprit des affaires à la piété.

« Partout où s'implante la religion de Jésus, nous dit M. Sibree, il se produit aussitôt une demande de marchandises étrangères, et le négociant suit de près l'évangéliste. Des données statistiques recueillies par divers consulats il ressort que, depuis l'introduction du christianisme dans les îles de la Polynésie, chaque missionnaire protestant rapporte au commerce européen et américain 10 mille livres sterling par an; les missionnaires de Madagascar n'en sont pas encore là; mais ce n'est pas les surfaire que d'affirmer que chacun d'eux représente 2 ou 3 mille livres d'importation annuelle. » Cela peut être vrai, mais il l'est aussi qu'un évangéliste ferait mieux de ne pas savoir si exactement ce qu'il vaut, de laisser aux fabricans de Manchester et de Sheffield le soin d'estimer en livres sterling son prix courant. C'est à eux de s'assurer qu'en souscrivant à l'Œuvre des missions, ils en auront pour leur argent.

Si, depuis 1820, il y avait à Tananarive des missionnaires protestans, il s'y trouvait aussi des jésuites français aussi actifs, aussi patiens, aussi attentifs aux occasions, aussi dévoués à leur œuvre que leurs rivaux. Rome a été vaincue, le protestantisme et l'Angleterre ont gagné la partie. A quoi faut-il attribuer leur victoire? Croirons-nous qu'une église démocratique convenait mieux au naturel d'un peuple qui n'avait jamais eu de sacerdoce? Il se pourrait aussi que les Hovas eussent plus de goût pour des offices où la prière et le sermon sont à peu près tout. Ils aiment beaucoup à discourir. L'étranger s'étonne de les voir passer des heures entières à faire assaut d'éloquence sur des questions de bibus, et dans leurs *kabars* ou assemblées publiques, leurs orateurs se signalent par leur inépuisable faconde; la journée s'écoule sans que le fleuve ait tari. Des chapelles où l'on prêchait en malgache leur plaisaient plus que celles où l'on parle latin. Ils se mirent bientôt à prêcher eux-mêmes et ils y faisaient merveilles; plusieurs d'entre eux se révélèrent en peu de temps comme de véritables virtuoses du cantique, de la prière et du sermon. Quoi qu'il en soit, dans cette lutte acharnée, l'événement dépendait avant tout du savoir-faire des hommes, et le dernier mot devait rester aux plus habiles. Pour qui sait lire entre les lignes, l'admirable livre dans lequel le révérend William Ellis a raconté l'histoire de la mission anglaise à Madagascar fait foi que la principale raison de la victoire de l'Angleterre a été M. Ellis lui-même, que personne n'a été plus consommé que lui dans l'art de s'insinuer et d'évincer un adversaire (1). C'est ainsi qu'on en jugeait à Tananarive. Si le jésuitisme consiste à mettre tour à tour les croyances au service des intérêts et les calculs d'une poli-

(1) *Madagascar revisited*, by the rev. William Ellis, author of *Polynesian Researches; three Visits to Madagascar*, etc. London, John Murray, 1867.

tique mondaine au service de l'évangile, les missions protestantes ont leurs jésuites, d'autant plus redoutables qu'il n'y a pas d'enseigne à leur boutique.

Cependant les missionnaires des deux confessions n'avaient pas tardé à reconnaître que la méthode des conversions individuelles ne les mènerait pas bien loin, que, dans une société autocratique comme celle des Hovas, le coup de génie serait de convertir le souverain, qu'en capturant cette seule conscience, ils prendraient la nation tout entière dans la nasse. A la pêche à la ligne qui ne préférerait la pêche au filet? L'entreprise, après avoir été très difficile, l'était moins. Les souverains hovas avaient commencé par mépriser de tout leur cœur ces étrangers venus on ne sait d'où, qu'ils voyaient arriver dans des maisons flottantes. Ils traitaient ces aquatiques de têtards. Quand ils les connurent mieux, le mépris fit place à la crainte. On essaya de les éconduire; pour se rendre inaccessible, il fut interdit d'ouvrir des routes entre la montagne et la côte. Mais à la crainte succéda par degrés l'admiration. On reconnut leur supériorité, le profit qu'on pouvait trouver à frayer avec eux. On conclut avec ces têtards des traités de commerce, on tâcha de les imiter, on fut tourmenté du désir de leur dérober leurs secrets, leurs rubriques. On pensa y parvenir d'abord en singeant leur costume, puis en apprenant leur langue. Cela ne suffisait pas, on en vint à se dire que le seul moyen de les égaler en puissance et en adresse était d'adopter leur religion. C'est de ce jour que le petit sac de sable perdit beaucoup de la considération dont il avait joui durant des siècles.

Mais les souverains hovas avaient un choix à faire : il fallait opter entre les deux confessions qui se disputaient leur conscience comme la plus désirable des proies. C'était un point de politique à résoudre. Protestans et jésuites travaillaient de leur mieux; longtemps, la lutte fut indécise. Que d'intrigues traversées par d'autres intrigues! Que de mines et de contre-mines! Dans les premiers jours du règne de Radama II, un bruit avait couru qui contrista toute la Grande-Bretagne : on prétendait que le jeune roi s'était fait catholique romain et qu'il avait choisi un Français pour son premier ministre. Il n'en était rien. Radama avait l'humeur débonnaire, humaine et généreuse, le goût des réformes et de la tolérance. Il encouragea les chrétiens à instruire son peuple et il donnait volontiers patente à quiconque ouvrait une école. Ceux qui le connaissaient bien assuraient qu'il était déiste, qu'un de ses instituteurs avait lu l'*Age de la raison* de Paine et lui en avait inoculé les principes, qu'il croyait en Dieu, mais ne croyait pas à la Bible. Par une de ses premières proclamations, il établit une entière liberté religieuse, déclarant à ses sujets qu'ils étaient libres de rester païens ou de se faire à leur choix mahométans, catholiques ou protestans. Il entendait, comme le grand Frédéric, que dans ses états

chacun pût faire son salut à sa façon; mais, pour sa part, il se réservait. Un jour, le sacristain préposé à la garde d'un fétiche lui envoya dire que l'idole réclamait un bœuf; il répondit : « Fort bien; qu'elle vienne elle-même me présenter sa demande et peut-être aura-t-elle son bœuf. » L'abbé Webber lui rendait souvent visite et ne se lassait pas de lui redire qu'il avait les clés du ciel dans sa poche. Pour complaire à l'abbé, Radama assistait quelquefois à la messe, mais il avait soin de paraître le même jour au prêche. Il avait choisi M. Ellis pour son professeur d'anglais, et, disait-on, pour son chapelain. M. Ellis lui faisait traduire les psaumes et l'évangile; mais quand ce maître homme devenait trop pressant, Radama se dérobait comme une anguille en répondant avec un sourire agréable : « Dieu seul peut savoir ce qui se passe dans mon cœur. »

En 1862, l'Angleterre et la France s'étaient fait représenter à son couronnement, et il avait dit : « Le général Johnstone et le commodore Dupré aspirent l'un et l'autre à l'honneur de me couronner. Que faire? Je n'ai pas deux têtes. » Il se tira de cet embarras en se couronnant lui-même dans une cérémonie imposante, à laquelle assistèrent M. Ellis et ses acolytes, les pères jésuites, les sœurs de charité, ainsi que les idoles Rakelimalaza et Manjakatsiroa. Ce jour-là tout le monde était de fête. Les jésuites eurent les honneurs de la journée par un véritable tour de passe-passe. Le matin, de fort bonne heure, le très révérend père Jouen, préfet apostolique de Madagascar, s'était présenté au palais, accompagné du père Finaz. Ils avaient demandé au roi la faveur d'examiner de près la belle couronne d'or dont l'empereur Napoléon lui faisait présent. Après l'avoir tâtée, ils lui proposèrent de l'essayer, de s'assurer qu'elle lui allait bien. Il y consentit innocemment. L'instant d'après elle était aspergée d'eau sainte, et le père Jouen la lui posait sur la tête en s'écriant : « Sire, c'est au nom de Dieu que je vous couronne. » — « Il était près de huit heures, nous dit le très révérend père dans son récit, quand cette cérémonie s'est terminée, n'ayant guère pour témoins que Dieu et ses anges. » — Il ne semble pas que Dieu et ses anges aient vu avec plaisir ce tour d'escamotage, car cette couronne aspergée d'eau bénite n'a pas porté bonheur à Radama. Quelques mois plus tard, ce prince, qui n'avait jamais versé le sang, mourait étranglé, victime d'une conspiration de cour.

Les missionnaires anglais sont moins sujets que les jésuites à se payer de vaines apparences. Ce fut sous le règne qui suivit que s'annonça leur victoire définitive, préparée par des soins infatigables. Elle éclata en 1868, dès l'avènement de la reine actuelle, Ranavalona II. La Bible supplanta les idoles dans la fête de son couronnement. Au mois de février de l'année suivante, elle reçut publiquement le baptême, ainsi que son premier ministre. Du même coup, elle avait

dépêché partout ses aides-de-camp, qui se comptent par centaines et par milliers, pour annoncer à son de trompe, de village en village, qu'il n'y a que les bœufs qui n'aient pas de religion, qu'elle avait choisi la sienne, que la sienne était la bonne, qu'elle priait ses sujets de n'en pas douter. On imagine facilement l'effet de cet ukase. Les peuples se précipitèrent au baptême; fétichiste le matin, toute la province d'Imerina était chrétienne avant le soir. Ce que vaut cette conversion, les missionnaires le savent, et M. Sibree n'en fait pas mystère. Parfois la nouvelle se répand que la reine est sur le point de se raviser, et le vide se fait subitement dans telle chapelle où se pressaient chaque dimanche plus de quatre cents dévots.

Mais jusqu'ici Ranavalona n'a point changé d'avis. Eût-elle des scrupules, des repentirs, on y mettrait bon ordre. Depuis 1828, sauf un intervalle de dix-huit mois, les Hovas n'ont été gouvernés que par des reines, et quand les reines gouvernent, les premiers ministres sont tout-puissans. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles Radama II, qui n'avait jamais versé le sang, est mort étranglé. La reine jouit de tous les privilèges, de toutes les pompes de la royauté. Elle ne sort jamais de son palais qu'en grand appareil; son palanquin et son parasol rouge causent des éblouissemens à son peuple. Dans ses voyages, trente mille hommes lui servent d'escorte, et partout où a passé sa gloire, l'herbe a peine à repousser. Mais Ranavalona est une marionnette dont son Richelieu tient les fils. Le gouvernement des Hovas est aujourd'hui une monarchie absolue tempérée par l'omnipotence d'un premier ministre, qui oblige sa souveraine à ne faire et à ne dire que ce qu'il désire qu'elle fasse et qu'elle dise, et à son tour le premier ministre ne se permet de désirer quelque chose qu'après avoir consulté ceux qui l'ont converti. Sa reine est la prisonnière d'un prisonnier.

Quels que soient leurs mérites et leurs vertus, les missionnaires sont des hommes. Enflés par leurs succès, ils ont abusé de leur fortune. Jusqu'ici les souverains hovas avaient pratiqué une politique de bascule dont ils se trouvaient bien : ils avaient recours à l'Angleterre pour résister aux prétentions de la France; ils recouraient à la France pour se sauver de la domination anglaise. Les missionnaires entendent régner sans partage; ils ont décidé que l'ennemi, c'était le Français, qu'il fallait renvoyer chez lui cet intrus. Ils ont oublié que, s'ils sont installés depuis 1820 à Tananarive, nous avons, depuis deux siècles au moins, des intérêts à Madagascar, que nous possédons l'île de Nossibé sur la côte nord-ouest, celle de Sainte-Marie sur la côte orientale, que nous avons toujours stipulé pour nos nationaux et pour nos colons de l'île Bourbon le droit d'établissement dans le pays des Hovas, et que par les traités de 1841 les Sakalaves ont reconnu notre protectorat, qu'ils avaient sollicité.

Mais les missionnaires anglais ont persuadé au premier ministre de

la reine Ranavalona que depuis les désastres qu'elle a essuyés, la France n'est plus la France, que comme le lion chargé d'ans, elle en est réduite à pleurer son antique prouesse, que dans son affaiblissement elle ne sent plus les insultes, que s'avisât-elle de se fâcher, l'Angleterre et l'Allemagne prêteraient main-forte à l'insulteur. Au lieu de s'entendre avec nous, la reine a envoyé des ambassadeurs mendier de place en place l'assistance étrangère. Ils ont eu de grandes déconvenues. En Angleterre, on leur a fait comprendre qu'on avait pour eux beaucoup de sympathie, mais que la sympathie n'est pas de l'aide, qu'on tenait à ne pas se brouiller avec nous. A Berlin, M. de Bismarck leur a signifié qu'ils n'avaient rien à espérer de lui, qu'il voyait avec plaisir la France se distraire de ses chagrins, qu'il n'avait garde de lui envier les consolations lointaines qui lui servent à tromper ses regrets. Sur ces entrefaites, le canon français a grondé. Majunka comme Tamatave ont été bombardées et occupées par l'amiral Pierre, et les douanes hovas sont dans nos mains. Dieu nous préserve d'abuser de notre facile victoire! Personne parmi nous ne se soucie de conquérir Madagascar. Cette grande île, plus étendue que la France, n'a que quatre millions d'habitans et ne pourrait être qu'une colonie de peuplement; ce ne serait pas nous qui la peuplerions. Nous possédons des gages qui doivent suffire pour nous faire rendre justice, sans que nos marins et nos soldats aient la peine de grimper jusqu'à Tananarive par un pays sans routes, à travers des montagnes dont les rivières ne sont pas navigables. Contentons-nous d'obtenir un bon traité, qui nous garantisse de toute lésion, de tout dol. Notre gouvernement, nous n'en doutons pas, fera aux Hovas des conditions très modérées. Par respect pour le principe que le sol appartient au souverain, nous éviterons de réclamer le droit de propriété; des baux à très long terme et renouvelables en tiendront lieu. En revanche, nous ferons bien de nous assurer que le droit de réquisition pour la corvée dont jouit la reine Ranavalona n'exposera pas nos planteurs ou nos sucreries à se voir enlever du jour au lendemain tous leurs ouvriers indigènes.

Les Hovas ont leurs qualités que personne ne leur conteste. Ils ne sont point sots, leur esprit est souple comme leurs doigts. Ils s'entendent à forger le fer comme à cultiver le riz et le manioc. Ils sont beaux parleurs, et ce n'est pas sans raison que leur langue harmonieuse et sonore a été surnommée l'italien de l'hémisphère austral. Ils ont l'imagination fleurie, le génie de la métaphore; ils appellent le soleil « l'œil du jour, » leurs soldats « les cornes du royaume; » les crocodiles même, à les en croire, sont sensibles aux charmes de leur éloquence. Ces beaux parleurs sont les plus polis des sauvages, mais rien n'est plus dangereux qu'un sauvage poli et verbeux. Quand un Malgache vous parle de sa maison, il dira toujours : notre maison. C'est une manière

de vous en faire hommage. Avez-vous envie de l'acheter, il vous en demandera dix fois ce qu'elle vaut. Ils ont eux-mêmes conscience de leur fausse bonhomie. Ils ont baptisé du beau nom de *manantsafa andriana* une vertu de leur façon qui consiste à se donner l'air de s'intéresser vivement à beaucoup de choses et de gens qui vous laissent tout à fait indifférent. C'est pour pratiquer cette belle vertu qu'à peine des voyageurs débarquent-ils en quelque endroit, on les accable de questions : « Puisque vous voilà arrivés, nos chers amis, leur dit-on, nous vous demanderons d'abord comment se porte la reine Ranavalona, la souveraine du pays? Nous vous demanderons ensuite comment se porte Raïnilaiarivony, le premier ministre? De grâce, dites-nous, s'il vous plaît, comment se portent Raïnimaharavo, le plus grand des secrétaires d'état, et Ralaïtsirofo, le juge suprême? Comment se portent aussi les parens de la reine et les douze femmes? Comment se porte Tananarive? Comment se portent les canons, les mousquets et les chrétiens de la belle province d'Imerina? Et, par forme de conclusion, nous vous demanderons comment vous vous portez, nos chers amis, et comment se porte votre fatigue? »

Les Hovas ont encore un autre usage dont il faut se défier. Ils dissimulent le plancher d'argile de leurs maisons sous des nattes assez élégantes que leurs femmes tissent avec beaucoup d'art. Quand une de ces nattes tombe en pourriture, ils ne l'enlèvent pas, ils la recouvrent d'une autre natte, et les nattes s'amoncellent sur les nattes. Invitent-ils un étranger à entrer chez eux, ils lui font l'honneur de lui en servir une neuve. Malheur à lui s'il la soulevait! Il frémirait d'horreur en découvrant ce qu'elle cache. C'est par allusion à cet usage qu'ils appellent la duplicité dont ils se piquent dans leurs marchés d'un nom fort expressif qui signifie : l'art d'employer une natte propre pour cacher les autres.

Nous ferons bien d'être modérés dans nos conditions, mais aussi d'être fort attentifs. Le diplomate qui sera chargé de négocier notre paix avec les Hovas sera tenu d'examiner de très près le texte du traité qu'ils nous proposeront, de scruter le sens de chaque expression, de tourner et de retourner chaque mot, comme on soulève une natte pour s'assurer qu'il n'y a pas de pourriture dessous.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

LA CRITIQUE D'ART AU XVIIe SIÈCLE.

Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture, recueillies, annotées et précédées d'une Étude sur *les Artistes écrivains*, par M. Henry Jouin. Paris, 1883; Quantin.

Un article de ces *Statuts et Règlemens* de 1663 qui devaient constituer, pendant près d'un siècle et demi, la charte fondamentale de l'Académie royale de peinture et de sculpture, avait édicté qu'entre autres pratiques estimées utiles aux progrès des études, « l'Académie s'assemblerait tous les premiers et derniers samedis du mois pour s'entretenir et exercer en des conférences sur le sujet de la Peinture et de la Sculpture, et de leurs dépendances, — et pour délibérer de leurs affaires. » Il faut supposer que, trois ans durant, jusque vers le milieu de l'année 1667, les « affaires » suffirent à défrayer les séances, puisque ce n'est qu'à cette date, en effet, que les conférences prescrites furent organisées définitivement. La première eut lieu le samedi 7 mai 1667, et les autres suivirent de mois en mois, assez régulièrement, pendant deux ans. Puis, diverses causes les vinrent interrompre; on trouva que Félibien, chargé de les coucher par écrit, ne s'acquittait pas de la tâche avec assez de fidélité; quelques-uns de ces entretiens dégénérèrent en discussions assez vives; des académiciens, peu faits à l'art de parler ou d'écrire, se défièrent de leurs forces et se récusèrent; Colbert lui-même, le protecteur de l'Académie, maintenant occupé d'autres intérêts, ne réveilla pas peut-être assez vivement un premier beau zèle qui se lassait. Cependant, bien qu'interrompue, la tradition de ces conférences ne se perdit pas, et jusque dans les dernières années du

XVIIIe siècle, ceux des académiciens qui s'y sentaient du goût, — Oudry, par exemple, Restout, Cochin, le comte de Caylus, — s'ils n'en rétablirent pas l'usage, en empêchèrent du moins la prescription. C'est quelques-unes de ces *Conférences* que M. Henry Jouin vient d'avoir la très heureuse idée de réunir en volume, et l'idée, moins heureuse, de faire précéder d'une préface de sa composition. De la préface, nous nous tairons, de peur d'en avoir plus à dire qu'il ne serait agréable à M. Jouin. Mais il faut bien dire quelques mots du volume lui-même, et, tout intéressant qu'il soit, prévenir d'abord qu'il n'est ni tout ce qu'il pourrait, ni tout ce qu'il devrait être.

En effet, M. Jouin s'est contenté de réimprimer purement et simplement celles de ces conférences que Félibien, au XVIIe siècle, Watelet, au XVIIIe, dans son *Dictionnaire des Arts*, ou enfin, de nos jours, les éditeurs des *Mémoires sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, avaient déjà publiées. Il y a entremêlé quelques autres morceaux dont les auteurs, comme Henri Testelin ou comme Antoine Coypel, avaient eux-mêmes, dans le temps, surveillé l'impression. Enfin, il a fait suivre chacune de ces conférences d'un « commentaire » tantôt plus court, tantôt plus long, qui, parmi beaucoup d'indications utiles, contient quelques erreurs; et il s'en est tenu là. Or c'était justement ici qu'eût commencé le labeur utile. La bibliothèque de l'École des Beaux-Arts possède les originaux ou les copies de la plupart de ces conférences; il eût fallu les consulter, et, sinon nous les donner toutes, du moins faire un choix entre elles, et ajouter ainsi quelque chose à ce que les prédécesseurs de M. Jouin nous avaient déjà fait connaître. J'imagine, pour ne produire ici qu'un ou deux exemples, qu'une conférence de Le Brun sur le *Ravissement de saint Paul*, de Poussin, ou encore une conférence de Tocqué sur la *Peinture de portrait* n'auraient pas fait si mauvaise figure dans ce volume. Autant en dirai-je d'une communication de Cochin sur son *Voyage en Italie*, ou encore des *Réflexions* de Falconet sur la sculpture. Car, même en supposant que ces conférences eussent été publiées quelque part, elles ne tiendraient pas moins très convenablement la place que s'est attribuée la préface de M. Jouin; mais si, comme je le crois, elles sont encore inédites, on pensera que le compilateur est inexcusable de ne les avoir pas imprimées.

J'ajouterai qu'en recourant aux manuscrits M. Jouin eût évité quelques-unes de ces erreurs que nous signalions dans son commentaire. D'après les éditeurs des *Mémoires sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie*, M. Jouin attribue à Philippe de Champaigne une conférence sur un tableau de Poussin, — *Éliézer et Rébecca*, — lue en séance publique, le 10 octobre 1682. La conférence n'est pas de Philippe, mais de Jean-Baptiste de Champaigne; et M. Jouin en eût trouvé la preuve dans les manuscrits. Un peu plus loin, M. Jouin dresse la liste

exacte des quatorze conférences prononcées de 1669 à 1678 par le sculpteur Michel Anguier, et il a l'air de donner à entendre qu'il n'en serait arrivé jusqu'à nous que les titres. Mais les quatorze conférences d'Anguier sont à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, et il en est au moins une, — *Sur le corps humain considéré comme une forte citadelle*, — qui, pour sa seule étrangeté, pour ce qu'Anguier lui-même en nomme le caractère « mystique et énigmatique » eût assez heureusement accompagné celle que M. Jouin nous a donnée. Un peu plus loin encore, M. Jouin reproduit l'analyse d'une conférence de Galloche, — *Sur le Dessin et la Couleur;* — et, après nous avoir dit que Galloche aurait composé cinq conférences, il ajoute que, pour lui, sur les registres académiques, il n'a retrouvé trace que de quatre. Je puis l'assurer qu'elles existent toutes les cinq, et admirablement calligraphiées, et qu'il n'eût tenu qu'à lui de nous en donner le texte au lieu de la sèche analyse qu'il y a substituée. La nature même de ces erreurs en montre assez la gravité. M. Jouin, dans son commentaire, insinue perpétuellement que les discours ou conférences dont il n'a pas « retrouvé trace » ne doivent exister nulle part, ou même n'ont peut-être été jamais écrits. Le lecteur, mal informé, risque ainsi de croire qu'en fait de *Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, il aurait là, dans le volume de M. Jouin, tout ce que les circonstances en ont épargné. Mais, au contraire, ce volume n'en contient qu'une faible, très faible partie, et ce qu'on en pourrait, ce qu'on en devrait publier est bien autrement considérable. Au lieu d'une seule conférence de Philippe de Champaigne, on en pouvait donner quatre. Au lieu de deux conférences de Nocret, on en pouvait donner cinq. Au lieu d'une conférence enfin de Michel Anguier nous avons dit qu'on en eût pu donner treize ou quatorze, et dont quelques-unes au moins, sur l'*Hercule Farnèse* ou sur le *Laocoon*, méritaient assurément, quelle qu'en puisse être aujourd'hui la valeur intrinsèque, d'être remises en lumière.

C'est que nous sommes en présence ici d'une tentative qui, lors même qu'elle aurait avorté, n'en demeurerait pas cependant moins importante au regard de l'histoire. On s'en va répétant que la critique d'art en France date seulement de Diderot, et beaucoup de gens professent qu'en même temps que le premier exemple, les *Salons* du philosophe nous en auraient légué l'inimitable modèle. Il n'en est rien. Mais ce qu'il faut dire, c'est que les *Salons* de Diderot ont jeté la critique d'art dans une voie fausse, tandis que cent ans avant lui les Conférence de l'Académie l'avaient dirigée dans la bonne, dans la vraie, dans la seule. L'Académie s'était peut-être exagéré l'utilité de la critique, dont l'action n'est jamais, ou rarement, immédiate et directe, quand elle s'était proposé « de tirer un résultat de chaque conférence et d'établir, sur les matières qu'on y agiterait, des maximes essentielles qui servi-

raient de préceptes aux écoliers. » Mais on avait tout sauvé quand on avait décidé que les résolutions de l'Académie « seraient accompagnées des raisons qu'elle aurait eues de se déterminer... et non pas exposées toutes simples et toutes nues au public, ainsi que des oracles que l'on serait obligé de croire. » Et comme c'étaient des peintres et des sculpteurs qui parlaient de leur art, les raisons de leurs « maximes » avaient tout d'abord été des raisons techniques, les seules qui soient véritablement instructives et les seules, par conséquent, qui soient de quelque prix. Car il est bien vrai que, comme on écrit pour être lu, de même, ou à peu près, on peint pour être vu, c'est-à-dire, dans l'un et dans l'autre cas, quoi qu'on en ait, pour être jugé par tout le monde; mais il n'appartient qu'à la critique de motiver les jugemens de la foule, et elle ne le peut que par des considérans techniques. Une sculpture ne s'analyse pas comme une tragédie, ni un tableau ne se raconte comme un roman.

Cela ne veut pas dire, comme on affecte quelquefois de le croire, et comme l'amour-propre, au surplus, se le persuade fort aisément, que l'artiste soit seul juge de l'art; mais cela veut dire que tout art a ses moyens d'expression qui n'appartiennent qu'à lui, et que ce sont des qualités de peintre qu'il faut, avant tout, demander au peintre. Le Brun, qui surchargeait ses figures de détails allégoriques, et par suite sa peinture d'intentions littéraires, fit un jour, sur le *Ravissement de saint Paul*, de Poussin, une conférence extrêmement curieuse, où il se donna la tâche de découvrir, selon ses propres expressions, « toute une théologie muette » dans la toile du maître. Les trois anges qui soutiennent le saint représentaient donc : le premier, l'effet de la *Grâce prévenante;* le second, l'effet de la *Grâce concomitante;* le troisième, l'effet de la *Grâce triomphante;* et, jusque dans la couleur des draperies dont ils sont enveloppés, Le Brun prétendait discerner des rapports du rouge avec le triomphe, du jaune avec la concomitance, et du vert avec la prévenance. Mais, à la fin du discours, le peintre, l'homme de métier, l'artiste enfin ne pouvait heureusement s'empêcher de reparaître, et il concluait par ces mots : « Bien que j'aie donné à cette partie de la peinture dont je viens de parler l'honneur et l'avantage d'être toute spirituelle, je n'entends pas pour cela qu'on la considère comme une chose principale... Mais je veux dire que quand un tableau est bon en toutes ses principales parties.., s'il arrive que cette partie spirituelle s'y rencontre, alors elle donnera un grand éclat à tout l'ouvrage. » C'est cette « partie spirituelle, » on le sait, que, depuis Diderot, la critique d'art s'est surtout efforcée de mettre en relief. Mais ce sont ces « principales parties de la peinture, » au contraire, que les membres de l'Académie royale s'étaient proposé d'analyser et de définir dans les tableaux qu'ils expliquaient. Nocret, dans sa conférence sur *les Pèlerins d'Emmaüs*, me paraît avoir bien exprimé le principe qui les

guidait. C'est qu'il n'y a pas eu dans l'histoire de peintre célèbre qui « n'ait possédé quelque partie de la peinture plus parfaitement que les autres, et à qui la nature n'ait donné en partage quelque talent particulier. » Il a raison. La critique d'art n'a parlé convenablement ni d'un tableau, ni surtout d'un maître, — et quand il serait du second ou du troisième ordre, — tant qu'elle n'a pas découvert, signalé, catalogué pour ainsi dire, une partie de la peinture qu'il ait possédée plus parfaitement que ses prédécesseurs ou ses contemporains. Les membres de l'Académie royale ne se sont appliqués à rien plus consciencieusement qu'à signaler ces qualités qui font les maîtres, et montrer, en quelque sorte, au doigt, l'originalité de Raphaël ou de Titien.

Là est le véritable intérêt de ces conférences : ce sont des artistes qui parlent de leur art. Ils démêlent dans une œuvre d'art, dans *la Sainte Famille* ou dans *l'Ensevelissement du Christ*, dans le *Laocoon* ou dans l'*Hercule Farnèse*, les qualités qui rendent raison à la foule de ce qu'il y a toujours de vague et de confus dans la sincérité même de son admiration. Peu de phrases, beaucoup de faits. Assurément s'ils ont affaire avec Raphaël, ils n'omettront pas d'observer « qu'ayant à peindre saint Michel dans une action qui exprime la force et la puissance de Dieu, Raphaël a donné à sa figure une beauté mâle et vigoureuse, » parce qu'effectivement, il entre, si je puis ainsi dire, assez de pensée dans la peinture de Raphaël pour que le détail psychologique y vaille la peine d'être signalé. Mais s'ils ont affaire avec Titien, sans s'imposer l'étroite obligation de ne pas y parler d'autre chose, ils y admireront de préférence « l'artifice des couleurs et leur belle harmonie, » et ils insisteront longuement, avec une satisfaction visible et un plaisir d'hommes du métier, sur l'arrangement des jaunes et des bleus, des rouges et des verts, qui, par leur union ou leur contraste, concourent à cette harmonie de l'ensemble. C'est ce qu'il y a d'inestimable. Leurs raisons valent ce qu'elles valent. Elles sont bonnes ou elles sont mauvaises, mais ce sont des raisons d'artiste, et si quelquefois, comme à tout le monde, il leur arrive de prendre leurs préjugés pour des raisons, ce sont encore des préjugés d'art. Dans une dissertation sur *l'Effet des ombres* ils parlent donc en hommes qui connaissent les difficultés du clair et de l'obscur, et dans un discours sur *l'Art de traiter les bas-reliefs* ils apportent les argumens que leur a suggérés la pratique. Dominés avant tout par la nécessité de leur art, discutant avec leurs confrères de l'Académie royale, s'adressant à des élèves dont ils ont les progrès et le succès à cœur, ils demeurent sculpteurs ou peintres. Et quant aux grandes questions d'esthétique, bien loin qu'elles leur demeurent fermées, au contraire, ils les traitent comme elles doivent être traitées, c'est-à-dire *a posteriori*, selon que l'examen des œuvres les leur impose, et non pas pour les imposer aux œuvres, *a priori*, selon la méthode ordinaire aux esthéticiens de profession.

Trois de ces questions, entre plusieurs autres, paraissent avoir, non-seulement à l'origine, mais jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, préoccupé l'Académie. La première est de l'importance relative du dessin et de la couleur. Elle se posa dès les premières conférences, et, après que Le Brun eut parlé du *Saint Michel*, de Raphaël, Philippe de Champaigne ayant parlé de l'*Ensevelissement du Christ*, de Titien, on vit deux camps se former : les partisans de Raphaël et les partisans de Titien, les dessinateurs et les coloristes. A la quatrième conférence, la guerre éclata. Mignard, — Nicolas Mignard, non pas Pierre, qui n'était pas encore académicien, — parlant de la *Sainte Famille* de Raphaël, y avait loué particulièrement le maître « d'avoir terminé les figures de ses contours sur les parties qui leur servaient de fonds, sans s'être servi de reflets trop sensibles. » Quelqu'un de la compagnie, que Félibien ne nomme pas, prit feu là-dessus, et déclara « que, bien loin de condamner les reflets dans un ouvrage, ils y devaient être exactement observés; que Titien avait toujours ainsi fait; et que cette omission de reflets dans le tableau de Raphaël était un manquement qu'on ne saurait excuser. » Ce quelqu'un allait un peu loin. Aux séances suivantes, la discussion s'envenima. Un peintre aujourd'hui bien oublié, Blanchard le neveu, prit le parti de la couleur contre le dessin, de « l'école de Lombardie, » comme on disait alors, contre « l'école de Rome, » et Le Brun, au contraire, préoccupé surtout des exigences de l'enseignement, la cause du dessin contre la couleur. Le grand peintre était de ces hommes, on le sait, qui n'ont jamais raison modérément. Si l'on en croit Guillet de Saint-George, l'historiographe de l'Académie, et que l'on lise, comme il faut lire les historiographes, entre les lignes de son récit, les choses allèrent assez loin pour qu'il devînt utile ou prudent d'interrompre les conférences, et c'est même de ce temps-là qu'elles n'eurent plus lieu qu'à des intervalles assez irréguliers. A défaut des discours de Blanchard et de Le Brun, que nous a refusés M. Jouin, nous avons, dans une conférence de Testelin, qui fut prononcée en 1679, un résumé fort bien fait de toute la discussion. Il ne paraît pas que l'on y ait échangé des observations bien curieuses. L'argument des coloristes mérite néanmoins d'être relevé. C'est que « la fin de l'art étant d'imiter la nature,.. la couleur en sa perfection représentait toujours la vérité, tandis que le dessin ne pouvait représenter que la possibilité. » On leur répondait que, justement, « sous prétexte de donner ainsi plus de force et d'éclat à leurs ouvrages, ils s'éloignaient entièrement de l'imitation du naturel, aussi bien dans la couleur que dans la forme. » Au fond, c'était déjà le mot fameux, que le dessin est la probité de la peinture. « Si l'on doit estimer les tableaux par la vraie et naturelle représentation des choses, il ne faut pas faire comparaison de ceux de Titien avec ceux de Raphaël, puisque Titien n'a jamais pensé en travaillant ses ouvrages qu'*à leur donner de la beauté et à les farder, pour ainsi dire,*

par l'éclat des couleurs, et non pas à représenter les objets régulièrement comme ils sont. » Ainsi décida l'Académie.

Une autre question, vers le même temps, ne fut pas moins vivement débattue : c'est la question de la *couleur locale* ou des *mœurs*, comme on disait alors, et comme on faisait bien de dire, attendu qu'en peinture le mot de *couleur locale* a un sens très déterminé, qui n'est pas du tout celui qu'on lui donne en littérature. Le siècle présent s'est libéralement décerné la louange d'avoir inventé la couleur locale. Au dire des préfaces romantiques, on ne saurait guère que depuis 1830 reconnaître Agamemnon d'avec Louis XIV, ou distinguer les temps entre la cour de Versailles, et celle d'Ecbatane ou de Persépolis. Peut-être, après cela, ne serait-il pas difficile de prouver aujourd'hui que l'Espagne d'*Hernani* n'a rien de plus espagnol que l'Espagne du *Cid*, ou que *la Bataille du Granique*, de Le Brun est tout aussi grecque en son genre, et même orientale, que l'*Entrée des croisés*, d'Eugène Delacroix, est *bosphorique* et féodale. Mais ce n'en est pas le lieu. Tenons-nous-en à nos conférences, et bornons-nous à constater que dans l'Académie royale, toutes les fois qu'il s'agit d'une toile de Titien ou du Véronèse, on est à peu près unanime à y critiquer la disconvenance des sujets et de la manière décidément trop libre de les représenter. Lorsque Nocret prend pour matière de son discours *les Pèlerins d'Emmaüs*, il commence par déclarer que : « comme Paul Véronèse avait une façon de vêtir ses figures qui, d'ordinaire, n'était pas fort convenable aux sujets qu'il traitait, et que c'est en quoi on ne doit point l'imiter, il n'en parlerait point. » Lorsque Louis Boulogne, à son tour, parle sur *la Vierge au Lapin*, il n'omet de reprocher à Titien ni « d'avoir donné un habit de Vénitienne à sainte Catherine, qui devait être vêtue à la manière d'Égypte, pays de sa naissance et de son séjour, » ni d'avoir dans les fonds « représenté une ville et des clochers dont les aiguilles et la structure sont à la moderne, contre ce qui se pratiquait dans le siècle et la patrie de sainte Catherine, » ni d'avoir placé là « un berger à la tête d'un troupeau, et un lapin qui, au milieu d'un groupe de personnes sacrées, ne peut passer que pour une minutie. » Poussin lui-même n'échappe pas à ce genre de critique, et Jean-Baptiste de Champaigne se plaint avec vivacité que le maître « n'ait pas traité le sujet de son tableau avec toute la fidélité de l'histoire, » quand, s'étant proposé de peindre *Éliézer et Rébecca*, il a retranché de sa toile « la représentation des chameaux dont l'Écriture fait mention. »

Ces citations, que l'on pourrait multiplier, sont caractéristiques. C'est, au surplus, l'originalité de l'école française dans l'histoire de l'art que d'avoir accordé de tout temps une singulière importance à ce que l'on pourrait appeler la beauté rationnelle de la composition. Il ne nous suffit pas, comme aux Vénitiens, par exemple, et aux Hollandais, que les détails aient par eux-mêmes de l'agrément ou du prix; nous voulons

encore qu'ils aient leur raison d'être, — on serait tenté de dire leur justification et leur utilité, — dans la constitution naturelle du sujet. Nous demandons, et nos peintres, de leur côté, tout en proclamant avec Poussin que « la fin de la peinture est la délectation, » s'imposent quelque chose de plus que de flatter les yeux; ils veulent aussi satisfaire l'esprit. Un Français mêlera toujours je ne sais quel vague regret à la sincérité de son admiration pour un chef-d'œuvre tel que les *Noces de Cana*, du Véronèse, mais quand il louera dans *les Pèlerins d'Emmaüs*, de Rembrandt, la vulgarité même et la réalité fortement accentuée des types, ce ne sera jamais que par une espèce d'abjuration de son goût national et un courageux effort d'impartialité théorique. On peut craindre, à la vérité, que nous ne nous soyons pas toujours assez tenus en garde contre cette disposition à chercher dans la peinture et y réclamer des qualités qui ne sont qu'occasionnellement pittoresques. C'est une erreur à l'artiste que d'affecter la réputation du penseur. Ni la sculpture, ni la peinture ne sont évidemment des modes d'expression de la raison pure. Passe encore de peindre « pour les gens d'esprit, » ou même, comme on en fait un mérite à Poussin, « pour les philosophes; » mais peindre « pour les logiciens, » il est permis de dire que c'est excéder les bornes de la peinture. L'importance trop grande accordée par l'école française à la composition rationnelle nous a fait tomber de proche en proche à la peinture littéraire. S'il y a vraiment dans le tableau de Poussin : *les Israélites recueillant la manne dans le désert*, toutes les intentions que Le Brun y discerne, il faut bien convenir que toute cette psychologie pittoresque approche parfois de la puérilité. Nous n'avons pas su nous retenir sur la pente. Ai-je en effet besoin de faire une fois de plus remarquer la place que le sujet, c'est-à-dire l'anecdote, le fait divers, — pour ne pas dire la devinette, — a prise dans notre peinture moderne? Comme s'il y avait quelque chose de moins pittoresque au monde que le motif lithographique, *le Convoi du pauvre*, ou *le Départ de l'émigrant?* Mais, d'autre part, il n'est pas moins vrai que, dans les grands sujets, la composition et l'ordonnance importent, et qu'elles y sont régies par des lois qui ne sont pas uniquement celles de la couleur et du dessin. C'est une question de mesure, on pourrait dire même : c'est une question de dimension.

Si donc l'école, par la suite, eut le tort certain de s'exagérer l'importance de cette partie de la peinture, jusqu'à y sacrifier les autres, l'Académie royale eut raison pourtant, dans ses conférences, d'y accorder plus d'attention que n'avaient fait en général les écoles d'Italie. Testelin avait raison quand il reprochait au Bassan, dans un tableau qui représentait *le Retour de l'enfant prodigue* « d'avoir éloigné les figures principales dans le derrière du tableau et de les avoir fait fort petites, tandis qu'il faisait paraître sur le devant une grande cuisine et des gens qui habillent un veau gras. » Coypel encore, quelques

années plus tard, avait raison de reprocher au Dominiquin d'avoir introduit, dans son *Martyre de saint André* « un soldat qui, en faisant un effort pour tirer une corde, tombe à la renverse, et donne occasion à ses compagnons de rire et de se moquer de lui. » Mais je crois, pour en revenir à Poussin, que Le Brun n'avait pas tort quand il soutenait contre Champaigne que le maître avait bien fait de retrancher de son tableau d'*Éliézer et Rébecca* la représentation des dix chameaux de l'Écriture : en premier lieu, parce que dix chameaux auraient fait, en tout état de cause, une « étrange caravane; » et, en second lieu, parce qu'il faut en peinture, comme ailleurs, « rejeter du sujet les objets bizarres qui pourraient débaucher l'œil du spectateur, et l'amuser à des minuties. » Rien n'est plus choquant que ces disparates aux yeux des gens du XVIIe siècle, et le secret de la perfection que leurs œuvres respirent est précisément le courage, — car il y faut du courage, — avec lequel ils savent sacrifier la curiosité du détail à l'effet calculé des ensembles. Je me reprocherais de ne pas ajouter que Le Brun, ce jour-là, poussé jusque dans ses derniers retranchemens par cet obstiné Champaigne, crut devoir à toutes ces raisons joindre cette raison suprême, et amusante : « que M. Poussin avait pu supposer sur un fondement solide que ces animaux avaient été tirés à l'écart, comme si la bienséance eût exigé qu'on les eût séparés d'une troupe de filles agréables, surtout dans le temps que l'on allait contracter un mariage avec une d'entre elles; ce qui demandait toute la circonspection et la propreté d'une entrevue galante et polie. »

Toutes les questions se tiennent. En peinture comme en littérature, la question de la *couleur locale* avoisine de très près la question du *naturalisme* dans l'art. On sera peut-être bien aise, en passant, d'apprendre que ce mot, si fort à la mode aujourd'hui, et, en effet, beaucoup mieux composé que le mot de *réalisme*, s'employait au XVIIe siècle déjà dans le sens exact où nous le remployons depuis quelques années : « L'opinion qu'on appelle naturaliste, dit expressément Testelin, estime nécessaire l'imitation exacte du naturel en toutes choses. » Sur cette question, comme sur les précédentes, l'Académie se divisa. C'était assez la mode alors de « charger les contours, » d'en exagérer la force ou l'élégance, et, selon l'expression consacrée, « d'y donner le grand goût. » Il y avait des formules consacrées pour donner aux objets « le goût puissant; » et il y en avait pour leur donner « le goût terrible. » Les naturalistes soutenaient « qu'il était ridicule de proposer à de jeunes étudians de réformer les objets naturels par ces prétendues charges d'agrément, *qui leur remplissaient les esprits d'idées incertaines*, et les rendraient à la longue incapables d'imiter les objets avec justesse. » Mais leurs adversaires invoquaient les grands exemples, et répondaient que « s'assujettir à imiter un naturel faible et chétif, ainsi qu'on les rencontre communément, ne pouvait que détourner les étudians, et les por-

ter au contraire à une manière petite et faible. » Ce sont des argumens connus dans une discussion connue. Il en est un plus subtil, et plus profond, que fit valoir Louis Boulogne, dans sa conférence sur la *Vierge au lapin;* c'est que « l'antique et les tableaux de maîtres se voient toujours dans la même attitude, au lieu que le naturel ne peut demeurer longtemps dans le même état, et change si souvent de disposition que, si l'on tombe dans une première faute, le moyen manquant de la corriger, elle en engendre invinciblement une longue suite. » Si de cette observation on rapproche l'observation de Gérard van Opstal, dans sa conférence sur le *Laocoon :* « que les fortes expressions ne se peuvent apprendre d'après le modèle, parce qu'on ne saurait le mettre en un état où toutes les passions agissent en lui et que, d'autre part, il est difficile de les copier sur les personnes mêmes en qui elles agiraient effectivement, à cause de la vitesse des mouvemens de l'âme; » on a les deux principales raisons qui, dans tous les temps et dans tous les arts, soutiendront, contre les excès du naturalisme, les droits de la tradition et l'empire des maîtres. Les naturalistes furent d'abord battus. En 1721, détournant un mot de La Bruyère, Antoine Coypel pouvait dire encore « que Michel-Ange et Raphaël avaient peint les hommes meilleurs par la grandeur de leur goût et l'élévation de leurs idées; que Titien les avait faits semblables; et que les Flamands et les Hollandais les avaient faits plus méchans par la bassesse des sujets et leur petit goût de dessin. » Mais une évolution se préparait déjà. Coypel constate lui-même qu'il a vu, de son temps, mépriser d'abord « tout ce qui n'était pas Poussin, » puis les Bolonais succéder à Poussin dans l'estime des peintres, Rubens aux Bolonais, et Rembrandt à son tour à Rubens. S'il en faut croire une conférence d'Oudry, datée de 1749, ce serait dans l'atelier de Largillière qu'aurait commencé cette réhabilitation de l'école flamande et hollandaise : « M. de Largillière m'a dit une infinité de fois que c'était à l'école de Flandre, où il avait été élevé, qu'il était particulièrement redevable de ces belles maximes dont il savait faire un si heureux usage, et il m'a souvent témoigné le regret qu'il avait du peu de cas qu'il voyait faire à la nôtre des secours abondans qu'elle en pourrait tirer. » Et conséquent avec ses principes, Largillière ne balançait pas à prêcher en toute occasion « l'imitation du naturel » sans jamais admettre que l'on en prétendît « corriger les défauts ou l'insipidité. » Tout ce qu'il concédait, c'est que, s'il eût eu lui-même « à travailler l'histoire, » il se fût procuré des figures de différens caractères, « un modèle plus fin, par exemple, pour faire une figure d'Apollon, un modèle plus fort et plus carré pour faire un Hercule, et ainsi du reste. »

Le lecteur aura sans doute remarqué comme toutes ces controverses, encore aujourd'hui, sont actuelles, par la raison toute simple qu'aujourd'hui comme alors, les questions qui s'y agitent sont éter-

nelles. Il lui paraîtra peut-être plus curieux de voir de quelle façon magistrale y sont aussi traitées quelques questions, — celle du *Plein air*, par exemple, ou celle des *Valeurs*, — que nous considérons volontiers comme nouvelles, pour ne pas dire contemporaines : « Je ne sais pas, disait Fromentin, ici même, il y a quelques années, quelle était, doctrinalement parlant, l'opinion de Pierre de Hooch, de Terburg et de Metzu sur les *valeurs*, ni comment ils les nommaient, ni même s'ils avaient un nom pour exprimer ce que les couleurs doivent avoir de nuancé, de relatif, de doux, de suave, de subtil dans leurs rapports. » Nous n'avons pour répondre à cette interrogation l'opinion authentique ni de Terburg, ni de Metzu ; mais, pour nous assurer que nos peintres du XVIIe siècle avaient des mots propres à exprimer ce que les « couleurs ont de relatif dans leurs rapports, » nous n'avons qu'à les lire sur Titien ou le Véronèse ; et, pour nous convaincre que l'école flamande possédait à fond la théorie des valeurs, nous n'avons qu'à méditer les paroles et les leçons de Largillière : « Vous savez que dans le coloris on regarde deux choses : la couleur locale et le clair-obscur ; que la couleur locale n'est autre chose que celle qui est naturelle à chaque objet, et que le clair-obscur est l'art de distribuer les clairs et les ombres avec cette intelligence qui fait qu'un tableau produit de l'effet. Mais ce n'est pas assez d'en avoir cette idée générale : le grand point est de savoir comment il faut s'y prendre pour bien appliquer cette couleur locale et pour acquérir cette intelligence qui la met en valeur par comparaison avec une autre. *C'est là, à mon sens, l'infini de notre art...* » Il faisait ensuite une application du principe à une toile de Titien, ou d'un « bon maître de l'école flamande, » exerçait ses élèves à voir sûrement « ce que les couleurs font les unes contre les autres, » leur répétait « qu'il n'y a point de règle ni de dose qui puisse donner une teinte de quelque espèce qu'elle soit, » et finissait en leur faisant peindre, seul, sur une toile, « un bouquet de fleurs blanches, » ou « un vase d'argent, » rendus dans « leur vrai. » Puis, ramassant en quelque sorte les parties successives de la leçon, il concluait ainsi : « La nature bien vue vous peut seule donner ces lumières originales qui distinguent l'homme supérieur d'avec l'homme commun. Je dis bien vue, car, si vous ne la voyez sans cesse avec les yeux de comparaison que je vous demande, il n'y a rien de fait. Vous comprenez bien que ce ne serait pas la voir comme il faut que de la soumettre à un goût particulier que vous auriez pris pour un coloris de manière qui ne ferait que vous la déguiser à vous-même... Non, il faut qu'il n'entre pas un objet dans votre tableau, ni principal, ni accessoire, que vous n'ayez étudié dans cet esprit de lui donner la couleur juste qu'il doit avoir par lui-même, et que le ton de cette couleur soit réglé par les objets dont il est environné. » J'ai tenu à détacher de cette page, pour le mettre plus en lumière, un mot qui devrait être gravé, c'est

le cas de dire, en lettres d'or au fronton de toutes les écoles : « Les principes sont faits pour vous mettre vis-à-vis de la nature. » N'est-il pas vrai là-dessus que lorsque Oudry nous dit « que les idées de son maître sur la couleur passaient toute imagination pour la beauté dont elles étaient, » à peine a-t-on le courage de le taxer d'un peu d'exagération ? Il est impossible au moins de ne pas admirer l'aisance et la supériorité de langue avec laquelle sont traitées dans cette conférence les « choses d'atelier, » comme on les appelle; et ces quelques pages mériteraient d'être classiques.

La théorie du *Plein air* n'est pas beaucoup moins explicite dans une conférence de Sébastien Bourdon *sur la Lumière* que dans la conférence d'Oudry la théorie des *valeurs*. Il n'y a que les expressions de changées. Ce que nous appelons les *valeurs*, Oudry, d'après Largillière, l'appelait les *oppositions*, et, avant Largillière, on l'appelait les *reflets*; pareillement, ce que nous appelons le *plein air*, Sébastien Bourdon l'appelait tout simplement la *lumière*. Ce n'est pas qu'au besoin, tout comme Largillière use du mot *valeur*, il ne se serve aussi du mot *plein air*. Il reproche notamment au Caravage de n'avoir « plus su peindre des figures en plein air, » à dater du jour qu'il eut fait acquisition de sa manière nocturne et de sa lumière fausse. Mais cependant l'expression n'est pas encore significative de toute une théorie. Dans cette ingénieuse conférence, le jour est divisé en six parties : l'aube du jour, le lever du soleil, le matin, le midi, l'après-midi, le soleil couchant. « La lumière qui luit dans ces six instans du jour varie dans ses effets à chacun de ces instans, et à chaque fois, elle prend un caractère particulier et distinctif qu'aperçoit aisément quelqu'un qui apporte à sa contemplation des yeux de peintre. » Bourdon définit assez heureusement ces caractères particuliers et distinctifs. Un pas de plus, et il était en possession de ce principe fondamental du paysage moderne qu'à chaque heure du jour la nature a, pour ainsi dire, son frisson particulier, et que c'est ce frisson qui, en vibrant dans la toile, lui donne cet air d'individualité et presque de personnalité même que nous y apprécions surtout. Mais il était peintre d'histoire! Il s'avisa donc que, « dans un esprit philosophique, » les différens modes de la lumière « étaient autant d'agens qui influent sur l'âme et l'affectent de mouvemens et de désirs divers, » et là-dessus, s'attachant surtout à marquer les différentes actions, — actions de mouvement, actions de repos, — auxquelles conviennent les diverses lumières, s'il ne manqua pas son sujet, on peut dire du moins qu'il le rétrécit singulièrement, et le diminua de portée. On n'y trouvera pas moins des observations curieuses, et toutes, comme il convient en critique, tirées de l'étude et de l'analyse des œuvres, des *Soleils levans* de Claude Lorrain et des *Bacchanales* de Titien.

Indépendamment de l'intérêt spécial qu'elles offrent, et dont nous

n'avons pu donner qu'une idée trop sommaire, il y aurait maintenant à dire quelques mots de l'intérêt général de ces conférences. On y pourrait relever, par exemple, l'idée que tous ces maîtres de l'art français se font de la dignité de leur art. Je ne parle pas des déclamations un peu pompeuses, en même temps qu'un peu naïves, d'Antoine Coypel *sur l'Excellence de la peinture;* où peu s'en faut que les grands hommes ne soient estimés à mesure du cas qu'ils ont fait des peintres de leur temps et des décorations dont ils les ont honorés. « Stella fut chevalier de Saint-Michel aussi bien que Le Brun... Mignard de même... Carle Maratte a été fait chevalier par les mains du pape en plein sénat... » Mais je veux parler, et le lecteur en a sans doute entrevu quelque chose, de l'étendue d'instruction et de la qualité d'éducation qu'ils exigent ou au moins qu'ils réclament du peintre. Il est vrai qu'il y allait pour eux d'une question de vie ou de mort. En effet, dans les premiers temps de l'Académie royale, quand elle était encore aux prises avec la corporation des « maîtres, » il s'agissait de savoir s'ils demeureraient, comme jadis, confondus parmi les artisans, ou s'ils prendraient rang dans la société de leur temps et deviendraient des artistes. Leur situation dans le monde, si l'on peut s'exprimer ainsi, dépendait de ce qu'ils sauraient allier d'habitudes libérales avec la pratique de leur art. Mais le fait n'en est pas moins là. Ce sont des esprits cultivés, et quelques-uns d'entre eux, si je ne me méprends pas à la valeur des fragmens que j'en ai cités, sont presque des écrivains. Je donnerais Greuze tout entier, y compris *la Cruche cassée*, pour quelques tableaux de Poussin à choisir; et je donnerais tout ce que Diderot a pu dire de Greuze ou de Boucher pour trois ou quatre conférences de Le Brun ou de Philippe de Champaigne. Le cartésianisme y tient sa place, tout comme le sensualisme dans les *Salons* du philosophe. On peut même trouver qu'ils prennent trop à la lettre la doctrine des « esprits animaux; » et certainement, dans les premières années surtout, ils en abusent. L'effort qu'ils font pour y conformer notamment leur esthétique de l'expression n'est pas moins remarquable et significatif. On n'a peut-être pas encore assez étudié l'histoire de l'art français au XVIIe siècle dans ses rapports étroits avec la littérature, et même la philosophie, pour ne pas dire la théologie du temps. Enfin la biographie des artistes peut tirer, elle aussi, profit du recueil de ces conférences. Était-ce une de ces idées qui vous viennent on ne sait d'où, qui s'enfoncent dans la mémoire, et que l'on tient pour vraies sans pourtant les avoir jamais vérifiées? Mais, comme je trouvais dans la pompe décorative des grandes machines de Le Brun je ne sais quoi de contraire, et réciproquement, dans la froideur janséniste des Champaigne je ne sais quoi d'analogue à l'ordinaire sévérité du peintre des *Sept Sacre-*

mens, je croyais que les Champaigne eussent été dans l'Académie naissante les défenseurs naturels de la gloire de Poussin, et Le Brun plutôt son adversaire. Mais tout au rebours : c'est les Champaigne qui, parmi toutes leurs protestations d'estime et d'admiration sincère, saisissent volontiers l'occasion de chicaner Poussin, et c'est Le Brun qui, chaque fois, prend sa défense avec une chaleur de cœur et une vivacité d'éloquence qui, pour beaucoup de raisons, lui font tout à fait honneur.

Après tout cela, il faut bien en revenir au grand intérêt de ces *Conférences* et, en terminant, comme en commençant, ne pas craindre d'y trop appuyer : c'est de la critique d'art faite par des artistes, par de très grands artistes, et cent ans avant que Diderot se soit emparé du genre pour le corrompre. On a vu que, pour être technique, elle n'était pas moins accessible, je veux dire intelligible à tous. Fût-elle plus technique encore, elle serait encore la bonne. Et il ne faut pas dire là-dessus que les questions de technique ne relèvent que du métier, que le public n'a cure des moyens qui servent à atteindre la fin, et qu'en toutes choses il ne peut et ne doit prendre d'intérêt qu'au résultat. C'est une question de technique aussi, de métier donc, si l'on veut, que de savoir où gît le secret de la splendeur du style de Bossuet et de la lucidité du style de Voltaire. Mais évidemment cette splendeur et cette lucidité sont des effets, qui ont des causes, et toute critique ne serait qu'une oiseuse et rhétoricale amplification qui n'aurait pas pour premier et dernier objet la recherche de ces causes. N'est-il pas étonnant, au surplus, que les mêmes gens qui savent si bien quelle est, en littérature, la valeur et l'importance du style, c'est-à-dire de la forme, ne se rendent pas compte qu'en peinture ou en sculpture, la forme, c'est-à-dire l'invention dans l'exécution, a bien plus d'importance et de valeur encore? Ils devraient pourtant réfléchir que les mots veulent dire quelque chose, et que la peinture et la sculpture s'appellent les arts plastiques. C'est l'originalité de leur crayon, et, si je puis m'exprimer ainsi, c'est l'individualité de leur palette qui classe les peintres entre eux, comme c'est l'individualité de l'expression et l'originalité du tour qui classent les écrivains. La critique n'a donc rien fait tant qu'elle n'a pas trouvé l'explication de cette originalité de l'artiste, et elle ne l'a pas trouvée tant qu'elle n'est pas descendue au dernier détail de la technique. Mais comment y descendrait-elle, si ce n'était en interrogeant les artistes eux-mêmes sur leur art? Je crois avoir montré qu'ils n'avaient pas, il y a deux cents ans déjà passés, de répugnance à nous répondre. Apprendrai-je aux lecteurs de ce regretté Fromentin et de M. Eugène Guillaume qu'ils n'en manifestent pas aujourd'hui davantage?

F. Brunetière.

LA

RICHESSE ET LA POPULATION

M. Maurice Block, dans le *Journal des Débats* et ailleurs, a soutenu que l'accroissement rapide de la population est une cause de faiblesse, car il amène la pauvreté, faiblesse incurable; que la France est dans une situation florissante, car elle ne s'accroît que très modérément et possède peu d'enfans, mais beaucoup d'adultes, condition éminemment favorable à la prospérité. Toutes ces affirmations me paraissent erronées. Je vais essayer de démontrer, — et je crois que la tâche sera facile, — que la prospérité et la puissance d'un peuple sont directement proportionnelles à la densité de sa population.

Supposons, en effet, la France peuplée d'un million d'individus seulement, son sol pourrait-il être exploité? Non-seulement tous les Français, pris collectivement, seraient moins riches, mais individuellement ils seraient plus pauvres. Supposons la France plus peuplée; est-ce que de vastes étendues de terrains, même aujourd'hui mal cultivées ou tout à fait incultes, ne seraient pas rendues productives? Est-ce l'excès des ouvriers de la campagne qui tue l'agriculture? On nous a toujours dit le contraire. On nous a répété que, si l'agriculture française périclite, c'est parce que le nombre des travailleurs de la campagne est devenu insuffisant.

Le commerce dépend du nombre des commerçans, l'industrie dépend du nombre des ouvriers, la science dépend du nombre des savans. Sur les grandes masses d'hommes, les forces intellectuelles ou physiques sont, à peu de chose près, proportionnelles au nombre. Dix mineurs font dix fois moins de travail que cent mineurs; cent Français font dix fois moins de travail que mille Français.

Prenons des chiffres quelconques : admettons que chaque travailleur gagne 5 francs par jour; admettons en outre que pour son loge-

ment, sa nourriture, ses vêtemens, il dépense 4 fr. 75 par jour, son épargne quotidienne sera de 0 fr. 25 c. L'épargne de dix individus sera de 2 fr. 50 c.; celle de cent individus sera de 25 francs...

Considérons la France tout entière comme un groupe de travailleurs. S'il y avait une population de 80 millions de Français au lieu de 40 millions, chaque Français individuellement ne ferait pas une plus grande épargne; mais l'épargne annuelle de la France, c'est-à-dire sa richesse, serait le double de ce qu'elle est aujourd'hui.

On dira, il est vrai, que l'éducation d'un enfant coûte quelque chose, et que le travailleur qui, s'il n'a pas d'enfans, pourrait économiser 0 fr. 25 par jour, ne peut plus, s'il a un ou plusieurs enfans, réaliser aucune épargne.

Assurément, pendant les quinze premières années de la vie, les enfans sont consommateurs, non producteurs; ils coûtent et ne rapportent rien. Mais, au bout de quinze ans, ils deviennent producteurs à leur tour, compensant, et au-delà, par le travail qu'ils fournissent étant adultes, l'argent qu'enfans ils ont coûté à la famille et à la patrie. Les gens à courte vue seront alors très satisfaits; ils se contenteront de ce résultat, répétant cette vérité incontestable qu'un peuple où il y a peu d'enfans a moins de dépenses qu'un peuple où il y a beaucoup d'enfans. Mais attendez vingt années, et vous verrez ce qui adviendra. Le peuple peu avisé, qui n'a pas su s'imposer le sacrifice d'élever des citoyens pour l'avenir, sera puni dans sa prospérité même; il sera écrasé par le commerce, l'industrie, les armées, les flottes des pays très féconds en hommes.

L'extension de notre commerce, le développement de notre exportation, l'augmentation de notre flotte, l'exploitation de notre sol, à qui pouvons-nous devoir tous ces élémens de richesse, sinon à nos compatriotes? Ce ne seront ni les Anglais, ni les Allemands, ni les Italiens, qui auront à s'en charger. Plus les Français seront nombreux, plus sera important le travail de la France; plus sa richesse sera considérable, plus son épargne sera forte.

Faisons cette hypothèse que la population de la France est de 100 millions d'habitans. Quelle puissance serait la nôtre! Notre industrie couvrirait le globe. Notre langue serait parlée partout. Des flots d'émigrans iraient dans les pays lointains, non cultivés encore, comme le Congo, Madagascar, le Sénégal, le Soudan, porter jusqu'en ces régions vierges notre nom, notre influence, notre civilisation. Ils y fonderaient les colonies qui seules sont durables, les colonies où il y a des colons.

Quant à l'indépendance, ce trésor des trésors, ce bien, le plus précieux de tous les biens, de quoi dépend-elle, sinon de la force militaire et de la puissance financière, toutes deux étroitement liées au nombre des habitans? Est-ce qu'un petit pays possède la véritable indépendance? La Grèce est-elle aussi libre que la Russie? Le Dane-

mark a-t-il autant d'indépendance que l'Allemagne? Oublie-t-on qu'hier encore il était écrasé par ce puissant voisin, et qu'il est chaque jour forcé de s'humilier devant lui? Si nous laissons de côté cette fiction de la neutralité, est-ce que la Belgique et la Suisse ont leur autonomie assurée aussi bien que les grands pays qui les entourent? S'il y avait 100 millions d'Allemands à côté de 30 millions de Français, l'indépendance française aurait vécu.

Voilà des causes qui me font regarder comme un très grand malheur et un redoutable danger l'infécondité croissante, voulue ou fatale, de notre pays.

Mais ce sont des raisons qui paraissent sentimentales à quelques-uns. Ils répéteraient volontiers cette sage parole de je ne sais plus quel réaliste : *Primo vivere, deinde philosophari.* On n'est pas rassuré sur l'alimentation ; on craint que le sol manque à l'homme et que les vivres fassent défaut. Certes oui, dans cinq ou six siècles, si les populations continuent à croître avec autant de rapidité qu'elles ont fait depuis 1815, le sol de notre petite planète ne pourra produire assez de blé, de riz, et de pommes de terre, ou nourrir assez de bétail pour satisfaire aux besoins de l'immense famille humaine. Mais cette époque n'est pas venue encore. M. Wiener racontait l'autre jour, à la Société de géographie, qu'il avait, de l'embouchure des Amazones jusqu'aux Cordillières, parcouru 8,000 kilomètres dans un pays aussi fécond que désert. Cela représente évidemment une culture de quelque importance. Et l'Amérique du Nord, et le Mexique, et l'Australie, et l'Afrique tout entière? Ces pays ne sont cultivés et exploités par l'homme que sur une minime parcelle de leur surface. Admettons même que, dans trois siècles, la population humaine ait atteint les limites compatibles avec les ressources agricoles de notre globe. Au point de vue français, — qui a quelque intérêt, je pense, — sera-t-il indifférent qu'il y ait alors 50 millions ou 500 millions de Français?

En définitive, cette question des subsistances peut se poser ainsi : « Pourrait-il exister en France plus de Français qu'il n'y en a aujourd'hui? »

Un seul exemple va suffire à juger la question. A côté de nous est un petit pays, la Belgique, dont la prospérité est incontestable. La densité de la population y est extrême, de 190 habitans par kilomètre carré. La France, au contraire, n'a que 70 habitans par kilomètre carré. Par conséquent, si la population de la France était de 100 millions d'habitans, elle serait encore, par rapport à sa surface, moins peuplée que la Belgique. Cependant je ne crois pas que tous les Belges meurent de faim. Assurément leur sol ne peut les nourrir; mais l'industrie et le commerce suppléent au déficit agricole. Pourquoi défendrait-on à la France de faire de même? Pourquoi nous serait-il interdit d'exploiter nos mines, de fabriquer des produits industriels, de faire la banque, de

produire des œuvres de toute sorte et d'échanger ces produits contre des alimens? Mourir d'inanition, quelle crainte puérile!

Eh bien! soit, accordons cela même. Il ne faut pas de Français en France plus qu'il n'y en a aujourd'hui; car ils seraient exposés à mourir de faim. Soit, le nombre des Français de France ne doit plus être augmenté; la mesure est bonne, et la prudence interdit d'aller plus loin. Mais n'avons-nous pas des colonies? L'Algérie, la Tunisie, le Congo, Madagascar, les îles océaniennes, tous pays très peu peuplés et qui renaîtraient à la fertilité et à la vie si des émigrans venaient y apporter leur activité et leur industrie. Qui donc a fait la puissance de l'Angleterre, sinon cette force d'expansion et cette émigration perpétuelle et féconde au-delà des mers? Donc, même si l'on admettait cette étrange opinion que le nombre des Français vivant sur le sol français ne doit plus s'accroître, il resterait toujours dans nos colonies d'immenses étendues de terres fertiles qui suffiraient, et au-delà, à la plus invraisemblable fécondité de nos concitoyens.

L'accroissement de la population française et l'extension de notre empire colonial ne sont que deux faces d'une même question. C'est une sorte de cercle vicieux dans lequel, hélas! nous semblons vainement nous débattre. Si la population ne s'accroît pas, tout empire colonial est fragile, factice, inutile; d'autre part, notre population ne peut croître que si nous avons des colonies pour déverser l'excès de notre population. Voilà le terrible problème qu'il s'agit de résoudre. Est-il vraiment suffisant de dire : « Restons chez nous; ne nous occupons pas des voisins qui grandissent; contentons-nous de la situation actuelle, qui n'est pas mauvaise, de notre climat bienfaisant, de notre sol fertile, de notre insouciante gaîté. »

Reste le dernier argument, que la France est dans une situation prospère, car elle compte dans sa population, comparativement à l'Allemagne et à l'Angleterre, nos deux puissantes voisines, plus d'adultes que d'enfans. « Il y a sur 10,000 habitans, dit M. Block avec une satisfaction presque enthousiaste, 4,752 Français adultes contre 3,611 Prussiens. Cette comparaison n'est-elle pas éloquente (1)? »

Hélas! oui! et tristement éloquente. Certes, pour le moment présent, le pays qui a beaucoup d'adultes et peu d'enfans est plus fort et plus riche que le pays où sont peu d'adultes et beaucoup d'enfans. Mais il faut songer au lendemain. En 1883, il y a autant de Français adultes que d'Allemands adultes; mais dans vingt ans tous ces petits Allemands seront devenus des hommes, et il y aura beaucoup plus d'Allemands adultes que de Français adultes. « Le pays où il y a peu d'en-

(1) Ce même argument avait été déjà présenté par un savant illustre, Paul Broca, et réfuté péremptoirement par M. Le Fort avec une vigueur et une précision qui ne laissent rien à désirer.

fans est un pays dont l'avenir est fermé. Dans vingt ans, les adultes d'aujourd'hui seront des vieillards ou des morts. Dans vingt ans, les enfans d'aujourd'hui seront des hommes.

« Sur 10,000 habitans, dit triomphalement M. Block, la France compte 929 enfans et la Prusse 1,510. » Eh bien ! oui, cela prouve que, dan trente ans, il y aura 929 Français contre 1,510 Prussiens : voilà une brillante perspective !

C'est dans nos enfans que réside l'avenir du pays. Plus le nombre des enfans est grand, plus le pays comptera un jour de défenseurs et de travailleurs. Ne nous glorifions pas de compter beaucoup d'adultes et peu d'enfans. Hélas ! dans quelques années, nous compterons peu d'adultes et pas du tout d'enfans.

Je voudrais aussi répondre en quelques mots à M. O. d'Haussonville. Il n'y a pas d'ailleurs entre nous de véritable désaccord. C'est avec une émotion passionnée que j'ai lu ses articles récens, animés de sentimens si généreux : de fait, nous sommes du même avis, quant à la cause de l'infécondité française.

Il n'est pas douteux que les populations misérables ont plus d'enfans que les populations aisées, plus d'enfans surtout que les riches. Plus il y a de richesse, moins il y a d'enfans; c'est là un fait indiscutable. La classe sociale qu'on appelle la bourgeoisie est corrompue « jusqu'aux mouëlles. » S'il n'y avait en France que des bourgeois, à la fin du xxe siècle, il ne resterait plus un seul individu de nationalité française. Notre race aurait disparu, la stérilité volontaire complétant le mal que fait la stérilité fatale.

Si la bourgeoisie ne disparaît pas, c'est parce qu'elle se renouvelle incessamment; les ouvriers, les paysans surtout, l'alimentent sans cesse. C'est une régénération perpétuelle; l'ouvrier d'aujourd'hui est le bourgeois de demain, et après-demain, sa race n'existera plus.

Il est vraisemblable que tout cela ne changera guère, quoi qu'on dise; nul n'empêchera le bourgeois de suivre la même ornière. Dans sa prudence, il ne veut pas que son héritage soit morcelé; mais il fait si bien qu'au bout de quelques générations, cet héritage ne trouve plus d'héritiers directs.

Ceux-là qui sont, par leur fortune, par leur aisance plutôt, capables d'élever de nombreuses familles, sont précisément ceux qui prennent soin d'avoir des familles peu nombreuses. Et aussi, par une anomalie étrange, ce sont les moins fortunés sur qui pèse la lourde charge d'une nombreuse famille.

Je crois que M. d'Haussonville s'entendra avec moi pour blâmer les premiers. Quelle excuse pourra donner de ses calculs le petit bourgeois, le petit paysan propriétaire, qui n'ose pas avoir plus d'un

ou deux enfans? Cette crainte, qui va augmentant chaque jour, est une véritable maladie morale qui nous menace d'un prompt anéantissement. La prévoyance du riche est sans excuse, et mérite d'être justement flétrie.

Quant aux pauvres, j'avoue que, contrairement à M. d'Haussonville, je ne saurais m'affliger de leur imprévoyance; car, sans eux, demain la France n'existerait plus. Chaque année, on compterait moins de naissances que de décès, et au XXIe siècle la France ne serait plus qu'un souvenir historique; la langue française serait une langue morte.

A un certain point de vue, on peut préférer la petite et précaire aisance d'un ménage d'ouvriers, avec un ou deux enfans, à la misère noire d'un ménage où grouillent cinq, six ou huit marmots crasseux et mal nourris. La moralité et la propreté y trouveraient assurément mieux leur compte, il y aurait moins de misère, moins de haillons, moins de bouges, moins de faces patibulaires et décharnées. Il n'en est pas moins vrai que cette diminution de la misère serait l'amoindrissement de la France.

Si l'idéal qu'on poursuit est le bonheur et la richesse de quelques-uns, rien de mieux. Alors il serait à souhaiter peut-être que les pauvres n'eussent plus d'enfans du tout, car leurs enfans n'auront ni le bonheur ni la richesse. Si, au contraire, on souhaite la grandeur et l'extension de la patrie, le développement de notre civilisation et de nos idées à travers le monde, alors il ne faut pas se plaindre de cette fécondité des misérables. Ce ne sont ni les propriétaires ni les riches qui développeront efficacement l'influence française, car leur race s'éteint au bout de deux ou trois générations.

Pour ma part, au lieu de prendre souci de l'individu, je prendrais plutôt souci de la collectivité : il me semble que l'homme est une sorte de matière première vivante (*Lebendiges Material*) avec laquelle se fait la destinée de la nation. Si la matière première est abondante, la destinée sera prospère. Tous ces marmots crasseux seront hommes un jour. Ils seront soldats, matelots, ouvriers, paysans. Qui sait même s'il ne se trouvera pas parmi eux quelque fécond artiste, quelque profond penseur, quelque orateur puissant, quelque inventeur de génie? Je le répète, ce n'est pas parmi les enfans des riches que naissent les artistes, les penseurs, les orateurs, car les riches ne veulent pas avoir d'enfans. Toutes ces existences humaines que le hasard met au jour, c'est la matière première vivante qui contient en son sein nos destinées futures.

Pour dire en un mot toute ma pensée, je sacrifierais volontiers l'oisiveté satisfaite de mes concitoyens et de mes contemporains à la grandeur de la civilisation française au XXe siècle, et, si j'avais à choisir, je préférerais la France aux Français.

CHARLES RICHET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

Un revenant d'un des derniers ministères, prenant la présidence d'un groupe parlementaire qui s'appelle l'union démocratique, faute de s'appeler autrement, disait ces jours passés à ses collègues, en guise de compliment : « Vous ne redoutez l'examen d'aucun problème politique ou social; mais vous entendez en même temps que la république, généreuse comme notre caractère national, soit un régime de liberté pour les opinions et pour les personnes, de dignité à l'extérieur, de paix sociale et religieuse au dedans... » Ils parlent tous ainsi! Ce que disait le président de cette union démocratique, M. le président du conseil l'a déclaré toutes les fois qu'il en a eu l'occasion, M. le ministre de l'intérieur l'a dit à son tour, la plupart des membres du cabinet l'ont répété. Eh bien! à parler sans détour, ce n'est là plus que jamais qu'une banalité de programme qui ne répond à rien de réel dans nos affaires au point où elles ont été conduites. La dignité à l'extérieur n'est malheureusement qu'une fiction de langage qui cache le pénible isolement où a été placée la France. La paix sociale et religieuse n'est qu'un euphémisme qui déguise à peine un état moral profondément troublé. Ces réformes qu'on prétend toujours entreprendre ne sont pas des réformes. Les problèmes qu'on se flatte de ne pas redouter restent des problèmes aggravés par la confusion de tentatives stériles. On les soulève tous à la fois, pêle-mêle, il est vrai, on n'en résout aucun, parce qu'il ne suffit pas de porter une présomption turbulente dans les affaires d'un pays. On s'agite dans l'impuissance, et de plus en plus le résultat est une situation où tout est engagé, où beaucoup d'intérêts moraux, diplomatiques, financiers, sont compromis sans qu'on paraisse même se douter du mal qui a été fait jusqu'ici, des crises plus sérieuses encore qu'on prépare peut-être. Il y a déjà des années que M. Gambetta disait

qu'il fallait « aboutir. » La difficulté est toujours d'aboutir pour une politique sans prévoyance qui va au hasard des passions du jour, qui ne sait ni comment elle sortira des embarras qu'elle se crée elle-même, ni comment elle viendra à bout des problèmes de toute sorte qu'elle soulève, — qu'elle a la fatuité de ne pas redouter.

Qu'en est-il en effet, qu'en sera-t-il de tous ces projets mis successivement ou simultanément en discussion depuis quelque temps? Ils sont certes nombreux, ils touchent même aux plus sérieuses questions d'organisation publique, à la justice et à la législation municipale, à l'armée et aux finances, au droit pénal et aux intérêts économiques. On a bien raison de le dire, nos députés ne redoutent pas les problèmes; cela se voit bien, et s'il suffisait de tout remuer d'une main légère pour mériter le titre de chambre réformatrice que ces intrépides représentans du suffrage universel se donnent modestement à eux-mêmes, le programme serait rempli. Malheureusement, de tous ces projets livrés à d'incessans débats, les uns sont de vulgaires et équivoques expédiens de parti, les autres sont des concessions dangereuses, une sorte de rançon payée à des idées fausses; presque tous sont des œuvres confuses, incohérentes, médiocrement conçues et mal préparées. Ils traînent dans les commissions, ils ne s'améliorent guère par la discussion publique, et le plus souvent tout finit par l'ajournement, — cette dernière ressource des législateurs dans l'embarras. C'est vraisemblablement le sort réservé à un certain nombre de ces projets dont le parlement est aujourd'hui occupé, qu'il n'aura même pas le temps de voter avant les vacances, désormais prochaines.

Qu'on observe bien ceci : il y a pour le moment devant la chambre sept ou huit lois qui ont la prétention d'être des réformes, qui sont, dans tous les cas, également difficiles, également délicates. — On fait une loi sur es récidivistes, et c'est assurément une bonne pensée de vouloir délivrer autant que possible le monde des honnêtes gens de cette lèpre des malfaiteurs incorrigibles, des condamnés impénitens, en les transportant ou en les « reléguant » dans une colonie lointaine, à la Nouvelle-Calédonie. Rien de mieux au premier abord. Seulement, à mesure que la discussion s'est développée, on en est venu à reconnaître que tout n'était pas facile, qu'il y avait des écueils à éviter. On s'est aperçu que le budget de cette transportation allait être une assez lourde charge, que, d'un autre côté, il fallait se garder de laisser introduire dans une combinaison de prévoyance sociale une faculté d'interprétation arbitraire qui pourrait en certains momens devenir une arme redoutable, et, malgré tout, la question est peut-être encore loin d'être définitivement tranchée. — On a voulu faire une loi sur les syndicats professionnels, et ici apparaît un danger d'une autre nature qui n'a pas échappé aux esprits prévoyans. Le secret de la loi, c'est qu'on a tenu à montrer de la bonne volonté; on a voulu, comme on

dit, faire quelque chose pour les ouvriers, et jusque-là, il est bien aisé d'être d'accord. La pensée est assez simple pour séduire, pour rallier tout le monde; mais il est impossible de méconnaître que ce qu'on a fait, sous prétexte de montrer de la bonne volonté, peut préparer une situation singulièrement difficile, que cette prétendue réforme à laquelle on se prête est une concession à des idées de radicalisme politique ou social encore plus qu'une satisfaction accordée à des intérêts légitimes. Avec ces syndicats et ces fédérations d'ouvriers de professions diverses qui seraient désormais autorisés, on crée, en définitive, une puissance nouvelle, on reconstitue, sans le vouloir peut-être, une classe dans la société française, où la révolution de la fin du dernier siècle a effacé légalement toutes les distinctions de classes. On donne à des ouvriers, ou plutôt à leurs chefs, les moyens de concentrer dans des guerres de coalitions et de grèves de telles forces que toutes les conditions de la vie industrielle peuvent en être troublées: chose toujours redoutable, particulièrement grave dans un moment où l'industrie française entre dans une crise qui peut s'étendre et se compliquer étrangement par les progrès de la concurrence étrangère aussi bien que par la diminution du travail intérieur. Le sénat a refusé une première fois d'admettre ces fédérations entre syndicats d'ouvriers. Ce que le sénat a supprimé, la chambre des députés vient de le rétablir, et là encore tout n'est pas fini; le débat reste ouvert sur une question aussi délicate que périlleuse. — Ce n'est pas tout: on ne s'occupe pas seulement des ouvriers; on veut en même temps remanier toutes nos institutions militaires. Depuis plus d'un an, des commissions préparent, sans parler de bien d'autres choses, une loi nouvelle de recrutement réduisant la durée du service, une loi constituant une armée coloniale, une loi créant une artillerie de forteresse. Les intérêts de notre armée sont au nombre des problèmes qu'on ne redoute pas. Il y aussi maintenant les conventions nouvelles avec les chemins de fer qui se lient à une situation financière devenue assez critique pour qu'on cherche les moyens de couvrir ou de pallier des déficits toujours croissans.

Évidemment la plupart de ces lois sont destinées à rester pour l'instant en chemin, d'autant plus que, fussent-elles déjà votées au Palais-Bourbon, elles ont encore à revenir au sénat, qui a bien le droit de prendre son temps, de réformer à son tour les lois qu'on lui renvoie, comme il réforme en ce moment même la loi sur le personnel de la magistrature. On votera peut-être avant de se séparer, et ce sera beaucoup, les conventions avec les compagnies de chemins de fer, parce qu'il faut bien savoir à quoi s'en tenir, sur quoi l'on peut compter pour régler le budget. Les lois militaires resteront inévitablement en suspens, et notre armée attendra en patience les élucubrations des grands réorganisateurs radicaux qui disposent d'elle provi-

soirement. On ne réussira pas probablement à s'entendre, avant les vacances, sur les syndicats professionnels, pas même peut-être sur la loi des récidivistes. On n'aura pas non plus le temps de voter la loi municipale, quoique ce fût après tout assez opportun pour les élections qui se feront dans quelques mois. On arrivera tant bien que mal, à travers quelques interpellations et quelques discussions inutiles, à la fin de la session. Ce qu'il y a de plus clair en tout cela depuis trop longtemps, c'est qu'on veut avoir l'air de s'agiter, d'entreprendre toutes sortes de réformes, et qu'en réalité on ne fait à peu près rien de sérieux. Dans toutes ces œuvres législatives, qui heureusement encore restent le plus souvent interrompues, il y a un indéfinissable mélange d'ambition remuante et de stérilité. Un député, M. le comte Lanjuinais, l'a dit l'autre jour une fois de plus à la chambre d'un accent sincère et simple : « Vous avez touché à tout, et si vous n'avez pas tout détruit, vous avez du moins tout ébranlé, parce que vos tentatives de réformes ne sont pas faites dans l'intérêt de la France, mais uniquement pour donner satisfaction aux rancunes d'un parti politique... »

Rien de plus tristement vrai, et le mal vient de deux causes qui n'en font qu'une : c'est qu'il n'y a pas d'abord dans cette chambre, quoi qu'on en dise, une majorité réelle ayant une politique, une direction, une intelligence précise de la situation et des intérêts du pays. Ce qui existe réellement, c'est une certaine confusion où les plus modérés, qui seraient peut-être encore assez nombreux s'ils essayaient de se reconnaître, subissent la loi des radicaux et acceptent souvent sans conviction des lois qu'ils espèrent voir rejetées par le sénat. Il n'y a pas une vraie majorité, et il n'y a pas non plus un gouvernement pour la faire, pour la conduire à l'action. M. le président du conseil, au début de son ministère, a paru avoir, avec son collègue de l'intérieur, cette ambition très légitime de replacer le gouvernement dans des conditions plus fortes, de rallier une majorité parlementaire. Il l'a voulu peut-être; il semble depuis quelques semaines avoir de moins hautes visées et se borner à vivre comme la chambre, en se soumettant à ce qu'il ne croit pas pouvoir éviter, en se faisant le complice des tristes passions de parti auxquelles il craindrait de résister. Vainement M. le président du conseil cherche à se consoler en allant réciter des harangues à Versailles pour l'anniversaire du serment du Jeu-de-Paume et en se donnant le plaisir de railler agréablement les partisans de la revision de la constitution. Il se moque des revisionnistes parce qu'il les voit peu en faveur, et, en attendant, sur bien d'autres points, il subit la loi du parti; il livre aux passions républicaines ou radicales et l'indépendance de la magistrature, et l'intégrité de l'armée, et la sûreté de l'industrie. Il se laisse surtout imposer cette politique de guerre religieuse qui poursuit ses médio-

cres exploits, qui ne trouble pas seulement la France dans sa vie intérieure, qui peut avoir aussi des conséquences extérieures de plus d'un genre dans l'état présent de l'Europe.

Que disons-nous là? M. le président du conseil n'a-t-il pas cent fois déclaré dans ses discours qu'il ne voulait pas de cette guerre religieuse? Tout le monde le sait, il ne veut que la paix, et, au besoin, il l'irait dire à Rome! Il n'y a qu'un malheur, c'est que toutes les fois que le gouvernement renouvelle les déclarations de cette nature, on est à peu près sûr qu'elles vont être démenties, à l'instant même, par les faits. Le gouvernement va défendre le concordat devant les commissions parlementaires, et en même temps il supprime ou suspend par voie d'arbitraire administratif les traitemens des ecclésiastiques reconnus par le concordat. Il proteste de son respect pour les choses religieuses, pour la liberté des croyances, et, hier encore, il accomplit ou laisse accomplir ce dernier acte, le plus répugnant de tous peut-être, le plus blessant pour les esprits honnêtes, — la suppression des aumôniers des hôpitaux. Lorsqu'il y a deux ou trois semaines, un homme aussi instruit que modéré, M. Bérenger, interrogeait le gouvernement au sujet d'une mesure qu'on savait déjà impérieusement réclamée par le conseil municipal de Paris, M. le ministre de l'intérieur répondait avec peu de netteté, — sans décourager pourtant M. Bérenger. Il s'exprimait en homme qui hésitait, qui paraissait sentir l'indignité de l'acte qui se préparait. L'hésitation, si elle existait, n'a pas longtemps duré, et, il n'y a que peu de jours, un arrêté de M. le préfet de la Seine, pris sur la proposition de M. le directeur de l'Assistance publique, a définitivement prononcé la suppression de l'aumônerie dans les maisons hospitalières. Il n'y a plus d'aumôniers, voilà qui est clair! Peut-on invoquer sérieusement quelque raison de légalité! Un sénateur qui est, comme M. Bérenger, un savant juriste et un républicain sincère, M. Jouin, a récemment démontré que les décrets de fondation, les lois municipales, faisaient du traitement des aumôniers une dépense obligatoire qui pouvait toujours être rétablie d'office, que dans tous les cas, un simple arrêté préfectoral ne pouvait pas révoquer ce qu'avait fait un décret législatif du gouvernement consulaire. Y avait-il quelque raison morale qui pût être invoquée, ne fût-ce que comme atténuation? S'il y a un lieu où le prêtre soit bien placé, c'est sans nul doute la maison des déshérités, des malades et des mourans, à qui l'état n'offre pas des secours apparemment pour leur refuser les dernières prières!

Ni la loi, ni les convenances d'aucune sorte n'expliquent ou n'autorisent donc cette suppression des aumôniers des hôpitaux; mais le conseil municipal de Paris avait parlé, M. le directeur de l'Assistance publique a obéi au conseil municipal, M. le préfet de la Seine a obéi à M. le directeur de l'Assistance publique, et M. le ministre de l'intérieur couvre aujourd'hui de sa responsabilité l'œuvre de l'esprit de

secte. Le chef de l'Assistance publique est, il est vrai, un administrateur plein de respect pour la liberté de conscience et aussi plein de ressources; il a pris en habile homme toutes les précautions nécessaires pour que tout se passe selon la formule. Ainsi, par exemple, qu'un malade ou un mourant désire voir un prêtre, on ne le lui refusera pas; seulement, le malheureux aura à en faire la demande régulièrement, d'une manière authentique, — on ne dit pas si ce sera sur papier timbré ou devant témoins. Alors un employé, muni d'un bulletin détaché d'un registre à souche qui servira au contrôle de l'administration, partira pour la paroisse et il trouvera un prêtre ou il ne le trouvera pas; le prêtre, à son tour, pourra être retardé, et, quand il arrivera, l'agonisant sera peut-être mort. Ce sera un malheur, voilà tout : la liberté de conscience aura été respectée! L'administration laïque aura fait son devoir! Ce directeur de l'Assistance publique est vraiment un homme d'une libéralité extraordinaire. Il va jusqu'à faire une concession que le conseil municipal ne lui pardonnera peut-être pas; il consent à laisser dire une messe dans l'hospice des vieillards, afin que les bonnes femmes, qui en ont l'habitude, puissent « aller chaque dimanche s'asseoir à l'église à une place toujours la même, » et trouver une « distraction dans leur ennui, une occupation dans leur désœuvrement. » Parlons franchement : ce mépris de la conscience des pauvres, ces manipulations administratives des derniers momens d'une créature humaine ont quelque chose de particulièrement odieux, et parce qu'elles sont une violence cruelle faite aux croyances les plus intimes et parce qu'elles sont une hypocrisie. Si c'est là ce que M. le président de l'union démocratique, d'accord avec ses amis et avec le gouvernement, appelle faire de la république le régime de la paix religieuse, il a une façon particulière de voir les choses et de les caractériser. On fait aujourd'hui la paix religieuse en allumant toutes les passions de la guerre, en mettant la division dans le pays, comme on fait la paix industrielle en préparant l'armée des coalitions et des grèves.

Faut-il donc s'étonner après tout cela que le chef de la religion catholique intervienne par une démarche personnelle, par une sorte d'appel direct à la raison d'un gouvernement livré à de si tristes conseils, à de si dangereux entraînemens? On ne peut certes accuser le pape Léon XIII de s'être montré impatient et agressif dans ces malheureuses affaires religieuses de notre pays, d'avoir excité au combat ceux qui le reconnaissent comme le chef de leur culte. Depuis le commencement de ce qu'on appelle la « guerre au cléricalisme » et de ce qui, en réalité, est la guerre à l'église catholique tout entière, à l'idée chrétienne elle-même, il a gardé la réserve et la mesure du plus sage politique. Il n'a pas sans doute laissé ignorer les sentimens qu'il éprouvait devant toute cette campagne de sectaires, depuis les décrets

sur les congrégations jusqu'à la suppression des traitemens ecclésiastiques et à l'expulsion des aumôniers. Il a mis du moins la plus habile prudence à éviter tout ce qui aurait pu précipiter une rupture, — et les protestations et les manifestations de consistoire et les actes trop bruyans de diplomatie. Il s'est défendu de toute irritation, de toute récrimination même avec des ministres des cultes qui ne respectaient pas toujours en lui le pontife d'une grande religion. Il a opposé à tout une dignité tranquille. Il a d'autant plus d'autorité, — l'autorité de la modération poussée à bout, — le jour où il se sent obligé de sortir de la réserve qu'il s'était imposée jusqu'ici par amitié pour la France.

Il n'y a que quelques semaines, le pape avait chargé M. le cardinal Lavigerie d'une mission qui paraissait avoir fait quelque impression, puisque c'est à la suite de cette mission que M. le président du conseil et M. le garde des sceaux s'étaient empressés d'aller défendre le concordat devant les commissions de la chambre. Aujourd'hui c'est Léon XIII lui-même qui croit devoir intervenir d'une manière plus pressante par une lettre particulière adressée à M. le président de la république. Et qu'on ne parle pas de règles constitutionnelles, de rubriques diplomatiques. Léon XIII a mis en cela le tact et la discrétion qu'il met dans toute sa conduite. Encore une fois, il a voulu éviter l'éclat d'une communication de gouvernement à gouvernement. Que dit le pape à M. Jules Grévy ? On peut aisément le pressentir sans le savoir : il se plaint, avec sa douce fermeté, de tous ces actes, de toutes ces lois, de toutes ces propositions qui, depuis trois ans, atteignent sans cesse ou menacent l'église dans son ministère, dans son existence, dans sa dignité, dans son recrutement. Il ne menace pas, il résume et précise une situation. Il n'est pas moins évident, et c'est ce qui fait la gravité de cette démarche, que la lettre à M. le président de la république est comme un dernier avertissement marquant la limite de la patience du souverain pontife. Léon XIII n'a sûrement pas l'intention de dénoncer le concordat, comme on s'est plu à le dire; c'est, au contraire, avec le concordat, ce grand acte qui a donné quatre-vingts ans de paix religieuse à la France, qu'il peut avoir victorieusement raison devant le monde. Ce serait un misérable aveuglement de méconnaître l'importance, les conséquences qu'une rupture avec le saint-siège pourrait avoir dans les conditions intérieures de la France; mais c'est encore plus peut-être au point de vue extérieur que ces incidens prennent de la gravité.

Chose étrange et faite pour frapper tous les esprits clairvoyans! la France, à l'heure qu'il est, se trouve dans une position pour le moins délicate. Elle a des relations assez difficiles avec l'Angleterre; elle est cernée en Europe par la triple alliance. Elle aurait pu trouver encore une certaine force, même une force de diplomatie et d'influence dans l'amitié d'un pape d'une modération supérieure, — et

c'est à ce moment que nos habiles gouvernans se font un jeu de briser par d'indignes persécutions religieuses avec ce pape, de le rejeter vers l'Europe, vers la triple alliance, vers l'Allemagne, au risque d'ajouter encore à notre isolement. Qu'espèrent-ils donc? Il est vrai que, pour faire honneur à la politique radicale, ils ont encore la ressource de s'allier avec ceux qui viennent de fêter en plein Paris Garibaldi et la république universelle! Ce sera sûrement un bon moyen de se remettre en bons rapports avec l'Italie, de calmer les défiances ou les dédains de M. de Bismarck et même de gagner les faveurs de la Russie. Voilà cependant la situation où nous conduit ce désastreux système de guerre religieuse, et d'où l'on ne peut sortir que par une politique de prévoyante modération digne de la France! Le mal est fait aujourd'hui, il faut le réparer : il faut tout au moins s'arrêter dans cette voie où, en se payant de grands mots, on ne prépare à notre pays que des mécomptes et peut-être des épreuves nouvelles!

L'Angleterre n'a point aujourd'hui pour sa part l'embarras de ces affaires de religion. Elle est tout entière à d'autres questions qui la préoccupent plus vivement et qui reviennent presque chaque jour sous la forme d'interpellations dans les débats de son parlement. Jamais peut-être les ministres de la reine n'ont été assaillis de plus d'interrogations au sujet de tous les incidens qui peuvent se produire dans le monde, et le plus souvent c'est de la France qu'il s'agit. L'Angleterre se défend sans doute de ce qui ressemblerait à une hostilité préméditée et systématique contre notre pays; elle ne suit pas moins avec une attention jalouse, avec des mouvemens qu'elle ne déguise guère, tout ce que la France peut projeter ou tenter au Tonkin comme sur les côtes de Madagascar. Elle a, si l'on veut, les impatiences d'une grande nation ombrageuse, et le résultat pour le moment, on ne peut s'y tromper, est que tout ne va pas le mieux du monde dans les rapports des deux pays ou des deux gouvernemens. Il en est ainsi depuis ces malheureuses affaires d'Égypte où notre diplomatie n'a pourtant pas gêné les Anglais, et les malentendus se sont multipliés, les difficultés n'ont fait que s'aggraver à mesure que la France s'est engagée dans toutes ces entreprises coloniales avec lesquelles elle a aujourd'hui à se débattre. Que l'Angleterre doive s'apaiser un jour ou l'autre et revenir à plus de justice pour la France quand elle verra que ces entreprises qu'elle voit si impatiemment ne peuvent nuire ni à ses intérêts ni à sa puissance dans l'extrême Orient, c'est vraisemblable et c'est à espérer. Pour l'instant elle se sent assez agitée, elle passe son temps à nous dire des choses assez dures, à nous prendre en faute au Tonkin comme à Madagascar, à propos du canal de Suez comme dans l'affaire du tunnel de la Manche. Elle voit tout d'un mauvais œil, elle ne supporte pas même d'être contredite dans sa mauvaise humeur, et rien certes ne prouve mieux le danger de résister à un violent courant d'opinion en Angleterre

que ce qui vient d'arriver à M. Bright à propos de la célébration de ses noces d'argent parlementaires dans la ville de Birmingham, qu'il représente depuis vingt-cinq ans à la chambre des communes.

Comme la popularité est inconstante! comme tout peut changer en un moment pour un homme public! Il n'y a que quelques jours, M. Bright allait fêter à Birmingham le vingt-cinquième anniversaire de son élection; il était accompagné des sympathies de tous les partis, même des conservateurs, qui tenaient à honorer en lui un des plus éminens personnages parlementaires. La foule l'entourait d'acclamations. Des députations sans nombre lui étaient envoyées avec des adresses inscrites sur des albums somptueusement illustrés, et on lui offrait même, avec son portrait, de riches services de table comme souvenir. Une foule immense et cordiale lui faisait cortège. Ce jour-là, le vieux parlementaire, l'ancien collègue de M. Gladstone au ministère, était dans l'éclat de la popularité; le lendemain, tout avait changé et les journaux de toutes les nuances, libéraux et conservateurs, rivalisaient de violences, de polémiques injurieuses contre lui; on le traitait un peu comme un vieux Cassandre qui avait fait son temps et qui n'avait plus qu'à prendre sa retraite. On le couvrait d'ironie et de sarcasmes; les plus indulgens se bornaient à l'appeler un esprit étroit. Que s'était-il donc passé? M. Bright avait fait un discours, même plusieurs discours à Birmingham. On lui aurait passé sans doute ses idées humanitaires et toujours quelque peu chimériques sur l'abolition des armées, sur la suppression définitive de tous les tarifs et sur un certain nombre de questions politiques auxquelles on ne s'intéressait guère pour le moment; mais M. Bright a osé parler de la France avec sympathie en reprochant à certains hommes de n'avoir d'autre politique que de tout envenimer, de vouloir brouiller l'Angleterre avec notre pays. Il a arboré hautement la politique de la paix, de la bonne amitié avec la France. Dès lors, il n'était plus bon à rien! Du jour au lendemain, il a été déclaré perdu! Eh bien! oui, dans bien des affaires, M. Bright peut être chimérique tant qu'on voudra; il a eu du moins le courage, et ce n'est pas le courage qui lui a jamais manqué, de faire entendre une parole de modération, de raison au milieu des excitations anglaises du jour, d'avouer avec éclat le prix qu'il attache à des rapports de cordialité avec notre pays. Il n'a pas craint d'exprimer la confiance que lord Granville « fera tout ce qui est en son pouvoir pour ne suivre qu'une conduite judicieuse, — judicieuse en ce qui concerne toutes les nations, bienveillante et amicale vis-à-vis de la France. » C'est son crime, il en a été puni aussitôt par les polémiques acerbes qui le poursuivent depuis les ovations éphémères qu'il a reçues à Birmingham.

Ce qui a surtout choqué ou irrité le sentiment anglais, c'est l'opinion que M. Bright a exprimée avec son éloquence un peu âpre sur deux questions autour desquelles on a fait beaucoup de bruit à Londres

depuis quelque temps. La première de ces questions qui se rattache aux affaires égyptiennes est celle du canal de Suez, de la création éventuelle d'un second canal à travers l'isthme. Les Anglais, maintenant qu'ils sont à peu près maîtres de l'Égypte, ne cachent plus leur désir violent de mettre la main sur cette grande route maritime des Indes. Ils iront au besoin, ils le répètent tous les jours, jusqu'à ouvrir un autre canal; ils sont prêts à tous les sacrifices pour atteindre leur but. Or, c'est sur ce point que M. Bright n'a pas craint de parler librement à ses compatriotes un peu oublieux. Il leur a rappelé que, si le canal de Suez s'est fait autrefois, c'est malgré l'opposition de lord Palmerston, sans que les Anglais aient contribué pour 5 livres au capital primitif de la compagnie, par l'énergie d'un Français, M. de Lesseps, et il s'étonne qu'aujourd'hui on parle légèrement de sacrifier des millions de livres et des milliers d'existences humaines pour s'emparer d'une œuvre dont on aurait empêché la réalisation si on l'avait pu. Quant à un second canal, il a soutenu sans hésitation que, si cette œuvre nouvelle était nécessaire, elle devait être entreprise « avec la France, non contre elle, » que vouloir agir d'autorité, sans respecter les intérêts français, sans accord préalable, c'était « soumettre la cordiale amitié des deux peuples, déjà si ancienne, à une tension aussi peu désirable que hautement dangereuse. » On n'a pas pardonné au vieux libéral de parler ainsi de ce qui est aujourd'hui l'objet des plus ardentes ambitions anglaises, surtout de traiter avec quelque dédain les « armateurs et spéculateurs » qui s'efforcent d'imposer au gouvernement une politique de rupture avec la France dans les affaires d'Égypte; mais ce qui a peut-être encore plus irrité certains Anglais, c'est l'opinion fort libre et assez ironique que M. Bright a exprimée au sujet des irritations et des inquiétudes que soulève l'idée du tunnel sous-marin de la Manche.

Chose à remarquer! c'est surtout parmi les militaires que cette idée rencontre l'opposition la plus vive. Lord Wolseley, il y a quelques mois, et tout récemment le commandant en chef de l'armée, le duc de Cambridge, se sont montrés devant la commission parlementaire du tunnel les adversaires résolus du passage sous-marin et ils n'ont pas caché les raisons de leur opposition. Ils ont prétendu qu'une communication de ce genre pouvait exposer l'Angleterre à un péril d'invasion, que dans tous les cas elle impliquait la construction de coûteux ouvrages de défense à Douvres, la transformation de l'état militaire, l'organisation d'une force permanente assez sérieuse pour pouvoir toujours faire face au danger. A la vérité, on ne voit pas bien comment le danger pourrait être aussi grave que le disent des militaires si compétens, par quels procédés une armée entière cheminant sous les eaux s'ouvrirait un passage au-delà de la Manche, ou de quelle manière on pourrait s'emparer de l'ouverture du tunnel pour déboucher tranquillement et s'établir militairement à Douvres. Il faudrait un ensemble de circon-

stances si exceptionnelles, si favorables que, si elles se rencontraient, une descente en Angleterre serait tout aussi réalisable aujourd'hui. M. Bright s'est élevé avec une verve un peu libre contre les craintes chimériques des « grandes autorités militaires, » des soldats troublés dans leur sommeil par des rêves d'invasion, et il a énergiquement mis en lumière l'intérêt d'une communication dont l'Angleterre après tout peut profiter encore plus que la France. M. Bright a eu le courage d'avouer ses opinions et de braver les passions qui semblent régner dans certaines sphères anglaises. On lui a répondu en essayant de tourner contre lui le sentiment national un peu excité pour cette affaire du tunnel de la Manche, comme pour l'affaire du canal de Suez. Et cependant, en cela, M. Bright a parlé en vrai politique, et au fond, selon toute apparence, le ministère ne pense pas autrement que lui sur les relations nécessaires des deux pays. Après tout, si la France est intéressée à s'assurer l'amitié de la nation anglaise, l'Angleterre a aussi son intérêt à garder l'amitié de la France, et ce n'est pas la peine de faire tant de bruit pour quelques questions qui n'atteignent en rien la grandeur britannique.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La situation est toujours la même : quelques baissiers, auxquels tout a réussi depuis plusieurs mois et qui sont d'autant plus forts qu'ils ont largement gagné, par une série de liquidations favorables à leurs desseins, les moyens de poursuivre longtemps la campagne, tiennent en échec toute la place et défient toute reprise. Ils ont pour eux la réserve persistante du public capitaliste, l'abstention prudente de la haute banque, l'anéantissement de cette spéculation moyenne qui vivait autrefois de la hausse continue des valeurs, de l'amélioration graduelle du crédit public, de l'accroissement de la fortune générale et du développement de l'esprit d'entreprise.

Aujourd'hui la dépréciation lente a remplacé la hausse; le crédit public a subi d'assez fortes atteintes par suite des difficultés budgétaires, des illusions déçues, des déficits remplaçant les plus-values, et finalement de la conversion; la fortune générale a été diminuée au moins nominalement par les conséquences prolongées du krach finan-

cier de 1882; l'esprit d'entreprise est complètement paralysé; donc plus d'affaires et plus de spéculation; l'effet a disparu avec la cause. Il ne reste plus en présence à la Bourse, en dehors des intermédiaires auxquels le jeu des petites primes permet de faire encore un peu de bruit, que quelques banquiers qui ont organisé systématiquement la baisse depuis le commencement de l'année, et d'autres banquiers qui seraient assurément disposés à traquer ce découvert et à organiser de leur côté la hausse, s'ils ne se voyaient obligés de constater combien cette intervention serait inopportune dans les circonstances actuelles.

Les baissiers ont encore, en effet, pour eux les événemens. Non-seulement l'affaire du Tonkin est arrivée à point pour décourager chez leurs adversaires toute velléité d'action, mais, au moment même où l'opinion commençait à se familiariser avec l'idée de cette expédition lointaine et des conséquences qu'elle pouvait entraîner, un nouvel incident vient de se produire qui a détruit en un jour les résultats péniblement obtenus par huit ou dix jours de travail des gens bien intentionnés qui avaient entrepris de relever un peu le marché pour la prochaine liquidation. Peu à peu, avec une patience vraiment remarquable, ces gens avaient enrayé d'abord les progrès de la baisse sur les fonds publics, puis maintenu pendant quelques bourses l'équilibre des cours, enfin obtenu pendant la dernière semaine, à raison de 0 fr. 05 ou 0 fr. 10 par jour, une reprise d'environ un demi-point sur le 5 pour 100. Déjà ce fonds atteignait 108.65 et les optimistes osaient prédire qu'on le verrait à 109 francs au moment de la liquidation. C'est alors que sont tombées sur le marché les premières nouvelles de l'apparition du choléra dans le Delta du Nil.

L'effet a été foudroyant. Nos rentes ont reculé de 30 à 40 centimes, l'Obligation unifiée d'Égypte de 18 fr., la Banque ottomane de 10 fr., l'Action de Suez de 120 francs. Cette chute violente a causé quelque étonnement; on ne supposait pas que la simple appréhension d'un événement, redoutable il est vrai, mais contre lequel la lutte est possible, pût produire sur les deux puissans marchés de Londres et de Paris un tel effarement. L'explication cependant de ce phénomène est dans la situation même que nous avons dépeinte plus haut. A la première alerte, le travail timide des haussiers s'est arrêté, et les baissiers n'ont eu qu'à lancer quelques ordres pour produire dans le vide une véritable panique. Quant au public, il n'a pas eu plus de part dans cette réaction soudaine qu'il n'en avait eu dans les velléités récentes d'amélioration. Il n'a pas plus vendu qu'il n'achetait. Il s'abstient et tout se passe en dehors de son action.

La baisse de l'Unifiée a révélé que, depuis longtemps, on soutenait à Londres et ici des positions peu solides à la hausse sur ce titre, que la spéculation se plaisait à assimiler aux consolidés anglais. On a craint

une évacuation, au moins momentanée, de l'Égypte par les troupes anglaises, et on évoquait les conséquences terribles, au point de vue politique, que cette mesure pourrait entraîner. Il n'est nullement question d'une évacuation, même partielle, et il est très probable au contraire que la présence des troupes anglaises en Égypte aura pour résultat de réduire les ravages de l'épidémie en obligeant le gouvernement anglais à adopter les mesures les plus rigoureuses de précaution contre la propagation du fléau.

Après deux jours de panique, la réflexion reprenant ses droits, la baisse s'est arrêtée, mais il n'y a pas eu reprise. Le sort de la liquidation se trouvait définitivement réglé contre les acheteurs, et il était absolument inutile de tenter de nouveaux efforts à la veille de la réponse des primes. Les baissiers ont eu cause gagnée et vont pouvoir dicter lundi et mardi prochain leurs conditions au marché.

Peut-être auraient-ils été tentés d'abuser de leur succès, si, jeudi, la nouvelle ne s'était répandue que le ministre des travaux publics venait enfin de signer la convention avec la Compagnie d'Orléans. Le marché s'est un peu raffermi sur la pensée que tout espoir n'était pas perdu d'obtenir de la chambre le vote des conventions avant les vacances. Nous ajouterons que la nouvelle a surpris agréablement, puisque la veille on croyait que les exigences du conseil d'administration des chemins de fer de l'état avaient amené la rupture des négociations.

La difficulté portait, on le sait, sur les échanges de lignes qui ont dû être opérés entre le réseau de l'état et celui de la Compagnie d'Orléans. Celle-ci, qui se voyait enlever des lignes rémunératrices sans compensation suffisante, a résisté tant qu'elle a pu, et n'a cédé que lorsqu'elle a reconnu que le ministre n'obtiendrait rien de plus des administrateurs des chemins de l'état qui sont en même temps membres du parlement.

Cette convention avec l'Orléans est sans contredit une des plus importantes au point de vue de l'allégement des charges du trésor. La compagnie s'est engagée, en effet, à construire 2,333 kilomètres. Le concours financier qu'elle donne à l'état comprend : 1° 50,000 francs par kilomètre ; 2° une somme de 205 millions qu'elle devra dépenser en travaux, comme remboursement des avances obtenues antérieurement de l'état par le jeu de la garantie d'intérêt. Sur une dépense totale de 580 millions, à raison de 250,000 francs par kilomètre, la compagnie prend donc à sa charge plus de 300 millions. Pour le surplus, elle avancera elle-même les fonds, que l'état remboursera au moyen d'annuités. Ce n'est pas avant cinq ou six ans que l'inscription d'un crédit au budget sera devenue nécessaire, du chef de la convention avec l'Orléans.

Le ministre des travaux publics a déclaré nettement à la commission que le gouvernement serait très désireux de voir les conventions

votées avant la fin de la session. Il est malheureusement peu probable qu'il emporte ce vote, la commission étant en majorité composée de membres qui ont bien de la peine à abandonner leurs anciennes chimères de rachat et d'exploitation des chemins de fer par l'état.

Quant à la convention avec l'Ouest, il n'en est plus question que pour mémoire. L'Ouest est la plus pauvre de nos compagnies. Sa situation la met pour ainsi dire à la merci de l'état, et celui-ci abuse de sa force. Dégagé, par les conventions avec les cinq autres compagnies, de la partie la plus lourde des charges que lui imposait l'exécution du programme Freycinet, il pourrait, à la rigueur, construire les lignes nouvelles situées dans la région du réseau de l'Ouest; aussi impose-t-il à la compagnie des conditions si rigoureuses, que celle-ci ne peut se résoudre à signer bénévolement sa propre destruction.

On a relevé depuis quinze jours, dans une proportion assez sensible, les cours des actions des chemins de fer français. La fermeté du niveau actuel est plausible; mais une hausse plus forte ne se comprendrait pas. Si les conventions ont pour résultat de consolider la situation des compagnies, et par conséquent celle des actionnaires, elles éloignent l'époque où ceux-ci pourront bénéficier des plus-values des recettes. Pendant longtemps les dividendes ne dépasseront pas les chiffres actuels, et comme ceux-ci sont déjà capitalisés à 4 pour 100, on ne voit pas sur quel motif la spéculation appuierait une nouvelle progression des cours.

Pendant cette quinzaine encore, les titres des institutions de crédit ont été complètement négligés par la spéculation. C'est à peine si les transactions quotidiennes permettent l'inscription à la cote de quelques cours nominaux. En ce qui regarde les chemins étrangers, les compagnies des Autrichiens et des Lombards sont plus en faveur que les lignes espagnoles, menacées d'une suppression de la surtaxe de 10 pour 100 sur les voyageurs, qui leur avait été concédée dans des temps de misère. Il est assez naturel que la concession leur soit enlevée, maintenant que la prospérité est venue. La déception n'en sera pas moins désagréable pour les actionnaires si la suppression est votée par les cortès.

L'Obligation tunisienne est arrivée à 500 francs, à cause de l'imminence du dépôt, par le gouvernement, sur le bureau de la chambre, du projet de réorganisation financière et administrative de la Tunisie. Ce projet comporte le remboursement de l'ancienne dette au moyen d'un nouvel emprunt contracté par le bey sous les auspices du gouvernement français, la suppression de la commission financière internationale et une réforme de la perception des impôts.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

-
-
es

ue
a-
le
s,
u
es
il
se

n-
té
se
er
s,
es
es
0,
le

lit
es
el-
es
ue
de
les
e-
era
tée

mi-
re,
ie.
ven
er-
na-